



Rapport annuel révisé **Candriam Equities L**

31 décembre 2025

Pour la distribution en et depuis la Suisse

01.01.2025 - 31.12.2025
SICAV de droit luxembourgeois
R.C.S. Luxembourg B-47449



Candriam Equities L

SICAV de droit luxembourgeois

Rapport annuel révisé pour l'exercice
du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025



Table des matières

Administration de la SICAV	4
Détails sur la SICAV	5
Rapport du Conseil d'Administration	6
Rapport d'audit	19
État des actifs nets au 31 décembre 2025	23
État des variations des actifs nets pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	30
Statistiques	37
Portefeuille-titres au 31 décembre 2025	42
Candriam Equities L Australia	42
Candriam Equities L Biotechnology	44
Candriam Equities L DigiTech	47
Candriam Equities L Emerging Markets	50
Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge	55
Candriam Equities L Europe	57
Candriam Equities L Europe Edge	61
Candriam Equities L Europe Innovation	65
Candriam Equities L Europe Optimum Quality	68
Candriam Equities L European Autonomy	73
Candriam Equities L Global Demography	76
Candriam Equities L Global Income	79
Candriam Equities L Life Care	82
Candriam Equities L Oncology	85
Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities	88
Candriam Equities L Robotics & Innovative Technology	90
Candriam Equities L US Edge	93
Candriam Equities L World Edge	96
Notes aux états financiers - Tableau des instruments dérivés	101
Autres notes aux états financiers	110
Informations supplémentaires non auditées	128
Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)	136



Administration de la SICAV

Conseil d'Administration

Président

Tanguy DE VILLENFAGNE
Advisor to the Group Strategic Committee
Candriam

Administrateurs

Thierry BLONDEAU
Independent Director

Isabelle CABIE
Global Head of Corporate Sustainability
Candriam

Catherine DELANGHE
Independent Director

Pascal DEQUENNE
Global Head of Operations
Candriam

Aurore PELLE
Senior Internal Auditor
Candriam

Jean-Yves MALDAGUE
Managing Director
Candriam

Siège social

5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Dépositaire et Agent Payeur Principal

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Société de Gestion

Candriam
SERENITY - Bloc B
19-21, Route d'Arlon
L-8009 Strassen

Les fonctions d'**Agent Administratif**, d'**Agent Domiciliataire** et d'**Agent de Transfert** (y compris l'activité de **Teneur de Registre**) ont été déléguées à :

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, Allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

La mise en œuvre des activités de **gestion de portefeuille** (sauf pour le compartiment Candriam Equities L Australia) est assurée directement par Candriam et/ou par une ou plusieurs de ses succursales :

Candriam – Belgian Branch
58, Avenue des Arts
B-1000 Bruxelles

Candriam – Succursale française
40, Rue Washington
F-75408 Paris Cedex 08

Candriam – UK Establishment
Aldersgate Street 200,
London EC1A 4 HD

Pour le compartiment Candriam Equities L Australia, la mise en œuvre de la **Gestion de Portefeuille** est déléguée à :

Ausbil Investment Management Limited
Grosvenor Place, Level 27, 225 George Street
Sydney NSW 2000 Australia

Réviseur d'entreprises agréé

PricewaterhouseCoopers Assurance, Société coopérative (depuis le 01/07/25)
PricewaterhouseCoopers, Société coopérative (jusqu'au 30/06/25)
2, Rue Gerhard Mercator
L-2182 Luxembourg

Services financiers

En Belgique :
Belfius Banque S.A.
11, Place Rogier
B-1210 Bruxelles



Détails sur la SICAV

Candriam Equities L (« la SICAV ») publie annuellement un rapport détaillé sur son activité, la gestion de ses avoirs. Le rapport comprend l'état combiné des actifs nets et l'état combiné des variations des actifs nets exprimés en EUR, le portefeuille-titres de chaque compartiment et le rapport d'audit. Ce rapport est disponible au siège de la SICAV ainsi qu'au siège des organismes chargés du service financier dans les pays où la SICAV est commercialisée.

En outre, elle procède, après la fin de chaque semestre, à la publication d'un rapport comprenant notamment la composition du portefeuille-titres, le nombre d'actions en circulation et le nombre d'actions émises et rachetées depuis la dernière publication.

Les actions ne sont disponibles que sous forme nominative.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires se tient chaque année au siège social de la SICAV, ou à tout autre endroit au Luxembourg qui sera spécifié dans l'avis de convocation. Elle se tiendra dans les six mois après la clôture de l'exercice.

Les avis de toutes assemblées générales sont envoyés par lettre à tous les actionnaires nominatifs, à leur adresse figurant au registre des actionnaires, au moins 8 jours avant l'Assemblée Générale. Ces avis indiquent l'heure et le lieu de l'Assemblée Générale et les conditions d'admission, l'ordre du jour et les exigences de la loi luxembourgeoise en matière de quorum et de majorité nécessaires.

De plus, des avis seront publiés dans le Recueil électronique des sociétés et associations (« RESA ») du Grand-Duché de Luxembourg et dans un journal luxembourgeois, le « Luxemburger Wort », ainsi que dans la presse des pays où la SICAV est commercialisée si la législation de ces pays l'exige.

L'exercice de la SICAV se termine le 31 décembre de chaque année.

La valeur nette d'inventaire par action de chaque compartiment, le prix d'émission, de rachat des actions et de conversion de chaque compartiment peuvent être obtenus au siège social de la SICAV et auprès des organismes chargés du service financier dans les pays où la SICAV est commercialisée.

Un état détaillé des mouvements du portefeuille peut être obtenu gratuitement sur simple demande au siège social de la SICAV.

Le prospectus, les Documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (PRIIPs KIID), les statuts de la SICAV ainsi que ses rapports financiers sont tenus gratuitement à la disposition du public au siège social de la SICAV.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Equities L Australia

Analyse du marché

Malgré une année marquée par certaines des évolutions les plus significatives des relations commerciales depuis le Smoot-Hawley Tariff Act de 1930, l'indice S&P/ASX 300 Accumulation a enregistré une performance positive sur l'année civile, en inscrivant un rendement sur une année glissante de +10,7 %. Il s'agit d'un résultat remarquable quand on connaît le mouvement de panique provoqué en avril 2025 par la décision de Donald Trump de relever les droits de douane dans le monde entier (même si les changements sont finalement ressortis largement en deçà des attentes), tandis que les États-Unis entreprenaient de redéfinir leurs relations commerciales pays par pays.

À l'échelle mondiale, la situation a été encore plus positive. Bien que solide, la performance annuelle des marchés développés (MSCI World) de +21,1 %, a été surpassée par celle des marchés émergents (MSCI EM), qui ont atteint +33,6 %. Tous les principaux marchés développés et émergents ont enregistré des résultats positifs en 2025, soulignant les bénéfices dont pouvaient profiter les investisseurs qui avaient fait preuve de patience et de prudence et qui étaient restés exposés aux actions malgré la crise des droits de douane, comme l'a fait Ausbil.

Le rebond des ressources en 2025, conjugué à la flambée des prix du cuivre et de l'or, a permis au secteur des matériaux de surperformer l'ensemble des autres secteurs. En revanche, la santé a nettement sous-performé le marché en 2025, en raison d'un mélange de facteurs spécifiques à certaines entreprises leaders du secteur et d'un coût du capital globalement plus élevé. Les technologies de l'information ont également perdu du terrain cette année, après une période prolongée de forte performance au cours des années précédentes.

D'un point de vue macroéconomique, les marchés mondiaux et australiens ont terminé l'année 2025 sur une note solide malgré une refonte complète des relations commerciales internationales. Le quatrième trimestre a été marqué par un rebond inattendu de l'inflation, qui a entraîné une réduction du nombre de baisses de taux attendues aux États-Unis, tandis que la banque centrale australienne (RBA) a adopté une position de statu quo, en avertissant que les taux pourraient repartir à la hausse si l'inflation restait durablement élevée. Ausbil a estimé que les taux allaient rester stables à l'approche de 2026. Nous avons malgré tout revu nos perspectives afin d'intégrer la possibilité d'un relèvement en 2026 en cas de persistance d'une inflation supérieure à l'objectif. En février 2026, ce relèvement de taux est effectivement intervenu en raison d'une inflation plus forte que prévu. Même en tenant compte de ce relèvement de 25 points de base, les taux restent proches de leur niveau d'équilibre, ce qui est une bonne nouvelle pour le financement des entreprises et contribue à une allocation positive du capital.

Performance du compartiment

Le portefeuille Candriam Equities L - Australia a généré une performance de +6,97 % (nette de frais) (classe d'actions C) sur l'année se terminant en décembre 2025, contre une performance de +7,10 % pour l'indice de référence S&P/ASX All Ordinaries.

Au niveau sectoriel, le portefeuille a bénéficié cette année de la surpondération des secteurs des matériaux et des services aux collectivités. La sous-pondération des secteurs de l'énergie, de la consommation discrétionnaire et de la santé a également apporté de la valeur ajoutée. En revanche, la surpondération des secteurs des technologies de l'information et des services de communication a freiné la valeur. La sous-pondération des secteurs de l'industrie, des biens de consommation de base, de la finance et de l'immobilier a également eu un impact négatif.

Au niveau des titres, les positions surpondérées dans Evolution Mining, Mineral Resources, Lynas Rare Earths, Sandfire Resources, PLS Group, IGO, Life360, BlueScope Steel, Rio Tinto et BHP ont contribué à la performance relative. À l'inverse, les positions surpondérées dans Treasury Wine Estates, Block, Xero, CSL, James Hardie et WiseTech Global ont freiné la performance relative. Les absences de position dans Westpac Bank, Northern Star Resources, Fortescue et Newmont Corporation ont également pesé sur la valeur.

Perspectives du compartiment

À l'horizon 2026, alors que nous devrions observer une amélioration de la croissance économique en Australie, aux États-Unis et à l'échelle mondiale, ainsi qu'un retour à des relations commerciales plus stables, nous anticipons davantage d'opportunités sur les marchés actions, avec une croissance des bénéfices plus forte et plus généralisée que ne le prévoit le consensus. Début 2026, dans le sillage d'une revalorisation significative des prix des matières premières au quatrième trimestre 2025 et de perspectives de croissance encore plus prometteuses, le consensus a relevé ses prévisions de croissance des bénéfices par action (EPSg) à +10 % pour l'exercice 2026 (FY26) (notez bien que le terme d'exercice (FY) désigne l'exercice financier qui, en Australie, se termine le 30 juin chaque année), tandis qu'Ausbil se montre encore plus optimiste avec une estimation de +15 % pour le FY26 (aussi bien pour le S&P que pour l'ASX 200 Accumulation Index), principalement en raison de meilleures perspectives pour les ressources et les secteurs cycliques clés que celles du marché. Pour l'exercice 2027 (FY27), nous tablons à nouveau sur une croissance des bénéfices supérieure à celle du marché, portée par les ressources, la reprise des services financiers et une forte progression du secteur industriel.

Compte tenu des mesures de relance aux États-Unis, de la baisse des impôts, de la reprise des investissements internes aux États-Unis et de la ratification de la presque totalité des nouveaux grands accords commerciaux avec les États-Unis (à l'exception notable de la Chine, actuellement en attente), la demande de matières premières a commencé à faire progresser les prix. Dans ces conditions, nous avons assisté à une rotation vers les ressources au quatrième trimestre de l'année civile 2025, qui s'est poursuivie en janvier 2026. Le regain d'optimisme et la croissance économique positive aux États-Unis, en Australie et à l'échelle mondiale ont stimulé la demande en ressources et en énergie.

Dans l'ensemble, les perspectives de croissance économique aux États-Unis et dans le monde sont favorables et devraient rester positives pour les matières premières en 2026 et jusqu'en 2027, période au cours de laquelle nous devrions constater une nouvelle amélioration de la croissance mondiale, qui devrait soutenir les perspectives de prix. L'annonce d'accords sur les minéraux critiques entre les États-Unis et l'Australie, la Malaisie, la Thaïlande et le Japon, ainsi qu'un accord entre la Chine et les États-Unis visant à geler les modifications de droits de douane pendant un an, ont apporté une note d'optimisme aux perspectives de marché. Sur une base fondamentale, nous sommes d'avis que la décarbonation et la transition énergétique resteront des thèmes importants qui soutiendront la valeur sous-jacente dans les secteurs des ressources naturelles, de l'énergie, des services aux collectivités et des services miniers pour les matières premières essentielles.

Ausbil identifie des opportunités sur les marchés actions, notamment parmi les valeurs bénéficiaires du renforcement de l'économie américaine et d'une économie locale solide, soutenue par les ressources et d'autres secteurs cycliques. Plusieurs moteurs structurels soutiennent nos perspectives pour les actions et offrent des opportunités d'investissement. Parmi ces facteurs, citons l'augmentation des dépenses militaires à l'échelle mondiale (le retrait du soutien américain à l'Ukraine et à d'autres pays a entraîné une hausse des dépenses de défense), l'accroissement des investissements dans les infrastructures pour accompagner la croissance de l'IA, les investissements continus en vue de renforcer l'indépendance énergétique, ainsi qu'une hausse de la demande d'électricité par rapport aux énergies carbonées.

Nous sommes optimistes en ce qui concerne le potentiel de croissance des bénéfices en 2026, en Australie comme à l'échelle mondiale, car, comme en 2025, le marché s'est montré trop pessimiste à l'égard de l'économie et trop négatif quant au potentiel de résolution des tensions commerciales. Notre vision plus positive s'est concrétisée en 2025 et nous pensons qu'elle continuera de se renforcer en 2026. Malgré les nombreux débats sur une bulle de l'IA, nous nous intéressons davantage au potentiel de croissance des bénéfices dans un environnement de taux plus bas, soutenu par les mesures de relance américaines, la commercialisation de l'IA dans tous les types d'activités - qui permet de réduire les coûts et d'améliorer l'efficacité en obtenant une réelle croissance des bénéfices - ainsi que par un nouvel environnement commercial, le tout dans un contexte de croissance régulière du PIB. Nous pensons que, dans cet environnement, la croissance des bénéfices devrait surperformer les attentes plus modestes du consensus.

Note : les informations contenues dans ce rapport sont fournies à titre informatif et ne présagent pas de performances futures.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Equities L Biotechnology

Analyse du marché

Les marchés mondiaux en 2025 ont évolué au rythme des développements politiques et de l'évolution des dynamiques commerciales. Les mesures tarifaires de la nouvelle administration américaine ont entraîné un regain de volatilité des actions, mais les trêves conclues par la suite ont permis de restaurer la confiance. Les tensions géopolitiques en Ukraine et au Moyen-Orient ont accentué la sensibilité des marchés de l'énergie, sans bouleverser sensiblement l'activité économique mondiale.

La croissance américaine est restée solide, soutenue par une demande domestique résiliente ainsi que par des investissements technologiques conséquents. En Europe, la reprise a été plus mesurée. L'activité s'est améliorée régulièrement, mais à un rythme plus lent. Les marchés émergents ont affiché l'un des meilleurs niveaux de croissance des bénéfices, porté par l'amélioration du sentiment des investisseurs, des valorisations attractives et la dépréciation du dollar américain.

La performance sectorielle a une fois de plus été très différenciée : Les technologies de l'information et l'industrie, soutenues par l'IA et les dépenses en infrastructures, ont porté les marchés, tout comme le secteur financier. À l'inverse, les secteurs plus défensifs tels que l'énergie, la santé et les biens de consommation de base sont généralement restés en retrait. Au sein du secteur de la santé, la performance a été contrastée : les biotechnologies ont surperformé, tandis que les équipements et fournitures ainsi que les soins gérés ont sous-performé.

Compartiment

Le fonds continue d'investir dans des entreprises de haute qualité du secteur des biotechnologies par le biais d'une approche fondée sur les convictions, en allouant à différentes capitalisations boursières et domaines thérapeutiques où la qualité scientifique et l'exécution sont les plus solides.

L'année a débuté sur une note négative, marquée par la persistance des incertitudes politiques, notamment en raison de restructurations au sein des agences de santé publique américaines, ainsi que de préoccupations concernant les prix et les pressions tarifaires. Le sentiment s'est nettement amélioré au second semestre, à mesure que la visibilité réglementaire s'est accrue, que les approbations de la Food and Drug Administration (FDA) se sont accélérées et que l'activité de fusions-acquisitions a repris, soutenant une augmentation sélective de l'exposition aux petites et moyennes entreprises innovantes. Plusieurs positions du portefeuille sont devenues des cibles d'acquisition, soulignant la valeur stratégique de l'innovation à un stade avancé. Sur la période, les biotechnologies se sont décorrélées du reste du secteur de la santé et l'ont nettement surperformé, avec une performance principalement portée par les publications de données cliniques, les approbations réglementaires et les premières étapes de commercialisation.

Performance du compartiment

Le fonds a enregistré une performance absolue très solide et a surperformé son indice de référence officiel, le Nasdaq Biotechnology Index, au cours de l'année. La sélection de titres s'est révélée être le principal moteur de performance, soutenue par plusieurs grands gagnants notables au sein du portefeuille. Terna Pharmaceuticals, Praxis Precision Medicines et Insmed ont apporté des contributions positives, en bénéficiant de résultats cliniques encourageants et, dans le cas d'Insmed, d'une approbation réglementaire de la FDA. Du côté des baisses, la performance a été pénalisée par BioNTech et Pliant Therapeutics à la suite de l'arrêt d'un médicament candidat, tandis que Novo Nordisk a pesé sur la performance, dans un contexte d'avertissement sur résultats et de pressions concurrentielles de plus en plus intenses.

Perspectives du compartiment

Le contexte du secteur des biotechnologies s'est nettement amélioré. La baisse des taux d'intérêt facilite l'accès au capital pour le développement clinique et les lancements de produits, ce qui est particulièrement favorable aux entreprises innovantes de petites et moyennes capitalisations. L'incertitude politique continue de se dissiper et permet de dessiner avec plus de clarté le cadre des prix américains dits de la « de la nation la plus favorisée », contribuant à restaurer la confiance des investisseurs grâce à un environnement réglementaire plus prévisible. L'activité des fusions-acquisitions reste solide, soulignant la valeur stratégique des actifs en phase avancée et des pipelines différenciés, alors que les grandes entreprises pharmaceutiques déploient des bilans solides pour compenser les expirations de brevets et sécuriser leur croissance future. À terme, les perspectives restent attrayantes : les sociétés de petites et moyennes capitalisations du secteur des biotechnologies présentant une forte croissance de leurs revenus peuvent devenir de futurs chefs de file du marché, améliorant ainsi le profil rendement/risque global du secteur.

Candriam Equities L DigiTech

Analyse du marché

Les marchés mondiaux en 2025 ont évolué au rythme des développements politiques et de l'évolution des dynamiques commerciales. Les mesures tarifaires de la nouvelle administration américaine ont entraîné un retour de la volatilité des actions, mais les accords commerciaux conclus par la suite ainsi qu'une trêve commerciale d'un an avec la Chine ont permis de restaurer la confiance. Les tensions géopolitiques en Ukraine et au Moyen-Orient ont accentué la sensibilité des marchés de l'énergie, sans bouleverser sensiblement l'activité économique mondiale.

La croissance américaine est restée solide, soutenue par une demande domestique résiliente ainsi que par des investissements technologiques conséquents. En Europe, la reprise a été plus mesurée. L'activité s'est améliorée régulièrement, mais à un rythme plus lent. Les marchés émergents ont affiché de solides performances, portées par l'amélioration du sentiment des investisseurs, la dépréciation du dollar américain et une croissance solide des bénéfices.

La performance sectorielle a une fois de plus été très différenciée : Les technologies de l'information et l'industrie, soutenues par l'IA et les dépenses en infrastructures, ont porté les marchés, tout comme le secteur financier. À l'inverse, les secteurs plus défensifs tels que l'énergie, la santé et les biens de consommation de base sont généralement restés en retrait. Les services publics se sont démarqués, bénéficiant de la hausse de la demande d'électricité et de l'accélération de l'électrification.

Compartiment

Au premier semestre 2025, le fonds a été géré selon la stratégie Candriam Equities L Meta Globe, en maintenant une exposition équilibrée entre les secteurs des technologies de l'information (TI) et des services de communication. Le positionnement s'est concentré sur l'écosystème numérique au sens large, avec des allocations couvrant les semi-conducteurs, les logiciels, la connectivité et les technologies industrielles, tout en gérant la volatilité liée aux ventes massives dans l'IA et à l'évolution du sentiment macroéconomique par le biais d'un rééquilibrage sélectif.

Le 24 juin, le fonds a opéré une transition vers Candriam Equities L DigiTech, marquant un virage stratégique vers un ciblage purement axé sur les technologies de l'information. Toutes les expositions hors TI ont été cédées et le portefeuille a été repositionné autour de huit sous-thèmes technologiques. La nouvelle structure a augmenté l'exposition aux semi-conducteurs, aux logiciels et aux infrastructures numériques, augmentant l'allocation relative du fonds aux marchés asiatiques et renforçant son biais vers les entreprises de moyennes capitalisations, dont la visibilité de la croissance est la plus forte dans les secteurs de l'IA, de l'évolution du silicium, de la cybersécurité et de la connectivité avancée.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Equities L DigiTech (suite)

Performance du compartiment

Jusqu'au 24 juin, le fonds opérait sous le nom de Candriam Equities L Meta Globe avec le MSCI ACWI comme indice de référence officiel. À partir de cette date, le nom et le processus d'investissement ont évolué : la stratégie est devenue Candriam Equities L DigiTech, avec un ciblage dédié aux technologies de l'information. En ligne avec à ce repositionnement, l'indice de référence officiel a été modifié au profit du MSCI World IT. Sur la période, le fonds a enregistré une performance absolue très solide et a nettement surperformé son indice de référence, le MSCI World IT. La sélection de titres a été le principal moteur de performance. SK Hynix a bénéficié d'un supercycle de la mémoire favorable, tandis que Coherent et Credo Technology ont enregistré de solides performances grâce à la demande croissante pour les solutions de connectivité liées aux centres de données pilotés par l'IA. La performance a été pénalisée par Monday.com, Workday et Globant, le secteur des logiciels restant à la traîne des autres segments au sein du secteur technologique dans son ensemble. Nvidia a également freiné la performance relative en raison d'une sous-pondération structurelle due aux limites de concentration du portefeuille par rapport à l'indice.

Perspectives du compartiment

L'équipe Digital de Candriam a identifié huit thèmes technologiques à forte croissance, notamment l'IA, le Cloud, la cybersécurité et les semi-conducteurs, qui devraient afficher une croissance soutenue à deux chiffres, avec une exposition gérée activement en fonction des dynamiques de marché. Nous restons optimistes concernant le secteur technologique, compte tenu de son rôle transformateur dans l'économie mondiale et de son importance pour l'innovation et les gains de productivité. La stratégie est positionnée autour de tendances structurelles des technologies de l'information, avec une forte exposition à l'IA et aux données, aux semi-conducteurs, aux logiciels, à la cybersécurité, à l'automatisation et aux technologies vertes. L'IA demeure le principal moteur de croissance, la demande en capacités de calcul, de stockage et de réseau continuant de s'accélérer malgré les inquiétudes liées aux valorisations. Bien qu'une volatilité à court terme puisse persister, les corrections de marché restent des opportunités pour renforcer les positions au sein de cette stratégie technologique diversifiée.

Candriam Equities L Emerging Markets

Analyse du marché

2025 a constitué un tournant pour les marchés émergents puisque c'est au cours de cette année que la résilience a pris le pas sur l'anxiété et que la patience a finalement été récompensée. Dans un contexte dominé par des tensions commerciales, des changements de régimes monétaires et des pressions géopolitiques persistantes, les marchés émergents ont enregistré une performance annuelle solide (+30,6 % en USD), surperformant largement les marchés développés (+19,5 %) pour la première fois depuis plusieurs années. Ce résultat n'est pas le fruit d'un simple élan d'optimisme, mais a été obtenu grâce à des adaptations successives à un environnement incertain.

Les premiers mois de l'année ont été placés sous le signe des tensions. L'incertitude liée à la politique commerciale, en particulier autour des droits de douane américains, a assombri les perspectives des actifs risqués mondiaux, les marchés émergents se retrouvant souvent au cœur de la tourmente. La Chine (+28,0 %) a été la plus touchée par ces pressions, car le niveau punitif des droits de douane a amené les investisseurs à s'interroger sur la pérennité de son modèle de croissance. Pourtant, les marchés se sont révélés plus résilients qu'anticipé. À mesure que les négociations ont progressé et que les scénarios les plus défavorables se sont progressivement dissipés, les primes de risque se sont comprimées. Les actions chinoises se sont nettement redressées au cours de l'année, soutenues par des mesures de soutien calibrées, des réformes de l'offre et un bond décisif dans le développement de technologies d'intelligence artificielle domestiques à bas coût, qui ont radicalement transformé la perception qu'ont les investisseurs de la capacité d'innovation de la Chine.

La Corée du Sud (+97,0 %) s'est démarquée, en inscrivant des performances exceptionnelles qui lui ont permis de devenir l'un des principaux bénéficiaires du déploiement mondial des infrastructures liées à l'IA. La demande pour la mémoire, les serveurs et les composants avancés a explosé, tandis que des réformes domestiques ont amélioré l'efficacité des marchés de capitaux et la gouvernance d'entreprise, amplifiant les gains des actions. Taiwan (+36,2 %) a également enregistré de solides performances, porté par la demande en semi-conducteurs et les exportations anticipées, malgré des inquiétudes concernant la durabilité du cycle de l'IA en fin d'année. Ailleurs en Asie, l'Inde (+2,9 %) a terminé l'année sur une performance légèrement positive, dans un contexte de perspectives prudentes. L'Asie du Sud-Est a généré des gains plus modérés, mais réguliers, soutenus par la stabilité domestique.

L'Amérique latine (+46,2 %) a été portée par les devises et les matières premières. L'affaiblissement du dollar américain et le net rebond des métaux industriels ont transformé la région en l'une des plus performantes de l'année. La Colombie (+97,2 %), le Chili (+66,7 %) et le Pérou (+66,2 %) ont bénéficié de manière disproportionnée de la hausse des prix du cuivre, tandis que le Mexique (+49,6 %) a rebondi après les pressions commerciales du début d'année grâce à un recalibrage diplomatique et à un regain de confiance des investisseurs. Le Brésil a affiché des performances solides, bien qu'inégales, soutenues par la stabilisation de l'inflation et une évolution des anticipations vers un assouplissement monétaire futur, malgré des incertitudes politiques persistantes en arrière-plan.

Dans la région CEEMEA (Europe centrale et de l'Est, Moyen-Orient et Afrique), l'Afrique du Sud (+73,0 %) s'est distinguée, portée par la flambée des métaux précieux, la baisse des rendements obligataires et l'amélioration de la crédibilité macroéconomique. Les marchés d'Europe centrale ont également eu le vent en poupe, soutenus par l'expansion budgétaire dans l'Union européenne, l'appréciation de l'euro et le redressement des secteurs bancaires qui, conjointement, ont dopé de manière substantielle les gains des actions. La Grèce (+74,6 %) s'est inscrite dans cette dynamique de reprise, en bénéficiant d'une amélioration de la visibilité sur la croissance et d'un retour de la confiance des investisseurs, tandis que la Pologne (+67,9 %) a poursuivi sa trajectoire haussière résiliente.

Les métaux ont fortement progressé sur l'année, l'or enregistrant une hausse de +64,9 %. Le Brent a reculé de -18,5 %. Enfin, les rendements américains ont terminé l'année à 4,18 %.

Compartiment

En 2025, les marchés ont été traversés par plusieurs tendances de fond majeures : une réévaluation globale des prix des métaux, la vigueur continue du cycle d'investissement dans l'IA ainsi qu'une revalorisation structurelle de certains marchés asiatiques où les politiques publiques, la discipline en matière de capital et le positionnement industriel convergeaient. Dans ce contexte, le portefeuille a généré une solide surperformance par rapport à son indice de référence en fin d'exercice, avec une génération d'alpha généralisée, mais clairement ancrée autour d'un nombre restreint de secteurs à forte conviction.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Equities L Emerging Markets (suite)

Performance du compartiment

Le secteur des matériaux a apporté la principale contribution à la performance relative en 2025. Il a reflété un alignement progressif des facteurs macroéconomiques, géopolitiques et structurels à l'origine de la hausse soutenue des prix des métaux précieux et industriels. Les bases de cette tendance ont été posées dès le début de l'année. Les tensions géopolitiques persistantes ont renforcé la demande pour les métaux précieux en tant que réserves de valeur. Les banques centrales, en particulier dans les économies émergentes, ont poursuivi la diversification de leurs réserves hors du dollar américain, soutenant ainsi une demande pour l'or régulière et insensible aux prix. Dans le même temps, la baisse de confiance dans la trajectoire budgétaire de long terme des États-Unis, combinée aux anticipations d'assouplissement de la Réserve fédérale, a affaibli le dollar et réduit les taux réels, créant des conditions historiquement favorables à l'or et à l'argent. Les métaux industriels ont suivi une logique parallèle, mais distincte. Le cuivre, l'aluminium, le lithium et le platine ont bénéficié de leur statut croissant de ressources stratégiques, portés par l'accélération de l'électrification, les investissements dans les réseaux, la demande énergétique liée à l'IA et les dépenses d'infrastructures liées à la défense. Les frictions commerciales et le nationalisme des ressources ont également restreint l'offre, transformant ce qui avait commencé comme une reprise cyclique en un marché soutenu sur le plan structurel. Dans cet environnement, l'exposition diversifiée du portefeuille en termes de métaux et de zones géographiques s'est révélée déterminante. Des positions telles que CMOC, Gold Fields, Northam Platinum et Industrias Peñoles ont permis de capter la tendance haussière à différentes phases du rebond des métaux, tout en réduisant la dépendance à une seule matière première. La gestion active des expositions tout au long de l'année a été tout aussi importante.

À mesure que les prix des métaux augmentaient et que les valorisations s'accroissaient, le portefeuille a progressivement réalisé des gains, en particulier au second semestre, en prenant des bénéfices lorsque le potentiel de hausse devenait plus asymétrique. Cette approche disciplinée a permis de préserver les gains relatifs tout en limitant les pertes lors des corrections ponctuelles, consolidant ainsi le secteur des matériaux comme contributeur net tout au long de l'année plutôt que comme source de volatilité.

Sur le plan géographique, la Corée et Taïwan se sont démarqués comme des contributeurs réguliers. En Corée, la performance a été soutenue par un alignement entre réformes structurelles, renouveau industriel et leadership technologique. L'initiative gouvernementale « Value-Up » a marqué un tournant pour le marché, en s'attaquant directement aux décotes de gouvernance de longue date grâce à une amélioration de la rémunération des actionnaires, de l'efficacité du capital et de la transparence. Les positions du portefeuille, telles que Hyosung Heavy Industries, Samsung Heavy Industries, SK Hynix, SK Square et par la suite Doosan Enerbility, ont bénéficié de plusieurs thématiques convergentes : le cycle haussier de la mémoire, l'électrification et les investissements dans les réseaux électriques, la demande liée à la défense et à la construction navale, ainsi que la relance des infrastructures nucléaires. À Taïwan, la performance relative a été portée par une intégration profonde au sein de la chaîne d'approvisionnement mondiale de l'IA et des semi-conducteurs. Les mois passant, la thématique de l'IA a cessé d'être un simple engouement spéculatif et s'est concrétisée par des dépenses d'investissement, les hyperscalers s'engageant dans des plans d'investissement sur plusieurs années. Cet engagement a renforcé la visibilité de la demande dans des segments tels que les tests, la gestion thermique, l'efficacité énergétique et les infrastructures de serveurs. Des positions telles que Elite Material, Global Unichip, King Slide et d'autres valeurs de la chaîne d'approvisionnement ont été en mesure de capter cette dynamique. Taïwan a ainsi apporté une contribution positive, grâce à la sélection de titres, renforçant l'avantage relatif du portefeuille.

L'alpha du portefeuille a été généré tout au long d'une accumulation progressive dans le temps, au lieu d'être concentré au cours d'un seul mois ou de dépendre d'un événement spécifique. Le portefeuille n'a pas suivi la dynamique aveuglément. Au contraire, il a identifié les transformations structurelles les plus durables, s'est positionné au plus tôt et a géré son exposition avec parcimonie. Le résultat a été une année de performance relative solide, diversifiée et reproductible, reflétant à la fois le cadre d'investissement et son exécution.

Perspectives du compartiment

Les actions des marchés émergents abordent l'année 2026 soutenues par des vents porteurs. Les valorisations restent raisonnables, les conditions financières s'assouplissent et le spectre d'un dollar américain surévalué s'estompe progressivement. Après des années marquées par des chocs inflationnistes, un resserrement agressif et des distorsions liées aux droits de douane, l'économie mondiale évolue vers une expansion plus orthodoxe, caractérisée par une croissance plus large et moins dépendante des artifices politiques. Les économies émergentes, dont le poids de la dette publique est plus léger et qui bénéficient de réformes progressives, sont bien positionnées pour enregistrer une croissance plus rapide que leurs homologues développées. Cela n'implique pas pour autant un rebond généralisé. L'année à venir récompensera davantage la discipline que l'enthousiasme, les fondamentaux plutôt que les annonces fracassantes.

Le secteur technologique demeure un moteur clé du cycle bénéficiaire des marchés émergents. L'Asie, en particulier la Corée et Taïwan, se trouve au cœur de la vague de dépenses d'investissement liées à l'IA, qui continue de redéfinir le leadership sur les marchés actions mondiaux. Les principaux acteurs des mémoires et des semi-conducteurs montrent des signes de reprise des prix, d'amélioration des taux d'utilisation et de marges structurellement plus élevées. Le point d'inflexion des bénéfices reste sous-estimé au regard de l'ampleur et de la durabilité du cycle.

La Chine demeure un élément central du thème global des marchés émergents. Les paramètres des politiques sont devenus plus favorables, les conditions de liquidité s'améliorent et le comportement des entreprises évolue vers une discipline plus rigoureuse du capital et de meilleurs rendements pour les actionnaires. La reprise des bénéfices reste inégale, mais elle réapparaît dans des segments alignés avec l'industrie manufacturière avancée, les systèmes industriels orientés vers l'exportation et la monétisation de l'IA. L'écart entre les actions chinoises et l'univers global des marchés émergents offre une marge de sécurité rare dans un environnement caractérisé par la compression des primes de risque. L'avantage technologique de la Chine repose sur une politique industrielle coordonnée, des financements abondants et une exécution rapide. Cela renforce son rôle non pas comme un fardeau, mais de plus en plus comme un stabilisateur du sentiment régional.

Dans le secteur des métaux, la vigueur des prix reste résiliente. Les métaux précieux s'imposent très nettement comme les grands gagnants. La progression de l'or a été ordonnée et soutenue sur le plan structurel, notamment en raison de son accumulation par les banques centrales, de la baisse des taux réels et la crise géopolitique persistante. La progression de l'argent a été plus rapide et plus forte, amplifiée par son double rôle de couverture monétaire et d'intrant industriel. Parmi les métaux industriels, le cuivre est celui dont le signal ressort le plus nettement pour la prochaine phase du cycle. Sa solidité, loin d'être fondée sur des hypothèses de croissance exagérées, reflète plutôt des inquiétudes croissantes concernant l'adéquation de l'offre future, après des années de sous-investissement ainsi qu'une demande résiliente liée à l'électrification et aux infrastructures énergétiques.

En 2026, les marchés émergents ne sont plus seulement une stratégie utilisable ponctuellement en cas de faiblesse des conditions de liquidité ou de dépréciation du dollar. Les performances divergent selon les pays et les secteurs et varient en fonction de la gouvernance, de la dynamique des réformes, de l'exposition technologique et de l'exécution. Désormais, le marché récompense le discernement, la patience et une compréhension avisée des secteurs où se concentrent le pouvoir et les profits.

Note : les informations contenues dans ce rapport sont fournies à titre informatif et ne présagent pas de performances futures.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge

Analyse du marché

2025 a été une année placée sous le signe de la volatilité, largement influencée par les changements de politiques, et marquée par les changements de la politique commerciale américaine, les tensions géopolitiques et la montée de l'incertitude budgétaire. Malgré cet environnement, les marchés actions mondiaux ont enregistré des gains solides, portés par les valeurs de croissance liées à l'IA ainsi que par la forte performance des marchés émergents et de l'Asie, tandis que le leadership américain a diminué, dans un contexte de faiblesse du dollar. Les rendements obligataires ont été contrastés, mais soutenus par le ralentissement de la croissance et des conditions de crédit résilientes, tandis que les matières premières, en particulier l'or et les métaux industriels, ont surperformé.

Compartiment

Le fonds vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités et à surperformer l'indice de référence. L'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement sur base d'analyses économique-financières. Pour atteindre son objectif de gestion, le fonds adopte une stratégie neutre en termes de marché (Market Neutral). Autrement dit, le gérant prend simultanément des positions longues et des positions courtes sur les actions. Les positions courtes se font uniquement via des instruments financiers dérivés. Ce style de gestion permet de garder une exposition nette limitée au marché actions.

Performance du compartiment

Le fonds a enregistré une performance nette de 2,45 % (EUR) sur l'année (classe d'actions Z).

Notre stratégie ESG Market Neutral a généré une performance positive, principalement portée par de solides gains dans le portefeuille Asie-Pacifique. L'Amérique du Nord a également contribué positivement, tandis que l'Europe a fortement freiné la performance, la Suède, la France et la Suisse figurant parmi les principales contributions négatives. La forte surperformance des valeurs présentant des notes ESG plus basses par rapport aux valeurs mieux notées a été le principal facteur des résultats négatifs en Europe.

En Asie, les positions longues et courtes au Japon ont apporté les principales contributions, soutenues par une exposition longue aux secteurs de l'industrie, des technologies de l'information et des matériaux. En Australie, les positions courtes dans les secteurs industriels et des matériaux ont contribué positivement. En Amérique du Nord, une position longue sur les matériaux américains a apporté une contribution positive, tandis qu'une position courte dans le secteur financier américain a freiné la performance. En Europe, une position nette longue sur les services financiers britanniques a contribué positivement, tandis que les positions courtes sur le secteur financier suédois et l'industrie française ont été les principaux freins.

L'allocation factorielle a affiché une solide performance, portée par une exposition positive aux facteurs Croissance et Value, qui ont bénéficié de la performance solide des actions mondiales. Le facteur Momentum a également contribué de manière positive, tandis que l'exposition au facteur Qualité a pesé sur la performance sur l'année.

Au niveau des titres, notre position longue sur Micron Technology (semi-conducteurs américains) a été le principal contributeur, bénéficiant de la demande liée à l'IA. À l'inverse, notre position courte sur Italgas SpA (services aux collectivités italiens) a été le principal frein, à la suite de l'intégration réussie de 2i Rete Gas, qui a renforcé son envergure, sa base de clients et l'étendue de son réseau.

Perspectives du compartiment

La stratégie vise à générer des performances absolues quelles que soient les conditions du marché, en maintenant un profil market neutral : en prenant des positions longues sur des actions liquides présentant de solides caractéristiques financières, tout en prenant des positions courtes sur des actions liquides présentant des fondamentaux plus faibles, le tout en conservant un score ESG positif et une faible empreinte carbone.

Candriam Equities L Europe

Analyse du marché

Les marchés européens en 2025 ont été influencés par les évolutions politiques, les dynamiques commerciales et une reprise économique progressive. Bien que les tensions commerciales mondiales, notamment les mesures tarifaires américaines, aient engendré des périodes de volatilité, leur impact sur l'Europe est resté limité, la croissance régionale progressant à un rythme mesuré, mais en amélioration. Les tensions géopolitiques en Ukraine et au Moyen-Orient ont accentué la sensibilité des marchés de l'énergie, sans bouleverser sensiblement l'activité économique européenne. Dans ce contexte, les actions européennes ont fortement rebondi.

Du point de vue des styles d'investissement, les marchés européens ont été caractérisés par une préférence claire pour les valeurs « Value » et « Momentum », qui ont nettement surperformé les segments de « Croissance » et de « Qualité ». La performance sectorielle a été très différenciée : les services financiers, les services aux collectivités et l'industrie ont dominé le marché, soutenus par des taux d'intérêt plus élevés, les investissements dans les infrastructures et la hausse de la demande d'électricité liée aux tendances d'électrification. À l'inverse, la consommation discrétionnaire et les biens de consommation de base, les services de communication ainsi que l'immobilier sont restés à la traîne, reflétant les pressions liées à des conditions financières plus restrictives et des dépenses de consommation plus prudentes.

Compartiment

L'objectif du fonds est de faire bénéficier les actionnaires de la croissance des marchés actions européens, au travers d'investissements en actions sélectionnées par l'équipe de gestion de manière discrétionnaire. En 2025, le fonds a surpondéré les secteurs de la technologie, des biens de consommation de base, de l'immobilier, des services aux collectivités et de la santé. À l'inverse, il a sous-pondéré les secteurs de la finance, de l'industrie, des services de communication et de l'énergie. Au dernier trimestre, la sous-pondération de la finance a été réduite, tandis que la surpondération du secteur technologique, des services aux collectivités et de la santé a été renforcée. Le fonds a également diminué son exposition aux matériaux, qui est devenue sous-pondérée en fin d'année (alors qu'elle était surpondérée auparavant).

Performance du compartiment

Le Fonds a généré une performance absolue positive, mais a sous-performé son indice de référence.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Equities L Europe (suite)

L'allocation sectorielle a pesé sur la performance relative, principalement en raison de la sous-pondération de la finance. La sélection de titres a également été négative, en particulier dans les secteurs des matériaux, de la finance, des biens de consommation de base et de l'industrie. Elle a en revanche été positive dans les secteurs de la technologie, de la consommation discrétionnaire et des services aux collectivités.

Les principaux freins à la performance relative ont été DSM-Firmenich (surpondéré), London Stock Exchange (surpondéré) et Dassault Systèmes (surpondéré), tandis que les principaux contributeurs ont été KBC Group (surpondéré), LVMH (surpondéré) et Commerzbank (surpondéré).

Perspectives du compartiment

Le fonds devrait bénéficier de l'amélioration progressive de l'environnement macroéconomique européen, soutenue par les mesures de soutien budgétaire en Allemagne et une reprise du crédit grâce à la baisse des taux d'intérêt. Après une année de recul, les bénéfices des entreprises européennes devraient ainsi retrouver une trajectoire plus favorable en 2026. Dans le même temps, les valorisations des marchés actions européens restent à des niveaux jugés raisonnables.

Le fait que la performance en 2025 se soit concentrée sur certains segments de marché crée des opportunités d'investissement sélectives, notamment dans les valeurs offrant à la fois une dynamique bénéficiaire positive et des valorisations attractives.

Candriam Equities L Europe Edge

Analyse du marché

Les marchés européens en 2025 ont été influencés par les évolutions politiques, les dynamiques commerciales et une reprise économique progressive. Bien que les tensions commerciales mondiales, notamment les mesures tarifaires américaines, aient engendré des périodes de volatilité, leur impact sur l'Europe est resté limité, la croissance régionale progressant à un rythme mesuré, mais en amélioration. Les tensions géopolitiques en Ukraine et au Moyen-Orient ont accentué la sensibilité des marchés de l'énergie, sans bouleverser sensiblement l'activité économique européenne. Dans ce contexte les actions européennes ont fortement rebondi.

Du point de vue des styles d'investissement, les marchés européens ont été caractérisés par une préférence claire pour les valeurs « Value » et « Momentum », qui ont nettement surperformé les segments de « Croissance » et de « Qualité ». La performance sectorielle a été très différenciée : les services financiers, les services aux collectivités et l'industrie ont dominé le marché, soutenus par des taux d'intérêt plus élevés, les investissements dans les infrastructures et la hausse de la demande d'électricité liée aux tendances d'électrification. À l'inverse, la consommation discrétionnaire, les biens de consommation de base ainsi que l'immobilier sont restés à la traîne, reflétant les pressions liées à des conditions financières plus restrictives et des dépenses de consommation plus prudentes.

Compartiment

La stratégie appliquée consiste à surperformer son indice de référence tout au long d'un cycle économique complet, grâce à des investissements dans des actions liquides affichant des caractéristiques financières attractives, tout en prenant compte d'une sélection de critères ESG.

Les pondérations par pays et sectorielles actives ne devraient pas être importantes et le portefeuille restera en permanence proche de sa proportion maximale en actions.

Performance du compartiment

Le fonds a nettement surperformé son indice de référence, grâce à une solide sélection de titres. La position surpondérée dans Deutsche Bank, Société Générale et Heidelberg Materials a le plus contribué à la performance relative. Les principaux freins à la performance ont été Banco Santander (sous-pondéré), Novo Nordisk (surpondéré) et Rheinmetall (exclus de l'univers pour des raisons ESG).

Perspectives du compartiment

La stratégie appliquée à ce portefeuille consiste à surperformer son indice de référence tout au long d'un cycle économique complet grâce à des investissements dans des actions liquides affichant des caractéristiques financières attractives, tout en prenant en compte une sélection de critères ESG.

Les pondérations sectorielles actives ne devraient pas être importantes et le portefeuille sera en permanence proche de sa proportion maximale en actions, avec une part de trésorerie d'environ 2 % maximum.

Candriam Equities L Europe Innovation

Analyse du marché

Les marchés européens en 2025 ont été influencés par les évolutions politiques, les dynamiques commerciales et une reprise économique progressive. Bien que les tensions commerciales mondiales, notamment les mesures tarifaires américaines, aient engendré des périodes de volatilité, leur impact sur l'Europe est resté limité, la croissance régionale progressant à un rythme mesuré, mais en amélioration. Les tensions géopolitiques en Ukraine et au Moyen-Orient ont accentué la sensibilité des marchés de l'énergie, sans bouleverser sensiblement l'activité économique européenne. Dans ce contexte, les actions européennes ont fortement rebondi.

Du point de vue des styles d'investissement, les marchés européens ont été caractérisés par une préférence claire pour les valeurs « Value » et « Momentum », qui ont nettement surperformé les segments de « Croissance » et de « Qualité ». La performance sectorielle a été très différenciée : les services financiers, les services aux collectivités et l'industrie ont dominé le marché, soutenus par des taux d'intérêt plus élevés, les investissements dans les infrastructures et la hausse de la demande d'électricité liée aux tendances d'électrification. À l'inverse, la consommation discrétionnaire, les biens de consommation de base ainsi que l'immobilier sont restés à la traîne, reflétant les pressions liées à des conditions financières plus restrictives et des dépenses de consommation plus prudentes.

Compartiment

Le fonds cherche à investir dans des entreprises européennes qui ont une forte capacité à innover de manière efficace (en termes de produits, d'organisation, de marketing, etc.), car l'innovation est au cœur de la création de valeur à long terme. Le fonds présente une surpondération thématique dans les valeurs de croissance et dans les petites et moyennes capitalisations.

Note : les informations contenues dans ce rapport sont fournies à titre informatif et ne présagent pas de performances futures.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Equities L Europe Innovation (suite)

Performance du compartiment

Le fonds a enregistré une légère performance négative sur la période et a sous-performé son indice de référence officiel, le MSCI Europe Net Return.

L'allocation sectorielle a eu une contribution négative, en raison d'une sous-pondération structurelle des valeurs financières (qui ont été les plus performantes en Europe en 2025) et d'une surpondération structurelle des secteurs de la technologie et de la santé (qui ont tous deux sous-performé sur la période). Le fonds a également été pénalisé par son absence d'exposition au segment de l'aéronautique et de la défense. La sélection de titres a également été négative, essentiellement dans les secteurs des matériaux, de l'industrie, de la finance et de la santé.

Les principaux freins à la performance relative ont été DSM-Firmenich (surpondéré), Kerry Group (surpondéré) et Dassault Systèmes (surpondéré), tandis que les principaux contributeurs ont été ASML (surpondéré), SAP (pas de position) et Diageo (pas de position).

Perspectives du compartiment

Après quatre années de sous-performance historique, les styles Qualité/Croissance devraient renouer avec la surperformance. Ce renversement de tendance devrait être soutenu par un écart de valorisation historique favorable aux valeurs de qualité, ainsi que par la normalisation attendue du commerce mondial, qui devrait profiter aux entreprises européennes innovantes.

En outre, la stratégie devrait bénéficier de son positionnement actuel. En effet, les entreprises européennes du secteur de la santé commencent à récolter les fruits de leurs investissements massifs dans des produits innovants. En outre, la dynamique du secteur technologique reste positive, en particulier pour les semi-conducteurs, qui bénéficient d'une demande accrue portée par la révolution de l'IA. Enfin, plusieurs entreprises du portefeuille (fournisseurs B2B innovants) profitent de la forte hausse des dépenses d'investissement dans l'industrie de la défense.

Candriam Equities L Europe Optimum Quality

Analyse du marché

Les marchés européens en 2025 ont été influencés par les évolutions politiques, les dynamiques commerciales et une reprise économique progressive. Bien que les tensions commerciales mondiales, notamment les mesures tarifaires américaines, aient engendré des périodes de volatilité, leur impact sur l'Europe est resté limité, la croissance régionale progressant à un rythme mesuré, mais en amélioration. Les tensions géopolitiques en Ukraine et au Moyen-Orient ont accentué la sensibilité des marchés de l'énergie, sans bouleverser sensiblement l'activité économique européenne. Dans ce contexte, les actions européennes ont fortement rebondi.

Du point de vue des styles d'investissement, les marchés européens ont été caractérisés par une préférence claire pour les valeurs « Value » et « Momentum », qui ont nettement surperformé les segments de « Croissance » et de « Qualité ». La performance sectorielle a été très différenciée : les services financiers, les services aux collectivités et l'industrie ont dominé le marché, soutenus par des taux d'intérêt plus élevés, les investissements dans les infrastructures et la hausse de la demande d'électricité liée aux tendances d'électrification. À l'inverse, la consommation discrétionnaire, les biens de consommation de base ainsi que l'immobilier sont restés à la traîne, reflétant les pressions liées à des conditions financières plus restrictives et des dépenses de consommation plus prudentes.

Compartiment

L'objectif du fonds, par le biais d'une gestion combinant une approche discrétionnaire et quantitative, est de bénéficier de la performance du marché des actions de sociétés ayant leur siège et/ou leur activité prépondérante en Europe.

Performance du compartiment

Le Fonds a généré une performance absolue solide, mais a sous-performé son indice de référence.

L'allocation sectorielle a pesé sur la performance relative, principalement en raison de la sous-pondération de la finance et de la surpondération de l'immobilier et de la santé. La sélection de titres a également été négative, essentiellement dans les secteurs de la finance, de l'industrie et des matériaux. En revanche, la sélection de titres a été positive dans les secteurs de l'immobilier et de la consommation discrétionnaire. En outre, la position vendeuse via des futures sur l'Euro Stoxx 50 a légèrement pesé sur la performance.

Les freins à la performance relative ont été Dassault Systèmes (surpondéré), DSM-Firmenich (surpondéré) et London Stock Exchange Group (surpondéré), tandis que les principaux contributeurs positifs ont été LVMH (sous-pondéré), Prysmian (sous-pondéré) et KBC (surpondéré).

Perspectives du compartiment

Le fonds devrait bénéficier de l'amélioration progressive de l'environnement macroéconomique européen, soutenue par les mesures de soutien budgétaire en Allemagne et une reprise du crédit grâce à la baisse des taux d'intérêt. Après une année de recul, les bénéfices des entreprises européennes devraient ainsi retrouver une trajectoire plus favorable en 2026. Dans le même temps, les valorisations des marchés actions européens restent à des niveaux jugés raisonnables.

Le fait que la performance en 2025 se soit concentrée sur certains segments de marché crée des opportunités d'investissement sélectives, notamment dans les valeurs offrant à la fois une dynamique bénéficiaire positive et des valorisations attractives.

Candriam Equities L European Autonomy

Analyse du marché

Les marchés mondiaux en 2025 ont évolué au rythme des développements politiques et de l'évolution des dynamiques commerciales. Les mesures tarifaires de la nouvelle administration américaine ont entraîné un retour de la volatilité des actions, mais les accords commerciaux conclus par la suite ainsi qu'une trêve commerciale d'un an avec la Chine ont permis de restaurer la confiance. Les tensions géopolitiques en Ukraine et au Moyen-Orient ont accentué la sensibilité des marchés de l'énergie, sans bouleverser sensiblement l'activité économique mondiale.

La croissance américaine est restée solide, soutenue par une demande domestique résiliente ainsi que par des investissements technologiques conséquents. En Europe, la reprise a été plus mesurée. L'activité s'est améliorée régulièrement, mais à un rythme plus lent. Les marchés émergents ont affiché de solides performances, portées par l'amélioration du sentiment des investisseurs, la dépréciation du dollar américain et une croissance solide des bénéfices.

Note : les informations contenues dans ce rapport sont fournies à titre informatif et ne présagent pas de performances futures.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Equities L European Autonomy (suite)

La performance sectorielle a une fois de plus été très différenciée : Les technologies de l'information et l'industrie, soutenues par l'IA et les dépenses en infrastructures, ont porté les marchés, tout comme le secteur financier. À l'inverse, les secteurs plus défensifs tels que l'énergie, la santé et les biens de consommation de base sont généralement restés en retrait. Les services publics se sont démarqués, bénéficiant de la hausse de la demande d'électricité et de l'accélération de l'électrification.

Compartiment

Lancé le 10 décembre, le fonds vise à générer une croissance de son capital en investissant principalement dans des actions européennes et à surperformer son indice de référence sur le long terme. La sélection des entreprises est basée sur deux piliers complémentaires : La sélection thématique se concentre sur des entreprises opérant dans des secteurs contribuant directement ou indirectement à l'autonomie et à la résilience de l'Union européenne, notamment l'énergie, l'aéronautique et la défense, la technologie, la santé, ainsi que des industries stratégiques telles que l'électrification, l'automatisation, la numérisation, l'extraction minière, le recyclage et la certification. L'analyse fondamentale identifie ensuite les entreprises présentant les profils les plus attractifs selon cinq critères clés : la qualité de la gestion, le potentiel de croissance, le positionnement concurrentiel, la création de valeur et la solidité du bilan. Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), sans avoir pour objectif l'investissement durable.

Performance du compartiment

Depuis son lancement le 10 décembre, le fonds utilise le MSCI EMU comme indice de référence officiel. Sur la période, le fonds a généré une performance absolue positive et a évolué globalement en ligne avec son indice de référence. Compte tenu de son positionnement thématique, l'allocation sectorielle a pesé sur la performance relative, principalement en raison de l'exclusion structurelle des banques, qui ont surperformé sur la période. La sélection de titres a apporté une performance positive à la performance relative. Les principales contributions positives proviennent de positions surpondérées dans Convatec Group et Rio Tinto, ainsi que de l'absence d'exposition à EssilorLuxottica, qui a sous-performé le marché dans son ensemble. La surpondération d'ASML ainsi que l'absence d'exposition à Banco Santander et à UniCredit ont constitué les principaux freins à la performance relative.

Perspectives du compartiment

À l'avenir, le fonds est bien positionné pour tirer parti de l'accent croissant mis par l'Union européenne sur l'autonomie stratégique et la résilience, dans un environnement géopolitique et économique fragmenté. Les besoins d'investissement constants dans les domaines de la sécurité énergétique, de la défense, de la technologie, de la santé et des capacités industrielles critiques devraient continuer de créer un contexte favorable pour les entreprises alignées sur ces thèmes.

Candriam Equities L Global Demography

Analyse du marché

Les marchés mondiaux en 2025 ont évolué au rythme des développements politiques et de l'évolution des dynamiques commerciales. Les mesures tarifaires de la nouvelle administration américaine ont entraîné un retour de la volatilité des actions, mais les accords commerciaux conclus par la suite ainsi qu'une trêve commerciale d'un an avec la Chine ont permis de restaurer la confiance. Les tensions géopolitiques en Ukraine et au Moyen-Orient ont accentué la sensibilité des marchés de l'énergie, sans bouleverser sensiblement l'activité économique mondiale.

La croissance américaine est restée solide, soutenue par une demande domestique résiliente ainsi que par des investissements technologiques conséquents. En Europe, la reprise a été plus mesurée. L'activité s'est améliorée régulièrement, mais à un rythme plus lent. Les marchés émergents ont affiché de solides performances, portées par l'amélioration du sentiment des investisseurs, la dépréciation du dollar américain et une croissance solide des bénéfices.

La performance sectorielle a une fois de plus été très différenciée : Les technologies de l'information et l'industrie, soutenues par l'IA et les dépenses en infrastructures, ont porté les marchés, tout comme le secteur financier. À l'inverse, les secteurs plus défensifs tels que l'énergie, la santé et les biens de consommation de base sont généralement restés en retrait. Les services publics se sont démarqués, bénéficiant de la hausse de la demande d'électricité et de l'accélération de l'électrification.

Compartiment

En 2025, la stratégie est restée centrée sur des entreprises de grande qualité, alignées sur des tendances démographiques de long terme, notamment la croissance et le vieillissement de la population, au cours d'une année marquée par l'incertitude commerciale et une rotation des styles. En amont des annonces de droits de douane en avril, le portefeuille a adopté une position plus défensive, tandis que la volatilité qui a suivi a créé des opportunités qui ont permis de redéployer le capital vers des entreprises présentant des fondamentaux en amélioration.

Le portefeuille a conservé un biais qualitatif, avec des surpondérations des technologies de l'information et de la santé, et des sous-pondérations structurelles des secteurs plus cycliques. Dans les technologies de l'information, l'exposition a été gérée activement au sein de l'écosystème de l'IA, avec des prises de bénéfices sélectives, une reconstruction de l'exposition aux logiciels à mesure que les valorisations se normalisaient, ainsi que des ajustements parmi les hyperscalers. Dans le secteur de la santé, les allocations ont été affinées entre les segments pharmaceutiques et les dispositifs médicaux, avec notamment un repositionnement au sein des thérapies GLP-1. Les biens de consommation de base ont permis de capter la croissance de la consommation à long terme des marchés émergents. Dans l'ensemble, la stratégie a continué de combiner une exposition à la croissance structurelle avec une gestion tactique disciplinée du portefeuille.

Performance du compartiment

Le Fonds a généré une performance absolue positive, mais a sous-performé son indice de référence, le MSCI World sur la période. L'allocation sectorielle a apporté une contribution positive, soutenue par une surpondération des technologies de l'information et une sous-pondération des biens de consommation de base. Elle toutefois été contrebalancée par une sélection de titres légèrement négative, notamment de Zoetis, Fiserv et Salesforce, qui ont pesé sur la performance. Alphabet, Hoya Corp et TSMC ont apporté les principales contributions positives.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Equities L Global Demography (suite)

Perspectives du compartiment

Nous maintenons un positionnement axé sur la qualité, avec une surpondération des secteurs de la technologie et de la santé, tandis que les secteurs cycliques tels que l'immobilier et les matériaux restent sous-pondérés, en cohérence avec notre approche défensive et axée sur la qualité. Nous restons confiants en ce qui concerne les opportunités de croissance structurelle, qui sont portées par l'innovation technologique, notamment l'Internet des objets, la migration vers le Cloud, l'apprentissage automatique, l'intelligence artificielle et l'automatisation. Le secteur de la santé continue d'offrir des perspectives attractives à long terme, soutenues par le vieillissement démographique ainsi que par les avancées médicales et technologiques constantes qui améliorent à la fois la longévité et la qualité de vie. Le fonds demeure concentré sur des leaders mondiaux présentant des positions concurrentielles solides, des bilans robustes ainsi qu'une exposition aux méga-tendances démographiques.

Candriam Equities L Global Income

Analyse du marché

L'année 2025 a été positive pour les actions mondiales, le MSCI World terminant en hausse malgré plusieurs pics marqués de volatilité. Les marchés, après avoir à plusieurs reprises absorbé des chocs géopolitiques, des annonces de droits de douane et des inquiétudes autour de l'intelligence artificielle, se sont finalement recentrés sur la résilience des bénéfices, le soutien des politiques économiques et la poursuite des investissements dans l'intelligence artificielle.

Les actions américaines ont nettement progressé, sans toutefois retrouver leur statut de leader mondial incontesté. L'année a été marquée par deux épisodes de tensions majeures : une correction du secteur de l'IA en début d'année, liée à DeepSeek, qui a brièvement déstabilisé le secteur technologique, ainsi que le choc de l'annonce des droits de douane en avril, qui a provoqué un repli rapide suivi d'un rebond tout aussi rapide. Les investisseurs sont devenus plus attentifs aux valorisations et aux risques de monétisation de l'IA, même si la croissance est restée solide et que la faiblesse du U.S. Dollar Index a favorisé la diversification hors d'une exposition purement axée sur les États-Unis.

Les actions européennes ont eu le vent en poupe tout au long de l'année, portées par les gains de secteurs cycliques tels que la finance et l'industrie. La dissipation des pressions inflationnistes, la stabilisation des taux et l'amélioration du sentiment liée aux mesures de soutien budgétaire ont permis à la région de surperformer les attentes, malgré un contexte d'agitation politique et d'incertitude commerciale.

Au-delà des actions, l'or s'est tout particulièrement démarqué. En revanche, les marchés des crypto-actifs ont été nettement plus volatils, l'enthousiasme des investisseurs s'estompant en fin d'année.

Compartiment

Dans cet environnement, nous maintenons une approche axée sur des entreprises de grande qualité présentant des perspectives de croissance structurelle à long terme. Nous privilégions des leaders mondiaux dans leurs secteurs respectifs tels que Broadcom, Alphabet Inc., Iberdrola, Microsoft et AstraZeneca, qui bénéficient d'avantages concurrentiels durables, d'une forte visibilité de leurs bénéfices et d'une discipline financière éprouvée.

D'un point de vue sectoriel, les principales contributions à la performance depuis le début de l'année proviennent des secteurs de la technologie, de la finance et des matériaux. Au sein de ces segments, Seagate Technology, Intesa Sanpaolo, Broadcom, Erste Group et Agnico Eagle Mines figurent parmi les plus fortes contributions individuelles. Ces entreprises occupent des positions dominantes sur leurs marchés respectifs tout en conservant des valorisations raisonnables par rapport à leurs profils de croissance. La progression régulière de leurs flux de trésorerie leur permet de financer leur développement, de renforcer leur position concurrentielle et de mettre en œuvre des politiques attractives de rémunération pour les actionnaires.

Dans un environnement incertain marqué par des risques géopolitiques et macroéconomiques persistants, les positions de qualité du portefeuille ont démontré leur résilience au cours de l'année écoulée, renforçant la pertinence de notre discipline d'investissement centrée sur des bilans solides, la génération de flux de trésorerie et la visibilité des bénéfices.

Performance du compartiment

En 2025, le fonds a généré une performance supérieure à celle du MSCI World. Les positions surpondérées dans les secteurs de la finance et de la technologie se sont révélées porteuses. L'une de nos convictions clés, Seagate, a enregistré une forte hausse après avoir publié des résultats solides et a continué de générer des rendements exceptionnels en capitalisant sur la demande croissante d'infrastructures d'IA. Broadcom a également enregistré une excellente année et a contribué de manière significative à la surperformance. En Europe, les banques ont participé à la surperformance globale, portées par Intesa Sanpaolo et Erste Group, qui ont continué d'afficher une solide performance opérationnelle et une croissance des bénéfices tout au long de l'année.

Perspectives du compartiment

En 2026, le portefeuille est stratégiquement surpondéré dans les secteurs de la santé, de la finance et des services aux collectivités, reflétant l'accent mis sur les secteurs offrant un fort potentiel de croissance structurelle. Le secteur de la santé bénéficie d'un pipeline en amélioration, d'une croissance structurelle soutenue par une demande résiliente et des valorisations de plus en plus attractives.

Au sein des valeurs financières, la pentification de la courbe des taux, une croissance solide des prêts et un environnement macroéconomique résilient, sans récession en vue, soutiennent la dynamique des résultats, tandis que les perspectives d'assouplissement réglementaire, l'accroissement de l'activité de fusions-acquisitions et la reprise des introductions en bourse (IPO) renforcent encore la rentabilité. L'amélioration de la dynamique de marché ainsi que les initiatives politiques favorables en Allemagne et la perspective d'une résolution de la guerre en Ukraine, renforcent l'attrait du secteur en termes d'investissements pour les banques exposées à la région.

Au sein du secteur des services aux collectivités, l'accélération de l'électrification devient un moteur clé de croissance structurelle, soutenu par la forte hausse de la demande en électricité provenant des centres de données, des infrastructures d'IA et du Cloud computing. Les hyperscalers peuvent accéder à des capacités à long terme, ce qui leur offre une forte visibilité sur la croissance de la charge et soutient des investissements importants dans les capacités de production et les infrastructures de réseaux. Au-delà de la numérisation, des tendances plus larges d'électrification, notamment l'adoption des véhicules électriques et la relocalisation industrielle, renforcent également la demande. Les entreprises de services aux collectivités exposées aux tarifs réglementés et engagées dans des projets de modernisation des réseaux sont ainsi bien positionnées pour générer une croissance durable de leurs bénéfices. Malgré la forte performance récente, les valorisations restent attractives au regard du profil de croissance structurelle du secteur et de la visibilité des bénéfices.

Dans l'ensemble, cette allocation sectorielle vise à capter les tendances économiques et technologiques clés tout en maintenant une certaine diversification et une gestion disciplinée des risques, afin d'optimiser la performance du portefeuille en 2026.

Note : les informations contenues dans ce rapport sont fournies à titre informatif et ne présentent pas de performances futures.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Equities L Life Care

Analyse du marché

Les marchés mondiaux en 2025 ont évolué au rythme des développements politiques et de l'évolution des dynamiques commerciales. Les mesures tarifaires de la nouvelle administration américaine ont entraîné un regain de volatilité des actions, mais les trêves conclues par la suite ont permis de restaurer la confiance. Les tensions géopolitiques en Ukraine et au Moyen-Orient ont accentué la sensibilité des marchés de l'énergie, sans bouleverser sensiblement l'activité économique mondiale.

La croissance américaine est restée solide, soutenue par une demande domestique résiliente ainsi que par des investissements technologiques conséquents. En Europe, la reprise a été plus mesurée. L'activité s'est améliorée régulièrement, mais à un rythme plus lent. Les marchés émergents ont affiché l'un des meilleurs niveaux de croissance des bénéfices, porté par l'amélioration du sentiment des investisseurs, des valorisations attractives et la dépréciation du dollar américain.

La performance sectorielle a une fois de plus été très différenciée : Les technologies de l'information et l'industrie, soutenues par l'IA et les dépenses en infrastructures, ont porté les marchés, tout comme le secteur financier. À l'inverse, les secteurs plus défensifs tels que l'énergie, la santé et les biens de consommation de base sont généralement restés en retrait. Au sein du secteur de la santé, la performance a été contrastée : les biotechnologies ont surperformé, tandis que les équipements et fournitures ainsi que les soins gérés ont sous-performé.

Compartiment

Le fonds se concentre sur des entreprises de santé de haute qualité. Cette stratégie investit dans des sociétés de pointe appartenant à tous les sous-secteurs de la santé (biopharmacie, outils et services des sciences de la vie, technologie médicale, gestion des soins, équipements, services et distributeurs). Le portefeuille est principalement composé d'entreprises rentables, qui ont démontré leur savoir-faire en matière d'allocation du capital (ROIC élevé) et qui affichent de bonnes perspectives de croissance, ainsi qu'une valorisation raisonnable.

Le fonds a ajusté activement son positionnement dans un contexte d'évolution des signaux des politiques de santé et d'incertitudes macroéconomiques. L'exposition aux grandes capitalisations pharmaceutiques a été réduite, dans la mesure où elles sont confrontées à des pressions liées aux prix et aux annonces de droits de douane, tandis que les allocations aux petites et moyennes capitalisations du secteur des biotechnologies ont été renforcées, ces dernières bénéficiant d'une meilleure visibilité de la Food and Drug Administration (FDA) et d'une accélération de la dynamique des fusions-acquisitions. Des positions telles que Inmed et Argenx ont été renforcées à la suite d'évolutions cliniques et réglementaires positives. Parallèlement, l'exposition aux outils pour les sciences de la vie a fait l'objet d'une refonte sélective avec la dissipation des risques liés au financement, tandis que les positions dans les sociétés de gestion des soins ont été ajustées en réponse aux annonces en matière de remboursement et de réglementation.

Performance du compartiment

Le fonds a surperformé son indice de référence officiel, le MSCI World Health Care. L'allocation par sous-secteur au sein du secteur de la santé a apporté une contribution positive, avec une sous-pondération du segment équipements et fournitures qui a soutenu la performance relative, partiellement contrebalancée par une sous-pondération des produits pharmaceutiques. La sélection de titres a également été favorable, Mineralys Therapeutics, Inmed et McKesson Corporation figurant parmi les principales contributions, tandis que Johnson & Johnson (sous-pondéré), AbbVie (sous-pondéré) et Zoetis ont constitué les principaux freins à la performance, entre autres.

Perspectives du compartiment

Les perspectives pour le secteur de la santé restent positives, soutenues par la baisse des taux d'intérêt, une pression réduite sur les prix et un environnement réglementaire plus favorable. Ces facteurs devraient donner lieu à un nouveau cycle de financement, dans le cadre duquel les entreprises réinjecteront du capital, via des opérations de fusions-acquisitions, des investissements ou des dépenses en recherche et développement. Cela devrait également améliorer le sentiment sur les marchés de capitaux, notamment grâce à des introductions en bourse (IPO) et des augmentations de capital, qui demeurent des sources essentielles de financement pour les biotechnologies. Dans l'ensemble, l'innovation, les tendances démographiques et une discipline accrue dans l'allocation du capital renforcent nos convictions concernant le potentiel de rendement attractif à long terme du secteur de la santé.

Candriam Equities L Oncology

Analyse du marché

Les marchés mondiaux en 2025 ont évolué au rythme des développements politiques et de l'évolution des dynamiques commerciales. Les mesures tarifaires de la nouvelle administration américaine ont entraîné un regain de volatilité des actions, mais les trêves conclues par la suite ont permis de restaurer la confiance. Les tensions géopolitiques en Ukraine et au Moyen-Orient ont accentué la sensibilité des marchés de l'énergie, sans bouleverser sensiblement l'activité économique mondiale.

La croissance américaine est restée solide, soutenue par une demande domestique résiliente ainsi que par des investissements technologiques conséquents. En Europe, la reprise a été plus mesurée. L'activité s'est améliorée régulièrement, mais à un rythme plus lent. Les marchés émergents ont affiché l'un des meilleurs niveaux de croissance des bénéfices, porté par l'amélioration du sentiment des investisseurs, des valorisations attractives et la dépréciation du dollar américain.

La performance sectorielle a une fois de plus été très différenciée : Les technologies de l'information et l'industrie, soutenues par l'IA et les dépenses en infrastructures, ont porté les marchés, tout comme le secteur financier. À l'inverse, les secteurs plus défensifs tels que l'énergie, la santé et les biens de consommation de base sont généralement restés en retrait. Au sein du secteur de la santé, la performance a été contrastée : les biotechnologies ont surperformé, tandis que les équipements et fournitures ainsi que les soins gérés ont sous-performé.

Compartiment

En début d'année, le positionnement a été ajusté de manière défensive, les annonces de droits de douane, l'incertitude réglementaire et l'évolution des attentes concernant les prix des médicaments aux États-Unis ayant pesé sur le sentiment, en particulier dans le secteur des biotechnologies. L'exposition a été réduite de manière sélective dans les secteurs les plus sensibles aux risques politiques, tout en maintenant les allocations les plus importantes aux entreprises présentant une forte visibilité clinique, des bilans solides et des actifs phase avancée.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Equities L Oncology (suite)

À mesure que la visibilité réglementaire s'est améliorée, que les taux d'intérêt ont baissé et que l'activité de fusions-acquisitions a repris, le portefeuille a été activement rééquilibré en faveur de sociétés innovantes de moyennes capitalisations dans le secteur de l'oncologie, bénéficiant de données cliniques positives, d'approbations réglementaires et d'un regain de confiance des investisseurs. Tout au long de l'année, les allocations ont reflété un équilibre volontaire entre résilience et croissance, en conservant une exposition aux moteurs d'innovation de long terme tout en ajustant le positionnement en réponse à l'évolution des valorisations, de la croissance des bénéfices et des conditions macroéconomiques. Tout au long de l'année, nous avons renforcé notre exposition à Eli Lilly & Co et à Novo Nordisk, car des données scientifiques ont confirmé l'importance de la perte de poids et du traitement par GLP-1 pour la prévention du cancer. Nous avons par ailleurs pris des positions dans Bristol-Myers Squibb, BioNTech et Intuitive Surgical.

Performance du compartiment

Le fonds a enregistré une performance absolue solide et a nettement surperformé son indice de référence officiel, le MSCI World Health Care. La surpondération des sociétés de biotechnologies, avec un accent particulier sur l'oncologie, a apporté une contribution positive, ces positions ayant surperformé le secteur de la santé dans son ensemble. La sélection de titres a également été très solide, soutenue par plusieurs performances remarquables ainsi que par quatre acquisitions de sociétés détenues au sein du portefeuille. Terns Pharmaceuticals, Celcuity et Cogent Biosciences figurent parmi les principales contributions, tandis qu'AbbVie (sous-pondéré), Eli Lilly (sous-pondéré) et Coloplast ont été parmi les principaux freins à la performance relative.

Perspectives du compartiment

Les perspectives pour le secteur de la santé restent positives, soutenues par la baisse des taux d'intérêt, une pression réduite sur les prix et un environnement réglementaire plus favorable. L'oncologie demeure un thème d'investissement central, portée par une forte dynamique d'innovation structurelle et des besoins médicaux clairs. Dans les biotechnologies spécialisées dans l'oncologie, les valorisations continuent de sous-estimer le potentiel des programmes cliniques avancés, des thérapies ciblées et des nouvelles plateformes de traitement, tandis que la productivité en recherche et développement (R&D) reste élevée, avec un nombre croissant d'approbations. Pour les grandes entreprises pharmaceutiques, l'oncologie constitue une priorité stratégique afin de renforcer les pipelines de produits et de compenser les expirations de brevets, ce qui favorise les partenariats et les acquisitions d'acteurs innovants. L'activité de fusions-acquisitions demeure ainsi un moteur clé de croissance, soutenu par des bilans solides et la nécessité d'accéder à une innovation externe. Dans l'ensemble, l'innovation, les tendances démographiques et une discipline accrue dans l'allocation du capital renforcent nos convictions concernant le potentiel de rendement attractif à long terme au sein du fonds.

Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities

Analyse du marché

Avec un volume annoncé de plus de 4 800 milliards de dollars, le marché des fusions-acquisitions (M&A) a enregistré la deuxième meilleure année de son histoire en 2025. Soutenue par la baisse des coûts de financement et le relâchement des contraintes réglementaires, l'Amérique du Nord a dominé l'activité, en représentant 62 % des volumes mondiaux, tandis que la région EMEA et le reste du monde ont progressé de près de 25 % en glissement annuel. Après un début d'année modéré, les opérations de fusions-acquisitions transfrontalières se sont également fortement intensifiées, les inquiétudes liées aux droits de douane s'étant dissipées au second semestre. L'impulsion en 2025 a été portée à la fois par des acquéreurs stratégiques et des acquéreurs financiers ciblant des entreprises de plus grandes capitalisations. Les thématiques les plus porteuses ont été l'intelligence artificielle, la technologie, les institutions financières, les biotechnologies et les matières premières. Dans ce contexte, l'environnement pour les stratégies d'arbitrage de fusions s'est nettement amélioré en 2025.

Compartiment

L'objectif du fonds est de surperformer la performance de l'Euro Short-Term Rate (ESTR) Capitalized. Il investit principalement dans des actions faisant l'objet d'annonces d'opérations de fusions-acquisitions et vise à capter les spreads de transaction, c'est-à-dire les écarts entre les prix d'offre et les prix au comptant. Les investissements dans des situations spéciales - qui ont trait à des transactions pré-annoncées, c'est-à-dire pouvant faire l'objet de transactions futures - ont été liquidés afin de se concentrer pleinement sur les opérations de fusions-acquisitions effectivement annoncées. À la suite des récentes approbations de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), la fourchette de volatilité cible du fonds a été ajustée de 4 %-6 % à 3 %-6 % et son nom a été modifié pour devenir Risk Arbitrage Opportunities à Merger Arbitrage. Au second semestre 2025, l'effet de levier a été progressivement augmenté afin de mieux répondre à la demande des clients et aux nouveaux objectifs de performance.

Performance du compartiment

Le fonds a surperformé son indice de référence au cours de la période de reporting écoulée. Une part significative de la surperformance a été liée à quelques opérations qui ont bénéficié d'une amélioration des conditions d'offre, générant ainsi des rendements plus élevés sur le plan local. Parmi ces opérations, citons notamment le promoteur immobilier espagnol Aedas Homes SA, le gestionnaire d'actifs italien Anima Holdings SpA, l'entreprise de biotechnologies Revance Therapeutics Inc, le fabricant de revêtements de sol français Tarkett SA et le fournisseur de services informatiques allemand Datagroup SE. Les sept premiers mois de l'année ont contribué à la majeure partie de la surperformance annuelle. Au dernier trimestre de l'année, en revanche, le fonds a été affecté par l'annulation d'une opération majeure, période durant laquelle le levier était plus important. Bien que les situations spéciales aient apporté une contribution résiduelle positive, le reste de la surperformance provient de stratégies classiques d'arbitrage de fusions.

Perspectives du compartiment

La forte reprise de l'activité de fusions-acquisitions est désormais incontestable. La dynamique s'accélère progressivement et l'amélioration de l'environnement, que ce soit en matière de financement ou sur le plan réglementaire, incite l'ensemble des décideurs à afficher publiquement leurs ambitions d'acquisitions. Les banques d'investissement ont également fait part de leurs prévisions de croissance des opérations de fusions-acquisitions en 2026, suggérant que la hausse de plus de 40 % enregistrée en 2025 pourrait être suivie d'une nouvelle augmentation séquentielle de plus de 20 %. Les thèmes de la consolidation dans l'IA, la technologie, les produits pharmaceutiques, les matières premières et les services financiers devraient continuer de structurer le paysage des fusions-acquisitions au cours de l'année à venir. Dans ce contexte, nous nous efforçons de déployer notre capital de manière dynamique, parfois de manière contradictoire, et toujours de façon sélective afin de répondre pleinement à nos objectifs de gestion.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Equities L Robotics & Innovative Technology

Analyse du marché

Les marchés mondiaux en 2025 ont évolué au rythme des développements politiques et de l'évolution des dynamiques commerciales. Les mesures tarifaires de la nouvelle administration américaine ont entraîné un retour de la volatilité des actions, mais les accords commerciaux conclus par la suite ainsi qu'une trêve commerciale d'un an avec la Chine ont permis de restaurer la confiance. Les tensions géopolitiques en Ukraine et au Moyen-Orient ont accentué la sensibilité des marchés de l'énergie, sans bouleverser sensiblement l'activité économique mondiale.

La croissance américaine est restée solide, soutenue par une demande domestique résiliente ainsi que par des investissements technologiques conséquents. En Europe, la reprise a été plus mesurée. L'activité s'est améliorée régulièrement, mais à un rythme plus lent. Les marchés émergents ont affiché de solides performances, portées par l'amélioration du sentiment des investisseurs, la dépréciation du dollar américain et une croissance solide des bénéfices.

La performance sectorielle a une fois de plus été très différenciée : Les technologies de l'information et l'industrie, soutenues par l'IA et les dépenses en infrastructures, ont porté les marchés, tout comme le secteur financier. À l'inverse, les secteurs plus défensifs tels que l'énergie, la santé et les biens de consommation de base sont généralement restés en retrait. Les services publics se sont démarqués, bénéficiant de la hausse de la demande d'électricité et de l'accélération de l'électrification.

Compartiment

En 2025, la gestion du portefeuille est restée active, sur fond d'incertitudes macroéconomiques élevées, de rotations de styles prononcées et d'évolution du cycle d'investissement dans l'IA. En début d'année, la stratégie a adopté une position plus prudente, en réduisant certaines positions dans les infrastructures et le matériel liés à l'IA à des fins de gestion du risque, tout en conservant une exposition de base aux thèmes d'innovation de long terme.

À mesure que la visibilité s'est améliorée et que les résultats se révélaient résilients, le portefeuille a été rééquilibré au sein des technologies de l'information. Les expositions aux logiciels et à la cybersécurité ont été renforcées à mesure que les valorisations se normalisaient, et des positions ont été renforcées de manière sélective dans les semi-conducteurs et l'automatisation liés à la demande en infrastructures d'IA. Les prises de bénéfices sur des titres fortement revalorisés ont permis de financer des réinvestissements dans des segments offrant un profil de risque/rendement plus attractif.

Dans l'ensemble, la stratégie a maintenu son exposition structurelle à l'intelligence artificielle, à la robotique et à l'automatisation, tout en ajustant activement son positionnement afin de refléter l'évolution des valorisations, du sentiment de marché et de la croissance des bénéfices.

Performance du compartiment

Le fonds a enregistré une très forte performance absolue et a également surperformé son indice de référence officiel, le MSCI World. L'allocation sectorielle a été une source clé de valeur ajoutée, soutenue par une forte surpondération des technologies de l'information et l'absence d'exposition aux biens de consommation discrétionnaire. La sélection de titres a été globalement en ligne avec l'indice de référence. Côté positif, Lam Research, Micron Technology et TSMC ont le plus contribué à la performance, bénéficiant ainsi de la poursuite de la dynamique du cycle d'investissement dans l'IA. Cet effet a été partiellement contrebalancé par les contributions négatives de Salesforce et Monday.com, dans un contexte de faiblesse du segment des logiciels au sein des technologies de l'information, ainsi que de Marvell Technology.

Perspectives du compartiment

Nous maintenons de solides convictions dans la technologie en tant que moteur de croissance structurelle. L'innovation continue de s'accélérer, portée par l'adoption généralisée de l'intelligence artificielle, de l'IA générative, de l'apprentissage automatique, du Cloud, des données, de l'Internet des objets, de la 5G et de la robotique avancée, soutenant ainsi les perspectives à long terme de la stratégie. L'IA et la robotique restent des thèmes centraux : malgré l'incertitude liée aux valorisations à court terme, l'investissement dans les infrastructures d'IA se poursuit, tandis que l'automatisation s'accélère sous l'effet des pénuries de main-d'œuvre, du vieillissement de la population, de la hausse des salaires et des relocalisations industrielles aussi bien aux États-Unis qu'en Europe. Des opportunités sélectives émergent également en dehors des États-Unis, notamment en Asie, y compris en Chine, où la taille des marchés et l'intensité capitaliste favorisent le développement des écosystèmes. Dans ce contexte, les corrections de marché constituent des opportunités qui permettent aux investisseurs de long terme de constituer progressivement des positions.

Candriam Equities L US Edge

Analyse du marché

Les marchés américains en 2025 ont été influencés par les évolutions politiques, l'incertitude liée à la politique commerciale et la résilience de la dynamique économique domestique. L'introduction de nouvelles mesures tarifaires par l'administration américaine a entraîné dans un premier temps une hausse de la volatilité des marchés, mais les accords commerciaux ultérieurs ainsi qu'une trêve temporaire avec la Chine ont permis de stabiliser le sentiment des investisseurs. La croissance économique est restée solide, soutenue par une demande des consommateurs solide et des investissements soutenus, notamment dans la technologie et l'innovation.

Du point de vue des styles, les valeurs de croissance ont continué de surperformer, portées par une forte visibilité des bénéfices et la solidité des bilans. La performance sectorielle a été très différenciée : Les technologies de l'information ont dominé le marché, soutenues par les investissements liés à l'intelligence artificielle et les gains de productivité. Le secteur industriel a également bien performé dans un contexte de dépenses d'infrastructures et de tendances à la relocalisation. La finance a enregistré des performances solides (tout en sous-performant le reste du marché), bénéficiant de conditions économiques résilientes. À l'inverse, les secteurs plus défensifs tels que les biens de consommation de base, la santé et l'énergie ont généralement accusé un retard. Dans l'ensemble, la performance de l'indice MSCI USA a été portée par une concentration de la croissance des bénéfices et par la sélection de titres, le leadership du marché restant concentré parmi quelques valeurs.

Compartiment

La stratégie appliquée consiste à surperformer son indice de référence tout au long d'un cycle économique complet, grâce à des investissements dans des actions liquides affichant des caractéristiques financières attractives, tout en prenant compte d'une sélection de critères ESG.

Les pondérations par pays et sectorielles actives ne devraient pas être importantes et le portefeuille restera en permanence proche de sa proportion maximale en actions.

Note : les informations contenues dans ce rapport sont fournies à titre informatif et ne présagent pas de performances futures.



Rapport du Conseil d'Administration

Candriam Equities L US Edge (suite)

Performance du compartiment

Le fonds a nettement surperformé son indice de référence, grâce à une solide sélection de titres. La surpondération de Micron Technology (surpondéré) et de Newmont Corporation (surpondéré), ainsi que la sous-pondération de UnitedHealth Group, ont le plus contribué à la surperformance relative. Les principaux freins à la performance ont été CarMax (surpondéré), Boston Scientific (surpondéré) et Palantir Technologies (absence de position).

Perspectives du compartiment

La stratégie appliquée à ce portefeuille consiste à surperformer son indice de référence tout au long d'un cycle économique complet grâce à des investissements dans des actions liquides affichant des caractéristiques financières attractives, tout en prenant en compte une sélection de critères ESG.

Les pondérations sectorielles actives ne devraient pas être importantes et le portefeuille sera en permanence proche de sa proportion maximale en actions, avec une part de trésorerie d'environ 2 % maximum.

Candriam Equities L World Edge

Analyse du marché

Les marchés mondiaux en 2025 ont évolué au rythme des développements politiques et de l'évolution des dynamiques commerciales. Les mesures tarifaires de la nouvelle administration américaine ont entraîné un retour de la volatilité des actions, mais les accords commerciaux conclus par la suite ainsi qu'une trêve commerciale d'un an avec la Chine ont permis de restaurer la confiance. Les tensions géopolitiques en Ukraine et au Moyen-Orient ont accentué la sensibilité des marchés de l'énergie, sans bouleverser sensiblement l'activité économique mondiale.

La croissance américaine est restée solide, soutenue par une demande domestique résiliente ainsi que par des investissements technologiques conséquents. En Europe, la reprise a été plus mesurée. L'activité s'est améliorée régulièrement, mais à un rythme plus lent. Les marchés émergents ont affiché de solides performances, portées par l'amélioration du sentiment des investisseurs, la dépréciation du dollar américain et une croissance solide des bénéfices.

La performance sectorielle a une fois de plus été très différenciée : Les technologies de l'information et l'industrie, soutenues par l'IA et les dépenses en infrastructures, ont porté les marchés, tout comme le secteur financier. À l'inverse, les secteurs plus défensifs tels que l'énergie, la santé et les biens de consommation de base sont généralement restés en retrait. Les services publics se sont démarqués, bénéficiant de la hausse de la demande d'électricité et de l'accélération de l'électrification.

Compartiment

La stratégie appliquée consiste à surperformer son indice de référence tout au long d'un cycle économique complet, grâce à des investissements dans des actions liquides affichant des caractéristiques financières attractives, tout en prenant compte d'une sélection de critères ESG.

Les pondérations par pays et sectorielles actives ne devraient pas être importantes et le portefeuille restera en permanence proche de sa proportion maximale en actions.

Performance du compartiment

Le fonds a nettement surperformé son indice de référence, grâce à une solide sélection de titres. Les surpondérations de Micron Technology, Commerzbank et Amphenol Corpa ont le plus contribué à la performance relative. Les principaux freins à la performance ont été Lululemon Athletica (surpondéré), Automatic Data Processing (surpondéré) et Monday.com (surpondéré).

Perspectives du compartiment

La stratégie appliquée à ce portefeuille consiste à surperformer son indice de référence tout au long d'un cycle économique complet grâce à des investissements dans des actions liquides affichant des caractéristiques financières attractives, tout en prenant en compte une sélection de critères ESG.

Les pondérations sectorielles actives ne devraient pas être importantes et le portefeuille restera en permanence proche de sa proportion maximale en actions.

Le rapport du Conseil d'Administration couvre l'exercice financier clos au 31 décembre 2025 ainsi que le mois suivant la clôture.

Le Conseil d'Administration

Luxembourg, le 30 mars 2026.

Rapport d'audit

Aux actionnaires de

CANDRIAM EQUITIES L

Notre avis

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle et sincère de la situation financière de CANDRIAM EQUITIES L (le « Fonds ») et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2025, des résultats de leurs opérations et des variations de leurs actifs nets pour l'exercice clos à cette même date, conformément aux exigences légales et réglementaires du Luxembourg relatives à la préparation et à la présentation des états financiers.

Éléments audités

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état combiné des actifs nets du Fonds et l'état des actifs nets de chacun des compartiments au 31 décembre 2025 ;
- l'état combiné des variations des actifs nets du Fonds et l'état des variations des actifs nets de chacun de chacun des compartiments pour l'exercice clôturé à cette date ;
- le Portefeuille-titres au 31 décembre 2025 ; et
- les notes aux états financiers – tableau des instruments dérivés et les autres notes aux états financiers, qui comprennent une description des principales politiques comptables.

Base pour fonder notre opinion

Nous avons réalisé notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé » pour l'audit des états financiers de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour nous permettre d'étayer notre opinion.

Nous sommes indépendants du Fonds, conformément au Code de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance (International Independence Standards), publié par le International Ethics Standards Board for Accountants (Code de l'IESBA), tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF conjointement aux exigences éthiques pertinentes dans le cadre de notre audit des états financiers. Nous avons satisfait à nos responsabilités éthiques en vertu de ces exigences éthiques.

Autres informations

Le Conseil d'Administration du Fonds est responsable des autres informations. Les autres informations comprennent des informations figurant dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers ni notre rapport d'audit y afférent.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les autres informations, à l'égard desquelles nous n'exprimons aucune forme de conclusion d'assurance.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe des incohérences significatives entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter des anomalies significatives. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'anomalies significatives dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds pour les états financiers

Le Conseil d'Administration du Fonds est chargé de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers dans le respect des exigences légales et réglementaires du Luxembourg liées à la préparation et à la présentation des états financiers, ainsi que des contrôles internes que le Conseil d'Administration du Fonds estime nécessaires afin de permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que ce soit à la suite d'une fraude ou d'une erreur.

Lors de la préparation des états financiers, le Conseil d'Administration du Fonds a la responsabilité d'évaluer la capacité du Fonds et de chacun de ses compartiments à poursuivre leurs activités, en signalant, le cas échéant, les questions liées à la continuité d'exploitation et en partant de l'hypothèse de la continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration du Fonds entend soit liquider le Fonds ou clôturer l'un de ses compartiments, soit cesser les activités ou n'a pas d'autre alternative réaliste que de le faire.

Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé relatives à l'audit des états financiers

Notre audit a pour objectifs d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que ce soit à la suite d'une fraude ou d'une erreur, et de publier un rapport d'audit incluant notre opinion à cet égard. Une assurance raisonnable est un degré élevé d'assurance. Toutefois, cela ne constitue pas une garantie que l'audit mené conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF détectera toujours les anomalies significatives si elles existent. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, seules ou ensemble, elles sont raisonnablement susceptibles d'influencer les décisions économiques des utilisateurs, prises sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit mené conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons un jugement professionnel et maintenons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit. En outre, nous :

- identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives des états financiers, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et exécutons les procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants d'audit suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations, ou le contournement du contrôle interne ;

- obtenons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances données, mais pas aux fins d'exprimer une opinion sur l'efficacité des mesures de contrôle interne du Fonds ;
- évaluons le caractère approprié des principes comptables utilisés et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations associées fournies par le Conseil d'Administration du Fonds ;
- formulons des conclusions sur le caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du Fonds du principe de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments probants recueillis, sur l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds ou de l'un de ses compartiments à poursuivre leurs activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations associées fournies dans les états financiers ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, des conditions ou événements futurs peuvent amener le Fonds ou l'un de ses compartiments à cesser ses activités ;
- évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies, et déterminons s'ils reflètent les opérations et les événements sous-jacents de manière à obtenir une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, le cadre et le calendrier prévus de l'audit et les principales conclusions de l'audit, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

Luxembourg, le 1 avril 2026

PricewaterhouseCoopers Assurance, Société coopérative

Représentée par

Christelle Crépin



État des actifs nets au 31 décembre 2025

		Candriam Equities L Australia	Candriam Equities L Biotechnology	Candriam Equities L DigiTech
		AUD	USD	USD
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	174,696,456	1,734,041,240	550,049,983
Liquidités en banque et courtier	13	1,064,360	42,010,687	8,121,650
Créances sur investissements vendus		110,035	0	0
À recevoir sur souscriptions		35,900	3,597,276	0
À recevoir sur CFD		0	0	0
Dividendes à recevoir sur CFD	2f	0	0	0
À recevoir sur les contrats de prise en pension	2h,9	0	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		59,435	37,868	98,946
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2g	0	0	0
Appréciation nette non réalisée sur CFD	2f	0	0	0
Autres actifs		0	26,207	0
Total des actifs		175,966,186	1,779,713,278	558,270,579
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		371,333	0	0
Montant dû sur les rachats		164,054	7,939,492	0
À payer sur CFD		0	0	0
Dividendes à payer sur CFD		0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2g	32	475,183	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Commissions de gestion à payer	3	197,122	1,826,722	4,584
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	40,843	394,784	71,099
Commissions de performance à payer	6	0	2,383,969	0
Taxe d'abonnement à payer	7	89,508	669,791	14,227
Autres passifs	8	80	1,138	0
Total des passifs		862,972	13,691,079	89,910
Total des actifs nets		175,103,214	1,766,022,199	558,180,669



État des actifs nets au 31 décembre 2025

		Candriam Equities L Emerging Markets	Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge	Candriam Equities L Europe
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	1,145,803,905	19,464,019	45,843,767
Liquidités en banque et courtier	13	32,261,720	5,310,437	128,731
Créances sur investissements vendus		0	0	0
À recevoir sur souscriptions		390,277	0	0
À recevoir sur CFD		0	0	0
Dividendes à recevoir sur CFD	2f	0	129,182	0
À recevoir sur les contrats de prise en pension	2h,9	0	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		2,410,668	119,827	24,919
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2g	0	0	0
Appréciation nette non réalisée sur CFD	2f	0	214,851	0
Autres actifs		0	0	0
Total des actifs		1,180,866,570	25,238,316	45,997,417
Passifs				
Découvert bancaire		18	229	0
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		617,511	0	0
À payer sur CFD		0	4,794	0
Dividendes à payer sur CFD		0	121,891	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2g	214	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Commissions de gestion à payer	3	555,726	5,849	15,018
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	273,801	3,922	7,433
Commissions de performance à payer	6	156,913	1,581	0
Taxe d'abonnement à payer	7	353,281	731	1,150
Autres passifs	8	2,415,864	34	0
Total des passifs		4,373,328	139,031	23,601
Total des actifs nets		1,176,493,242	25,099,285	45,973,816



État des actifs nets au 31 décembre 2025

		Candriam Equities L Europe Edge	Candriam Equities L Europe Innovation	Candriam Equities L Europe Optimum Quality
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	171,634,384	384,877,000	356,614,744
Liquidités en banque et courtier	13	810,069	4,201,068	2,511,065
Créances sur investissements vendus		0	207,415	0
À recevoir sur souscriptions		499,820	209,924	147,675
À recevoir sur CFD		0	0	0
Dividendes à recevoir sur CFD	2f	0	0	0
À recevoir sur les contrats de prise en pension	2h,9	0	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		106,882	41,707	156,744
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2g	0	361	0
Appréciation nette non réalisée sur CFD	2f	0	0	0
Autres actifs		0	70,543	420,056
Total des actifs		173,051,155	389,608,018	359,850,284
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		0	2,465,232	841,552
À payer sur CFD		0	0	0
Dividendes à payer sur CFD		0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2g	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	105,000
Commissions de gestion à payer	3	36,287	512,714	397,223
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	27,925	95,316	83,077
Commissions de performance à payer	6	269,476	0	0
Taxe d'abonnement à payer	7	4,318	327,642	264,344
Autres passifs	8	0	0	0
Total des passifs		338,006	3,400,904	1,691,196
Total des actifs nets		172,713,149	386,207,114	358,159,088



État des actifs nets au 31 décembre 2025

		Candriam Equities L European Autonomy	Candriam Equities L Global Demography	Candriam Equities L Global Income
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	1,503,241	2,276,301,647	22,449,017
Liquidités en banque et courtier	13	20,758	29,280,590	32,228
Créances sur investissements vendus		0	0	0
À recevoir sur souscriptions		0	2,170,974	0
À recevoir sur CFD		0	0	0
Dividendes à recevoir sur CFD	2f	0	0	0
À recevoir sur les contrats de prise en pension	2h,9	0	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		40	288,968	4,735
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2g	0	0	0
Appréciation nette non réalisée sur CFD	2f	0	0	0
Autres actifs		0	28,654	0
Total des actifs		1,524,039	2,308,070,833	22,485,980
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		0	4,974,202	0
À payer sur CFD		0	0	0
Dividendes à payer sur CFD		0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2g	0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Commissions de gestion à payer	3	1	2,979,824	7,826
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	169	566,109	3,694
Commissions de performance à payer	6	0	0	21,827
Taxe d'abonnement à payer	7	38	2,233,601	562
Autres passifs	8	0	0	0
Total des passifs		208	10,753,736	33,909
Total des actifs nets		1,523,831	2,297,317,097	22,452,071



État des actifs nets au 31 décembre 2025

		Candriam Equities L Life Care	Candriam Equities L Oncology	Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities
		USD	USD	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	1,059,070,168	1,628,162,117	7,239,174
Liquidités en banque et courtier	13	26,430,811	55,175,445	10,942,293
Créances sur investissements vendus		0	0	0
À recevoir sur souscriptions		202,931	1,329,982	0
À recevoir sur CFD		0	0	15,837
Dividendes à recevoir sur CFD	2f	0	0	19,118
À recevoir sur les contrats de prise en pension	2h,9	0	0	13,014,080
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		253,861	378,231	35,425
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2g	0	0	23,607
Appréciation nette non réalisée sur CFD	2f	0	0	45,040
Autres actifs		0	0	1,774
Total des actifs		1,085,957,771	1,685,045,775	31,336,348
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		428,996	959,149	0
À payer sur CFD		0	0	5,213
Dividendes à payer sur CFD		0	0	64,119
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2g	0	560,072	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Commissions de gestion à payer	3	75,720	705,406	7
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	106,312	271,074	5,112
Commissions de performance à payer	6	0	0	150,166
Taxe d'abonnement à payer	7	45,584	75,273	778
Autres passifs	8	0	0	0
Total des passifs		656,612	2,570,974	225,395
Total des actifs nets		1,085,301,159	1,682,474,801	31,110,953



État des actifs nets au 31 décembre 2025

		Candriam Equities L Robotics & Innovative Technology	Candriam Equities L US Edge	Candriam Equities L World Edge
		USD	USD	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	2,516,231,903	179,588,976	25,194,613
Liquidités en banque et courtier	13	12,672,970	255,293	221,867
Créances sur investissements vendus		0	0	0
À recevoir sur souscriptions		550,124	398,558	0
À recevoir sur CFD		0	0	0
Dividendes à recevoir sur CFD	2f	0	0	0
À recevoir sur les contrats de prise en pension	2h,9	0	0	0
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		747,446	77,575	21,030
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2g	0	0	0
Appréciation nette non réalisée sur CFD	2f	0	0	0
Autres actifs		1,108	0	0
Total des actifs		2,530,203,551	180,320,402	25,437,510
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		440,036	0	0
À payer sur CFD		0	0	0
Dividendes à payer sur CFD		0	0	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2g	25,782	30,891	0
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	0	0	0
Commissions de gestion à payer	3	413,532	22,788	6,942
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	240,549	29,290	4,125
Commissions de performance à payer	6	0	275,938	846
Taxe d'abonnement à payer	7	85,734	4,499	636
Autres passifs	8	44	0	0
Total des passifs		1,205,677	363,406	12,549
Total des actifs nets		2,528,997,874	179,956,996	25,424,961



État des actifs nets au 31 décembre 2025

		Combinés*
		EUR
Actifs		
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	11,169,481,488
Liquidités en banque et courtier	13	211,963,701
Créances sur investissements vendus		4,061,050
À recevoir sur souscriptions		8,651,644
À recevoir sur CFD		15,837
Dividendes à recevoir sur CFD	2f	148,300
À recevoir sur les contrats de prise en pension	2h,9	13,014,080
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		4,673,828
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2g	23,968
Appréciation nette non réalisée sur CFD	2f	259,891
Autres actifs		609,395
Total des actifs		11,412,903,182
Passifs		
Découvert bancaire		1,639,961
À payer pour investissements achetés		210,841
Montant dû sur les rachats		21,285,862
À payer sur CFD		10,007
Dividendes à payer sur CFD		186,010
Dépréciation nette non réalisée sur contrats de change à terme	2g	929,968
Dépréciation nette non réalisée sur contrats à terme	2e	105,000
Commissions de gestion à payer	3	7,249,920
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	2,055,963
Commissions de performance à payer	6	2,865,620
Taxe d'abonnement à payer	7	4,002,236
Autres passifs	8	2,416,950
Total des passifs		42,958,338
Total des actifs nets		11,369,944,844

* L'état combiné des actifs nets comprend les éléments combinés de tous les compartiments de la SICAV, pas seulement ceux des compartiments enregistrés en Suisse.

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.



État des variations des actifs nets pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

		Candriam Equities L Australia	Candriam Equities L Biotechnology	Candriam Equities L DigiTech
		AUD	USD	USD
Actifs nets au début de l'exercice		206,997,674	1,371,065,861	293,766,359
Revenus				
Dividendes, nets	2k	5,194,169	4,109,770	2,213,122
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		0	0	0
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts sur prêts de titres	10	0	645,971	0
Intérêts bancaires		22,866	1,033,344	142,535
Dividendes reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	0
Autres revenus		0	514	0
Total des revenus		5,217,035	5,789,599	2,355,657
Frais				
Commissions de gestion	3	2,511,443	16,561,886	44,458
Commissions de performance	6	0	2,362,084	0
Charges opérationnelles et administratives	5	531,378	3,512,243	623,950
Taxe d'abonnement	7	152,669	1,046,015	45,622
Coûts de transaction	2j	92,341	504,879	188,357
Intérêts versés sur CFD		0	0	0
Intérêts bancaires		7	58,670	11,607
Dividendes versés sur CFD		0	0	0
Autres frais		0	0	0
Total des frais		3,287,838	24,045,777	913,994
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		1,929,197	(18,256,178)	1,441,663
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	19,486,706	49,521,782	56,297,224
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2g	(385)	15,176,246	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2f	0	0	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(37,918)	183,175	3,643,652
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		21,377,600	46,625,025	61,382,539
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(7,088,782)	425,102,012	60,765,838
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur l'impôt sur les plus-values	8	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2g	(183)	940,467	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2f	0	0	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		14,288,635	472,667,504	122,148,377
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		13,612,235	516,827,882	154,648,371
Rachats d'actions		(58,836,299)	(593,859,626)	(9,434,822)
Dividendes versés	11	(959,031)	(679,422)	(2,947,616)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		175,103,214	1,766,022,199	558,180,669



État des variations des actifs nets pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

		Candriam Equities L Emerging Markets	Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge	Candriam Equities L Europe
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		975,882,780	24,544,914	45,673,027
Revenus				
Dividendes, nets	2k	16,279,500	0	1,442,440
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		0	375,488	0
Intérêts reçus sur CFD		0	180,307	0
Intérêts sur prêts de titres	10	52,619	0	109
Intérêts bancaires		282,525	124,944	9,569
Dividendes reçus sur CFD		0	610,487	0
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	0
Autres revenus		3,559	3,484	317
Total des revenus		16,618,203	1,294,710	1,452,435
Frais				
Commissions de gestion	3	5,934,209	66,622	184,235
Commissions de performance	6	156,913	0	0
Charges opérationnelles et administratives	5	2,861,344	44,681	97,121
Taxe d'abonnement	7	497,200	2,835	4,957
Coûts de transaction	2j	4,414,173	13,012	160,701
Intérêts versés sur CFD		0	362,064	0
Intérêts bancaires		13,250	1,945	408
Dividendes versés sur CFD		0	891,370	0
Autres frais		1	1,967	22
Total des frais		13,877,090	1,384,496	447,444
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		2,741,113	(89,786)	1,004,991
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	172,531,162	(8,537)	682,188
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2g	(10,677)	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2f	0	645,791	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(48,261,246)	(17,494)	(228,019)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		127,000,352	529,974	1,459,160
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	67,310,362	38,235	4,100,005
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur l'impôt sur les plus-values	8	3,179,618	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2g	(1,208)	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2f	0	(13,838)	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		197,489,124	554,371	5,559,165
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		140,244,041	0	15,698,611
Rachats d'actions		(132,370,369)	0	(20,956,987)
Dividendes versés	11	(4,752,334)	0	0
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		1,176,493,242	25,099,285	45,973,816



État des variations des actifs nets pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

		Candriam Equities L Europe Edge	Candriam Equities L Europe L Innovation	Candriam Equities L Europe Optimum Quality
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		69,481,008	571,437,601	326,554,832
Revenus				
Dividendes, nets	2k	3,300,589	8,125,663	8,659,677
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		0	0	0
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts sur prêts de titres	10	477	56,731	27,674
Intérêts bancaires		6,954	148,926	108,324
Dividendes reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	0
Autres revenus		1,409	305	2,065
Total des revenus		3,309,429	8,331,625	8,797,740
Frais				
Commissions de gestion	3	331,117	7,249,077	4,938,636
Commissions de performance	6	272,701	0	0
Charges opérationnelles et administratives	5	253,167	1,363,036	960,104
Taxe d'abonnement	7	14,567	493,682	376,453
Coûts de transaction	2j	488,968	476,276	1,062,796
Intérêts versés sur CFD		0	0	0
Intérêts bancaires		6,586	5,583	21,509
Dividendes versés sur CFD		0	0	0
Autres frais		435	219	226
Total des frais		1,367,541	9,587,873	7,359,724
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		1,941,888	(1,256,248)	1,438,016
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	4,443,852	4,133,460	5,631,688
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2g	1,318	(120,850)	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	0	(835,717)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2f	0	0	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(412,366)	848,900	1,939,643
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		5,974,692	3,605,262	8,173,630
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	18,374,072	(19,984,900)	28,328,113
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur l'impôt sur les plus-values	8	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2g	0	(13,094)	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	(105,000)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2f	0	0	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		24,348,764	(16,392,732)	36,396,743
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		102,120,398	56,873,297	114,204,579
Rachats d'actions		(23,237,021)	(222,044,332)	(117,074,403)
Dividendes versés	11	0	(3,666,720)	(1,922,663)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		172,713,149	386,207,114	358,159,088



État des variations des actifs nets pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

		Candriam Equities L European Autonomy	Candriam Equities L Global Demography	Candriam Equities L Global Income
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		0	2,111,932,912	20,907,040
Revenus				
Dividendes, nets	2k	40	21,775,758	277,278
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		0	0	0
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts sur prêts de titres	10	0	0	12
Intérêts bancaires		17	431,175	2,094
Dividendes reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	0
Autres revenus		0	111	7
Total des revenus		57	22,207,044	279,391
Frais				
Commissions de gestion	3	3	32,719,075	84,761
Commissions de performance	6	0	0	21,840
Charges opérationnelles et administratives	5	168	6,289,506	40,108
Taxe d'abonnement	7	38	3,004,218	2,077
Coûts de transaction	2j	2,632	1,391,769	16,366
Intérêts versés sur CFD		0	0	0
Intérêts bancaires		3	35,777	276
Dividendes versés sur CFD		0	0	0
Autres frais		0	2,554	0
Total des frais		2,844	43,442,899	165,428
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		(2,787)	(21,235,855)	113,963
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	423	108,592,223	166,747
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2g	0	2,353,627	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2f	0	0	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		108	(38,283,932)	(536,800)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		(2,256)	51,426,063	(256,090)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	20,087	(12,364,582)	1,931,905
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur l'impôt sur les plus-values	8	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2g	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2f	0	0	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		17,831	39,061,481	1,675,815
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		1,506,000	503,817,268	3,582,000
Rachats d'actions		0	(346,419,580)	(3,712,784)
Dividendes versés	11	0	(11,074,984)	0
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		1,523,831	2,297,317,097	22,452,071



État des variations des actifs nets pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

		Candriam Equities L Life Care	Candriam Equities L Oncology	Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities
		USD	USD	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		759,737,169	1,576,644,582	34,492,949
Revenus				
Dividendes, nets	2k	8,606,236	17,118,772	80,180
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		0	0	0
Intérêts reçus sur CFD		0	0	149,515
Intérêts sur prêts de titres	10	7,162	0	3,102
Intérêts bancaires		454,447	1,740,865	183,986
Dividendes reçus sur CFD		0	0	399,580
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	266,452
Autres revenus		22	32,364	242
Total des revenus		9,067,867	18,892,001	1,083,057
Frais				
Commissions de gestion	3	508,044	7,811,169	53
Commissions de performance	6	0	0	160,154
Charges opérationnelles et administratives	5	904,007	2,969,976	56,007
Taxe d'abonnement	7	141,189	286,371	2,687
Coûts de transaction	2j	530,967	687,270	96,551
Intérêts versés sur CFD		0	0	933,965
Intérêts bancaires		9,168	151,114	2,560
Dividendes versés sur CFD		0	0	738,071
Autres frais		0	3,964	932
Total des frais		2,093,375	11,909,864	1,990,980
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		6,974,492	6,982,137	(907,923)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	2,701,610	(2,377,025)	448,301
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2g	0	36,240,896	256,997
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	0	(82,645)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2f	0	0	1,352,209
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		6,630,207	3,061,399	(325,556)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		16,306,309	43,907,407	741,383
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	114,628,031	335,022,327	124,547
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur l'impôt sur les plus-values	8	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2g	0	(6,094,082)	86,768
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	(48,993)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2f	0	0	224,418
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		130,934,340	372,835,652	1,128,123
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		287,776,222	284,107,513	42,361,559
Rachats d'actions		(88,751,490)	(543,967,274)	(46,871,678)
Dividendes versés	11	(4,395,082)	(7,145,672)	0
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		1,085,301,159	1,682,474,801	31,110,953



État des variations des actifs nets pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

		Candriam Equities L Robotics & Innovative Technology	Candriam Equities L US Edge	Candriam Equities L World Edge
		USD	USD	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		2,117,065,007	106,061,387	13,952,089
Revenus				
Dividendes, nets	2k	10,663,283	1,203,092	186,729
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		0	0	0
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts sur prêts de titres	10	0	0	2
Intérêts bancaires		1,042,594	15,362	1,332
Dividendes reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts versés sur prises en pension		0	0	0
Autres revenus		85	0	13
Total des revenus		11,705,962	1,218,454	188,076
Frais				
Commissions de gestion	3	4,678,571	183,635	65,448
Commissions de performance	6	0	271,341	846
Charges opérationnelles et administratives	5	2,407,062	283,916	33,790
Taxe d'abonnement	7	309,697	16,237	1,955
Coûts de transaction	2j	344,637	102,464	21,905
Intérêts versés sur CFD		0	0	0
Intérêts bancaires		22,967	6,527	503
Dividendes versés sur CFD		0	0	0
Autres frais		0	0	0
Total des frais		7,762,934	864,120	124,447
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		3,943,028	354,334	63,629
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	145,100,800	5,207,487	914,978
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2g	2,864,083	1,421,083	40
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2f	0	0	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		605,419	(401,988)	(617,217)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		152,513,330	6,580,916	361,430
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	321,597,587	26,159,727	1,947,777
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur l'impôt sur les plus-values	8	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2g	295,519	116,727	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2f	0	0	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		474,406,436	32,857,370	2,309,207
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		484,201,844	93,110,195	9,163,665
Rachats d'actions		(541,830,399)	(52,071,956)	0
Dividendes versés	11	(4,845,014)	0	0
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		2,528,997,874	179,956,996	25,424,961



État des variations des actifs nets pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

		Combinés*
		EUR
Actifs nets au début de l'exercice		10,351,372,719
Revenus		
Dividendes, nets	2k	101,161,255
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		375,488
Intérêts reçus sur CFD		329,822
Intérêts sur prêts de titres	10	698,241
Intérêts bancaires		5,087,554
Dividendes reçus sur CFD		1,010,067
Intérêts versés sur prises en pension		266,452
Autres revenus		39,761
Total des revenus		108,968,640
Frais		
Commissions de gestion	3	78,497,843
Commissions de performance	6	2,854,716
Charges opérationnelles et administratives	5	21,478,388
Taxe d'abonnement	7	6,062,660
Coûts de transaction	2j	10,283,159
Intérêts versés sur CFD		1,296,029
Intérêts bancaires		309,888
Dividendes versés sur CFD		1,629,441
Autres frais		9,755
Total des frais		122,421,879
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		(13,453,239)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	528,152,181
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2g	49,908,657
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	(918,362)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD	2f	1,998,000
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		(74,229,993)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		491,457,244
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	1,180,404,831
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur l'impôt sur les plus-values	8	3,179,618
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2g	(3,964,735)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	(153,993)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD	2f	210,580
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		1,671,133,545
Évolution du capital		
Souscriptions d'actions		2,619,658,900
Rachats d'actions		(2,515,822,106)
Dividendes versés	11	(39,001,385)
Différence de change		(717,396,829)
Actifs nets à la fin de l'exercice		11,369,944,844

* L'état combiné des variations des actifs nets comprend les éléments combinés de tous les compartiments de la SICAV, pas seulement ceux des compartiments enregistrés en Suisse.

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.



Statistiques

Candriam Equities L Australia

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			AUD		175,103,214	206,997,674	228,943,822
C	LU0078775011	Capitalisation	AUD	37,891.17	2,321.52	2,170.31	2,018.65
C	LU0078775284	Distribution	AUD	25,209.11	975.40	948.89	921.20
C - EUR - Unhedged	LU0256780106	Capitalisation	EUR	46,034.84	329.91	323.41	310.92
C - USD - Hedged	LU1006081977	Capitalisation	USD	20.00	163.45	151.28	-
I	LU0133348622	Capitalisation	AUD	9,514.86	2,936.00	2,713.68	2,495.38
I - EUR - Unhedged	LU0256781096	Capitalisation	EUR	2,191.92	345.16	334.53	317.91
N	LU0133347731	Capitalisation	AUD	801.62	2,039.32	1,915.25	1,789.58
N - EUR - Unhedged	LU0256780874	Capitalisation	EUR	2,982.24	305.04	300.41	290.07
R	LU0942225839	Capitalisation	AUD	11,104.71	269.02	249.27	229.79
R - EUR - Unhedged	LU1269736671	Capitalisation	EUR	543.87	163.80	159.14	-
R - GBP - Unhedged	LU1269736325	Capitalisation	GBP	1.00	158.69	146.64	-
V	LU0317020385	Capitalisation	AUD	1.00	2,269.57	2,093.08	1,920.69
Z	LU0240973742	Capitalisation	AUD	76.85	3,260.67	2,997.18	2,740.88

Candriam Equities L Biotechnology

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			USD		1,766,022,199	1,371,065,861	1,586,612,773
C	LU0108459040	Capitalisation	USD	368,195.46	1,175.56	848.43	827.12
C	LU0108459552	Distribution	USD	146,768.68	1,066.88	774.72	759.86
C - EUR - Hedged	LU1120766206	Capitalisation	EUR	484,907.75	265.57	196.76	195.25
C - EUR - Unhedged	LU1120766388	Capitalisation	EUR	932,999.76	283.19	231.95	212.07
I	LU0133360163	Capitalisation	USD	3,585.43	7,873.99	5,681.25	5,519.62
I - CHF - Hedged	LU2478813442	Capitalisation	CHF	187.90	2,018.15	1,530.37	1,555.20
I - EUR - Hedged	LU1006082199	Capitalisation	EUR	13,424.90	2,777.89	2,056.32	2,033.90
I - EUR - Unhedged	LU1120766032	Capitalisation	EUR	11,180.63	2,856.32	2,338.32	2,130.25
I - GBP - Unhedged	LU1269737059	Capitalisation	GBP	547.78	4,486.37	3,478.30	3,320.75
L	LU0574798848	Capitalisation	USD	-	-	828.34	808.74
N	LU0133359157	Capitalisation	USD	59,823.95	832.59	603.06	590.07
N - EUR - Hedged	LU2346866077	Capitalisation	EUR	826.46	199.80	148.64	-
R	LU0942225912	Capitalisation	USD	271,998.97	378.73	270.94	261.79
R - CHF - Hedged	LU1269736754	Capitalisation	CHF	3,951.93	264.36	198.40	200.26
R - EUR - Hedged	LU1708110975	Capitalisation	EUR	25,255.47	280.66	206.23	202.94
R - EUR - Unhedged	LU1269736838	Capitalisation	EUR	46,278.00	424.19	344.16	311.77
R - GBP - Unhedged	LU1269736911	Capitalisation	GBP	2,546.99	477.88	367.15	348.61
R2	LU1397644557	Capitalisation	USD	3,520.06	324.82	231.44	222.78
R2	LU1397644631	Distribution	USD	12,747.27	345.41	247.50	239.63
R2 - EUR - Unhedged	LU1397644805	Capitalisation	EUR	80.00	335.06	270.79	244.40
S - JPY - Unhedged	LU1820816558	Capitalisation	JPY	66,627.75	480,260.00	343,060.00	296,212.00
V	LU0317020203	Capitalisation	USD	47,703.57	2,882.95	2,077.87	2,016.72
V2	LU2026682919	Capitalisation	USD	1,211.38	2,623.22	1,871.75	1,804.37
VB	LU2852114250	Capitalisation	USD	-	-	1,467.14	-
Z	LU0240982651	Capitalisation	USD	4,816.24	3,345.35	2,371.40	2,271.30
ZB	LU3168130113	Capitalisation	USD	2,938.65	16,276.11	-	-

Candriam Equities L DigiTech

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			USD		558,180,669	293,766,359	149,353,912
BF - EUR - Unhedged	LU2476791202	Capitalisation	EUR	79,230.74	2,518.30	2,106.72	1,693.24
BF - EUR - Unhedged	LU2476793323	Distribution	EUR	110,324.51	2,478.24	2,106.72	1,693.24
C	LU2476793240	Capitalisation	USD	503.42	315.96	237.27	207.11
I	LU2476792861	Capitalisation	USD	1.00	3,253.02	2,420.13	2,092.57
N - EUR - Unhedged	LU2788600430	Capitalisation	EUR	11,568.23	188.70	161.37	-
R	LU2476792432	Capitalisation	USD	10.00	324.34	241.51	209.08
V	LU2476791467	Capitalisation	USD	1.00	3,286.92	2,437.02	2,100.21
Z	LU2476791384	Capitalisation	USD	2.00	3,667.02	2,705.96	2,321.34



Statistiques

Candriam Equities L Emerging Markets

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			EUR		1,176,493,242	975,882,780	969,705,452
BF	LU1397645364	Distribution	EUR	81,456.38	1,913.38	1,606.49	1,363.27
C	LU0056052961	Capitalisation	EUR	202,679.14	1,213.73	1,013.14	854.49
C	LU0056053001	Distribution	EUR	117,457.22	750.64	642.40	555.61
C - USD - Hedged	LU1293437023	Capitalisation	USD	253.39	263.07	215.47	179.11
I	LU0133355080	Capitalisation	EUR	31,227.61	1,470.07	1,216.58	1,013.93
I	LU1269737562	Distribution	EUR	1.00	2,228.72	1,883.32	1,608.37
I - GBP - Unhedged	LU1269737489	Capitalisation	GBP	1.00	3,678.32	2,882.61	2,515.78
I - USD - Hedged	LU1293437296	Capitalisation	USD	15.51	1,843.12	1,491.08	-
I2 - USD - Unhedged	LU1774694167	Capitalisation	USD	5,507.00	2,433.95	1,783.55	1,582.20
L	LU0574798921	Capitalisation	EUR	-	-	994.82	839.87
N	LU0133352731	Capitalisation	EUR	1,739.50	1,081.89	905.84	766.35
P	LU0596238260	Capitalisation	EUR	218,396.88	1,576.65	1,295.08	1,074.94
R	LU0942226134	Capitalisation	EUR	195.54	209.61	173.30	144.79
R - GBP - Unhedged	LU1269737307	Capitalisation	GBP	4.00	371.41	291.72	255.29
R2	LU1397645018	Capitalisation	EUR	1,129.00	238.32	196.37	163.42
R2	LU1397645109	Distribution	EUR	328.50	218.06	184.12	157.08
V	LU0317020112	Capitalisation	EUR	2.00	1,515.95	1,247.92	1,036.93
V2	LU1397645281	Capitalisation	EUR	1.00	2,311.83	1,905.89	1,585.84
Z	LU0240980523	Capitalisation	EUR	158,723.95	1,779.51	1,458.22	1,207.45

Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			EUR		25,099,285	24,544,914	-
C	LU2721421068	Capitalisation	EUR	10.00	152.98	151.69	-
I	LU2721429558	Capitalisation	EUR	1.00	1,549.36	1,523.99	-
R	LU2721429392	Capitalisation	EUR	6,696.73	154.59	151.95	-
S - USD - Unhedged	LU2721429475	Capitalisation	USD	16,666.67	1,695.28	1,461.37	-
V	LU2721429129	Capitalisation	EUR	1.00	1,552.73	1,524.98	-
Z	LU2721429046	Capitalisation	EUR	1.00	1,565.55	1,528.08	-

Candriam Equities L Europe

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			EUR		45,973,816	45,673,027	-
C	LU2721426703	Capitalisation	EUR	10.00	162.24	146.05	-
I	LU2721423510	Capitalisation	EUR	20,926.40	1,621.09	1,443.21	-
I2	LU2721423437	Capitalisation	EUR	1,071.00	1,553.73	-	-
R	LU2721423353	Capitalisation	EUR	10.00	163.68	146.12	-
V	LU2721422629	Capitalisation	EUR	1.00	1,645.44	1,461.70	-
Z	LU2721422546	Capitalisation	EUR	6,365.00	1,630.99	1,444.75	-

Candriam Equities L Europe Edge

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			EUR		172,713,149	69,481,008	-
C	LU2721428741	Capitalisation	EUR	10.00	177.11	146.28	-
I	LU2721428667	Capitalisation	EUR	44,329.27	1,779.06	1,460.21	-
I2	LU2721428311	Capitalisation	EUR	3,736.00	1,752.16	-	-
R	LU2721428071	Capitalisation	EUR	10.00	178.73	146.35	-
V	LU2721427776	Capitalisation	EUR	1.00	1,785.14	1,463.50	-
Z	LU2721427420	Capitalisation	EUR	48,533.94	1,798.69	1,461.75	-

Candriam Equities L Europe Innovation

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			EUR		386,207,114	571,437,601	898,640,715
C	LU0344046155	Capitalisation	EUR	95,411.43	2,677.73	2,800.21	2,939.02
C	LU0344046239	Distribution	EUR	418,083.03	226.18	244.04	263.98
C - USD - Hedged	LU1293437882	Capitalisation	USD	1,270.90	165.35	169.23	174.73



Statistiques

Candriam Equities L Europe Innovation (suite)

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
I	LU0344046668	Capitalisation	EUR	7,953.21	2,431.40	2,512.18	2,605.07
I - USD - Hedged	LU1293437965	Capitalisation	USD	-	-	1,328.55	1,356.37
L	LU0654531002	Capitalisation	EUR	-	-	2,754.21	2,893.80
N	LU0344046312	Capitalisation	EUR	149,312.74	79.96	83.89	88.35
R	LU1293438005	Capitalisation	EUR	15,227.64	251.22	260.34	270.77
R2	LU1397646503	Capitalisation	EUR	126.00	208.88	215.63	223.41
R2	LU1397646685	Distribution	EUR	2,493.27	190.53	202.82	216.46
S	LU2026683057	Capitalisation	EUR	167.68	1,545.00	1,593.94	1,650.15
V	LU0344046403	Capitalisation	EUR	59.93	1,690.89	1,742.68	1,802.64
V2	LU2026683131	Capitalisation	EUR	5.00	2,006.44	2,069.92	2,143.27
Z	LU0344046585	Capitalisation	EUR	3.00	2,580.45	2,649.91	2,731.48

Candriam Equities L Europe Optimum Quality

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			EUR		358,159,088	326,554,832	564,703,027
C	LU0304859712	Capitalisation	EUR	1,548,835.87	150.34	135.51	144.08
C	LU0304860058	Distribution	EUR	664,719.79	90.21	83.74	90.94
I	LU0304860645	Capitalisation	EUR	1,404.00	235.37	209.50	219.98
I	LU1269737729	Distribution	EUR	-	-	1,515.19	1,624.61
L	LU0574799226	Capitalisation	EUR	-	-	133.15	141.72
N	LU0304860561	Capitalisation	EUR	5,629.72	171.47	155.07	165.45
R	LU1293438187	Capitalisation	EUR	3,950.60	213.00	190.07	200.11
R2	LU1397646842	Capitalisation	EUR	-	-	-	195.27
R2	LU1397646925	Distribution	EUR	-	-	168.41	180.49
V	LU0317019536	Capitalisation	EUR	1.50	2,131.50	1,894.08	1,985.82
Z	LU0317112661	Capitalisation	EUR	54.08	256.90	227.40	237.48
ZB	LU3168130204	Capitalisation	EUR	4,150.48	15,225.59	-	-

Candriam Equities L European Autonomy

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			EUR		1,523,831	-	-
C	LU3152361930	Capitalisation	EUR	10.00	151.61	-	-
I2	LU3152362151	Capitalisation	EUR	1.00	1,517.07	-	-
R	LU3152362409	Capitalisation	EUR	10.00	151.69	-	-
V2	LU3152362821	Capitalisation	EUR	1.00	1,517.32	-	-
Z	LU3152363043	Capitalisation	EUR	1,000.00	1,517.76	-	-

Candriam Equities L Global Demography

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			EUR		2,297,317,097	2,111,932,912	1,567,496,638
C	LU0654531184	Capitalisation	EUR	3,857,292.13	352.87	347.55	288.22
C	LU0654531267	Distribution	EUR	2,669,502.71	287.71	288.30	243.00
I	LU0654531341	Capitalisation	EUR	23,756.87	4,021.07	3,911.58	3,203.60
I - USD - Unhedged	LU2328285445	Capitalisation	USD	1.00	1,935.46	1,660.47	1,450.83
L	LU0654531697	Capitalisation	EUR	-	-	343.41	285.04
N	LU0654531424	Capitalisation	EUR	20,529.99	341.44	337.30	280.55
R	LU1598288089	Capitalisation	EUR	7,896.84	345.77	337.35	277.14
R2	LU1397647733	Capitalisation	EUR	145,183.66	328.95	319.73	261.66
R2	LU1397647816	Distribution	EUR	8,263.98	308.69	305.17	253.75
V2 - USD - Unhedged	LU2439121216	Capitalisation	USD	117.53	2,291.20	1,960.17	1,708.21
VB	LU2852115901	Capitalisation	EUR	105.00	1,545.68	1,497.89	-
Z	LU1397647907	Capitalisation	EUR	2,819.61	4,320.95	4,178.10	3,401.40



Statistiques

Candriam Equities L Global Income

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			EUR		22,452,071	20,907,040	-
C	LU2850626750	Capitalisation	EUR	10.00	159.93	149.73	-
I	LU2850628533	Capitalisation	EUR	6,374.00	1,676.23	1,555.03	-
I2	LU2850628020	Capitalisation	EUR	2,388.00	1,571.30	-	-
R	LU2850627725	Capitalisation	EUR	10.00	161.37	149.81	-
V	LU2850627485	Capitalisation	EUR	1.00	1,613.50	1,495.58	-
Z	LU2850629002	Capitalisation	EUR	4,735.00	1,691.81	1,556.96	-

Candriam Equities L Life Care

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			USD		1,085,301,159	759,737,169	730,064,257
BF	LU2223682787	Capitalisation	USD	333,749.91	1,773.37	1,539.46	1,527.78
BF	LU2223682860	Distribution	USD	118,237.45	1,687.96	1,490.29	1,507.82
C	LU2223680658	Capitalisation	USD	1,548.26	181.12	160.04	161.66
I	LU2223680815	Capitalisation	USD	1,944.27	1,888.65	1,654.90	1,657.59
I - EUR - Unhedged	LU2346867125	Capitalisation	EUR	-	-	-	1,569.58
N	LU2346220721	Capitalisation	USD	549.46	163.29	144.95	-
R	LU2223681201	Capitalisation	USD	77.00	178.64	156.69	157.11
R - EUR - Unhedged	LU2223681466	Capitalisation	EUR	666.67	167.10	-	-
R2	LU2223681896	Capitalisation	USD	3,278.77	169.40	148.05	-
R2	LU2223681979	Distribution	USD	1,114,468.64	164.60	146.35	-
V	LU2223682274	Capitalisation	USD	1.00	1,920.38	1,677.26	1,674.45
VB	LU2852115067	Capitalisation	USD	33,983.00	1,646.04	1,434.05	-
Z	LU2223682357	Capitalisation	USD	592.00	1,997.86	1,736.47	1,725.02
ZB	LU3168130899	Capitalisation	USD	3,087.70	15,725.09	-	-

Candriam Equities L Oncology

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			USD		1,682,474,801	1,576,644,582	1,861,309,560
BF - EUR - Unhedged	LU1940963215	Capitalisation	EUR	111,542.01	3,017.80	2,704.06	2,550.94
BF - EUR - Unhedged	LU1940963306	Distribution	EUR	103,962.89	2,754.19	2,512.74	2,417.06
C	LU1864481467	Capitalisation	USD	319,560.97	307.59	247.40	253.45
C	LU1864481541	Distribution	USD	6,917.38	260.05	212.94	222.53
C - EUR - Hedged	LU1864481624	Capitalisation	EUR	319,152.60	224.45	185.22	193.31
C - EUR - Unhedged	LU1864484214	Capitalisation	EUR	128,222.53	254.52	232.19	222.98
I	LU1864482358	Capitalisation	USD	53,505.89	3,281.22	2,614.33	2,653.28
I	LU1864482432	Distribution	USD	33,783.27	1,811.26	1,460.58	1,490.20
I - EUR - Hedged	LU2015349330	Capitalisation	EUR	37,166.75	2,316.65	1,894.15	1,958.31
I - GBP - Unhedged	LU1864482515	Capitalisation	GBP	4,608.11	2,413.63	2,065.33	2,059.28
N	LU2346866234	Capitalisation	USD	10,733.47	175.12	141.42	145.48
N - EUR - Hedged	LU1864482606	Capitalisation	EUR	101,622.17	222.45	184.31	193.12
N - EUR - Unhedged	LU2346866317	Capitalisation	EUR	42,199.21	162.57	148.91	143.59
PI	LU1864483836	Capitalisation	USD	420.63	2,939.96	2,331.97	2,356.14
R	LU1864482788	Capitalisation	USD	9,902.92	325.86	259.89	264.02
R	LU1864482861	Distribution	USD	715.00	213.53	173.32	179.57
R - EUR - Hedged	LU1864483083	Capitalisation	EUR	51,977.61	212.58	173.98	179.94
R - EUR - Unhedged	LU1864483166	Capitalisation	EUR	154,524.07	273.39	247.30	235.50
R - GBP - Unhedged	LU1864482945	Capitalisation	GBP	6,041.06	170.45	146.03	145.75
R2	LU1864483240	Capitalisation	USD	164.50	175.59	139.53	141.24
R2	LU1864483323	Distribution	USD	20,101.50	280.72	227.03	234.36
R2 - EUR - Hedged	LU1864483596	Distribution	EUR	68.00	188.17	156.26	164.34
S - JPY - Hedged	LU2015349090	Distribution	JPY	11,347.22	21,180.00	18,366.00	19,542.00
S - JPY - Unhedged	LU2015348522	Distribution	JPY	65,493.14	36,555.00	29,626.00	27,336.00
SF2 - EUR - Unhedged	LU2295688928	Capitalisation	EUR	92,470.99	1,199.90	1,077.10	1,017.94
V	LU1864483752	Capitalisation	USD	5,166.24	2,745.78	2,180.67	2,206.09
V - EUR - Unhedged	LU3037103028	Capitalisation	EUR	18,253.92	1,877.03	-	-
V - GBP - Unhedged	LU2425425506	Capitalisation	GBP	3,098.45	2,001.14	1,706.82	1,696.49
VB	LU2852115737	Capitalisation	USD	-	-	1,446.68	-
Z	LU1864483919	Capitalisation	USD	1,057.50	3,116.83	2,463.35	2,479.14
ZB	LU3168130469	Capitalisation	USD	3,029.82	17,003.69	-	-



Statistiques

Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			EUR		31,110,953	34,492,949	49,637,600
C	LU2223682944	Capitalisation	EUR	7.00	148.84	144.29	142.90
I	LU2223683082	Capitalisation	EUR	1.00	1,530.21	1,475.64	1,452.66
R	LU2223683322	Capitalisation	EUR	7.00	152.00	146.66	144.60
S	LU2223683751	Capitalisation	EUR	-	-	-	1,488.59
V	LU2223683835	Capitalisation	EUR	1.00	1,543.48	1,487.79	1,461.34
Z	LU2223683918	Capitalisation	EUR	5,333.68	1,596.89	1,530.63	1,491.39
ZB	LU3168130626	Capitalisation	EUR	1,514.71	14,912.74	-	-

Candriam Equities L Robotics & Innovative Technology

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			USD		2,528,997,874	2,117,065,007	1,834,150,843
BF	LU2226954738	Capitalisation	USD	577,600.39	2,433.56	1,963.47	1,697.50
BF	LU2226954902	Distribution	USD	160,732.31	2,327.81	1,909.05	1,672.71
C	LU1502282558	Capitalisation	USD	40,496.91	531.05	436.61	384.59
C	LU1502282715	Distribution	USD	23,632.11	474.40	396.61	354.20
C - EUR - Hedged	LU1806526718	Capitalisation	EUR	22,420.97	315.36	265.91	238.51
C - EUR - Unhedged	LU1502282632	Capitalisation	EUR	187,168.81	452.15	421.62	348.14
I	LU1502282806	Capitalisation	USD	9,230.97	5,759.40	4,690.52	4,092.93
I - EUR - Hedged	LU2957348258	Capitalisation	EUR	1.00	1,770.10	1,478.70	-
I - EUR - Unhedged	LU1613213971	Capitalisation	EUR	21,245.22	4,484.40	4,142.19	3,388.26
N - EUR - Hedged	LU1806526809	Capitalisation	EUR	16,327.21	325.14	275.26	247.89
N - EUR - Unhedged	LU2346866580	Capitalisation	EUR	89,231.81	172.37	161.38	-
R	LU1502282988	Capitalisation	USD	5,262.26	570.60	465.15	406.30
R	LU1708110629	Distribution	USD	135.00	369.38	306.02	270.96
R - EUR - Hedged	LU1613220596	Capitalisation	EUR	19,407.96	326.75	273.29	243.09
R - EUR - Unhedged	LU1598284849	Capitalisation	EUR	58,905.45	509.76	471.32	385.91
R - GBP - Hedged	LU1613217964	Capitalisation	GBP	26,334.92	412.12	338.70	298.22
V - EUR - Unhedged	LU2402073626	Capitalisation	EUR	13,499.23	2,216.41	2,040.66	1,663.90
VB	LU2852115224	Capitalisation	USD	38,566.00	1,833.65	1,484.74	-
Z	LU1502283010	Capitalisation	USD	23,757.43	6,178.43	4,991.41	4,320.86
ZB	LU3168130543	Capitalisation	USD	7,369.69	14,443.54	-	-

Candriam Equities L US Edge

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			USD		179,956,996	106,061,387	-
C	LU2721427263	Capitalisation	USD	10.00	176.20	145.48	-
I	LU2721429806	Capitalisation	USD	12,444.00	1,835.93	1,512.20	-
I - EUR - Hedged	LU2721430051	Capitalisation	EUR	5,534.00	1,785.82	1,507.43	-
I - EUR - Unhedged	LU2721432693	Capitalisation	EUR	4,180.00	1,700.32	1,588.74	-
I2	LU2721432420	Capitalisation	USD	7,618.00	1,771.39	-	-
R	LU2721431968	Capitalisation	USD	10.00	177.89	145.56	-
V	LU2721431026	Capitalisation	USD	1.00	1,769.63	1,454.89	-
Z	LU2721430309	Capitalisation	USD	65,249.07	1,862.77	1,513.83	-
Z - EUR - Hedged	LU2721430135	Capitalisation	EUR	994.00	1,810.16	1,509.12	-

Candriam Equities L World Edge

Dénomination	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2025	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2024	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2023
Total des actifs nets			EUR		25,424,961	13,952,089	-
C	LU2721426372	Capitalisation	EUR	10.00	166.76	150.68	-
I	LU2721425648	Capitalisation	EUR	267.00	1,671.48	1,507.58	-
I2	LU2721425481	Capitalisation	EUR	1,655.00	1,708.69	-	-
R	LU2721425218	Capitalisation	EUR	10.00	168.19	150.73	-
V	LU2721424831	Capitalisation	EUR	1.00	1,674.15	1,507.68	-
V2	LU2721424757	Capitalisation	EUR	9,479.12	1,647.95	1,471.08	-
Z	LU2721424674	Capitalisation	EUR	3,848.00	1,695.59	1,507.80	-



Candriam Equities L Australia

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en AUD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Australie				
Â PILBARA MINERALS LTD	1,055,959	AUD	4,456,147	2.54
ANZ BANKING GROUP LTD	288,012	AUD	10,466,356	5.98
ARISTOCRAT LEISURE	67,985	AUD	3,955,367	2.26
BHP GROUP LTD	377,738	AUD	17,183,302	9.81
BLUESCOPE STEEL	178,000	AUD	4,284,460	2.45
COCHLEAR	13,368	AUD	3,484,503	1.99
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA	79,134	AUD	12,706,546	7.26
CSL LTD	44,272	AUD	7,643,561	4.37
DOMINO'S PIZZA ENTERPRISES L	95,897	AUD	2,013,837	1.15
EVOLUTION MINING	432,267	AUD	5,481,146	3.13
GOODMAN GROUP - STAPLED SECURITY	238,028	AUD	7,374,107	4.21
IGO NL	534,340	AUD	4,381,588	2.50
LYNAS RARE EARTHS LTD	277,531	AUD	3,452,486	1.97
MACQUARIE GROUP	34,845	AUD	7,080,504	4.04
MINERAL RESOURCES	85,630	AUD	4,656,559	2.66
MIRVAC GROUP STAPLED SECURITIES	962,332	AUD	1,972,781	1.13
NAT. AUSTRALIA BANK	259,090	AUD	10,962,098	6.26
NEXTDC LTD	129,140	AUD	1,618,124	0.92
ORIGIN ENERGY LTD	419,164	AUD	4,816,194	2.75
REA GROUP LTD	12,535	AUD	2,298,794	1.31
RIO TINTO	51,613	AUD	7,577,821	4.33
SANDFIRE RESSOURCE LTD	278,825	AUD	4,996,544	2.85
SANTOS LTD	376,337	AUD	2,321,999	1.33
SUNCORP GROUP	26,702	AUD	471,290	0.27
TELSTRA CORP	1,127,656	AUD	5,491,685	3.14
TREASURY WINE ESTATES LTD	379,459	AUD	1,988,365	1.14
WESFARMERS	63,289	AUD	5,132,105	2.93
WISE TECH GLOBAL	54,897	AUD	3,758,249	2.15
			152,026,518	86.82
Irlande				
JAMES HARDIES IND/CHESS UNITS OF FOR SEC	153,483	AUD	4,739,555	2.71
			4,739,555	2.71
Nouvelle-Zélande				
A2 MILK CO LTD	361,983	AUD	3,333,863	1.90
XERO	37,678	AUD	4,296,046	2.45
			7,629,909	4.36
États-Unis d'Amérique				
BLOCK INC - CDI NEW	50,770	AUD	4,966,829	2.84
LIFE360 INC-CDI	118,032	AUD	3,957,613	2.26
NEWS CORP (CHESS DEPOSITORY INTERESTS)	30,531	AUD	1,376,032	0.79
			10,300,474	5.88
Total des actions			174,696,456	99.77
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			174,696,456	99.77
Total du portefeuille-titres			174,696,456	99.77
Coût d'acquisition			139,732,616	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L Australia

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Australie	86.82
États-Unis d'Amérique	5.88
Nouvelle-Zélande	4.36
Irlande	2.71
	99.77

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	23.81
Industrie minière et sidérurgie & chimie	14.80
Pierres et métaux précieux	10.46
Internet et services d'Internet	9.10
Matériaux de construction	5.37
Immobilier	5.34
Biens de consommation divers	4.83
Biotechnologie	4.37
Métaux non ferreux	4.33
Pétrole	4.08
Télécommunication	3.14
Services divers	2.84
Restauration, industrie hôtelière	2.26
Industrie pharmaceutique	1.99
Industrie agro-alimentaire	1.15
Tabac et boissons alcoolisées	1.14
Art graphique, maison d'édition	0.79
	99.77



Candriam Equities L Biotechnology

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Belgique				
UCB	77,323	EUR	21,667,743	1.23
			21,667,743	1.23
Bermudes				
ROIVANT SCIENCES LTD	2,091,113	USD	45,377,152	2.57
			45,377,152	2.57
Canada				
MIND MEDICINE MINDMED INC	971,218	USD	13,004,609	0.74
XENON PHARMA --- REGISTERED SHS	417,402	USD	18,707,958	1.06
			31,712,567	1.80
Îles Caïmans				
BEIGENE LTD-ADR	109,795	USD	33,356,819	1.89
MOONLAKE IMMUNOTHERAPEUTICS	134,329	USD	1,770,456	0.10
			35,127,275	1.99
Danemark				
GENMAB AS	83,654	DKK	26,663,216	1.51
H LUNDBECK SHS	4,034,106	DKK	27,377,943	1.55
			54,041,159	3.06
France				
INVENTIVA SA	1,856,266	EUR	8,600,462	0.49
VALNEVA SE	2,397,561	EUR	10,469,201	0.59
			19,069,663	1.08
Allemagne				
ATAI BECKLEY NV	2,121,039	USD	8,675,050	0.49
BIONTECH - ADR 1 SHS	310,840	USD	29,591,968	1.68
			38,267,018	2.17
Irlande				
ALKERMES	681,270	USD	19,061,935	1.08
			19,061,935	1.08
Luxembourg				
REVOLUTION MEDICINES INC	504,637	USD	40,194,337	2.28
			40,194,337	2.28
Pays-Bas				
ARGENX - SHS ADR REPR 1 SH	28,335	USD	23,828,318	1.35
ARGENX SE	42,808	EUR	36,037,732	2.04
NEWAMSTERDAM PHARMA CO NV	634,097	USD	22,244,123	1.26
			82,110,173	4.65
Suisse				
BIOVERSYS AG	219,233	CHF	6,751,711	0.38
			6,751,711	0.38
Royaume-Uni				
ASTRAZENECA PLC	127,396	GBP	23,630,109	1.34
BICYCLE THERAPEUTICS PLC	825,127	USD	5,841,899	0.33
CENTESEA PHARMA	395,623	USD	9,894,531	0.56
			39,366,539	2.23
États-Unis d'Amérique				
ALNYLAM PHARMACEUTICALS INC	191,021	USD	75,959,500	4.30
AMGEN INC	203,787	USD	66,701,522	3.78
APOGEE THERAPEUTICS INC	191,318	USD	14,440,683	0.82
ARCUTIS BIOTHER --- REGISTERED SHS	803,138	USD	23,323,128	1.32
ASCENDIS PHARMA ADR REP 1SHS	160,470	USD	34,218,624	1.94
BIOGEN IDEC INC	287,135	USD	50,532,889	2.86
BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC	408,426	USD	24,272,757	1.37
BRIDGEBIO PHARM - REG SHS	278,888	USD	21,332,143	1.21
CELSCIITY INC	174,056	USD	17,360,345	0.98
CG ONCOLOGY INC	459,384	USD	19,073,624	1.08
COGENT BIOSCIENCES INC	461,913	USD	16,407,150	0.93

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L Biotechnology

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
CRINETIC PHARMA - REG SHS	514,398	USD	23,945,227	1.36
CYTOKINETICS INC	146,631	USD	9,316,934	0.53
DENALI THRPTCS - REG SHS	1,166,379	USD	19,256,917	1.09
DIANTHUS THERAPEUTICS INC	311,150	USD	12,822,492	0.73
DYNE THERAPEUTICS INC	790,651	USD	15,465,134	0.88
EDGEWISE THERAPE	501,214	USD	12,437,626	0.70
ENLIVEN THERAPEUTICS INC	453,019	USD	6,976,493	0.40
EYEPOINT PHARMACEUTICALS INC	674,395	USD	12,321,197	0.70
GILEAD SCIENCES INC	572,967	USD	70,325,969	3.98
IDEAYA BIOSCIENCES INC	587,728	USD	20,317,758	1.15
IMMUNOVANT INC	680,372	USD	17,295,056	0.98
INCYTE CORP	181,123	USD	17,889,519	1.01
INSMED	342,484	USD	59,605,915	3.38
IONIS PHARMACEUTICALS NEW	543,414	USD	42,989,481	2.43
KYMERA THERAPEUTICS INC	201,672	USD	15,692,098	0.89
LENZ THERAPEUTICS INC	374,932	USD	5,998,912	0.34
MADRIGAL PHARMACEUTICALS INC	63,906	USD	37,215,020	2.11
MINERALYS THERAPEUTICS INC	536,423	USD	19,466,791	1.10
MIRUM PHARMACEUTICALS INC	409,460	USD	32,343,245	1.83
MODERNA INC	228,998	USD	6,753,151	0.38
NEUROCRINE BIOSCIENCES	252,529	USD	35,816,188	2.03
NUVALENT INC-A SHARES	175,461	USD	17,649,622	1.00
OCULAR THERAPEUTIX INC	841,602	USD	10,217,048	0.58
ORUKA THERAPEUTICS INC	400,509	USD	12,139,428	0.69
PRAXIS PRECISION MEDICINES I	110,590	USD	32,595,297	1.85
REGENERON PHARMACEUTICALS INC	89,563	USD	69,130,992	3.91
RHYTHM PHARM	227,596	USD	24,361,876	1.38
SCHLAR RCK HLDG - REGISTERED SHS	145,633	USD	6,415,134	0.36
SPYRE THERAP RGÂ REGISTERED SHS	425,534	USD	13,940,494	0.79
STOKE THERAPEUTICS INC	446,690	USD	14,177,941	0.80
SUMMIT THERAPEUTICS INC	540,662	USD	9,456,178	0.54
TERNS PHARMACEUTICALS INC	699,450	USD	28,257,780	1.60
TRAVERE THERAPEUTICS INC	468,556	USD	17,903,525	1.01
ULTRAGENYX PHARMACEUTICAL INC	734,886	USD	16,902,378	0.96
UNITED THERAPEUTICS CORP	99,407	USD	48,436,061	2.74
VERA THERAPEUTICS INC	449,554	USD	22,765,415	1.29
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	178,323	USD	80,844,514	4.58
VIRIDIAN THERAPE	585,694	USD	18,226,797	1.03
Total des actions			1,301,293,968	73.69
Droits			1,734,041,240	98.19
États-Unis d'Amérique				
CHINOOK THERAPEUTICS	386,155	USD	0	0.00
			0	0.00
Total des droits			0	0.00
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			1,734,041,240	98.19
Total du portefeuille-titres			1,734,041,240	98.19
Coût d'acquisition			1,203,859,562	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L Biotechnology

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	73.69
Pays-Bas	4.65
Danemark	3.06
Bermudes	2.57
Luxembourg	2.28
Royaume-Uni	2.23
Allemagne	2.17
Îles Caimans	1.99
Canada	1.80
Belgique	1.23
France	1.08
Irlande	1.08
Suisse	0.38
	98.19

Répartition économique (en % des actifs nets)

Industrie pharmaceutique	44.61
Biotechnologie	43.25
Banques et autres institutions financières	4.80
Soins de santé	3.65
Immobilier	0.82
Pierres et métaux précieux	0.74
Services divers	0.33
	98.19



Candriam Equities L DigiTech

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Canada				
CONSTELLATION SOFTWARE INC	2,036	CAD	4,903,561	0.88
SHOPIFY -A- SUBORD VOTING	58,242	CAD	9,389,970	1.68
			14,293,531	2.56
Îles Caïmans				
ALCHIP TECHNOLOGIES LIMITED	39,346	TWD	4,395,362	0.79
XIAOMI CORP - REGISTERED SHS -B-	678,071	HKD	3,423,689	0.61
			7,819,051	1.40
Allemagne				
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	117,408	EUR	5,202,583	0.93
SAP AG	24,569	EUR	6,011,952	1.08
			11,214,535	2.01
Irlande				
ACCENTURE - SHS CLASS A	51,241	USD	13,747,960	2.46
CREDO TECHNOLOGY GROUP HOLDI	77,541	USD	11,157,374	2.00
			24,905,334	4.46
Israël				
MONDAY.COM LTD	43,977	USD	6,489,246	1.16
NOVA LTD	17,462	USD	5,734,346	1.03
			12,223,592	2.19
Japon				
DISCO CO LTD	23,400	JPY	7,191,158	1.29
			7,191,158	1.29
Luxembourg				
CLOUDFLARE INC	35,664	USD	7,031,158	1.26
SNOWFLAKE INC-CLASS A	35,068	USD	7,692,516	1.38
			14,723,674	2.64
Pays-Bas				
ASM INTERNATIONAL NV	18,120	EUR	11,015,063	1.97
ASML HOLDING NV	4,859	EUR	5,258,110	0.94
			16,273,173	2.92
Corée du Sud				
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	238,116	KRW	19,818,894	3.55
SK HYNIX INC	36,216	KRW	16,366,399	2.93
			36,185,293	6.48
Taïwan				
DELTA ELECTRONIC INCS	292,292	TWD	8,958,395	1.60
LOTES CO LTD	84,776	TWD	3,494,054	0.63
MEDIA TEK INCORPORATION	180,087	TWD	8,196,065	1.47
TAIWAN SEMICONDUCTOR CO	449,048	TWD	22,151,924	3.97
			42,800,438	7.67
Royaume-Uni				
ATLASSIAN CORPORATION PL	38,344	USD	6,217,096	1.11
			6,217,096	1.11
États-Unis d'Amérique				
ADVANCED MICRO DEVICES INC	28,918	USD	6,193,079	1.11
ANALOG DEVICES INC	41,091	USD	11,143,879	2.00
APPLE INC	122,302	USD	33,249,022	5.96
APPLOVIN CORP-CLASS A	19,802	USD	13,342,984	2.39
ARISTA NETWORKS INC	40,753	USD	5,339,866	0.96
ASTERA LABS INC	53,487	USD	8,898,097	1.59
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	133,992	USD	46,374,632	8.31
CISCO SYSTEMS INC	115,667	USD	8,909,829	1.60
COHERENT CORP	75,128	USD	13,866,375	2.48
DYNATRACE INC	112,517	USD	4,876,487	0.87
FORTINET	36,328	USD	2,884,806	0.52
HUBSPOT INC	12,317	USD	4,942,812	0.89

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L DigiTech

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
KLA CORPORATION	8,752	USD	10,634,380	1.91
MICROSOFT CORP	109,794	USD	53,098,575	9.51
MONOLITHIC POWER	15,718	USD	14,246,166	2.55
NVIDIA CORP	290,617	USD	54,200,072	9.71
ORACLE CORP	20,322	USD	3,960,961	0.71
PALO ALTO NETWORKS	73,723	USD	13,579,777	2.43
SALESFORCE INC	14,225	USD	3,768,345	0.68
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	20,707	USD	5,702,501	1.02
SERVICENOW INC	90,065	USD	13,797,057	2.47
SYNOPSYS	26,302	USD	12,354,575	2.21
TEXAS INSTRUMENTS INC	23,258	USD	4,035,030	0.72
WORKDAY INC -A-	31,678	USD	6,803,801	1.22
			356,203,108	63.82
Total des actions			550,049,983	98.54
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			550,049,983	98.54
Total du portefeuille-titres			550,049,983	98.54
Coût d'acquisition			450,749,876	



Candriam Equities L DigiTech

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	63.82
Taiwan	7.67
Corée du Sud	6.48
Irlande	4.46
Pays-Bas	2.92
Luxembourg	2.64
Canada	2.56
Israël	2.19
Allemagne	2.01
Îles Caïmans	1.40
Japon	1.29
Royaume-Uni	1.11
	98.54

Répartition économique (en % des actifs nets)

Électronique et semi-conducteurs	38.83
Internet et services d'Internet	33.70
Articles de bureaux et ordinateurs	16.88
Électrotechnique	5.56
Services divers	2.46
Banques et autres institutions financières	1.11
	98.54



Candriam Equities L Emerging Markets

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Argentine				
YPF S.A.-SPONSORED ADR	120,000	USD	3,688,847	0.31
			3,688,847	0.31
Bermudes				
ALIBABA HEALTH INFORMATION	7,800,000	HKD	4,311,515	0.37
CREDICORP	48,000	USD	11,859,930	1.01
			16,171,445	1.37
Brésil				
BANCO BTG PACTUAL SA	840,000	BRL	6,873,096	0.58
ITAUNIBANCO PREFERENTIAL SHARE	556,200	BRL	3,395,485	0.29
LOCALIZA RENT A CAR	880,000	BRL	5,966,543	0.51
LOCALIZA RENT A CAR SA	33,846	BRL	218,579	0.02
PRIO SA	1,440,000	BRL	9,281,648	0.79
RAIA DROGASIL SA	2,958,000	BRL	10,794,276	0.92
REDE D'OR SAO LUIZ SA	1,360,000	BRL	8,594,575	0.73
SABESP	370,672	BRL	7,694,237	0.65
			52,818,439	4.49
Canada				
PAN AMERICAN SILVER CORP	124,000	USD	5,566,635	0.47
			5,566,635	0.47
Îles Caïmans				
ALIBABA GROUP	2,220,000	HKD	34,699,651	2.95
BEONE MEDICINES LTD-H	500,000	HKD	9,812,828	0.83
BILIBILI INC	166,000	HKD	3,504,969	0.30
BIZLINK HOLDING INC	70,000	TWD	2,885,658	0.25
INTER & CO INC - CL A	740,000	USD	5,359,121	0.46
MEITUAN - SHS 114A/REG S	540,000	HKD	6,105,736	0.52
NU HLDG - REG SHS -A-	1,040,000	USD	14,957,144	1.27
PINDUODUO	86,000	USD	8,340,615	0.71
TENCENT HOLDINGS LTD	924,000	HKD	60,581,875	5.15
TRIP COM GROUP LTD - REG SHS	66,000	HKD	4,002,189	0.34
XIAOMI CORP - REGISTERED SHS -B-	1,240,000	HKD	5,334,063	0.45
XPENG INC - CLASS A SHARES	460,000	HKD	3,995,293	0.34
			159,579,142	13.56
Colombie				
GRUPO CIBEST SA-ADR	200,000	USD	10,903,979	0.93
			10,903,979	0.93
Hong Kong				
CGN MINING CO LTD	16,300,000	HKD	5,513,025	0.47
FUTU HOLDINGS - ADR	29,000	USD	4,083,522	0.35
			9,596,547	0.82
Hongrie				
OTP BANK LTD	112,000	HUF	10,198,724	0.87
			10,198,724	0.87
Inde				
360 ONE WAM LTD	460,000	INR	5,185,627	0.44
APOLLO HOSPITALS	54,000	INR	3,602,609	0.31
BAJAJ FINANCE LIMITED	1,020,000	INR	9,535,112	0.81
BHARTI AIRTEL LTD(DEMATERIALIZED)	900,000	INR	17,952,085	1.53
COROMANDEL INTERNATIONAL LTD	270,000	INR	5,796,914	0.49
EICHER MOTORS - REGISTERED SHS	136,000	INR	9,421,093	0.80
FORTIS HEALTHCARE -SHS-	420,000	INR	3,520,192	0.30
FSN E-COMMERCE VENTURES LTD	3,100,000	INR	7,788,104	0.66
HDFC BANK - REGISTERED SHS	2,200,000	INR	20,657,629	1.76
HITACHI ENERGY INDIA LTD	32,000	INR	5,536,893	0.47
ICICI BANK	900,000	INR	11,449,399	0.97
INFOSYS TECHNOLOGIES DEMATERIALIZED	500,000	INR	7,651,500	0.65

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L Emerging Markets

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
LTIMINDTREE LTD	128,000	INR	7,348,168	0.62
MUTHOOT FINANCE LTD	210,000	INR	7,578,708	0.64
NAVIN FLUORINE INTERNATIONAL	176,000	INR	9,862,809	0.84
RELIANCE INDUSTRIES DEMATERIALIZED	1,140,000	INR	16,959,445	1.44
SHRIRAM FINANCE LTD	940,000	INR	8,870,966	0.75
SIEMENS ENERGY INDIA LTD	100,000	INR	2,425,233	0.21
STATE BANK OF INDIA	800,000	INR	7,443,658	0.63
TVS MOTOR - DEMATERIALIZED	220,000	INR	7,752,863	0.66
ZOMATO --- REGISTERED SHS 144A REG S	1,640,000	INR	4,319,796	0.37
			180,658,803	15.36
Luxembourg				
AIRTEL AFRICA PLC	1,840,000	GBP	7,497,289	0.64
WUXI XDC CAYMAN INC	720,000	HKD	4,787,653	0.41
			12,284,942	1.04
Mexique				
AMERICA MOVIL SAB DE CV	8,600,000	MXN	7,639,341	0.65
			7,639,341	0.65
Panama				
INTERCORP FINANCIAL SERVICES INC	166,000	USD	5,962,818	0.51
			5,962,818	0.51
République populaire de Chine				
ADVANCED MICRO-FABRICATION-A	160,000	CNY	5,316,503	0.45
AGRICULTURAL BANK OF CHINA -H-	16,400,000	HKD	10,375,657	0.88
CAMBRICON TECHNOLOGIES-A	48,000	CNY	7,927,676	0.67
CHINA CONSTRUCTION BANK-H	18,000,000	HKD	15,151,051	1.29
CHINA HONGQIAO GROUP LTD	2,200,000	HKD	7,855,079	0.67
CHINA LIFE INSURANCE CO-H	4,760,000	HKD	14,265,412	1.21
CHINA MERCHANTS BANK CO LTD -H-	720,000	HKD	4,161,121	0.35
CHONGQING RURAL COMMERCIAL-H	9,200,000	HKD	6,193,082	0.53
CMOC GROUP LIMITED	4,800,000	HKD	10,108,581	0.86
CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A	104,000	CNY	4,653,675	0.40
HUAQIN TECHNOLOGY CO LTD-A	330,000	CNY	3,648,395	0.31
HYGON INFORMATION TECHNOLO-A	84,000	CNY	2,296,733	0.20
NAURA TECHNOLOG REGISTERED SHS -A-	108,000	CNY	6,040,894	0.51
NEW CHINA LIFE INSURANCE C-H	920,000	HKD	5,473,074	0.47
NONGFU SPRING - REG SHS -H- UNI	740,000	HKD	3,793,958	0.32
PING AN INS (GRP) CO -H-	2,200,000	HKD	15,688,485	1.33
SIEYUAN ELECTRIC CO LTD-A	540,000	CNY	10,171,014	0.86
SUNGROW POWER SUPPLY CO LTD	205,951	CNY	4,291,911	0.36
VICTORY GIANT TECHNOLOGY -A	60,000	CNY	2,102,321	0.18
WESTERN MINING CO -A	2,100,000	CNY	7,072,068	0.60
WUS PRINTED CIRCUIT KUNSHA-A	560,000	CNY	4,985,586	0.42
ZHEJIANG HUAYOU COBALT CO -A	780,000	CNY	6,487,091	0.55
			158,059,367	13.43
Pérou				
CIA DE MINAS BUENAVENTUR-ADR	228,000	USD	5,536,338	0.47
			5,536,338	0.47
Pologne				
BANK MILLENIUM SA	2,240,000	PLN	8,815,183	0.75
			8,815,183	0.75
Arabie saoudite				
AL RAJHI BANK	720,000	SAR	15,932,026	1.35
			15,932,026	1.35
Afrique du Sud				
FIRSTRAND LTD	2,240,000	ZAR	10,407,533	0.88
GOLD FIELDS	208,000	ZAR	7,928,864	0.67
MTN GROUP LTD	600,000	ZAR	5,208,592	0.44
NASPERS LTD-N SHS	128,000	ZAR	7,356,277	0.63
NORTHAM PLATINUM HOLDINGS LT	360,000	ZAR	6,365,640	0.54
VALTERRA PLATINUM LIMITED	108,000	ZAR	8,039,757	0.68

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L Emerging Markets

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Corée du Sud			45,306,663	3.85
HANA FINANCIAL GROUP INC - REG SHS	184,000	KRW	10,186,619	0.87
HANSOL CHEMICAL CO LTD	30,000	KRW	4,015,367	0.34
HANWHA ENGINE CO LTD	164,000	KRW	4,144,094	0.35
HYOSUNG HEAVY I -REGISTERED SHS	4,000	KRW	4,191,279	0.36
HYUNDAI ROTEM COMPANY	36,000	KRW	3,979,714	0.34
KB FINANCIAL GROUP INC	202,000	KRW	14,819,735	1.26
KIWOOM	42,000	KRW	7,153,531	0.61
SAMSUNG C&T CORP	34,000	KRW	4,790,789	0.41
SAMSUNG ELECTRONICS-REG-NON-CUM PFD NVTG	1,050,000	KRW	55,103,194	4.68
SAMSUNG HEAVY INDUSTRIES CO LTD	600,000	KRW	8,507,284	0.72
SK HYNIX INC	87,000	KRW	33,321,371	2.83
SK SQUARE CO., LTD.	23,000	KRW	4,979,644	0.42
			155,192,621	13.19
Taïwan				
ASE TECH HLDG -REGISTERED SHS	1,120,000	TWD	7,609,026	0.65
ASIA VITAL COMPONENTS CO LTD	158,000	TWD	6,470,493	0.55
ASPEED TECHNOLOGY	52,000	TWD	10,238,663	0.87
CHENBRO MICOM CO LTD	176,000	TWD	4,797,136	0.41
CHROMA ATE INC	310,000	TWD	6,515,784	0.55
DELTA ELECTRONIC INCS	404,000	TWD	10,551,421	0.90
E.SUN FINANCIAL HOLDING	9,400,166	TWD	8,604,242	0.73
FORTUNE ELECTRIC CO LTD	290,000	TWD	6,016,761	0.51
FUBON FINANCIAL HOLDING CO	4,000,000	TWD	10,425,255	0.89
GLOBAL UNICHIP CORP	186,000	TWD	10,719,516	0.91
GOLD CIRCUIT ELECTRONICS LTD	370,000	TWD	6,893,849	0.59
KING SLIDE WORKS CO LTD	28,000	TWD	2,847,689	0.24
LOTUS PHARMACEUTICAL CO LTD	920,000	TWD	7,061,185	0.60
MEDIA TEK INCORPORATION	250,000	TWD	9,695,704	0.82
TAIWAN SEMICONDUCTOR CO	2,800,000	TWD	117,704,492	10.00
WIWYNN CORPORATION	78,033	TWD	9,491,701	0.81
YAGEO CORPORATION	820,000	TWD	5,137,232	0.44
			240,780,149	20.47
Turquie				
ASELSAN ELEKTRONIK SANAYI	1,560,000	TRY	7,071,147	0.60
TUPRAS TURKIYE PETROL RAFINELERI	1,600,000	TRY	5,903,311	0.50
TURKIYE GARANTI BANKASI AS (NAMEN-AKT)	520,000	TRY	1,461,576	0.12
			14,436,034	1.23
Royaume-Uni				
ANTOFAGASTA PLC	228,000	GBP	8,667,989	0.74
			8,667,989	0.74
États-Unis d'Amérique				
LAUREATE EDUCATION INC	200,000	USD	5,783,420	0.49
SOQUIMICH SPONSORED ADR REPR 1 -B- PREF	208,000	USD	12,224,453	1.04
			18,007,873	1.53
Total des actions			1,145,803,905	97.39
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			1,145,803,905	97.39
Autres valeurs mobilières				
Actions				
Russie				
MAGNIT SHS	169,180	USD	0	0.00

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L Emerging Markets

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			0	0.00
Total des actions			0	0.00
Total des autres valeurs mobilières			0	0.00
Total du portefeuille-titres			1,145,803,905	97.39
Coût d'acquisition			936,474,232	



Candriam Equities L Emerging Markets

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Taiwan	20.47
Inde	15.36
Îles Caïmans	13.56
République populaire de Chine	13.43
Corée du Sud	13.19
Brésil	4.49
Afrique du Sud	3.85
États-Unis d'Amérique	1.53
Bermudes	1.37
Arabie saoudite	1.35
Turquie	1.23
Luxembourg	1.04
Colombie	0.93
Hongrie	0.87
Hong Kong	0.82
Pologne	0.75
Royaume-Uni	0.74
Mexique	0.65
Panama	0.51
Canada	0.47
Pérou	0.47
Argentine	0.31
Russie	0.00
	97.39

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	22.65
Électronique et semi-conducteurs	20.95
Internet et services d'Internet	11.18
Chimie	5.65
Électrotechnique	4.52
Services divers	4.09
Télécommunication	3.22
Assurance	3.01
Pierres et métaux précieux	2.84
Industrie pharmaceutique	2.66
Industrie automobile	2.33
Construction de machines et appareils	2.32
Métaux non ferreux	1.96
Art graphique, maison d'édition	1.63
Énergie et eau	1.49
Industrie minière et sidérurgie & chimie	1.46
Pétrole	1.29
Soins de santé	1.03
Restauration, industrie hôtelière	0.75
Industrie agro-alimentaire	0.69
Biens de consommation divers	0.66
Biotechnologie	0.47
Matériaux de construction	0.36
Articles de bureaux et ordinateurs	0.20
	97.39



Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Autriche				
AUSTRIAN TBILL ZCP 29-01-26	2,000,000	EUR	1,980,592	7.89
			1,980,592	7.89
Belgique				
BELGIUM TREASURY BILL ZCP 11-06-26	1,500,000	EUR	1,485,015	5.92
BELGIUM TREASURY BILL ZCP 12-03-26	500,000	EUR	489,537	1.95
EUROPEAN UNION BILL ZCP 06-03-26	1,500,000	EUR	1,484,174	5.91
			3,458,726	13.78
Finlande				
FINLAND TBILL ZCP 13-02-26	1,000,000	EUR	992,072	3.95
FINLAND TBILL ZCP 13-05-26	1,000,000	EUR	990,139	3.94
FINLAND TBILL ZCP 13-08-26	1,000,000	EUR	981,668	3.91
			2,963,879	11.81
France				
FRANCE TREASURY BILL BTF ZCP 04-02-26	1,500,000	EUR	1,492,560	5.95
			1,492,560	5.95
Italie				
ITALY BUONI ORDINARI DEL TESORO BOT ZCP 14-01-26	700,000	EUR	693,787	2.76
			693,787	2.76
Luxembourg				
EUROPEAN STABILITY MECHANISM TREAS BILL ZCP 22-01	2,000,000	EUR	1,980,203	7.89
EUROPEAN UNION BILL ZCP 06-02-26	400,000	EUR	391,428	1.56
EUROPEAN UNION BILL ZCP 09-01-26	1,000,000	EUR	991,204	3.95
			3,362,835	13.40
Pays-Bas				
DUTCH TREASURY CERTIFICATE ZCP 29-01-26	2,000,000	EUR	1,992,449	7.94
			1,992,449	7.94
Espagne				
SPAIN LETRAS DEL TESORO ZCP 06-02-26	1,500,000	EUR	1,478,490	5.89
			1,478,490	5.89
Total des obligations			17,423,318	69.42
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			17,423,318	69.42
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	1,250	EUR	2,040,701	8.13
			2,040,701	8.13
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			2,040,701	8.13
Total Organismes de placement collectif			2,040,701	8.13
Total du portefeuille-titres			19,464,019	77.55
Coût d'acquisition			19,369,300	



Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	14.08
Belgique	13.78
Luxembourg	13.40
Finlande	11.81
Pays-Bas	7.94
Autriche	7.89
Espagne	5.89
Italie	2.76
	77.55

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	50.11
Organisations supranationales	19.31
Fonds d'investissement	8.13
	77.55



Candriam Equities L Europe

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Belgique				
AEDIFICA SA	3,185	EUR	214,988	0.47
AGEAS	5,697	EUR	340,681	0.74
ANHEUSER-BUSCH INBEV	6,185	EUR	339,557	0.74
KBC GROUPE SA	7,382	EUR	821,248	1.79
WAREHOUSES DE PAUW SCA - REGISTERED SHS	16,299	EUR	360,534	0.78
			2,077,008	4.52
Danemark				
GENMAB AS	579	DKK	157,134	0.34
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR - REG SHS	10,700	DKK	465,949	1.01
NOVOZYMES -B-	6,771	DKK	369,690	0.80
			992,773	2.16
Finlande				
KONE OYJ -B-	7,375	EUR	446,630	0.97
METSO CORPORATION	15,371	EUR	230,258	0.50
NOKIA OYJ	22,872	EUR	127,443	0.28
			804,331	1.75
France				
AIR LIQUIDE SA	1,328	EUR	212,825	0.46
AXA SA	11,021	EUR	451,420	0.98
BIOMERIEUX SA	2,051	EUR	226,225	0.49
BUREAU VERITAS SA	11,901	EUR	323,469	0.70
CAPGEMINI SE	2,490	EUR	354,203	0.77
CIE DE SAINT-GOBAIN	2,617	EUR	227,574	0.50
DANONE SA	7,317	EUR	561,799	1.22
DASSAULT SYST.	9,569	EUR	228,125	0.50
ESSILORLUXOTTICA SA	1,215	EUR	327,929	0.71
HERMES INTERNATIONAL SA	111	EUR	235,542	0.51
KERING	439	EUR	132,139	0.29
L'OREAL SA	1,514	EUR	555,032	1.21
LEGRAND SA	1,799	EUR	228,923	0.50
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	1,703	EUR	1,098,435	2.39
PERNOD RICARD SA	2,868	EUR	209,651	0.46
PUBLICIS GROUPE	1,867	EUR	165,454	0.36
SAFRAN SA	1,429	EUR	424,985	0.92
SANOFI	5,385	EUR	445,447	0.97
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,892	EUR	679,331	1.48
SOCIETE GENERALE SA	11,027	EUR	757,775	1.65
THALES	881	EUR	202,454	0.44
TOTALENERGIES SE	8,377	EUR	465,677	1.01
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	15,333	EUR	455,697	0.99
VINCI SA	1,890	EUR	226,895	0.49
			9,197,006	20.00
Allemagne				
ADIDAS AG - REG SHS	1,780	EUR	300,909	0.65
BEIERSDORF AG	2,392	EUR	224,083	0.49
CARL ZEISS MEDITEC AG	4,797	EUR	191,880	0.42
COMMERZBK	12,982	EUR	468,650	1.02
DEUTSCHE BOERSE AG - REG SHS	977	EUR	218,555	0.48
DEUTSCHE TELEKOM AG - REG SHS	12,472	EUR	344,976	0.75
HEIDELBERG MATERIALS AG	1,037	EUR	231,251	0.50
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	17,266	EUR	651,446	1.42
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	497	EUR	279,413	0.61
NEMETSCHEK	1,216	EUR	112,845	0.25
SAP AG	3,272	EUR	681,721	1.48
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	2,967	EUR	709,558	1.54

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L Europe

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SIEMENS ENERGY - REG SHS	2,636	EUR	317,374	0.69
SIEMENS HEALTHINEERS AG	5,001	EUR	224,645	0.49
			4,957,306	10.78
Irlande				
KERRY GROUP -A-	4,489	EUR	350,142	0.76
KINGSPAN GROUP	2,609	EUR	193,457	0.42
			543,599	1.18
Italie				
ENEL SPA	71,057	EUR	630,773	1.37
FINECOBANK	34,565	EUR	767,343	1.67
INTESA SANPAOLO	100,181	EUR	593,172	1.29
LEONARDO SPA	9,158	EUR	450,207	0.98
MONCLER SPA	1,883	EUR	103,414	0.22
UNICREDIT SPA - REG SHS	6,867	EUR	487,008	1.06
			3,031,917	6.59
Luxembourg				
SPOTIFY TECH - REGISTERED SHS	610	USD	301,616	0.66
			301,616	0.66
Pays-Bas				
ADYEN	253	EUR	347,875	0.76
AIRBUS SE	1,179	EUR	233,914	0.51
ARGENX SE	186	EUR	133,325	0.29
ASML HOLDING NV	2,025	EUR	1,865,834	4.06
FERRARI NV	492	EUR	156,800	0.34
KONINKLIJKE KPN NV	25,267	EUR	100,462	0.22
MAGNUM ICE CREAM CO NV/THE	2,434	EUR	33,141	0.07
PROSUS NV	5,226	EUR	276,194	0.60
STELLANTIS NV-BEARER AND REGISTERED SHS	38,061	EUR	360,095	0.78
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V.	10,096	EUR	224,434	0.49
WOLTERS KLUWER NV	2,518	EUR	222,440	0.48
			3,954,514	8.60
Norvège				
KONGSBERG GRUPPEN ASA	16,408	NOK	358,174	0.78
			358,174	0.78
Espagne				
AMADEUS IT GROUP SA -A-	5,302	EUR	333,178	0.72
BANCO SANTANDER SA - REG SHS	101,494	EUR	1,022,045	2.22
IBERDROLA SA	44,941	EUR	829,836	1.81
INDITEX SHARE FROM SPLIT	4,577	EUR	257,868	0.56
INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI	49,384	EUR	234,525	0.51
			2,677,452	5.82
Suède				
ATLAS COPCO AB -A-	16,127	SEK	247,334	0.54
HEXAGON - REG SHS -B-	34,448	SEK	348,393	0.76
			595,727	1.30
Suisse				
ABB LTD PREFERENTIAL SHARE	5,521	CHF	351,374	0.76
CIE FINANCIERE RICHEMONT - REG SHS	2,161	CHF	399,570	0.87
DSM FIRMENICH	3,199	EUR	219,963	0.48
GALDERMA GROUP AG	650	CHF	113,235	0.25
LONZA GROUP	387	CHF	223,674	0.49
NESTLE SA PREFERENTIAL SHARE	13,308	CHF	1,126,139	2.45
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	9,803	CHF	1,154,657	2.51
PARTNERS GROUP HLDG - REG SHS	345	CHF	364,243	0.79
ROCHE HOLDING LTD	3,560	CHF	1,255,659	2.73
SANDOZ GROUP AG	1,832	CHF	113,877	0.25
SGS LTD	2,288	CHF	223,415	0.49
UBS GROUP SA	5,992	CHF	238,006	0.52
			5,783,812	12.58

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L Europe

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Royaume-Uni				
ADMIRAL GROUP PLC	16,454	GBP	598,499	1.30
ANGLO AMERICAN PLC	10,390	GBP	367,098	0.80
ASTRAZENECA PLC	7,454	GBP	1,177,238	2.56
BIG YELLOW GROUP PLC	17,937	GBP	214,878	0.47
COMPASS GROUP	11,742	GBP	317,907	0.69
CONVATEC GROUP REGD	117,962	GBP	328,562	0.71
CRODA INTL - REG SHS	7,187	GBP	221,829	0.48
GSK REG SHS	19,188	GBP	400,945	0.87
HALMA PLC	11,039	GBP	447,300	0.97
HSBC HOLDINGS PLC	54,415	GBP	731,516	1.59
INFORMA PLC	32,050	GBP	324,483	0.71
LSE GROUP	4,514	GBP	462,799	1.01
NATIONAL GRID PLC	34,574	GBP	451,998	0.98
NATWEST GROUP PLC	96,591	GBP	721,045	1.57
PRUDENTIAL PLC	17,394	GBP	227,996	0.50
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	6,709	GBP	461,174	1.00
RELX PLC	3,319	GBP	114,796	0.25
RIO TINTO PLC	8,521	GBP	584,950	1.27
ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC	34,829	GBP	458,722	1.00
SHELL PLC	21,472	GBP	673,805	1.47
SPIRAX-SARCO ENGIN	2,876	GBP	224,639	0.49
SSE PLC	17,954	GBP	448,053	0.97
UNILEVER PLC	10,921	EUR	608,300	1.32
			10,568,532	22.99
Total des actions			45,843,767	99.72
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			45,843,767	99.72
Total du portefeuille-titres			45,843,767	99.72
Coût d'acquisition			43,056,438	



Candriam Equities L Europe

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Royaume-Uni	22.99
France	20.00
Suisse	12.58
Allemagne	10.78
Pays-Bas	8.60
Italie	6.59
Espagne	5.82
Belgique	4.52
Danemark	2.16
Finlande	1.75
Suède	1.30
Irlande	1.18
Norvège	0.78
Luxembourg	0.66
	99.72

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	20.98
Industrie pharmaceutique	14.71
Électronique et semi-conducteurs	6.45
Énergie et eau	6.13
Industrie agro-alimentaire	5.76
Internet et services d'Internet	4.32
Électrotechnique	4.28
Textile et habillement	3.78
Construction de machines et appareils	3.45
Assurance	3.39
Industrie aéronautique et spatiale	3.24
Métaux non ferreux	2.57
Chimie	2.48
Pétrole	2.48
Art graphique, maison d'édition	2.46
Matériaux de construction	1.91
Services divers	1.90
Immobilier	1.72
Télécommunication	1.25
Tabac et boissons alcoolisées	1.19
Industrie automobile	1.12
Biens de consommation divers	1.00
Articles de bureaux et ordinateurs	0.98
Distribution, commerce de détail	0.85
Restauration, industrie hôtelière	0.69
Biotechnologie	0.63
	99.72



Candriam Equities L Europe Edge

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Autriche				
VERBUND AG	7,718	EUR	478,516	0.28
			478,516	0.28
Belgique				
ANHEUSER-BUSCH INBEV	37,017	EUR	2,032,233	1.18
D'ITEREN	5,986	EUR	921,245	0.53
UCB	5,105	EUR	1,218,053	0.71
			4,171,531	2.42
Danemark				
A.P. MOELLER-MAERSK -A-	214	DKK	419,462	0.24
A.P. MOELLER-MAERSK A/S -B-	15	DKK	29,402	0.02
CARLSBERG AS -B-	11,948	DKK	1,336,052	0.77
GENMAB AS	4,030	DKK	1,093,695	0.63
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR - REG SHS	32,660	DKK	1,422,234	0.82
VESTAS WIND SYSTEMS - BEARER AND/OR SHS	48,363	DKK	1,122,793	0.65
			5,423,638	3.14
Finlande				
KONE OYJ -B-	28,429	EUR	1,721,660	1.00
ORION CORPORATION (NEW) -B-	18,643	EUR	1,186,627	0.69
			2,908,287	1.68
France				
BNP PARIBAS SA	28,120	EUR	2,271,815	1.32
BOUYGUES SA	35,254	EUR	1,563,515	0.91
CAPGEMINI SE	8,800	EUR	1,251,800	0.72
CARREFOUR SA	104,624	EUR	1,488,800	0.86
CREDIT AGRICOLE SA	85,343	EUR	1,497,770	0.87
DANONE SA	40,349	EUR	3,097,996	1.79
EIFFAGE	11,114	EUR	1,360,354	0.79
ENGIE SA	81,851	EUR	1,834,281	1.06
KLEPIERRE SA	55,177	EUR	1,861,672	1.08
L'OREAL SA	269	EUR	98,615	0.06
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	2,073	EUR	1,337,085	0.77
SAFRAN SA	235	EUR	69,889	0.04
SANOFI	34,176	EUR	2,827,039	1.64
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,283	EUR	536,277	0.31
SOCIETE GENERALE SA	23,488	EUR	1,614,095	0.93
TOTALENERGIES SE	5,028	EUR	279,507	0.16
VINCI SA	21,987	EUR	2,639,539	1.53
			25,630,049	14.84
Allemagne				
ADIDAS AG - REG SHS	8,193	EUR	1,385,027	0.80
ALLIANZ SE-REG	983	EUR	383,862	0.22
CONTINENTAL AG	3,582	EUR	243,433	0.14
DEUTSCHE BANK AG PREFERENTIAL SHARE	70,317	EUR	2,328,196	1.35
DEUTSCHE LUFTHANSA AG - REG SHS	97,538	EUR	819,904	0.47
DEUTSCHE TELEKOM AG - REG SHS	59,000	EUR	1,631,940	0.94
EVONIK INDUSTRIES	22,101	EUR	295,269	0.17
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	30,117	EUR	1,227,569	0.71
FRESENIUS SE	30,830	EUR	1,510,053	0.87
HENKEL AG & CO KGAA	2,124	EUR	138,060	0.08
LEG IMMOBILIEN - REG SHS	14,135	EUR	879,904	0.51
RATIONAL NAMEN	1,339	EUR	885,749	0.51
SAP AG	9,969	EUR	2,077,041	1.20
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	4,071	EUR	973,580	0.56
SIEMENS ENERGY - REG SHS	14,882	EUR	1,791,793	1.04
VONOVIA SE	8,419	EUR	206,602	0.12

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L Europe Edge

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			16,777,982	9.71
Irlande				
RYANAIR HOLDINGS PLC	51,084	EUR	1,509,532	0.87
			1,509,532	0.87
Île de Man				
ENTAIN PLC	30,244	GBP	265,533	0.15
			265,533	0.15
Italie				
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	64,699	EUR	2,312,989	1.34
BANCA MEDIOLANUM SPA	75,532	EUR	1,470,608	0.85
BANCO BPM SPA - REGISTERED	89,755	EUR	1,168,610	0.68
ENEL SPA	320,780	EUR	2,847,564	1.65
ENI SPA	2,400	EUR	38,736	0.02
INTESA SANPAOLO	53,116	EUR	314,500	0.18
NEXI SPA	71,690	EUR	302,603	0.18
POSTE ITALIANE SPA	103,270	EUR	2,218,240	1.28
UNICREDIT SPA - REG SHS	3,135	EUR	222,334	0.13
			10,896,184	6.31
Luxembourg				
SPOTIFY TECH - REGISTERED SHS	3,666	USD	1,812,664	1.05
			1,812,664	1.05
Mexique				
FRESNILLO PLC	20,760	GBP	792,691	0.46
			792,691	0.46
Pays-Bas				
AIRBUS SE	14,290	EUR	2,835,136	1.64
ARGENX SE	1,773	EUR	1,270,886	0.74
ASML HOLDING NV	6,345	EUR	5,846,283	3.38
ASR NEDERLAND NV	35,677	EUR	2,162,740	1.25
FERRARI NV	5,136	EUR	1,636,843	0.95
FERROVIAL INTERNATIONAL SE	20,394	EUR	1,128,604	0.65
NN GROUP NV	29,099	EUR	1,912,968	1.11
PROSUS NV	40,559	EUR	2,143,543	1.24
WOLTERS KLUWER NV	14,587	EUR	1,288,616	0.75
			20,225,619	11.71
Norvège				
TELENOR ASA	177,716	NOK	2,200,729	1.27
			2,200,729	1.27
Espagne				
AENA SME SA	82,721	EUR	1,970,414	1.14
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	141,886	EUR	2,844,814	1.65
BANCO SANTANDER SA - REG SHS	86,845	EUR	874,529	0.51
IBERDROLA SA	4,477	EUR	82,668	0.05
INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI	176,699	EUR	839,144	0.49
NATURGY ENERGY GROUP SA	39,891	EUR	1,033,975	0.60
REPSOL SA	73,794	EUR	1,175,169	0.68
			8,820,713	5.11
Suède				
BOLIDEN - REG SHS	22,017	SEK	1,047,673	0.61
INVESTOR - REG SHS -B-	109,566	SEK	3,343,549	1.94
			4,391,222	2.54
Suisse				
ABB LTD PREFERENTIAL SHARE	47,743	CHF	3,038,517	1.76
BELIMO HOLDING LTD	872	CHF	731,899	0.42
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT & SP - REG SHS	4	CHF	500,376	0.29
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT & SP PARTIZIPSCH	78	CHF	971,542	0.56
CIE FINANCIERE RICHEMONT - REG SHS	3,015	CHF	557,475	0.32
COCA COLA HBC - REG SHS	31,814	GBP	1,399,867	0.81
EMS-CHEM HOLDINGS-NAMEN ACT.	1,359	CHF	802,548	0.46
GALDERMA GROUP AG	6,275	CHF	1,093,152	0.63

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L Europe Edge

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
LOGITECH - REG SHS	10,347	CHF	906,711	0.52
NESTLE SA PREFERENTIAL SHARE	41,705	CHF	3,529,126	2.04
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	49,908	CHF	5,878,470	3.40
PARTNERS GROUP HLDG - REG SHS	1,624	CHF	1,714,581	0.99
ROCHE HOLDING AG	1,304	CHF	469,748	0.27
ROCHE HOLDING LTD	11,759	CHF	4,147,559	2.40
SWISS PRIME SITE AG-NAMEN AKT	12,471	CHF	1,651,185	0.96
UBS GROUP SA	73,936	CHF	2,936,781	1.70
			30,329,537	17.56
Royaume-Uni				
ADMIRAL GROUP PLC	47,373	GBP	1,723,148	1.00
ASTRAZENECA PLC	31,592	GBP	4,989,448	2.89
BARCLAYS PLC	310,594	GBP	1,693,033	0.98
BP PLC	15,400	GBP	76,334	0.04
ENDEAVOUR MNG --- REGISTERED	2,668	GBP	118,313	0.07
EXPERIAN GROUP	33,471	GBP	1,289,160	0.75
HSBC HOLDINGS PLC	376,024	GBP	5,054,996	2.93
INFORMA PLC	59,926	GBP	606,707	0.35
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	194	GBP	23,240	0.01
J SAINSBURY PLC	364,905	GBP	1,358,233	0.79
KINGFISHER PLC	320,016	GBP	1,146,069	0.66
NATIONAL GRID PLC	201,277	GBP	2,631,366	1.52
NATWEST GROUP PLC	260,476	GBP	1,944,434	1.13
PRUDENTIAL PLC	39,271	GBP	514,753	0.30
RIO TINTO PLC	36,617	GBP	2,513,684	1.46
ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC	185,784	GBP	2,446,906	1.42
SCHRODERS PLC	125,389	GBP	584,474	0.34
SHELL PLC	47,129	GBP	1,478,938	0.86
SMITH AND NEPHEW PLC	84,578	GBP	1,199,678	0.69
UNILEVER PLC	2,756	GBP	153,385	0.09
UNITED UTILITIES GROUP PLC	99,976	GBP	1,367,134	0.79
VODAFONE GROUP PLC	1,842,484	GBP	2,086,524	1.21
			34,999,957	20.26
Total des actions			171,634,384	99.38
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			171,634,384	99.38
Total du portefeuille-titres			171,634,384	99.38
Coût d'acquisition			154,766,048	



Candriam Equities L Europe Edge

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Royaume-Uni	20.26
Suisse	17.56
France	14.84
Pays-Bas	11.71
Allemagne	9.71
Italie	6.31
Espagne	5.11
Danemark	3.14
Suède	2.54
Belgique	2.42
Finlande	1.68
Norvège	1.27
Luxembourg	1.05
Irlande	0.87
Mexique	0.46
Autriche	0.28
Île de Man	0.15
	99.38

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	20.40
Industrie pharmaceutique	14.46
Énergie et eau	6.60
Assurance	6.50
Industrie agro-alimentaire	5.59
Électrotechnique	3.57
Industrie aéronautique et spatiale	3.54
Télécommunication	3.43
Électronique et semi-conducteurs	3.38
Internet et services d'Internet	3.32
Matériaux de construction	3.22
Transport	2.75
Immobilier	2.66
Distribution, commerce de détail	2.31
Art graphique, maison d'édition	2.15
Construction de machines et appareils	2.03
Tabac et boissons alcoolisées	1.95
Métaux non ferreux	1.91
Pétrole	1.77
Textile et habillement	1.58
Industrie automobile	1.48
Biotechnologie	1.37
Chimie	1.27
Soins de santé	0.69
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.61
Articles de bureaux et ordinateurs	0.52
Pneus et caoutchouc	0.14
Biens de consommation divers	0.08
Pierres et métaux précieux	0.07
Restauration, industrie hôtelière	0.01
	99.38



Candriam Equities L Europe Innovation

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Danemark				
GENMAB AS	7,193	DKK	1,952,097	0.51
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR - REG SHS	222,346	DKK	9,682,426	2.51
NOVOZYMES -B-	182,797	DKK	9,980,535	2.58
			21,615,058	5.60
France				
BIOMERIEUX SA	179,673	EUR	19,817,932	5.13
DASSAULT SYST.	384,609	EUR	9,169,079	2.37
ESSILORLUXOTTICA SA	10,144	EUR	2,737,866	0.71
L'OREAL SA	25,210	EUR	9,241,986	2.39
SANOFI	66,952	EUR	5,538,269	1.43
SCHNEIDER ELECTRIC SE	49,627	EUR	11,657,382	3.02
			58,162,514	15.06
Allemagne				
BEIERSDORF AG	100,918	EUR	9,453,998	2.45
CARL ZEISS MEDITEC AG	194,129	EUR	7,765,160	2.01
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	164,994	EUR	6,225,224	1.61
NEMETSCHEK	48,190	EUR	4,472,032	1.16
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	35,710	EUR	8,540,047	2.21
SIEMENS HEALTHINEERS AG	86,036	EUR	3,864,737	1.00
STRATEC N REG SHS	184,050	EUR	4,131,923	1.07
SYMRISE AG	84,330	EUR	5,808,650	1.50
			50,261,771	13.01
Irlande				
KERRY GROUP -A-	238,943	EUR	18,637,554	4.83
KINGSPAN GROUP	119,165	EUR	8,836,085	2.29
			27,473,639	7.11
Italie				
FINECOBANK	174,147	EUR	3,866,063	1.00
			3,866,063	1.00
Luxembourg				
GRAND CITY PROPERTIES	280,677	EUR	2,761,862	0.72
MIPS AB	119,569	SEK	3,902,806	1.01
SPOTIFY TECH - REGISTERED SHS	15,257	USD	7,543,865	1.95
			14,208,533	3.68
Pays-Bas				
ADYEN	2,991	EUR	4,112,625	1.06
ASML HOLDING NV	22,771	EUR	20,981,200	5.43
PROSUS NV	72,912	EUR	3,853,399	1.00
WOLTERS KLUWER NV	49,869	EUR	4,405,427	1.14
			33,352,651	8.64
Norvège				
TOMRA SYSTEMS ASA	170,300	NOK	1,955,075	0.51
			1,955,075	0.51
Espagne				
AMADEUS IT GROUP SA -A-	72,379	EUR	4,548,296	1.18
INDITEX SHARE FROM SPLIT	119,947	EUR	6,757,814	1.75
			11,306,110	2.93
Suède				
ASSA ABLOY -B- NEW I	186,743	SEK	6,190,271	1.60
ATLAS COPCO AB -A-	279,661	SEK	4,289,065	1.11
CELLAVISION	277,519	SEK	4,029,370	1.04
HEXAGON - REG SHS -B-	1,094,488	SEK	11,069,219	2.87
THULE CORP	185,600	SEK	4,110,731	1.06
			29,688,656	7.69
Suisse				
DSM FIRMENICH	233,803	EUR	16,076,294	4.16

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L Europe Innovation

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
GIVAUDAN SA - REG SHS	598	CHF	2,021,825	0.52
NESTLE SA PREFERENTIAL SHARE	260,758	CHF	22,065,648	5.71
ROCHE HOLDING LTD	26,510	CHF	9,350,437	2.42
SIKA - REGISTERED SHS	27,052	CHF	4,727,195	1.22
TECAN GROUP NAM.AKT	35,936	CHF	4,962,682	1.28
			59,204,081	15.33
Royaume-Uni				
ADMIRAL GROUP PLC	246,633	GBP	8,971,041	2.32
ASTRAZENECA PLC	62,745	GBP	9,909,564	2.57
CRODA INTL - REG SHS	309,863	GBP	9,564,001	2.48
HALMA PLC	333,351	GBP	13,507,368	3.50
LSE GROUP	101,824	GBP	10,439,540	2.70
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	73,648	GBP	5,062,536	1.31
RELX PLC	129,152	GBP	4,467,034	1.16
SPIRAX-SARCO ENGIN	100,145	GBP	7,822,126	2.03
WISE PLC	395,871	GBP	4,039,639	1.05
			73,782,849	19.10
Total des actions			384,877,000	99.66
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			384,877,000	99.66
Total du portefeuille-titres			384,877,000	99.66
Coût d'acquisition			424,537,524	



Candriam Equities L Europe Innovation

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Royaume-Uni	19.10
Suisse	15.33
France	15.06
Allemagne	13.01
Pays-Bas	8.64
Suède	7.69
Irlande	7.11
Danemark	5.60
Luxembourg	3.68
Espagne	2.93
Italie	1.00
Norvège	0.51
	99.66

Répartition économique (en % des actifs nets)

Industrie pharmaceutique	23.91
Électronique et semi-conducteurs	10.54
Industrie agro-alimentaire	10.54
Banques et autres institutions financières	9.98
Construction de machines et appareils	9.18
Chimie	8.31
Internet et services d'Internet	5.71
Électrotechnique	5.23
Art graphique, maison d'édition	4.25
Biens de consommation divers	2.38
Assurance	2.32
Matériaux de construction	2.29
Distribution, commerce de détail	1.75
Biotechnologie	1.55
Services divers	1.01
Immobilier	0.72
	99.66



Candriam Equities L Europe Optimum Quality

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Belgique				
AEDIFICA SA	33,460	EUR	2,258,550	0.63
AGEAS	13,469	EUR	805,446	0.22
ANHEUSER-BUSCH INBEV	28,019	EUR	1,538,243	0.43
ELIA SYSTEM OPERATOR SA	16,731	EUR	1,835,391	0.51
KBC GROUPE SA	29,055	EUR	3,232,369	0.90
SOFINA SA	11,424	EUR	2,821,728	0.79
SOLVAY	36,170	EUR	982,377	0.27
WAREHOUSES DE PAUW SCA - REGISTERED SHS	75,316	EUR	1,665,990	0.47
			15,140,094	4.23
Danemark				
A.P. MOELLER-MAERSK A/S -B-	464	DKK	909,487	0.25
CARLSBERG AS -B-	7,112	DKK	795,279	0.22
COLOPLAST -B-	13,799	DKK	1,009,476	0.28
DSV A/S	5,784	DKK	1,250,657	0.35
GENMAB AS	4,529	DKK	1,229,118	0.34
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR - REG SHS	139,849	DKK	6,089,957	1.70
NOVOZYMES -B-	32,347	DKK	1,766,114	0.49
			13,050,088	3.64
Finlande				
KONE OYJ -B-	24,092	EUR	1,459,012	0.41
NESTE	51,570	EUR	1,000,974	0.28
NOKIA OYJ	322,133	EUR	1,794,925	0.50
NORDEA BANK	113,611	EUR	1,827,433	0.51
			6,082,344	1.70
France				
AIR LIQUIDE SA	20,355	EUR	3,262,092	0.91
AXA SA	61,754	EUR	2,529,444	0.71
BIOMERIEUX SA	57,862	EUR	6,382,179	1.78
BUREAU VERITAS SA	33,394	EUR	907,649	0.25
CAPGEMINI SE	19,556	EUR	2,781,841	0.78
CIE DE SAINT-GOBAIN	16,571	EUR	1,441,014	0.40
DANONE SA	49,575	EUR	3,806,369	1.06
DASSAULT SYST.	73,530	EUR	1,752,955	0.49
ENGIE SA	60,645	EUR	1,359,054	0.38
HERMES INTERNATIONAL SA	822	EUR	1,744,284	0.49
L'OREAL SA	10,889	EUR	3,991,907	1.11
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	11,032	EUR	7,115,640	1.99
PUBLICIS GROUPE	15,174	EUR	1,344,720	0.38
SANOFI	42,206	EUR	3,491,280	0.97
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	7,585	EUR	1,592,850	0.44
SCHNEIDER ELECTRIC SE	23,516	EUR	5,523,908	1.54
SOCIETE GENERALE SA	30,800	EUR	2,116,576	0.59
SOPRA STERIA GROUP	6,275	EUR	970,115	0.27
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	142,409	EUR	4,232,395	1.18
VINCI SA	14,274	EUR	1,713,594	0.48
			58,059,866	16.21
Allemagne				
ADIDAS AG - REG SHS	4,805	EUR	812,285	0.23
ALLIANZ SE-REG	7,139	EUR	2,787,780	0.78
BASF SE PREFERENTIAL SHARE	26,424	EUR	1,174,018	0.33
BMW AG	10,997	EUR	1,024,261	0.29
CARL ZEISS MEDITEC AG	82,614	EUR	3,304,560	0.92
COMMERZBK	26,420	EUR	953,762	0.27
CONTINENTAL AG	16,549	EUR	1,124,670	0.31
DEUTSCHE BOERSE AG - REG SHS	3,808	EUR	851,850	0.24

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L Europe Optimum Quality

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
DEUTSCHE POST AG - REG SHS	31,091	EUR	1,452,882	0.41
DEUTSCHE TELEKOM AG - REG SHS	58,916	EUR	1,629,617	0.45
DR ING HC F PORSCHE AG	40,414	EUR	1,843,687	0.51
DUERR AG	30,142	EUR	679,702	0.19
HANNOVER RUECK SE	4,787	EUR	1,274,299	0.36
HEIDELBERG MATERIALS AG	8,078	EUR	1,801,394	0.50
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	150,476	EUR	5,677,459	1.59
MERCEDES-BENZ GROUP	20,391	EUR	1,224,887	0.34
MERCK KGAA	10,840	EUR	1,328,984	0.37
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	2,220	EUR	1,248,084	0.35
SAP AG	27,340	EUR	5,696,289	1.59
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	24,127	EUR	5,769,972	1.61
SIEMENS ENERGY - REG SHS	21,590	EUR	2,599,436	0.73
SIEMENS HEALTHINEERS AG	58,687	EUR	2,636,220	0.74
VOLKSWAGEN AG VORZ.AKT	12,283	EUR	1,271,905	0.36
ZALANDO SE	31,599	EUR	800,719	0.22
			48,968,722	13.67
Guernesey				
SHURGARD SELF STORAGE LTD	29,966	EUR	878,004	0.25
			878,004	0.25
Irlande				
AIB GRP - REGISTERED	138,637	EUR	1,275,460	0.36
BANK OF IRELAND - REGISTERED	42,751	EUR	700,048	0.20
KERRY GROUP -A-	10,683	EUR	833,274	0.23
			2,808,782	0.78
Italie				
A2A SPA	326,943	EUR	755,238	0.21
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	100,821	EUR	3,604,351	1.01
BPER BANCA SPA	97,850	EUR	1,135,060	0.32
ENEL SPA	629,433	EUR	5,587,477	1.56
FINECOBANK	146,414	EUR	3,250,391	0.91
INTESA SANPAOLO	1,053,785	EUR	6,239,461	1.74
MONCLER SPA	18,462	EUR	1,013,933	0.28
TELECOM ITALIA	2,539,529	EUR	1,304,810	0.36
UNICREDIT SPA - REG SHS	42,447	EUR	3,010,341	0.84
			25,901,062	7.23
Jersey				
WPP PLC	158,189	GBP	611,450	0.17
			611,450	0.17
Pays-Bas				
ABN AMRO GROUP DEP RECEIPT	58,649	EUR	1,747,154	0.49
ADYEN	696	EUR	957,000	0.27
ASML HOLDING NV	12,785	EUR	11,780,100	3.29
BESI - REG SHS	7,717	EUR	1,032,149	0.29
EURONEXT NV	6,986	EUR	894,208	0.25
HEINEKEN NV	12,698	EUR	885,559	0.25
ING GROEP NV	122,099	EUR	2,931,597	0.82
PROSUS NV	19,753	EUR	1,043,946	0.29
STELLANTIS NV-BEARER AND REGISTERED SHS	87,094	EUR	823,996	0.23
STMICROELECTRONICS NV	46,742	EUR	1,048,890	0.29
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V.	126,409	EUR	2,810,072	0.78
WOLTERS KLUWER NV	17,038	EUR	1,505,137	0.42
			27,459,808	7.67
Norvège				
NORSK HYDRO ASA	564,400	NOK	3,725,664	1.04
			3,725,664	1.04
Espagne				
AMADEUS IT GROUP SA -A-	50,581	EUR	3,178,510	0.89
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	189,096	EUR	3,791,375	1.06
BANCO SANTANDER SA - REG SHS	437,653	EUR	4,407,166	1.23

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L Europe Optimum Quality

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
IBERDROLA SA	308,149	EUR	5,689,971	1.59
INDITEX SHARE FROM SPLIT	28,998	EUR	1,633,747	0.46
INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI	272,003	GBP	1,290,624	0.36
			19,991,393	5.58
Suède				
ASSA ABLOY -B- NEW I	84,368	SEK	2,796,682	0.78
ATLAS COPCO AB -A-	120,991	SEK	1,855,598	0.52
BOLIDEN - REG SHS	51,013	SEK	2,427,440	0.68
HEXAGON - REG SHS -B-	194,894	SEK	1,971,081	0.55
SANDVIK AB	66,715	SEK	1,852,270	0.52
SKF AB -B-	55,093	SEK	1,250,749	0.35
VOLVO AB -B-	28,860	SEK	788,739	0.22
			12,942,559	3.61
Suisse				
ABB LTD PREFERENTIAL SHARE	34,126	CHF	2,171,888	0.61
ALCON - REG SHS	15,333	CHF	1,042,743	0.29
CIE FINANCIERE RICHEMONT - REG SHS	23,254	CHF	4,299,678	1.20
DSM FIRMENICH	41,224	EUR	2,834,562	0.79
LONZA GROUP	2,556	CHF	1,477,288	0.41
NESTLE SA PREFERENTIAL SHARE	119,249	CHF	10,090,990	2.82
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	69,577	CHF	8,195,206	2.29
ROCHE HOLDING LTD	26,574	CHF	9,373,011	2.62
SCHINDLER HOLDING SA	3,692	CHF	1,187,154	0.33
SIG GROUP PREFERENTIAL SHARE	133,464	CHF	1,626,525	0.45
SIKA - REGISTERED SHS	11,374	CHF	1,987,547	0.55
SWISS RE - REG SHS	8,055	CHF	1,150,034	0.32
SWISSCOM SHS NOM	1,325	CHF	819,492	0.23
TECAN GROUP NAM.AKT	8,006	CHF	1,105,611	0.31
VAT GROUP SA	2,220	CHF	920,686	0.26
ZURICH INSURANCE GROUP - REG SHS	2,741	CHF	1,772,739	0.49
			50,055,154	13.98
Royaume-Uni				
ADMIRAL GROUP PLC	130,464	GBP	4,745,504	1.32
ANTOFAGASTA PLC	64,626	GBP	2,426,944	0.68
ASTRAZENECA PLC	56,699	GBP	8,954,695	2.50
AVIVA PLC	109,310	GBP	856,803	0.24
BIG YELLOW GROUP PLC	199,410	GBP	2,388,855	0.67
BT GROUP PLC	339,163	GBP	714,917	0.20
BURBERRY GROUP PLC	76,302	GBP	1,108,942	0.31
COMPASS GROUP	53,356	GBP	1,444,581	0.40
CONVATEC GROUP REGD	313,461	GBP	873,088	0.24
DIAGEO PLC	41,367	GBP	759,686	0.21
GSK REG SHS	138,757	GBP	2,899,412	0.81
HALMA PLC	54,110	GBP	2,192,535	0.61
HSBC HOLDINGS PLC	416,558	GBP	5,599,906	1.56
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	10,398	GBP	1,245,640	0.35
INTERTEK GROUP PLC	16,948	GBP	897,915	0.25
LLOYDS BANKING GROUP PLC	1,621,887	GBP	1,824,820	0.51
LSE GROUP	41,842	GBP	4,289,865	1.20
NATIONAL GRID PLC	253,317	GBP	3,311,703	0.92
NATWEST GROUP PLC	372,498	GBP	2,780,670	0.78
PRUDENTIAL PLC	215,734	GBP	2,827,779	0.79
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	57,896	GBP	3,979,749	1.11
RELX PLC	39,987	GBP	1,383,047	0.39
RIO TINTO PLC	56,846	GBP	3,902,364	1.09
SCHRODERS PLC	239,048	GBP	1,114,271	0.31
SSE PLC	102,343	GBP	2,554,033	0.71
UNILEVER PLC	26,486	GBP	1,474,061	0.41
UNILEVER PLC	35,310	EUR	1,966,779	0.55

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L Europe Optimum Quality

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
UNITE GROUP PLC	131,859	GBP	844,931	0.24
VODAFONE GROUP PLC	812,804	GBP	920,461	0.26
WISE PLC	64,266	GBP	655,798	0.18
			70,939,754	19.81
Total des actions			356,614,744	99.57
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			356,614,744	99.57
Total du portefeuille-titres			356,614,744	99.57
Coût d'acquisition			337,293,201	



Candriam Equities L Europe Optimum Quality

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Royaume-Uni	19.81
France	16.21
Suisse	13.98
Allemagne	13.67
Pays-Bas	7.67
Italie	7.23
Espagne	5.58
Belgique	4.23
Danemark	3.64
Suède	3.61
Finlande	1.70
Norvège	1.04
Irlande	0.78
Guernesey	0.25
Jersey	0.17
	99.57

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	20.02
Industrie pharmaceutique	16.85
Énergie et eau	8.11
Assurance	6.36
Électronique et semi-conducteurs	6.07
Industrie agro-alimentaire	5.07
Construction de machines et appareils	4.37
Internet et services d'Internet	4.31
Textile et habillement	3.77
Électrotechnique	3.76
Chimie	2.97
Immobilier	2.24
Télécommunication	2.01
Industrie automobile	1.95
Métaux non ferreux	1.77
Matériaux de construction	1.38
Art graphique, maison d'édition	1.35
Biens de consommation divers	1.11
Tabac et boissons alcoolisées	1.11
Transport	1.01
Restauration, industrie hôtelière	0.75
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.68
Services divers	0.50
Distribution, commerce de détail	0.46
Industrie aéronautique et spatiale	0.36
Biotechnologie	0.34
Pneus et caoutchouc	0.31
Soins de santé	0.29
Pétrole	0.28
	99.57



Candriam Equities L European Autonomy

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Belgique				
ELIA SYSTEM OPERATOR SA	74	EUR	8,118	0.53
UCB	92	EUR	21,951	1.44
			30,069	1.97
Danemark				
DSV A/S	35	DKK	7,568	0.50
NOVOZYMES -B-	142	DKK	7,753	0.51
			15,321	1.01
Finlande				
KONE OYJ -B-	127	EUR	7,691	0.50
METSO CORPORATION	1,027	EUR	15,384	1.01
NOKIA OYJ	2,120	EUR	11,813	0.78
			34,888	2.29
France				
AIR LIQUIDE SA	285	EUR	45,674	3.00
BIOMERIEUX SA	143	EUR	15,773	1.04
BUREAU VERITAS SA	292	EUR	7,937	0.52
CAPGEMINI SE	99	EUR	14,083	0.92
CIE DE SAINT-GOBAIN	442	EUR	38,436	2.52
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	408	EUR	11,550	0.76
DASSAULT SYST.	325	EUR	7,748	0.51
ENGIE SA	1,045	EUR	23,418	1.54
LEGRAND SA	174	EUR	22,142	1.45
ORANGE	1,097	EUR	15,577	1.02
SAFRAN SA	152	EUR	45,205	2.97
SANOFI	316	EUR	26,140	1.72
SCHNEIDER ELECTRIC SE	193	EUR	45,336	2.98
THALES	98	EUR	22,520	1.48
VINCI SA	189	EUR	22,689	1.49
			364,228	23.90
Allemagne				
BMW AG	77	EUR	7,172	0.47
DEUTSCHE POST AG - REG SHS	489	EUR	22,851	1.50
DEUTSCHE TELEKOM AG - REG SHS	1,114	EUR	30,813	2.02
E.ON SE	1,923	EUR	31,008	2.03
FRESENIUS SE	472	EUR	23,119	1.52
GEA GROUP AG	271	EUR	15,664	1.03
HEIDELBERG MATERIALS AG	51	EUR	11,373	0.75
INFINEON TECHNOLOGIES - REG SHS	1,014	EUR	38,258	2.51
KNORR-BREMSE - BEARER SHS	167	EUR	15,890	1.04
MERCEDES-BENZ GROUP	123	EUR	7,389	0.48
MTU AERO ENGINES HOLDING AG	53	EUR	18,831	1.24
SAP AG	324	EUR	67,505	4.43
SARTORIUS VORZ.OHNE STIMMRECHT.	44	EUR	10,877	0.71
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	275	EUR	65,766	4.32
SIEMENS ENERGY - REG SHS	307	EUR	36,963	2.43
			403,479	26.48
Irlande				
KINGSPAN GROUP	301	EUR	22,319	1.46
			22,319	1.46
Italie				
ENEL SPA	5,618	EUR	49,871	3.27
LEONARDO SPA	617	EUR	30,332	1.99
PRYSMIAN SPA	305	EUR	26,346	1.73
			106,549	6.99

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L European Autonomy

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Pays-Bas				
ADYEN	22	EUR	30,250	1.99
AIRBUS SE	154	EUR	30,554	2.01
ARGENX SE	24	EUR	17,203	1.13
ASML HOLDING NV	118	EUR	108,724	7.13
BESI - REG SHS	52	EUR	6,955	0.46
KONINKLIJKE KPN NV	1,928	EUR	7,666	0.50
STELLANTIS NV-BEARER AND REGISTERED SHS	1,112	EUR	10,521	0.69
			211,873	13.90
Norvège				
KONGSBERG GRUPPEN ASA	355	NOK	7,749	0.51
NORSK HYDRO ASA	1,187	NOK	7,836	0.51
TELENOR ASA	1,239	NOK	15,343	1.01
			30,928	2.03
Espagne				
IBERDROLA SA	2,106	EUR	38,887	2.55
			38,887	2.55
Suède				
SANDVIK AB	422	SEK	11,716	0.77
TELE2 AB	1,106	SEK	15,788	1.04
			27,504	1.80
Suisse				
ABB LTD PREFERENTIAL SHARE	238	CHF	15,147	0.99
BELIMO HOLDING LTD	17	CHF	14,269	0.94
GIVAUDAN SA - REG SHS	2	CHF	6,762	0.44
LONZA GROUP	13	CHF	7,514	0.49
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	132	CHF	15,548	1.02
ROCHE HOLDING LTD	65	CHF	22,926	1.50
SANDOZ GROUP AG	177	CHF	11,002	0.72
SGS LTD	160	CHF	15,623	1.03
SIKA - REGISTERED SHS	44	CHF	7,689	0.50
			116,480	7.64
Royaume-Uni				
ASTRAZENECA PLC	95	GBP	15,004	0.98
CONVATEC GROUP REGD	5,836	GBP	16,255	1.07
HALMA PLC	367	GBP	14,871	0.98
RIO TINTO PLC	231	GBP	15,858	1.04
ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC	1,472	GBP	19,387	1.27
SSE PLC	775	GBP	19,341	1.27
			100,716	6.61
Total des actions			1,503,241	98.65
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			1,503,241	98.65
Total du portefeuille-titres			1,503,241	98.65
Coût d'acquisition			1,483,154	



Candriam Equities L European Autonomy

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Allemagne	26.48
France	23.90
Pays-Bas	13.90
Suisse	7.64
Italie	6.99
Royaume-Uni	6.61
Espagne	2.55
Finlande	2.29
Norvège	2.03
Belgique	1.97
Suède	1.80
Irlande	1.46
Danemark	1.01
	98.65

Répartition économique (en % des actifs nets)

Électronique et semi-conducteurs	12.81
Énergie et eau	11.71
Électrotechnique	10.67
Industrie pharmaceutique	9.94
Industrie aéronautique et spatiale	6.50
Construction de machines et appareils	6.48
Télécommunication	6.37
Matériaux de construction	6.22
Internet et services d'Internet	5.86
Banques et autres institutions financières	4.95
Chimie	4.95
Services divers	2.61
Métaux non ferreux	2.05
Transport	2.00
Articles de bureaux et ordinateurs	1.99
Industrie automobile	1.65
Biotechnologie	1.13
Pneus et caoutchouc	0.76
	98.65



Candriam Equities L Global Demography

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Belgique				
KBC GROUPE SA	235,358	EUR	26,183,578	1.14
			26,183,578	1.14
Canada				
AGNICO EAGLE MINES LTD	61,500	USD	8,877,428	0.39
ROYAL BANK OF CANADA	80,290	CAD	11,669,704	0.51
			20,547,132	0.89
France				
CIE DE SAINT-GOBAIN	140,000	EUR	12,174,400	0.53
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	18,000	EUR	11,610,000	0.51
SCHNEIDER ELECTRIC SE	173,334	EUR	40,716,157	1.77
VINCI SA	141,488	EUR	16,985,634	0.74
			81,486,191	3.55
Allemagne				
ALLIANZ SE-REG	59,047	EUR	23,057,854	1.00
SAP AG	138,668	EUR	28,891,478	1.26
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	46,835	EUR	11,200,590	0.49
			63,149,922	2.75
Irlande				
ACCENTURE - SHS CLASS A	48,498	USD	11,079,240	0.48
CRH PLC	352,587	EUR	37,466,778	1.63
KERRY GROUP -A-	109,685	EUR	8,555,430	0.37
LINDE PLC	122,130	USD	44,339,913	1.93
TE CONNECTIVITY PLC	107,834	USD	20,889,194	0.91
			122,330,555	5.32
Italie				
INTESA SANPAOLO	5,808,920	EUR	34,394,615	1.50
			34,394,615	1.50
Japon				
FAST RETAILING CO LTD	32,600	JPY	10,083,397	0.44
HOYA CORP	315,100	JPY	40,540,920	1.76
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP INC	1,000,000	JPY	13,542,352	0.59
			64,166,669	2.79
Pays-Bas				
ASML HOLDING NV	62,122	EUR	57,239,211	2.49
			57,239,211	2.49
République populaire de Chine				
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	80,000	USD	9,984,589	0.43
			9,984,589	0.43
Espagne				
IBERDROLA SA	1,366,704	EUR	25,236,189	1.10
			25,236,189	1.10
Suisse				
ROCHE HOLDING LTD	41,149	CHF	14,513,812	0.63
			14,513,812	0.63
Royaume-Uni				
ASTRAZENECA PLC	112,849	GBP	17,822,685	0.78
COMPASS GROUP	1,125,733	GBP	30,478,530	1.33
RIO TINTO PLC	387,000	GBP	26,566,775	1.16
UNILEVER PLC	297,000	EUR	16,542,900	0.72
			91,410,890	3.98
États-Unis d'Amérique				
ABBOTT LABORATORIES	226,616	USD	24,175,332	1.05
ABBVIE INC	127,721	USD	24,848,202	1.08
ADVANCED MICRO DEVICES INC	50,000	USD	9,117,459	0.40
AGILENT TECHNOLOGIES	376,393	USD	43,608,323	1.90
ALPHABET INC -A-	406,044	USD	108,213,864	4.71

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L Global Demography

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
AMAZON.COM INC	590,494	USD	116,052,471	5.05
AMERICAN WATER WORKS CO INC	180,638	USD	20,071,743	0.87
ANALOG DEVICES INC	153,689	USD	35,489,341	1.54
APPLE INC	445,219	USD	103,058,655	4.49
BANK OF AMERICA CORP	531,920	USD	24,910,043	1.08
BOOKING HOLDINGS INC	2,100	USD	9,575,710	0.42
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	149,291	USD	43,994,734	1.92
BROWN AND BROWN INC	174,678	USD	11,853,920	0.52
CBOE HOLDINGS INC	104,671	USD	22,369,978	0.97
CITIGROUP INC	119,109	USD	11,834,330	0.52
COCA-COLA CO	158,068	USD	9,409,114	0.41
DANAHER CORP	62,626	USD	12,206,858	0.53
DEERE AND CO	23,000	USD	9,117,553	0.40
ELI LILLY & CO	26,314	USD	24,078,615	1.05
GE VERNOVA LLC	19,800	USD	11,018,507	0.48
HOME DEPOT INC	86,735	USD	25,412,332	1.11
INTERCONTINENTAL EXCHANGE INC	165,061	USD	22,762,382	0.99
JOHNSON & JOHNSON	156,364	USD	27,552,922	1.20
JPMORGAN CHASE CO	202,249	USD	55,488,674	2.42
KEYSIGHT TECHNOLOGIES	137,245	USD	23,744,571	1.03
LAM RESEARCH CORP	116,600	USD	16,994,838	0.74
MARRIOTT INTERNATIONAL -A-	40,000	USD	10,566,308	0.46
MASTERCARD INC -A-	57,996	USD	28,190,861	1.23
MCKESSON CORP	22,154	USD	15,473,374	0.67
META PLATFORMS INC A	46,353	USD	26,052,324	1.13
MICROSOFT CORP	343,857	USD	141,594,893	6.16
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	191,654	USD	8,784,312	0.38
MORGAN STANLEY	164,210	USD	24,822,003	1.08
NETFLIX INC	139,690	USD	11,151,888	0.49
NEXTERA ENERGY	150,000	USD	10,253,310	0.45
NVIDIA CORP	792,174	USD	125,795,437	5.48
ON SEMICONDUCTOR CORP	200,000	USD	9,221,338	0.40
PALO ALTO NETWORKS	260,479	USD	40,853,363	1.78
PARKER-HANNIFIN CORP	50,886	USD	38,083,153	1.66
PROGRESSIVE CORP	54,055	USD	10,480,995	0.46
S&P GLOBAL INC	103,315	USD	45,971,634	2.00
SALESFORCE INC	58,491	USD	13,193,283	0.57
SERVICENOW INC	109,045	USD	14,223,342	0.62
STRYKER CORP	63,304	USD	18,944,576	0.82
TAIWAN SEMICONDUCTOR CO ADR (REPR 5 SHS)	95,868	USD	24,805,932	1.08
THERMO FISHER SCIENT SHS	59,292	USD	29,253,480	1.27
TJX COS INC	145,405	USD	19,017,976	0.83
UNITEDHEALTH GROUP INC	57,457	USD	16,149,798	0.70
VISA INC -A-	112,975	USD	33,736,185	1.47
WALMART INC	146,934	USD	13,938,369	0.61
WASTE MANAGEMENT	227,376	USD	42,536,320	1.85
XYLEM INC	278,414	USD	32,282,701	1.41
ZOETIS INC -A-	124,340	USD	13,320,668	0.58
			1,665,658,294	72.50
Total des actions			2,276,301,647	99.09
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			2,276,301,647	99.09
Total du portefeuille-titres			2,276,301,647	99.09
Coût d'acquisition			1,857,849,604	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L Global Demography

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	72.50
Irlande	5.32
Royaume-Uni	3.98
France	3.55
Japon	2.79
Allemagne	2.75
Pays-Bas	2.49
Italie	1.50
Belgique	1.14
Espagne	1.10
Canada	0.89
Suisse	0.63
République populaire de Chine	0.43
	99.09

Répartition économique (en % des actifs nets)

Internet et services d'Internet	17.57
Électronique et semi-conducteurs	15.17
Banques et autres institutions financières	13.95
Distribution, commerce de détail	8.03
Industrie pharmaceutique	7.87
Articles de bureaux et ordinateurs	6.40
Énergie et eau	3.82
Électrotechnique	3.77
Matériaux de construction	2.90
Services divers	2.86
Construction de machines et appareils	2.59
Art graphique, maison d'édition	2.00
Assurance	1.98
Biotechnologie	1.90
Industrie agro-alimentaire	1.88
Services environnementaux et recyclage	1.85
Restauration, industrie hôtelière	1.79
Métaux non ferreux	1.16
Soins de santé	0.70
Textile et habillement	0.51
Pierres et métaux précieux	0.39
	99.09



Candriam Equities L Global Income

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Autriche				
ERSTE GROUP BANK AG	5,664	EUR	582,826	2.60
			582,826	2.60
Belgique				
AGEAS	5,703	EUR	341,039	1.52
			341,039	1.52
Canada				
AGNICO EAGLE MINES LTD	2,443	CAD	353,210	1.57
ROYAL BANK OF CANADA	1,017	CAD	147,815	0.66
			501,025	2.23
France				
AXA SA	7,785	EUR	318,874	1.42
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	540	EUR	348,300	1.55
SCHNEIDER ELECTRIC SE	990	EUR	232,551	1.04
			899,725	4.01
Allemagne				
ALLIANZ SE-REG	791	EUR	308,886	1.38
BEIERSDORF AG	1,171	EUR	109,699	0.49
SIEMENS ENERGY - REG SHS	1,115	EUR	134,246	0.60
			552,831	2.46
Irlande				
CRH PLC	5,378	EUR	571,480	2.55
SMURFIT WESTROCK PLC	3,617	USD	119,094	0.53
			690,574	3.08
Italie				
ENEL SPA	26,239	EUR	232,924	1.04
INTESA SANPAOLO	97,002	EUR	574,349	2.56
			807,273	3.60
Japon				
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP INC	8,300	JPY	112,402	0.50
			112,402	0.50
Espagne				
ACS	943	EUR	80,014	0.36
AMADEUS IT GROUP SA -A-	1,940	EUR	121,910	0.54
IBERDROLA SA	25,798	EUR	476,360	2.12
			678,284	3.02
Suisse				
ABB LTD PREFERENTIAL SHARE	1,043	CHF	66,380	0.30
CHUBB - REG SHS	1,375	USD	365,418	1.63
			431,798	1.92
Royaume-Uni				
ASTRAZENECA PLC	1,944	GBP	307,024	1.37
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS	2,819	USD	217,705	0.97
HSBC HOLDINGS PLC	11,072	GBP	148,844	0.66
PRUDENTIAL PLC	31,007	GBP	406,431	1.81
			1,080,004	4.81
États-Unis d'Amérique				
ABBVIE INC	1,392	USD	270,814	1.21
ALPHABET INC -A-	4,269	USD	1,137,721	5.07
AMAZON.COM INC	6,273	USD	1,232,860	5.49
AMERICAN EXPRESS	1,041	USD	327,913	1.46
APPLE INC	2,415	USD	559,021	2.49
AUTONATION INC	896	USD	157,526	0.70
AVERY DENNISON CORP	743	USD	115,064	0.51
BLACKROCK INC	416	USD	379,123	1.69
BOOKING HOLDINGS INC	135	USD	615,581	2.74
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	3,817	USD	1,124,836	5.01

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L Global Income

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
CISCO SYSTEMS INC	1,263	USD	82,838	0.37
ELI LILLY & CO	536	USD	490,467	2.18
EXPEDIA GROUP INC	1,643	USD	396,337	1.77
FORTINET	1,189	USD	80,394	0.36
FREEPORT MCMORAN COPPER AND GOLD INC	3,161	USD	136,700	0.61
GILEAD SCIENCES INC	1,986	USD	207,554	0.92
INTERCONTINENTAL EXCHANGE INC	2,220	USD	306,144	1.36
IQVIA HOLDINGS INC	1,699	USD	326,086	1.45
JOHNSON & JOHNSON	749	USD	131,981	0.59
JPMORGAN CHASE CO	1,393	USD	382,181	1.70
MASTERCARD INC -A-	265	USD	128,812	0.57
MCKESSON CORP	1,075	USD	750,830	3.34
MERCK & CO INC	786	USD	70,445	0.31
MICRON TECHNOLOGY INC	345	USD	83,840	0.37
MICROSOFT CORP	3,359	USD	1,383,182	6.16
MORGAN STANLEY	670	USD	101,277	0.45
NEXTERA ENERGY	5,118	USD	349,843	1.56
NVIDIA CORP	7,657	USD	1,215,913	5.42
PAYCOM SOFTWARE INC	559	USD	75,850	0.34
PROGRESSIVE CORP	426	USD	82,599	0.37
PULTEGROUP	1,603	USD	160,047	0.71
QUALCOMM INC	1,810	USD	263,613	1.17
QUEST DIAGNOSTICS	697	USD	102,985	0.46
SALESFORCE INC	1,356	USD	305,861	1.36
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	2,680	USD	628,418	2.80
SYSCO CORP	5,031	USD	315,666	1.41
TENET HEALTHCARE	1,793	USD	303,380	1.35
TOLL BROTHERS INC	1,394	USD	160,498	0.71
VISA INC -A-	457	USD	136,468	0.61
WABTEC CORP	1,909	USD	346,951	1.55
WARNER MUSIC GROUP CORP-CL A	3,566	USD	93,124	0.41
WASTE MANAGEMENT	1,339	USD	250,493	1.12
			15,771,236	70.24
Total des actions			22,449,017	99.99
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			22,449,017	99.99
Total du portefeuille-titres			22,449,017	99.99
Coût d'acquisition			19,682,420	



Candriam Equities L Global Income

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	70.24
Royaume-Uni	4.81
France	4.01
Italie	3.60
Irlande	3.08
Espagne	3.02
Autriche	2.60
Allemagne	2.46
Canada	2.23
Suisse	1.92
Belgique	1.52
Japon	0.50
	99.99

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	19.30
Internet et services d'Internet	18.34
Industrie pharmaceutique	11.40
Articles de bureaux et ordinateurs	11.18
Électronique et semi-conducteurs	5.79
Distribution, commerce de détail	5.49
Assurance	4.97
Énergie et eau	4.72
Matériaux de construction	4.33
Pierres et métaux précieux	2.18
Construction de machines et appareils	2.14
Textile et habillement	1.55
Soins de santé	1.35
Électrotechnique	1.33
Télécommunication	1.17
Services environnementaux et recyclage	1.12
Industrie agro-alimentaire	0.97
Biotechnologie	0.92
Industrie automobile	0.70
Services divers	0.61
Art graphique, maison d'édition	0.41
	99.99



Candriam Equities L Life Care

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Belgique				
UCB	55,293	EUR	15,494,413	1.43
			15,494,413	1.43
Bermudes				
ROIVANT SCIENCES LTD	399,313	USD	8,665,092	0.80
			8,665,092	0.80
Danemark				
GENMAB AS	23,790	DKK	7,582,637	0.70
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR - REG SHS	340,167	DKK	17,397,288	1.60
			24,979,925	2.30
France				
INVENTIVA SA	567,601	EUR	2,629,812	0.24
IPSEN	25,589	EUR	3,576,307	0.33
SANOFI	262,851	EUR	25,536,107	2.35
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	44,631	EUR	11,007,544	1.01
			42,749,770	3.94
Allemagne				
BIONTECH - ADR 1 SHS	25,852	USD	2,461,110	0.23
SIEMENS HEALTHINEERS AG	128,126	EUR	6,759,453	0.62
			9,220,563	0.85
Irlande				
ALKERMES	104,580	USD	2,926,148	0.27
ICON PLC	66,311	USD	12,083,190	1.11
			15,009,338	1.38
Japon				
HOYA CORP	86,900	JPY	13,131,052	1.21
			13,131,052	1.21
Pays-Bas				
ARGENX - SHS ADR REPR 1 SH	20,406	USD	17,160,426	1.58
NEWAMSTERDAM PHARMA CO NV	138,259	USD	4,850,126	0.45
			22,010,552	2.03
Suisse				
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	193,306	CHF	26,740,778	2.46
ROCHE HOLDING LTD	66,289	CHF	27,459,852	2.53
STRAUMANN HOLDING LTDÂ	50,732	CHF	5,984,473	0.55
			60,185,103	5.55
Royaume-Uni				
ASTRAZENECA PLC	223,682	GBP	41,489,765	3.82
CONVATEC GROUP REGD	1,014,381	GBP	3,318,260	0.31
			44,808,025	4.13
États-Unis d'Amérique				
ABBOTT LABORATORIES	175,145	USD	21,943,917	2.02
ABBVIE INC	252,731	USD	57,746,506	5.32
AGILENT TECHNOLOGIES	136,109	USD	18,520,352	1.71
ALIGN TECHNOLOGY INC	44,328	USD	6,921,817	0.64
ALNYLAM PHARMACEUTICALS INC	23,369	USD	9,292,683	0.86
AMGEN INC	39,469	USD	12,918,598	1.19
ASCENDIS PHARMA ADR REP 1SHS	26,470	USD	5,644,463	0.52
BIOGEN IDEC INC	31,829	USD	5,601,586	0.52
BOSTON SCIENTIF CORP	282,770	USD	26,962,120	2.48
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	86,737	USD	4,678,594	0.43
BRUKER BIOSCIENCES	246,558	USD	11,615,347	1.07
CHARLES RIVER LABORATORIES INTERNATIONAL	33,281	USD	6,638,894	0.61
CHEMED CORP	32,468	USD	13,891,758	1.28
CVS HEALTH	297,684	USD	23,624,202	2.18
DANAHER CORP	78,064	USD	17,870,411	1.65
DYNE THERAPEUTICS INC	266,612	USD	5,214,931	0.48

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L Life Care

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	172,511	USD	14,706,563	1.36
ELEVANCE HEALTH	20,006	USD	7,013,103	0.65
ELI LILLY & CO	93,940	USD	100,955,440	9.30
ENSIGN GROUP INC/THE	71,238	USD	12,409,660	1.14
GILEAD SCIENCES INC	174,631	USD	21,434,209	1.97
GLOBUS MEDICAL -A-	110,282	USD	9,628,721	0.89
INSMED	44,280	USD	7,706,491	0.71
INTUITIVE SURGICAL	26,903	USD	15,236,783	1.40
IONIS PHARMACEUTICALS NEW	132,686	USD	10,496,789	0.97
IQVIA HOLDINGS INC	94,861	USD	21,382,618	1.97
JOHNSON & JOHNSON	265,535	USD	54,952,468	5.06
MCKESSON CORP	29,900	USD	24,526,671	2.26
MERCK & CO INC	272,868	USD	28,722,086	2.65
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL	6,024	USD	8,398,601	0.77
MINERALYS THERAPEUTICS INC	141,964	USD	5,151,874	0.47
MIRUM PHARMACEUTICALS INC	160,130	USD	12,648,669	1.17
NEUROCRINE BIOSCIENCES	34,500	USD	4,893,135	0.45
REGENERON PHARMACEUTICALS INC	26,208	USD	20,229,169	1.86
RHYTHM PHARM	60,311	USD	6,455,689	0.59
STRYKER CORP	43,933	USD	15,441,132	1.42
TENET HEALTHCARE	51,553	USD	10,244,612	0.94
THE CIGNA GROUP - REG SHS	54,099	USD	14,889,668	1.37
THERMO FISHER SCIENT SHS	65,309	USD	37,843,300	3.49
ULTRAGENYX PHARMACEUTICAL INC	64,498	USD	1,483,454	0.14
UNITED THERAPEUTICS CORP	24,536	USD	11,955,166	1.10
UNITEDHEALTH GROUP INC	115,332	USD	38,072,247	3.51
VEEVA SYSTEMS -A-	39,815	USD	8,887,902	0.82
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	23,938	USD	10,852,532	1.00
VIRIDIAN THERAPE	199,404	USD	6,205,452	0.57
ZOETIS INC -A-	86,679	USD	10,905,952	1.00
			802,816,335	73.97
Total des actions			1,059,070,168	97.58
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			1,059,070,168	97.58
Total du portefeuille-titres			1,059,070,168	97.58
Coût d'acquisition			916,899,980	



Candriam Equities L Life Care

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	73.97
Suisse	5.55
Royaume-Uni	4.13
France	3.94
Danemark	2.30
Pays-Bas	2.03
Belgique	1.43
Irlande	1.38
Japon	1.21
Allemagne	0.85
Bermudes	0.80
	97.58

Répartition économique (en % des actifs nets)

Industrie pharmaceutique	66.02
Biotechnologie	13.14
Soins de santé	6.81
Électronique et semi-conducteurs	5.47
Construction de machines et appareils	1.65
Assurance	1.37
Chimie	1.28
Internet et services d'Internet	0.82
Banques et autres institutions financières	0.72
Services divers	0.31
	97.58



Candriam Equities L Oncology

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Australie				
TELEX PHARMACEUTICALS LTD	926,678	AUD	6,921,062	0.41
			6,921,062	0.41
Îles Caïmans				
BEIGENE LTD-ADR	87,466	USD	26,573,045	1.58
I-MAB-SPONSORED ADR	1,132,563	USD	4,507,601	0.27
LEGEND BIOTECH CORP	261,815	USD	5,691,858	0.34
			36,772,504	2.19
Danemark				
COLOPLAST -B-	168,997	DKK	14,519,838	0.86
GENMAB AS	103,608	DKK	33,023,197	1.96
NOVO NORDISK - BEARER AND/OR - REG SHS	420,756	DKK	21,518,882	1.28
			69,061,917	4.10
France				
IPSEN	120,635	EUR	16,859,893	1.00
			16,859,893	1.00
Allemagne				
BIONTECH - ADR 1 SHS	268,224	USD	25,534,925	1.52
MERCK KGAA	151,169	EUR	21,766,457	1.29
SIEMENS HEALTHINEERS AG	409,373	EUR	21,597,002	1.28
			68,898,384	4.10
Irlande				
ICON PLC	91,094	USD	16,599,149	0.99
			16,599,149	0.99
Japon				
DAIICHI SANKYO CO LTD	976,600	JPY	20,859,722	1.24
			20,859,722	1.24
Luxembourg				
ALLOGENE THERAPEUTICS INC	2,305,644	USD	3,158,732	0.19
REVOLUTION MEDICINES INC	526,355	USD	41,924,176	2.49
SYNDAX PHARMACEUTICALS INC	925,332	USD	19,441,225	1.16
			64,524,133	3.84
Suisse				
LONZA GROUP	48,861	CHF	33,166,627	1.97
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	417,375	CHF	57,737,123	3.43
ROCHE HOLDING LTD	139,147	CHF	57,640,877	3.43
			148,544,627	8.83
Royaume-Uni				
ASTRAZENECA PLC	396,466	GBP	73,538,690	4.37
BICYCLE THERAPEUTICS PLC	367,152	USD	2,599,436	0.15
CONVATEC GROUP REGD	5,777,827	GBP	18,900,521	1.12
IMMUNOCORE HOLDINGS PLC-ADR	269,729	USD	9,362,294	0.56
			104,400,941	6.21
États-Unis d'Amérique				
ABBVIE INC	223,080	USD	50,971,549	3.03
AGILENT TECHNOLOGIES	209,468	USD	28,502,311	1.69
AMGEN INC	106,738	USD	34,936,415	2.08
ARCELLX INC	96,420	USD	6,286,584	0.37
ARCUS BIOSCIENCES INC	790,613	USD	18,840,308	1.12
BOSTON SCIENTIF CORP	149,752	USD	14,278,853	0.85
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	666,628	USD	35,957,914	2.14
BRUKER BIOSCIENCES	301,045	USD	14,182,230	0.84
CARDIFF ONCOLOGY INC	344,437	USD	967,868	0.06
CELCUITY INC	302,314	USD	30,152,798	1.79
CG ONCOLOGY INC	338,231	USD	14,043,351	0.83
CHEMED CORP	23,763	USD	10,167,237	0.60
COGENT BIOSCIENCES INC	834,562	USD	29,643,642	1.76

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L Oncology

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
CRINETIC PHARMA - REG SHS	316,563	USD	14,736,008	0.88
DANAHER CORP	221,690	USD	50,749,275	3.02
ELI LILLY & CO	116,702	USD	125,417,304	7.45
EXACT SCIENCES CORP	165,246	USD	16,782,384	1.00
GERON CORP	2,839,484	USD	3,748,119	0.22
GILEAD SCIENCES INC	410,919	USD	50,436,198	3.00
GUARDANT HEALTH --- REGISTERED SHS	147,400	USD	15,055,436	0.89
IDEAYA BIOSCIENCES INC	443,626	USD	15,336,151	0.91
IMMUNOME INC	539,882	USD	11,596,665	0.69
INCYTE CORP	268,555	USD	26,525,177	1.58
INTUITIVE SURGICAL	93,146	USD	52,754,169	3.14
IQVIA HOLDINGS INC	194,238	USD	43,783,188	2.60
MCKESSON CORP	46,667	USD	38,280,473	2.28
MERCK & CO INC	443,317	USD	46,663,547	2.77
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL	18,218	USD	25,399,353	1.51
NATERA	91,873	USD	21,047,186	1.25
NURIX THERAPETC - REG SHS	534,259	USD	10,134,893	0.60
NUVALENT INC-A SHARES	182,552	USD	18,362,906	1.09
OLEMA PHARMA --- REGISTERED SHS	679,484	USD	16,987,100	1.01
PFIZER INC	1,588,345	USD	39,549,791	2.35
REGENERON PHARMACEUTICALS INC	70,227	USD	54,206,114	3.22
TANGO THERAPEUTICS INC	708,812	USD	6,280,074	0.37
TERNS PHARMACEUTICALS INC	562,853	USD	22,739,261	1.35
THERMO FISHER SCIENT SHS	91,279	USD	52,891,617	3.14
VIR BIOTECHNOLOGY INC	1,031,663	USD	6,220,928	0.37
			1,074,614,377	63.87
Total des actions			1,628,056,709	96.77
Droits				
France				
BLUEPRINT MEDICINES CVR	229,148	USD	105,408	0.01
			105,408	0.01
Total des droits			105,408	0.01
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			1,628,162,117	96.77
Total du portefeuille-titres			1,628,162,117	96.77
Coût d'acquisition			1,362,900,625	



Candriam Equities L Oncology

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	63.87
Suisse	8.83
Royaume-Uni	6.21
Danemark	4.10
Allemagne	4.10
Luxembourg	3.84
Îles Caïmans	2.19
Japon	1.24
France	1.01
Irlande	0.99
Australie	0.41
	96.77

Répartition économique (en % des actifs nets)

Industrie pharmaceutique	59.10
Biotechnologie	22.19
Électronique et semi-conducteurs	4.65
Construction de machines et appareils	3.02
Chimie	2.58
Soins de santé	2.49
Banques et autres institutions financières	1.46
Services divers	1.28
	96.77



Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Allemagne				
CECONOMY AG NEW	138,101	EUR	618,692	1.99
			618,692	1.99
Japon				
CANON ELECTRONICS INC	37,900	JPY	749,398	2.41
			749,398	2.41
Norvège				
ENTRA (UNITARY 144A REGS)	1	NOK	10	0.00
			10	0.00
Espagne				
AEDAS HOMES SA	71,814	EUR	1,716,355	5.52
ERCROS SA	171,569	EUR	587,624	1.89
			2,303,979	7.41
États-Unis d'Amérique				
BRIGHTHOUSE - REGISTERED	10,416	USD	574,612	1.85
			574,612	1.85
Total des actions			4,246,691	13.65
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			4,246,691	13.65
Organismes de placement collectif				
Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement				
France				
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	1,833	EUR	2,992,483	9.62
			2,992,483	9.62
Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement			2,992,483	9.62
Total Organismes de placement collectif			2,992,483	9.62
Total du portefeuille-titres			7,239,174	23.27
Coût d'acquisition			6,930,459	



Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	9.62
Espagne	7.41
Japon	2.41
Allemagne	1.99
États-Unis d'Amérique	1.85
Norvège	0.00
	23.27

Répartition économique (en % des actifs nets)

Fonds d'investissement	9.62
Matériaux de construction	5.52
Électronique et semi-conducteurs	2.41
Distribution, commerce de détail	1.99
Chimie	1.89
Assurance	1.85
Immobilier	0.00
	23.27



Candriam Equities L Robotics & Innovative Technology

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
France				
SCHNEIDER ELECTRIC SE	247,826	EUR	68,369,817	2.70
			68,369,817	2.70
Allemagne				
SAP AG	242,289	EUR	59,287,308	2.34
SIEMENS AG PREFERENTIAL SHARE	337,122	EUR	94,687,361	3.74
			153,974,669	6.09
Irlande				
CREDO TECHNOLOGY GROUP HOLDI	213,888	USD	30,776,344	1.22
			30,776,344	1.22
Japon				
FANUC CORP SHS	1,280,800	JPY	49,713,789	1.97
KEYENCE CORP	182,800	JPY	66,101,661	2.61
SMC CORP	124,200	JPY	43,152,462	1.71
TOKYO ELECTRON LTD	154,100	JPY	33,740,869	1.33
			192,708,781	7.62
Pays-Bas				
ASML HOLDING NV	69,740	EUR	75,468,320	2.98
BESI - REG SHS	284,077	EUR	44,623,579	1.76
NXP SEMICONDUCTORS	182,325	USD	39,575,465	1.56
			159,667,364	6.31
République populaire de Chine				
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	186,970	USD	27,406,063	1.08
			27,406,063	1.08
Corée du Sud				
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	371,779	KRW	30,943,946	1.22
			30,943,946	1.22
États-Unis d'Amérique				
ADVANCED MICRO DEVICES INC	209,916	USD	44,955,611	1.78
ALPHABET INC -A-	520,523	USD	162,923,699	6.44
AUTODESK INC	185,550	USD	54,924,656	2.17
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	180,803	USD	56,515,402	2.23
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	119,619	USD	56,072,602	2.22
DATADOG INC	272,977	USD	37,122,142	1.47
EMERSON ELECTRIC CO	413,520	USD	54,882,374	2.17
INTUITIVE SURGICAL	139,836	USD	79,197,517	3.13
KEYSIGHT TECHNOLOGIES	145,727	USD	29,610,269	1.17
LAM RESEARCH CORP	558,359	USD	95,579,894	3.78
MARVELL TECH --- REGISTERED SHS	604,288	USD	51,352,394	2.03
MICRON TECHNOLOGY INC	266,085	USD	75,943,320	3.00
MICROSOFT CORP	343,687	USD	166,213,906	6.57
MONGODB INC	150,505	USD	63,165,443	2.50
MONOLITHIC POWER	54,451	USD	49,352,208	1.95
NVIDIA CORP	772,959	USD	144,156,854	5.70
ON SEMICONDUCTOR CORP	1,029,459	USD	55,745,205	2.20
PALO ALTO NETWORKS	520,433	USD	95,863,759	3.79
PTC INC	223,640	USD	38,960,324	1.54
ROCKWELL AUTOMATION	147,617	USD	57,433,346	2.27
SALESFORCE INC	204,654	USD	54,214,891	2.14
SERVICENOW INC	292,150	USD	44,754,459	1.77
TAIWAN SEMICONDUCTOR CO ADR (REPR 5 SHS)	513,037	USD	155,906,814	6.16
TRIMBLE	619,509	USD	48,538,530	1.92
VEEVA SYSTEMS -A-	191,663	USD	42,784,931	1.69
ZSCALER INC	161,010	USD	36,214,369	1.43
			1,852,384,919	73.25
Total des actions			2,516,231,903	99.50

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L Robotics & Innovative Technology

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			2,516,231,903	99.50
Total du portefeuille-titres			2,516,231,903	99.50
Coût d'acquisition			1,729,037,773	



Candriam Equities L Robotics & Innovative Technology

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	73.25
Japon	7.62
Pays-Bas	6.31
Allemagne	6.09
France	2.70
Irlande	1.22
Corée du Sud	1.22
République populaire de Chine	1.08
	99.50

Répartition économique (en % des actifs nets)

Internet et services d'Internet	39.40
Électronique et semi-conducteurs	39.20
Électrotechnique	14.03
Industrie pharmaceutique	3.13
Banques et autres institutions financières	2.03
Construction de machines et appareils	1.71
	99.50



Candriam Equities L US Edge

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Irlande				
LINDE PLC	6,106	USD	2,603,537	1.45
TE CONNECTIVITY PLC	5,814	USD	1,322,743	0.74
			3,926,280	2.18
Panama				
CARNIVAL CORP	29,824	USD	910,825	0.51
			910,825	0.51
Suisse				
GARMIN	5,462	USD	1,107,967	0.62
REGENCY CENTERS	6,076	USD	419,426	0.23
			1,527,393	0.85
États-Unis d'Amérique				
A.O.SMITH CORP	13,376	USD	894,587	0.50
ABBVIE INC	7,504	USD	1,714,589	0.95
ADVANCED MICRO DEVICES INC	2,647	USD	566,882	0.32
AKAMAI TECHNOLOGIES	12,861	USD	1,122,122	0.62
ALLSTATE CORP	7,250	USD	1,509,088	0.84
ALPHABET INC -A-	20,224	USD	6,330,112	3.52
ALPHABET INC -C-	15,990	USD	5,017,662	2.79
AMAZON.COM INC	36,086	USD	8,329,370	4.63
AMERICAN INTL	17,462	USD	1,493,874	0.83
APPLE INC	41,652	USD	11,323,512	6.29
APPLOVIN CORP-CLASS A	85	USD	57,275	0.03
APTIV PLC	11,453	USD	871,459	0.48
ATMOS ENERGY CORP	12,127	USD	2,032,849	1.13
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	3,868	USD	994,966	0.55
BANK OF AMERICA CORP	57,227	USD	3,147,485	1.75
BANK OF NY MELLON	16,997	USD	1,973,182	1.10
BOOKING HOLDINGS INC	325	USD	1,740,482	0.97
BOSTON SCIENTIF CORP	23,013	USD	2,194,290	1.22
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	14,234	USD	4,926,387	2.74
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	7,667	USD	1,858,174	1.03
CBRE GROUP	7,744	USD	1,245,158	0.69
CHARLES SCHWAB CORP/THE	18,173	USD	1,815,664	1.01
CITIGROUP INC	20,596	USD	2,403,347	1.34
DECKERS OUTDOOR	6,746	USD	699,358	0.39
DEXCOM INC	11,943	USD	792,657	0.44
DOLLAR TREE INC	6,827	USD	839,789	0.47
EBAY INC	11,525	USD	1,003,828	0.56
ELI LILLY & CO	3,348	USD	3,598,029	2.00
EXELON CORP	562	USD	24,498	0.01
EXPAND ENERGY CORP	6,470	USD	714,029	0.40
EXXON MOBIL CORP	27,035	USD	3,253,392	1.81
FOX CORP -A-	6,398	USD	467,502	0.26
FREEMPORT MCMORAN COPPER AND GOLD INC	1,175	USD	59,678	0.03
GENERAL ELECTRI	6,552	USD	2,018,213	1.12
GENERAL MOTORS CO	16,190	USD	1,316,571	0.73
GILEAD SCIENCES INC	14,250	USD	1,749,045	0.97
GLOBE LIFE INC	254	USD	35,524	0.02
HCA INC	2,522	USD	1,177,421	0.65
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	6,781	USD	1,322,905	0.74
HOST HOTELS & RESORTS - SHS	94,357	USD	1,672,950	0.93
HOWMET AEROSPC - REGISTERED SHS	5,267	USD	1,079,840	0.60
IBM CORP	1,764	USD	522,514	0.29
IDEXX LABS CORP	1,487	USD	1,006,000	0.56
JABIL INC	3,860	USD	880,157	0.49

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L US Edge

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
JOHNSON & JOHNSON	16,049	USD	3,321,341	1.85
JPMORGAN CHASE CO	13,835	USD	4,457,914	2.48
KIMBERLY-CLARK CORP	13,383	USD	1,350,211	0.75
KROGER CO	21,811	USD	1,362,751	0.76
LAM RESEARCH CORP	8,225	USD	1,407,956	0.78
LAS VEGAS SANDS CORP	12,359	USD	804,447	0.45
LOEWS CORP	21,126	USD	2,224,779	1.24
MASTERCARD INC -A-	6,976	USD	3,982,459	2.21
MCKESSON CORP	1,688	USD	1,384,650	0.77
MERCK & CO INC	19,448	USD	2,047,096	1.14
META PLATFORMS INC A	5,151	USD	3,400,124	1.89
MGM RESORTS INTL	14,494	USD	528,886	0.29
MICRON TECHNOLOGY INC	5,656	USD	1,614,279	0.90
MICROSOFT CORP	26,424	USD	12,779,174	7.10
MOHAWK INDUSTRIES INC	3,942	USD	430,861	0.24
MONSTER BEVERAGE CORP	822	USD	63,023	0.04
MOSAIC	25,793	USD	621,353	0.35
NETFLIX INC	4,900	USD	459,424	0.26
NEWMONT CORPORATION	11,152	USD	1,113,527	0.62
NVIDIA CORP	79,848	USD	14,891,651	8.28
ORACLE CORP	1,985	USD	386,896	0.21
PAYPAL HOLDINGS	21,119	USD	1,232,927	0.69
PEPSICO INC	17,203	USD	2,468,975	1.37
PG AND E CORP	69,482	USD	1,116,576	0.62
RALPH LAUREN CORP -A-	2,392	USD	845,835	0.47
REGENERON PHARMACEUTICALS INC	943	USD	727,873	0.40
ROBINHOOD MARKETS INC - A	7,056	USD	798,034	0.44
SERVICENOW INC	7,765	USD	1,189,520	0.66
SKYWORKS SOLUTIONS INC	13,298	USD	843,226	0.47
SOUTHWEST AIRLINES CO	20,516	USD	847,926	0.47
SYNCHRONY FINANCIAL	15,008	USD	1,252,117	0.70
TAPESTRY INC	6,073	USD	775,947	0.43
TARGET CORP	543	USD	53,078	0.03
TESLA MOTORS INC	6,956	USD	3,128,252	1.74
TEXTRON INC	20,974	USD	1,828,304	1.02
TJX COS INC	6,780	USD	1,041,476	0.58
TRAVELERS COS INC/THE	5,033	USD	1,459,872	0.81
ULTA BEAUTY RG PREFERENTIAL SHARE	1,523	USD	921,430	0.51
VALERO ENERGY CORP	3,540	USD	576,277	0.32
VICI PROPERTIES INC	28,181	USD	792,450	0.44
WABTEC CORP	3,199	USD	682,827	0.38
WESTERN DIGITAL CORP	4,112	USD	708,374	0.39
WORKDAY INC -A-	2,292	USD	492,276	0.27
WYNN RESORTS LTD	1,348	USD	162,205	0.09
XYLEM INC	11,031	USD	1,502,202	0.83
ZOETIS INC -A-	10,708	USD	1,347,281	0.75
			173,224,478	96.26
Total des actions			179,588,976	99.80
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			179,588,976	99.80
Total du portefeuille-titres			179,588,976	99.80
Coût d'acquisition			154,257,816	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L US Edge

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	96.26
Irlande	2.18
Suisse	0.85
Panama	0.51
	99.80

Répartition économique (en % des actifs nets)

Internet et services d'Internet	19.32
Banques et autres institutions financières	16.62
Électronique et semi-conducteurs	11.23
Articles de bureaux et ordinateurs	9.71
Industrie pharmaceutique	9.11
Distribution, commerce de détail	7.53
Industrie automobile	2.97
Énergie et eau	2.60
Restauration, industrie hôtelière	2.57
Pétrole	2.52
Assurance	2.50
Biotechnologie	1.94
Immobilier	1.85
Services divers	1.42
Industrie agro-alimentaire	1.37
Textile et habillement	1.29
Électrotechnique	1.12
Papier et bois	0.75
Soins de santé	0.65
Pierres et métaux précieux	0.65
Métaux non ferreux	0.60
Transport	0.47
Construction de machines et appareils	0.38
Chimie	0.35
Art graphique, maison d'édition	0.26
	99.80



Candriam Equities L World Edge

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Australie				
WOODSIDE ENERGY SHARES	378	AUD	5,063	0.02
			5,063	0.02
Belgique				
GROUPE BRUXELLES LAMBERT GBL	2,276	EUR	172,862	0.68
KBC GROUPE SA	1,976	EUR	219,830	0.86
			392,692	1.54
Bermudes				
JARDINE MATHESON HLDGS LTD	2,600	USD	151,402	0.60
			151,402	0.60
Canada				
AGNICO EAGLE MINES LTD	1,055	CAD	152,532	0.60
BANK OF MONTREAL	2,012	CAD	222,771	0.88
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE	2,975	CAD	229,939	0.90
CANADIAN TIRE CORP-CLASS A	1,686	CAD	182,162	0.72
KINROSS GOLD CORP	4,244	CAD	101,915	0.40
			889,319	3.50
Danemark				
GENMAB AS	117	DKK	31,752	0.12
VESTAS WIND SYSTEMS - BEARER AND/OR SHS	5,136	DKK	119,237	0.47
			150,989	0.59
France				
BNP PARIBAS SA	48	EUR	3,878	0.02
COVIVIO SA	3,133	EUR	177,484	0.70
CREDIT AGRICOLE SA	7,749	EUR	135,995	0.53
			317,357	1.25
Allemagne				
ADIDAS AG - REG SHS	906	EUR	153,159	0.60
COMMERZBK	3,482	EUR	125,700	0.49
GEA GROUP AG	4,731	EUR	273,452	1.08
LEG IMMOBILIEN - REG SHS	2,140	EUR	133,215	0.52
			685,526	2.70
Irlande				
RYANAIR HOLDINGS PLC	5,583	EUR	164,978	0.65
TE CONNECTIVITY PLC	931	USD	180,350	0.71
			345,328	1.36
Israël				
MONDAY.COM LTD	447	USD	56,162	0.22
			56,162	0.22
Italie				
ENI SPA	7,012	EUR	113,174	0.45
			113,174	0.45
Japon				
ADVANTEST CORP	800	JPY	85,328	0.34
AGC INC.	8,600	JPY	242,599	0.95
INPEX	600	JPY	10,192	0.04
JAPAN POST HOLDINGS CO	4,000	JPY	35,863	0.14
MAKITA CORP	6,300	JPY	162,112	0.64
MITSUBISHI ESTATE	2,900	JPY	60,193	0.24
NEC CORP	5,500	JPY	158,646	0.62
NIPPON MINING HOLDINGS INC	10,200	JPY	108,600	0.43
SBI HOLDING	5,600	JPY	102,668	0.40
SECOM CO LTD	1,000	JPY	30,273	0.12
SOFTBANK GROUP	4,000	JPY	95,606	0.38
SUMITOMO MITSUI TRUST - SHS	4,600	JPY	119,367	0.47
TOHO CO	2,700	JPY	117,041	0.46
WEST JAPAN RAILWAY COMPANY	17,900	JPY	303,958	1.20

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L World Edge

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
			1,632,446	6.42
Libéria				
ROYAL CARIBBEAN CRUISES	56	USD	13,299	0.05
			13,299	0.05
Luxembourg				
CLOUDFLARE INC	489	USD	82,086	0.32
SPOTIFY TECH - REGISTERED SHS	69	USD	34,117	0.13
ZOOM VIDEO COMMUNICATIONS INCÀ	2,167	USD	159,215	0.63
			275,418	1.08
Mexique				
FRESNILLO PLC	2,800	GBP	106,914	0.42
			106,914	0.42
Pays-Bas				
AERCAP HOLDINGS	2,088	USD	255,584	1.01
ARGENX SE	163	EUR	116,838	0.46
ASML HOLDING NV	248	EUR	228,507	0.90
FERRARI NV	410	EUR	130,667	0.51
PROSUS NV	3,080	EUR	162,778	0.64
			894,374	3.52
Panama				
CARNIVAL CORP	4,346	USD	113,012	0.44
			113,012	0.44
Espagne				
INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI	25,217	EUR	119,756	0.47
			119,756	0.47
Suède				
SAAB AB	458	SEK	22,741	0.09
			22,741	0.09
Suisse				
BC VAUDOISE - REG SHS	1,969	CHF	212,453	0.84
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT & SP PARTIZIPSCH	15	CHF	186,835	0.73
GALDERMA GROUP AG	501	CHF	87,278	0.34
GARMIN	870	USD	150,266	0.59
NOVARTIS AG PREFERENTIAL SHARE	3,364	CHF	396,233	1.56
UBS GROUP SA	5,324	CHF	211,472	0.83
			1,244,537	4.89
Royaume-Uni				
J SAINSBURY PLC	33,373	GBP	124,219	0.49
KINGFISHER PLC	35,638	GBP	127,630	0.50
UNITED UTILITIES GROUP PLC	9,853	GBP	134,736	0.53
VODAFONE GROUP PLC	253,339	GBP	286,894	1.13
			673,479	2.65
États-Unis d'Amérique				
ABBOTT LABORATORIES	1,566	USD	167,060	0.66
ABBVIE INC	501	USD	97,470	0.38
ADVANCED MICRO DEVICES INC	237	USD	43,217	0.17
ALPHABET INC -A-	2,386	USD	635,887	2.50
ALPHABET INC -C-	2,036	USD	543,997	2.14
AMAZON.COM INC	4,337	USD	852,370	3.35
AMERICAN HOMES 4 RENT- A	6,121	USD	167,299	0.66
AMPHENOL -A-	21	USD	2,416	0.01
APPLE INC	5,989	USD	1,386,325	5.45
APPLOVIN CORP-CLASS A	106	USD	60,816	0.24
APTIV PLC	2,026	USD	131,260	0.52
ATMOS ENERGY CORP	835	USD	119,180	0.47
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	1,155	USD	252,970	0.99
BOOKING HOLDINGS INC	46	USD	209,754	0.82
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	1,481	USD	436,438	1.72
C.H.ROBINSON WORLWIDE INC	853	USD	116,760	0.46
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	1,034	USD	213,377	0.84

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L World Edge

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
CBRE GROUP	106	USD	14,512	0.06
CHARLES SCHWAB CORP/THE	2,427	USD	206,464	0.81
CITIGROUP INC	2,730	USD	271,245	1.07
DECKERS OUTDOOR	1,057	USD	93,303	0.37
DEXCOM INC	1,918	USD	108,389	0.43
DOLLAR TREE INC	1,097	USD	114,898	0.45
ECHOSTAR HOLDING - WHEN ISSUED	1,063	USD	98,385	0.39
ELI LILLY & CO	428	USD	391,641	1.54
EMCOR GROUP	205	USD	106,788	0.42
EOG RESOURCES INC	1,506	USD	134,655	0.53
EXXON MOBIL CORP	404	USD	41,396	0.16
FORTINET	1,351	USD	91,347	0.36
FOX CORP -A-	540	USD	33,597	0.13
GENERAL ELECTRI	924	USD	242,343	0.95
GENERAL MOTORS CO	2,476	USD	171,441	0.67
GILEAD SCIENCES INC	2,164	USD	226,156	0.89
HCA INC	435	USD	172,918	0.68
HEICO -A-	25	USD	5,373	0.02
HEICO CORP	107	USD	29,481	0.12
HOWMET AEROSPC - REGISTERED SHS	787	USD	137,384	0.54
IDEXX LABS CORP	250	USD	144,010	0.57
INSULET	254	USD	61,473	0.24
INTERACTIVE BROKERS GRO-CL A	1,822	USD	99,768	0.39
INTUITIVE SURGICAL	33	USD	15,914	0.06
JABIL INC	316	USD	61,352	0.24
JOHNSON & JOHNSON	2,246	USD	395,768	1.56
JPMORGAN CHASE CO	1,079	USD	296,033	1.16
KROGER CO	625	USD	33,250	0.13
LAM RESEARCH CORP	72	USD	10,494	0.04
LAS VEGAS SANDS CORP	2,008	USD	111,287	0.44
MASTERCARD INC -A-	960	USD	466,640	1.84
MCKESSON CORP	163	USD	113,847	0.45
META PLATFORMS INC A	999	USD	561,480	2.21
MICRON TECHNOLOGY INC	757	USD	183,963	0.72
MICROSOFT CORP	3,067	USD	1,262,942	4.97
MONOLITHIC POWER	145	USD	111,901	0.44
MONSTER BEVERAGE CORP	1,800	USD	117,507	0.46
NETFLIX INC	49	USD	3,912	0.02
NEWMONT CORPORATION	1,829	USD	155,499	0.61
NVIDIA CORP	9,431	USD	1,497,622	5.89
OKTA -A-	208	USD	15,314	0.06
ORACLE CORP	124	USD	20,579	0.08
PALO ALTO NETWORKS	955	USD	149,782	0.59
PAYCOM SOFTWARE INC	700	USD	94,982	0.37
PAYPAL HOLDINGS	150	USD	7,456	0.03
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP INC	173	USD	12,994	0.05
PROGRESSIVE CORP	944	USD	183,037	0.72
ROBINHOOD MARKETS INC - A	890	USD	85,707	0.34
SAMSARA INC-CL A	836	USD	25,234	0.10
SERVICENOW INC	925	USD	120,653	0.47
SOFI TECH	3,558	USD	79,312	0.31
SUN COMMUNITIES	258	USD	27,220	0.11
SYNCHRONY FINANCIAL	2,081	USD	147,829	0.58
TAPESTRY INC	932	USD	101,394	0.40
TESLA MOTORS INC	766	USD	293,316	1.15
TEXTRON INC	36	USD	2,672	0.01
TJX COS INC	1,373	USD	179,579	0.71
ULTA BEAUTY RG PREFERENTIAL SHARE	20	USD	10,303	0.04

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Equities L World Edge

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Description	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
VALERO ENERGY CORP	215	USD	29,801	0.12
VEEVA SYSTEMS -A-	623	USD	118,415	0.47
VISA INC -A-	1,270	USD	379,243	1.49
W.P. CAREY	4,832	USD	264,794	1.04
WALT DISNEY CO	418	USD	40,492	0.16
WELLTOWER OP - REG SHS	1,521	USD	240,379	0.95
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC	541	USD	126,741	0.50
XYLEM INC	1,737	USD	201,409	0.79
ZOETIS INC -A-	1,867	USD	200,014	0.79
			16,991,625	66.83
Total des actions			25,194,613	99.09
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			25,194,613	99.09
Total du portefeuille-titres			25,194,613	99.09
Coût d'acquisition			23,513,952	



Candriam Equities L World Edge

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	66.83
Japon	6.42
Suisse	4.89
Pays-Bas	3.52
Canada	3.50
Allemagne	2.70
Royaume-Uni	2.65
Belgique	1.54
Irlande	1.36
France	1.25
Luxembourg	1.08
Bermudes	0.60
Danemark	0.59
Espagne	0.47
Italie	0.45
Panama	0.44
Mexique	0.42
Israël	0.22
Suède	0.09
Libéria	0.05
Australie	0.02
	99.09

Répartition économique (en % des actifs nets)

Internet et services d'Internet	18.29
Banques et autres institutions financières	16.90
Électronique et semi-conducteurs	8.75
Industrie pharmaceutique	8.16
Articles de bureaux et ordinateurs	7.79
Distribution, commerce de détail	5.67
Immobilier	4.27
Industrie automobile	3.06
Transport	2.44
Services divers	2.35
Énergie et eau	2.26
Biotechnologie	2.04
Télécommunication	1.75
Industrie aéronautique et spatiale	1.70
Électrotechnique	1.59
Matériaux de construction	1.37
Textile et habillement	1.37
Métaux non ferreux	1.36
Pétrole	1.31
Pierres et métaux précieux	1.21
Construction de machines et appareils	1.08
Restauration, industrie hôtelière	0.93
Art graphique, maison d'édition	0.89
Assurance	0.77
Industrie agro-alimentaire	0.73
Soins de santé	0.68
Chimie	0.34
	99.09



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme

Au 31 décembre 2025, les contrats de change à terme ouverts sont les suivants :

Candriam Equities L Australia

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en AUD)
AUD	73	USD	48	15/01/2026	CACEIS Bank, Lux. Branch	1
USD	3,333	AUD	5,016	15/01/2026	CACEIS Bank, Lux. Branch	(33)
						(32)

Candriam Equities L Biotechnology

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
CHF	1,526,222	USD	1,930,701	15/01/2026	CACEIS Bank, Lux. Branch	(1,622)
EUR	201,311,861	USD	237,066,616	15/01/2026	CACEIS Bank, Lux. Branch	(490,503)
USD	32,594,325	EUR	27,721,044	15/01/2026	CACEIS Bank, Lux. Branch	17,321
USD	132,311	CHF	104,980	15/01/2026	CACEIS Bank, Lux. Branch	(379)
						(475,183)

Candriam Equities L Emerging Markets

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	2,431	USD	2,854	15/01/2026	CACEIS Bank, Lux. Branch	1
USD	97,646	EUR	83,355	15/01/2026	CACEIS Bank, Lux. Branch	(215)
						(214)

Candriam Equities L Europe Innovation

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
USD	209,804	EUR	178,169	15/01/2026	CACEIS Bank, Lux. Branch	361
						361

Candriam Equities L Oncology

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
EUR	200,269,884	USD	235,862,387	15/01/2026	CACEIS Bank, Lux. Branch	(510,776)
JPY	249,997,793	USD	1,616,207	15/01/2026	CACEIS Bank, Lux. Branch	(19,397)
USD	8,799,904	EUR	7,513,881	15/01/2026	CACEIS Bank, Lux. Branch	(30,180)
USD	49,035	JPY	7,632,918	15/01/2026	CACEIS Bank, Lux. Branch	281
						(560,072)

Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	130,610	GBP	115,000	16/01/2026	Société Générale	(1,008)
EUR	1,363,609	USD	1,600,000	16/01/2026	UBS Europe SE	2,172
EUR	2,225,654	JPY	405,000,000	16/01/2026	Société Générale	24,296
JPY	320,000,000	EUR	1,741,082	16/01/2026	CACEIS Bank, Lux. Branch	(1,748)
JPY	95,000,000	EUR	516,469	16/01/2026	Société Générale	(105)
						23,607

Candriam Equities L Robotics & Innovative Technology

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
EUR	20,151,116	USD	23,731,002	15/01/2026	CACEIS Bank, Lux. Branch	(49,969)
GBP	11,505,333	USD	15,449,144	15/01/2026	CACEIS Bank, Lux. Branch	26,145
USD	1,553,592	EUR	1,320,699	15/01/2026	CACEIS Bank, Lux. Branch	1,542
USD	792,581	GBP	591,858	15/01/2026	CACEIS Bank, Lux. Branch	(3,500)
						(25,782)

Candriam Equities L US Edge

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en USD)
EUR	11,976,812	USD	14,105,507	15/01/2026	CACEIS Bank, Lux. Branch	(30,690)
USD	206,530	EUR	175,915	15/01/2026	CACEIS Bank, Lux. Branch	(201)
						(30,891)

Veuillez vous référer à la Note 14 concernant les garanties reçues/constituées pour les contrats de change à terme. Ces opérations sur contrats de change à terme sont principalement affectées aux catégories d'actions couvertes contre le risque de change.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Futures

Au 31 décembre 2025, les contrats futures ouverts sont les suivants :

Candriam Equities L Europe Optimum Quality

Quantité (achat/(vente))	Description	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
Futures sur indice					
(150)	EURO STOXX 50 0326	EUR	J.P. Morgan SE	8,687,115	(105,000)
					(105,000)

Veuillez vous référer à la Note 13 concernant les liquidités auprès du courtier se rapportant aux futures.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats sur différence

Au 31 décembre 2025, les contrats CFD ouverts sont les suivants :

Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge

Quantité	Position longue/ courte	Devise	Sous-jacent	Contrepartie	Nominal (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
20,000	Courte	SGD	OVERSEA-CHINESE BANKING CORP	UBS Europe SE Frankfurt	261,661	(10,902)
14,000	Courte	JPY	OLYMPUS CORP	UBS Europe SE Frankfurt	150,921	4,363
6,700	Courte	JPY	DENTSU GROUP INC	UBS Europe SE Frankfurt	120,978	(2,838)
5,500	Courte	JPY	CAPCOM CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	109,080	3,671
3,500	Courte	JPY	ITOCHU CORP	UBS Europe SE Frankfurt	37,550	(1,171)
1,000	Longue	JPY	MURATA MANUFACTURING CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	17,633	(337)
5,000	Longue	JPY	KAO CORP	UBS Europe SE Frankfurt	170,053	(486)
5,200	Longue	JPY	NEC CORP	UBS Europe SE Frankfurt	149,993	(10,932)
10,000	Longue	JPY	FUJIFILM HOLDINGS CORP	UBS Europe SE Frankfurt	181,651	(4,945)
53,000	Longue	JPY	SUMITOMO CHEMICAL CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	128,290	(4,971)
17,700	Longue	JPY	KYOCERA CORP	UBS Europe SE Frankfurt	211,191	2,149
1,015	Longue	USD	NEUROCRINE BIOSCIENCES INC	J.P. Morgan SE	122,574	(7,821)
5,239	Longue	USD	NORWEGIAN CRUISE LINE HOLDIN	J.P. Morgan SE	99,565	13,713
372	Courte	USD	ADVANCED MICRO DEVICES	J.P. Morgan SE	67,834	2,279
9,600	Longue	JPY	NGK INSULATORS LTD	UBS Europe SE Frankfurt	174,750	14,654
4,300	Courte	JPY	NITERRA CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	160,962	(4,181)
2,270	Courte	CHF	ALCON INC	Morgan Stanley Europe SE	154,375	1,758
344	Longue	USD	MICRON TECHNOLOGY INC	J.P. Morgan SE	83,597	13,166
1,196	Longue	CHF	LOGITECH INTERNATIONAL-REG	Morgan Stanley Europe SE	104,806	(11,979)
12,000	Courte	JPY	ISUZU MOTORS LTD	UBS Europe SE Frankfurt	159,021	(4,805)
3,000	Longue	JPY	TOHO CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	130,046	(4,913)
3,000	Longue	JPY	OTSUKA HOLDINGS CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	144,598	(7,004)
2,400	Longue	JPY	IBIDEN CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	87,753	5,073
7,200	Longue	JPY	SECOM CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	217,968	4,669
11,000	Courte	SGD	UNITED OVERSEAS BANK LTD	UBS Europe SE Frankfurt	255,345	(5,856)
14,600	Courte	JPY	ZOZO INC	UBS Europe SE Frankfurt	102,388	9
7,300	Longue	JPY	HANKYU HANSHIN HOLDINGS INC	UBS Europe SE Frankfurt	156,358	3,245
6,600	Longue	JPY	MAKITA CORP	UBS Europe SE Frankfurt	169,832	3,248
1,900	Courte	JPY	JAPAN STEEL WORKS LTD	UBS Europe SE Frankfurt	79,256	12,705
15,800	Longue	JPY	JAPAN AIRLINES CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	249,330	4,647
8,800	Courte	JPY	MONOTARO CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	119,531	(11,290)
3,900	Courte	JPY	COSMO ENERGY HOLDINGS CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	88,449	(1,657)
800	Courte	JPY	KEYENCE CORP	UBS Europe SE Frankfurt	246,315	(18,426)
800	Courte	JPY	KONAMI GROUP CORP	UBS Europe SE Frankfurt	92,694	7,648
11,900	Longue	JPY	OTSUKA CORP	UBS Europe SE Frankfurt	208,925	1,101
6,900	Courte	JPY	SHIMADZU CORP	UBS Europe SE Frankfurt	156,224	8,696
6,900	Courte	JPY	NITORI HOLDINGS CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	102,794	(3,055)
643	Longue	CAD	SHOPIFY INC - CLASS A	Morgan Stanley Europe SE	88,268	4,749
623	Courte	EUR	BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	Société Générale SA	83,326	(810)
207	Longue	CAD	CELESTICA INC	Morgan Stanley Europe SE	52,205	(9,731)
1,900	Longue	JPY	HIROSE ELECTRIC CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	178,503	2,579
724	Longue	USD	LAM RESEARCH CORP	J.P. Morgan SE	105,525	10,104
724	Longue	USD	DOLLAR GENERAL CORP	J.P. Morgan SE	81,847	4,218
137	Longue	EUR	ARGENX SE	Société Générale SA	98,202	(932)
4,071	Longue	EUR	COVIVIO	Société Générale SA	230,622	9,974
625	Courte	USD	THE CIGNA GROUP	J.P. Morgan SE	146,468	(6,763)
14,900	Longue	JPY	WEST JAPAN RAILWAY CO	UBS Europe SE Frankfurt	253,015	2,509
14,900	Longue	JPY	DAI NIPPON PRINTING CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	218,050	7,446
9,900	Courte	JPY	KOEI TECMO HOLDINGS CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	102,475	8,551
5,900	Courte	EUR	FREENET AG	Société Générale SA	173,106	(3,304)
5,900	Courte	JPY	CANON MARKETING JAPAN INC	UBS Europe SE Frankfurt	220,534	(803)
8,600	Courte	HKD	HANG SENG BANK LTD	UBS Europe SE Frankfurt	144,411	(930)
500	Courte	JPY	TOKYO ELECTRON LTD	UBS Europe SE Frankfurt	93,216	(4,698)
500	Courte	JPY	FAST RETAILING CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	154,653	(2,915)
2,200	Courte	JPY	ORACLE CORP JAPAN	UBS Europe SE Frankfurt	157,630	3,406
2,200	Courte	JPY	BAYCURRENT INC	UBS Europe SE Frankfurt	77,680	1,607



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats sur différence (suite)

Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge (suite)

Quantité	Position	Devise	Sous-jacent	Contrepartie	Nominal (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
	longue/ courte					
400	Courte	JPY	LASERTEC CORP	UBS Europe SE Frankfurt	64,414	2,924
500	Longue	JPY	ADVANTEST CORP	UBS Europe SE Frankfurt	53,330	(177)
2,262	Longue	EUR	EUROFINS SCIENTIFIC	Société Générale SA	141,149	9,365
7,400	Longue	JPY	CENTRAL JAPAN RAILWAY CO	UBS Europe SE Frankfurt	174,338	1,447
641	Longue	USD	EVEREST GROUP LTD	J.P. Morgan SE	185,213	14,878
361	Longue	USD	RALPH LAUREN CORP	J.P. Morgan SE	108,692	(1,290)
288	Courte	USD	SYNOPSIS INC	J.P. Morgan SE	115,185	(7,707)
12,200	Courte	JPY	SUMITOMO FORESTRY CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	106,334	(1,986)
2,100	Courte	JPY	ZENSHO HOLDINGS CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	102,382	2,624
7,500	Courte	USD	COTERRA ENERGY INC	J.P. Morgan SE	168,079	4,418
6,900	Longue	JPY	NIPPON TELEVISION HOLDINGS	UBS Europe SE Frankfurt	142,618	3,519
17,700	Courte	JPY	TOSOH CORP	UBS Europe SE Frankfurt	226,143	(3,144)
6,800	Longue	JPY	FUJITSU LIMITED	UBS Europe SE Frankfurt	159,907	9,013
23,500	Longue	JPY	AZBIL CORP	UBS Europe SE Frankfurt	181,590	(4,085)
23,500	Longue	HKD	SWIRE PACIFIC LTD - CL A	UBS Europe SE Frankfurt	161,186	(4,857)
8,900	Longue	JPY	ROHM CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	107,328	4,810
4,100	Courte	JPY	MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES	UBS Europe SE Frankfurt	85,524	1,381
8,200	Courte	JPY	NOF CORP	UBS Europe SE Frankfurt	134,121	9,890
1,100	Longue	JPY	ASICS CORP	UBS Europe SE Frankfurt	22,438	131
77	Courte	USD	FAIR ISAAC CORP	J.P. Morgan SE	110,841	4,006
997	Courte	USD	T-MOBILE US INC	J.P. Morgan SE	172,362	(6,603)
630	Longue	USD	NVIDIA CORP	J.P. Morgan SE	100,043	1,430
1,200	Longue	JPY	SCREEN HOLDINGS CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	99,343	13,591
7,700	Longue	JPY	SBI HOLDINGS INC	UBS Europe SE Frankfurt	141,168	1,548
1,800	Longue	JPY	TAISEI CORP	UBS Europe SE Frankfurt	145,055	7,586
300	Longue	JPY	RESONAC HOLDINGS CORP	UBS Europe SE Frankfurt	10,635	253
4,600	Longue	JPY	TIS INC	UBS Europe SE Frankfurt	131,361	3,723
830	Courte	USD	VERISIGN INC	J.P. Morgan SE	171,696	(497)
670	Longue	USD	CHARLES RIVER LABORATORIES	J.P. Morgan SE	113,799	2,608
1,300	Courte	JPY	HORIBA LTD	UBS Europe SE Frankfurt	112,706	(10,663)
330	Courte	USD	UNITEDHEALTH GROUP INC	J.P. Morgan SE	92,755	(1,939)
111	Longue	EUR	ASML HOLDING NV	Société Générale SA	102,275	(1,066)
808	Longue	USD	TE CONNECTIVITY PLC	J.P. Morgan SE	156,523	(11,485)
91	Longue	USD	APPLOVIN CORP-CLASS A	J.P. Morgan SE	52,210	(2,299)
454	Courte	USD	TELEDYNE TECHNOLOGIES INC	J.P. Morgan SE	197,430	2,055
85	Courte	CHF	BARRY CALLEBAUT AG-REG	Société Générale SA	119,301	(9,135)
471	Longue	USD	INSULET CORP	J.P. Morgan SE	113,991	(9,763)
691	Courte	USD	FACTSET RESEARCH SYSTEMS INC	J.P. Morgan SE	170,736	(1,222)
2,242	Courte	DKK	COLOPLAST-B	Morgan Stanley Europe SE	164,015	4,812
191	Longue	USD	SPOTIFY TECHNOLOGY SA	J.P. Morgan SE	94,440	(4,697)
2,001	Longue	USD	AERCAP HOLDINGS NV	J.P. Morgan SE	244,935	6,744
4,800	Courte	JPY	NOMURA RESEARCH INSTITUTE LT	UBS Europe SE Frankfurt	156,994	3,628
4,800	Courte	JPY	HITACHI LTD	UBS Europe SE Frankfurt	127,816	(2,541)
5,800	Longue	JPY	ISETAN MITSUKOSHI HOLDINGS L	UBS Europe SE Frankfurt	71,677	(5,860)
2,700	Courte	JPY	TREND MICRO INC	UBS Europe SE Frankfurt	95,364	13,053
810	Longue	USD	WORKDAY INC-CLASS A	J.P. Morgan SE	148,130	986
122	Longue	USD	KLA CORP	J.P. Morgan SE	126,221	6,015
2,189	Longue	CHF	NOVARTIS AG-REG	Morgan Stanley Europe SE	257,834	12,562
1,393	Courte	EUR	CTS EVENTIM AG & CO KGAA	Société Générale SA	109,351	(2,090)
5,061	Longue	EUR	STMICROELECTRONICS NV	Société Générale SA	113,569	(76)
8,281	Longue	EUR	CREDIT AGRICOLE SA	Société Générale SA	145,332	3,271
45,363	Courte	EUR	HERA SPA	Société Générale SA	182,359	817
249,374	Courte	EUR	TELECOM ITALIA SPA	Société Générale SA	128,128	(3,391)
6,296	Longue	EUR	AZIMUT HOLDING SPA	Société Générale SA	225,019	4,407
4,108	Longue	EUR	RAIFFEISEN BANK INTERNATIONA	Société Générale SA	157,336	2,876
1,669	Longue	EUR	IPSEN	Société Générale SA	198,611	(5,675)
40,343	Longue	EUR	MAPFRE SA	Société Générale SA	172,749	4,196
2,410	Courte	EUR	PUBLICIS GROUPE	Société Générale SA	213,574	1,976
3,162	Courte	EUR	RENAULT SA	Société Générale SA	111,998	6,261
1,584	Courte	EUR	NEMETSCHEK SE	Société Générale SA	146,995	475



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats sur différence (suite)

Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge (suite)

Quantité	PositionDevise longue/ courte	Sous-jacent	Contrepartie	Nominal (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
3,578	Longue EUR	FRESENIUS SE & CO KGAA	Société Générale SA	175,250	1,717
893	Courte EUR	SAP SE	Société Générale SA	186,057	1,161
381	Courte EUR	SARTORIUS AG-VORZUG	Société Générale SA	94,183	(2,134)
3,201	Longue EUR	COMMERZBANK AG	Société Générale SA	115,556	2,945
2,363	Longue EUR	KION GROUP AG	Société Générale SA	161,275	8,389
3,512	Longue EUR	VOESTALPINE AG	Société Générale SA	132,683	(3,863)
3,178	Longue EUR	NN GROUP NV	Société Générale SA	208,922	5,021
1,906	Longue EUR	KBC GROUP NV	Société Générale SA	212,043	1,334
11,078	Courte EUR	KESKO OYJ-B SHS	Société Générale SA	213,252	(7,976)
17,285	Longue EUR	NOKIA OYJ	Société Générale SA	96,312	5,082
22,177	Courte EUR	INFRASTRUTTURE WIRELESS ITAL	Société Générale SA	174,866	(6,986)
945	Longue EUR	CAPGEMINI SE	Société Générale SA	134,426	(6,095)
2,155	Courte EUR	PERNOD RICARD SA	Société Générale SA	157,531	6,853
3,496	Courte EUR	SODEXO SA	Société Générale SA	152,775	6,572
7,486	Courte EUR	GRIFOLS SA	Société Générale SA	80,100	1,235
483	Courte EUR	THALES SA	Société Générale SA	110,993	725
172	Courte EUR	ASM INTERNATIONAL NV	Société Générale SA	89,027	(344)
2,929	Courte EUR	ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	Société Générale SA	160,802	234
30,350	Longue EUR	EDP SA	Société Générale SA	118,820	3,854
3,593	Courte EUR	DELIVERY HERO SE	Société Générale SA	81,633	(2,479)
1,493	Longue EUR	REPLY SPA	Société Générale SA	171,247	(2,389)
6,531	Longue EUR	UMICORE	Société Générale SA	116,905	8,752
2,828	Longue EUR	FLATEXDEGIRO SE	Société Générale SA	103,901	6,561
2,615	Courte EUR	DSM-FIRMENICH AG	Société Générale SA	179,807	(3,347)
1,314	Courte EUR	ERSTE GROUP BANK AG	Société Générale SA	135,211	(7,556)
2,984	Longue EUR	PROSUS NV	Société Générale SA	157,704	(149)
5,916	Courte EUR	FDJ UNITED	Société Générale SA	139,736	(2,130)
11,439	Courte EUR	VALLOUREC SA	Société Générale SA	179,478	686
4,039	Courte EUR	ELISA OYJ	Société Générale SA	152,432	(889)
934	Courte EUR	HENSOLDT AG	Société Générale SA	68,556	(1,121)
12,164	Courte EUR	STELLANTIS NV	Société Générale SA	115,084	7,919
1,143	Courte EUR	INPOST SA	Société Générale SA	11,967	(34)
6,813	Courte EUR	DASSAULT SYSTEMES SE	Société Générale SA	162,422	(1,635)
9,640	Courte EUR	FORTUM OYJ	Société Générale SA	175,255	1,012
3,516	Longue EUR	BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	Société Générale SA	70,496	1,723
6,960	Courte EUR	CVC CAPITAL PARTNERS PLC	Société Générale SA	99,528	(278)
906	Longue EUR	ACCIONA SA	Société Générale SA	168,425	3,533
1,932	Longue USD	TARGET CORP	J.P. Morgan SE	160,801	10,512
16,144	Longue USD	FORD MOTOR CO	J.P. Morgan SE	180,348	(4,041)
2,447	Longue USD	ON SEMICONDUCTOR	J.P. Morgan SE	112,823	7,751
1,993	Longue USD	SKYWORKS SOLUTIONS INC	J.P. Morgan SE	107,605	(4,107)
1,547	Courte USD	ENTEGRIS INC	J.P. Morgan SE	110,975	13,767
2,037	Courte USD	MICROCHIP TECHNOLOGY INC	J.P. Morgan SE	110,518	(17,847)
5,641	Courte USD	LKQ CORP	J.P. Morgan SE	145,054	(44)
2,844	Courte USD	FIDELITY NATIONAL INFO SERV	J.P. Morgan SE	160,937	291
358	Courte USD	CIENA CORP	J.P. Morgan SE	71,289	(3,684)
374	Longue USD	FIRST SOLAR INC	J.P. Morgan SE	83,188	(736)
616	Courte USD	GARTNER INC	J.P. Morgan SE	132,321	(11,261)
1,857	Longue USD	INCYTE CORP	J.P. Morgan SE	156,172	5,647
236	Longue USD	ULTA BEAUTY INC	J.P. Morgan SE	121,574	11,528
125	Longue USD	MONOLITHIC POWER SYSTEMS INC	J.P. Morgan SE	96,466	(7,765)
1,113	Longue USD	DOLLAR TREE INC	J.P. Morgan SE	116,574	(1,201)
2,153	Longue USD	FLEX LTD	J.P. Morgan SE	110,762	(21,415)
181	Courte USD	TESLA INC	J.P. Morgan SE	69,308	(3,018)
2,244	Longue USD	GENERAL MOTORS CO	J.P. Morgan SE	155,377	947
357	Longue USD	HCA HEALTHCARE INC	J.P. Morgan SE	141,912	(611)
2,142	Longue USD	CITIGROUP INC	J.P. Morgan SE	212,823	10,153
5,575	Longue USD	MOSAIC CO/THE	J.P. Morgan SE	114,353	1,580
840	Longue USD	CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	J.P. Morgan SE	173,343	15,728
935	Longue USD	PTC INC	J.P. Morgan SE	138,692	(1,196)



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats sur différence (suite)

Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge (suite)

Quantité	Position	Devise	Sous-jacent	Contrepartie	Nominal (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
	longue/ courte					
672	Longue	USD	VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	J.P. Morgan SE	127,728	(3,670)
			CREDO TECHNOLOGY GROUP			
662	Longue	USD	HOLDI	J.P. Morgan SE	81,106	(7,969)
4,455	Longue	USD	WP CAREY INC	J.P. Morgan SE	244,135	(9,845)
2,012	Longue	USD	SYNCHRONY FINANCIAL	J.P. Morgan SE	142,927	9,217
1,362	Courte	USD	GODADDY INC - CLASS A	J.P. Morgan SE	143,895	4,849
478	Courte	USD	NATERA INC	J.P. Morgan SE	93,239	2,100
10,350	Courte	USD	KRAFT HEINZ CO/THE	J.P. Morgan SE	213,706	9,870
463	Longue	USD	ALPHABET INC-CL A	J.P. Morgan SE	123,393	(745)
4,600	Courte	USD	SLB LTD	J.P. Morgan SE	150,324	6,024
551	Courte	USD	CORPAY INC	J.P. Morgan SE	141,183	(2,186)
10,224	Courte	USD	SNAP INC - A	J.P. Morgan SE	70,252	(1,327)
893	Longue	USD	TAPESTRY INC	J.P. Morgan SE	97,151	11,915
39	Longue	USD	BOOKING HOLDINGS INC	J.P. Morgan SE	177,835	2,542
271	Courte	USD	BROADCOM INC	J.P. Morgan SE	79,861	9,225
1,826	Longue	USD	DOCUSIGN INC	J.P. Morgan SE	106,346	109
1,030	Courte	USD	BLOOM ENERGY CORP- A	J.P. Morgan SE	76,203	12,602
1,047	Courte	USD	ARES MANAGEMENT CORP - A	J.P. Morgan SE	144,090	(1,890)
2,028	Longue	USD	ZOOM COMMUNICATIONS INC	J.P. Morgan SE	149,003	(3,085)
2,345	Courte	USD	ONEOK INC	J.P. Morgan SE	146,756	515
2,009	Courte	USD	BROWN & BROWN INC	J.P. Morgan SE	136,334	2,532
403	Longue	USD	CLOUDFLARE INC - CLASS A	J.P. Morgan SE	67,650	(5,619)
7,470	Courte	USD	GEN DIGITAL INC	J.P. Morgan SE	172,940	2,110
512	Courte	USD	AON PLC-CLASS A	J.P. Morgan SE	153,838	(745)
661	Courte	USD	F5 INC	J.P. Morgan SE	143,665	1,544
386	Longue	USD	SNOWFLAKE INC	J.P. Morgan SE	72,096	902
4,473	Courte	USD	BENTLEY SYSTEMS INC-CLASS B	J.P. Morgan SE	145,355	14,035
5,933	Courte	USD	ROCKET COS INC-CLASS A	J.P. Morgan SE	97,801	(636)
2,145	Courte	USD	TRADE DESK INC/THE -CLASS A	J.P. Morgan SE	69,330	2,959
10,275	Longue	USD	HOST HOTELS & RESORTS INC	J.P. Morgan SE	155,116	1,575
1,128	Courte	USD	AFFIRM HOLDINGS INC	J.P. Morgan SE	71,486	(3,449)
309	Courte	USD	TEXAS PACIFIC LAND CORP	J.P. Morgan SE	75,568	(695)
972	Courte	USD	MARVELL TECHNOLOGY INC	J.P. Morgan SE	70,331	6,176
			SEAGATE TECHNOLOGY			
368	Longue	USD	HOLDINGS	J.P. Morgan SE	86,290	(7,401)
2,221	Courte	USD	VENTAS INC	J.P. Morgan SE	146,333	618
580	Longue	USD	MONDAY.COM LTD	J.P. Morgan SE	72,872	(5,871)
3,107	Longue	USD	SOFI TECHNOLOGIES INC	J.P. Morgan SE	69,259	(2,429)
569	Longue	USD	GENERAL ELECTRIC	J.P. Morgan SE	149,235	9,486
591	Longue	USD	ROBINHOOD MARKETS INC - A	J.P. Morgan SE	56,914	(11,373)
2,043	Longue	USD	AKAMAI TECHNOLOGIES INC	J.P. Morgan SE	151,775	(800)
2,070	Courte	USD	IONQ INC	J.P. Morgan SE	79,085	11,958
451	Courte	USD	APPLIED MATERIALS INC	J.P. Morgan SE	98,687	6,942
4,344	Courte	USD	RIVIAN AUTOMOTIVE INC-A	J.P. Morgan SE	72,902	(8,194)
593	Longue	USD	AUTODESK INC	J.P. Morgan SE	149,461	(4,600)
7,551	Courte	USD	BAXTER INTERNATIONAL INC	J.P. Morgan SE	122,866	(193)
8,425	Courte	USD	THE CAMPBELL'S COMPANY	J.P. Morgan SE	199,927	19,512
			APOLLO GLOBAL			
1,125	Courte	USD	MANAGEMENT INC	J.P. Morgan SE	138,665	4,095
3,230	Courte	USD	CISCO SYSTEMS INC	J.P. Morgan SE	211,850	(2,723)
2,816	Longue	USD	COGNIZANT TECH SOLUTIONS-A	J.P. Morgan SE	199,011	(587)
727	Courte	USD	ARTHUR J GALLAGHER & CO	J.P. Morgan SE	160,194	(7,855)
219	Longue	USD	IDEXX LABORATORIES INC	J.P. Morgan SE	126,153	(9,779)
3,056	Courte	USD	DRAFTKINGS INC-CL A	J.P. Morgan SE	89,667	(1,535)
541	Longue	USD	INTL BUSINESS MACHINES CORP	J.P. Morgan SE	136,447	(7,625)
1,283	Courte	USD	MARSH & MCLENNAN COS	J.P. Morgan SE	202,667	(5,074)
461	Longue	USD	MICROSOFT CORP	J.P. Morgan SE	189,833	(1,225)
1,143	Longue	USD	MOHAWK INDUSTRIES INC	J.P. Morgan SE	106,373	(2,368)
4,244	Courte	USD	OCCIDENTAL PETROLEUM CORP	J.P. Morgan SE	148,591	2,231
2,293	Courte	USD	OMNICOM GROUP	J.P. Morgan SE	157,657	(6,547)
106	Courte	USD	ORACLE CORP	J.P. Morgan SE	17,592	2,530
643	Courte	USD	ROPER TECHNOLOGIES INC	J.P. Morgan SE	243,704	(849)



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats sur différence (suite)

Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge (suite)

Quantité	PositionDevise longue/ courte	Sous-jacent	Contrepartie	Nominal (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
933	Longue USD	QUALCOMM INC	J.P. Morgan SE	135,885	2,391
1,084	Courte USD	OKLO INC	J.P. Morgan SE	66,233	26,591
1,793	Courte USD	STARBUCKS CORP	J.P. Morgan SE	128,561	(588)
627	Courte USD	SYSCO CORP	J.P. Morgan SE	39,341	(76)
974	Courte USD	TEXAS INSTRUMENTS INC	J.P. Morgan SE	143,879	6,739
1,343	Longue USD	WALT DISNEY CO/THE	J.P. Morgan SE	130,098	5,612
515	Longue USD	WESTERN DIGITAL CORP	J.P. Morgan SE	75,541	3,828
3,195	Courte USD	WILLIAMS COS INC	J.P. Morgan SE	163,525	1,012
588	Longue USD	ZEBRA TECHNOLOGIES CORP- CL A	J.P. Morgan SE	121,570	(14,300)
1,949	Longue USD	APTIV PLC	J.P. Morgan SE	126,271	(1,411)
501	Longue USD	FUTU HOLDINGS LTD-ADR	J.P. Morgan SE	70,049	(2,781)
2,109	Courte USD	ROCKET LAB CORP	J.P. Morgan SE	125,270	(52,772)
16,900	Longue JPY	CYBERAGENT INC	UBS Europe SE Frankfurt	122,833	5,198
53,000	Courte HKD	MTR CORP	UBS Europe SE Frankfurt	172,776	2,605
9,100	Longue JPY	SUMITOMO MITSUI TRUST GROUP	UBS Europe SE Frankfurt	236,139	10,313
59,503	Longue AUD	SIGMA HEALTHCARE LTD	UBS Europe SE Frankfurt	99,329	1,997
16,200	Longue JPY	SEIKO EPSON CORP	UBS Europe SE Frankfurt	174,506	7,700
10,600	Courte JPY	RENESES ELECTRONICS CORP	UBS Europe SE Frankfurt	123,223	(181)
14,663	Longue AUD	BRAMBLES LTD	UBS Europe SE Frankfurt	191,155	1,192
44,900	Longue SGD	YANGZIJANG SHIPBUILDING	UBS Europe SE Frankfurt	103,454	(71)
11,194	Courte AUD	GOODMAN GROUP	UBS Europe SE Frankfurt	196,906	(7,627)
2,019	Longue AUD	MACQUARIE GROUP LTD	UBS Europe SE Frankfurt	232,944	7,785
6,164	Courte AUD	SONIC HEALTHCARE LTD	UBS Europe SE Frankfurt	79,132	1,306
1,485	Courte AUD	CSL LTD	UBS Europe SE Frankfurt	145,574	5,149
23,700	Courte JPY	DAI-ICHI LIFE HOLDINGS INC	UBS Europe SE Frankfurt	167,815	(7,966)
34,436	Courte NZD	INFRAIL LTD	UBS Europe SE Frankfurt	186,820	3,989
12,637	Longue AUD	EVOLUTION MINING LTD	UBS Europe SE Frankfurt	90,982	3,059
237,000	Courte HKD	HONG KONG & CHINA GAS	UBS Europe SE Frankfurt	181,743	967
10,220	Courte AUD	CAR GROUP LTD	UBS Europe SE Frankfurt	178,496	3,659
1,962	Courte AUD	WISETECH GLOBAL LTD	UBS Europe SE Frankfurt	76,265	2,795
25,000	Courte HKD	CK INFRASTRUCTURE HOLDINGS L	UBS Europe SE Frankfurt	157,527	(13,816)
19,200	Courte JPY	SG HOLDINGS CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	149,510	164
2,438	Courte AUD	XERO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	157,836	(961)
25,300	Courte SGD	SINGAPORE TECH ENGINEERING	UBS Europe SE Frankfurt	141,044	(3,613)
88,636	Longue AUD	TELSTRA GROUP LTD	UBS Europe SE Frankfurt	245,093	503
55,200	Longue JPY	LY CORP	UBS Europe SE Frankfurt	125,099	2,512
15,900	Longue JPY	ANA HOLDINGS INC	UBS Europe SE Frankfurt	257,300	11,586
12,400	Courte JPY	HASEKO CORP	UBS Europe SE Frankfurt	209,351	(7,605)
17,400	Courte JPY	HONDA MOTOR CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	145,182	3,358
18,900	Courte JPY	KIKKOMAN CORP	UBS Europe SE Frankfurt	145,993	(1,343)
6,800	Courte JPY	NIPPON SANSO HOLDINGS CORP	UBS Europe SE Frankfurt	172,430	10,258
6,800	Courte JPY	SQUARE ENIX HOLDINGS CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	105,626	(2,598)
25,400	Longue JPY	RICOH CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	189,580	1,173
4,700	Courte JPY	OMRON CORP	UBS Europe SE Frankfurt	101,103	2,114
14,100	Longue JPY	SHIONOGI & CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	217,602	16,812
2,700	Longue JPY	SANRIO CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	72,117	154
31,400	Courte JPY	YAMAHA MOTOR CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	197,775	26
241,500	Longue JPY	NTT INC	UBS Europe SE Frankfurt	206,881	3,350
685	Longue AUD	PRO MEDICUS LTD	UBS Europe SE Frankfurt	85,905	(4,741)
11,175	Longue NZD	FISHER & PAYKEL HEALTHCARE C	UBS Europe SE Frankfurt	206,554	(1,430)
23,900	Longue JPY	USS CO LTD	UBS Europe SE Frankfurt	222,915	519
3,300	Courte JPY	OBIC BUSINESS CONSULTANTS	UBS Europe SE Frankfurt	151,529	349
3,600	Courte JPY	KOKUSAI ELECTRIC CORP	UBS Europe SE Frankfurt	107,459	(14,265)
3,743	Courte AUD	SGH LTD	UBS Europe SE Frankfurt	98,718	(4,109)
15	Longue CHF	CHOCOLADEFABRIKEN LINDT-PC	Morgan Stanley Europe SE	186,835	589
10,819	Longue GBP	SMITH & NEPHEW PLC	Morgan Stanley Europe SE	153,460	(1,347)
459	Longue DKK	GENMAB A/S	Morgan Stanley Europe SE	124,567	(983)
20,400	Longue NOK	TELENOR ASA	Morgan Stanley Europe SE	252,621	5,953
1,125	Longue CHF	TEMENOS AG - REG	Morgan Stanley Europe SE	96,239	7,859
787	Courte CAD	OPEN TEXT CORP	Morgan Stanley Europe SE	21,852	746



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats sur différence (suite)

Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge (suite)

Quantité	PositionDevise longue/ courte	Sous-jacent	Contrepartie	Nominal (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
248	Longue CHF	LONZA GROUP AG-REG	Morgan Stanley Europe SE	143,336	(4,638)
269	Courte CHF	SWISS LIFE HOLDING AG-REG	Morgan Stanley Europe SE	265,039	(12,894)
4,497	Longue GBP	CARNIVAL PLC	Morgan Stanley Europe SE	116,809	23,689
35,416	Longue GBP	KINGFISHER PLC	Morgan Stanley Europe SE	126,835	2,839
135,901	Courte GBP	ITV PLC	Morgan Stanley Europe SE	128,173	(31)
45,887	Longue GBP	SAINSBURY (J) PLC	Morgan Stanley Europe SE	170,799	736
866	Courte CHF	KUEHNE + NAGEL INTL AG-REG	Morgan Stanley Europe SE	159,379	(1,955)
33,892	Longue GBP	INVESTEC PLC	Morgan Stanley Europe SE	214,069	7,701
5,095	Longue GBP	WHITBREAD PLC	Morgan Stanley Europe SE	148,797	12,505
3,008	Courte NOK	SALMAR ASA	Morgan Stanley Europe SE	156,792	(8,252)
653	Courte DKK	DSV A/S	Morgan Stanley Europe SE	141,196	(12,153)
2,166	Courte NOK	AKER BP ASA	Morgan Stanley Europe SE	46,971	(1,755)
6,323	Longue GBP	ZEGONA COMMUNICATIONS PLC	Morgan Stanley Europe SE	101,020	2,867
46,580	Courte GBP	HALEON PLC	Morgan Stanley Europe SE	199,945	(213)
3,853	Courte DKK	NOVONESIS (NOVOZYMES) B	Morgan Stanley Europe SE	210,370	(6,767)
540	Courte CHF	ACCELLERON INDUSTRIES AG	Morgan Stanley Europe SE	35,720	1,991
32,591	Courte GBP	WPP PLC	Morgan Stanley Europe SE	125,974	(7,279)
10,597	Longue GBP	SAGE GROUP PLC/THE	Morgan Stanley Europe SE	131,438	1,092
4,436	Longue GBP	HALMA PLC	Morgan Stanley Europe SE	179,747	(257)
7,718	Courte GBP	SSE PLC	Morgan Stanley Europe SE	192,607	(7,746)
230,423	Longue GBP	VODAFONE GROUP PLC	Morgan Stanley Europe SE	260,943	17,206
4,876	Longue CHF	UBS GROUP AG-REG	Morgan Stanley Europe SE	193,678	20,280
3,087	Courte CAD	RESTAURANT BRANDS INTERN	Morgan Stanley Europe SE	179,594	12,636
85,958	Courte GBP	LEGAL & GENERAL GROUP PLC	Morgan Stanley Europe SE	257,830	(19,561)
10,926	Courte DKK	TRYG A/S	Morgan Stanley Europe SE	243,564	(9,216)
14,372	Courte SEK	SVENSKA HANDELSBANKEN- A SHS	Morgan Stanley Europe SE	178,339	(2,920)
5,284	Courte NOK	FRONTLINE PLC	Morgan Stanley Europe SE	99,199	5,799
1,685	Longue EUR	SOCIETE GENERALE SA	Morgan Stanley Europe SE	115,793	8,797
302	Courte CHF	VAT GROUP AG	Morgan Stanley Europe SE	125,246	2,136
5,695	Courte DKK	ORSTED A/S	Morgan Stanley Europe SE	93,290	10,567
5,441	Longue GBP	CONVATEC GROUP PLC	Morgan Stanley Europe SE	15,155	1,067
549	Longue CHF	GALDERMA GROUP AG	Morgan Stanley Europe SE	95,640	(3,393)
549	Longue CAD	CAN IMPERIAL BK OF COMMERCE	Morgan Stanley Europe SE	42,432	1,749
1,407	Courte CAD	TFI INTERNATIONAL INC	Morgan Stanley Europe SE	123,990	(4,977)
11,634	Longue EUR	AYVENS SA	Morgan Stanley Europe SE	133,093	4,537
6,805	Longue SEK	INDUSTRIVARDEN AB-C SHS	Morgan Stanley Europe SE	260,836	7,529
9,611	Longue SEK	SKF AB-B SHARES	Morgan Stanley Europe SE	218,194	(776)
1,775	Longue CAD	BANK OF MONTREAL	Morgan Stanley Europe SE	196,530	(621)
564	Longue CAD	CAMECO CORP	Morgan Stanley Europe SE	44,030	1,104
1,688	Longue CAD	CANADIAN TIRE CORP-CLASS A	Morgan Stanley Europe SE	182,378	8,042
11,160	Courte CHF	SIG GROUP AG	Morgan Stanley Europe SE	136,007	(21,503)
72,161	Longue GBP	ABERDEEN GROUP PLC	Morgan Stanley Europe SE	169,917	8,050
1,876	Courte CAD	NATIONAL BANK OF CANADA	Morgan Stanley Europe SE	201,141	545
19,993	Courte GBP	MELROSE INDUSTRIES PLC	Morgan Stanley Europe SE	134,729	(4,939)
5,651	Longue GBP	ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC	Morgan Stanley Europe SE	137,659	(453)
7,897	Courte SEK	LAGERCRANTZ GROUP AB-B SHS	Morgan Stanley Europe SE	155,212	(3,547)
9,249	Courte GBP	DIAGEO PLC	Morgan Stanley Europe SE	169,854	7,416
13,308	Courte SEK	HEXAGON AB-B SHS	Morgan Stanley Europe SE	134,592	(369)
8,541	Longue SEK	INVESTOR AB-B SHS	Morgan Stanley Europe SE	260,640	5,485
8,810	Courte NOK	DNB BANK ASA	Morgan Stanley Europe SE	209,346	(7,423)
35,546	Courte NOK	VAR ENERGI ASA	Morgan Stanley Europe SE	99,018	(3,929)
2,627	Courte DKK	NOVO NORDISK A/S-B	Morgan Stanley Europe SE	114,397	(3,799)
4,581	Courte SEK	SECTRA AB-B SHS	Morgan Stanley Europe SE	106,200	9,105
3,294	Longue CAD	MAGNA INTERNATIONAL INC	Morgan Stanley Europe SE	149,712	8,389
7,380	Longue SEK	MYCRONIC AB	Morgan Stanley Europe SE	152,174	4,352
					214,851



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats sur différence (suite)

Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities

Quantité	PositionDevise longue/ courte	Sous-jacent	Contrepartie	Nominal (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
7,489	Longue USD	BLUEPRINT MEDICINES CVR	J.P. Morgan SE	2,933	2,933
61,125	Longue USD	PARAGON 28 INC	J.P. Morgan SE	4,684	4,679
33,324	Longue NOK	RANA GRUBER ASA	Société Générale SA	217,725	1,125
429,294	Longue GBP	JUST GROUP PLC	Société Générale SA	1,061,988	2,458
76,464	Courte GBP	TT ELECTRONICS PLC	Société Générale SA	100,183	535
51,355	Longue NOK	OLAV THON EIENDOMSSELSKAP AS	Société Générale SA	1,452,237	11,625
14,332	Longue DKK	NILFISK HOLDING A/S	Société Générale SA	266,338	768
77,710	Longue GBP	JTC PLC	Société Générale SA	1,142,755	5,340
17,207	Longue USD	EXACT SCIENCES CORP	Société Générale SA	1,487,967	(2,637)
10,933	Longue USD	SEALED AIR CORP	Société Générale SA	385,673	(6,051)
18,140	Longue USD	MERUS NV	Société Générale SA	1,498,216	2,780
12,693	Longue USD	ELECTRONIC ARTS INC	Société Générale SA	2,208,319	1,405
17,933	Longue USD	STRATASYS LTD	Barclays Bank Ireland PLC	132,537	763
39,918	Courte USD	KENVUE INC	Citibank Europe plc, Germany Branch	586,305	35
5,837	Longue USD	KIMBERLY-CLARK CORP	Citibank Europe plc, Germany Branch	501,422	(5,083)
145,470	Longue GBP	INTERNATIONAL PERSONAL FINAN	UBS Europe SE Frankfurt	389,853	1,466
27,906	Courte EUR	PSI	UBS Europe SE Frankfurt	1,255,770	0
22,633	Courte EUR	AEDIFICA	UBS Europe SE Frankfurt	1,527,728	(38,477)
19,100	Longue EUR	COFINIMMO	UBS Europe SE Frankfurt	1,512,720	33,425
103,505	Longue EUR	TINEXTA SPA	UBS Europe SE Frankfurt	1,551,540	13,013
222,370	Longue EUR	ANTARES VISION SPA	UBS Europe SE Frankfurt	1,114,074	7,783
69,758	Courte EUR	JDE PEET'S NV	UBS Europe SE Frankfurt	2,222,490	(22,970)
18,547	Longue USD	AVIDITY BIOSCIENCES INC	UBS Europe SE Frankfurt	1,139,082	12,318
108,984	Longue USD	JAMF HOLDING CORP	UBS Europe SE Frankfurt	1,207,273	4,640
47,110	Longue USD	FRONTIER COMMUNICATIONS PARE	UBS Europe SE Frankfurt	1,527,079	5,178
240,770	Longue USD	CANTALOUPE INC	UBS Europe SE Frankfurt	2,177,170	2,221
43,331	Longue USD	PLYMOUTH INDUSTRIAL REIT INC	UBS Europe SE Frankfurt	807,256	(3,321)
98,018	Longue USD	SANOFI RTS 31-12-49	UBS Europe SE Frankfurt	4,173	4,173
23,298	Courte USD	GUESS? INC	J.P. Morgan SE	332,276	5,951
59,807	Longue USD	DIGITALBRIDGE GROUP INC	J.P. Morgan SE	781,165	2,220
27,284	Longue USD	AIR LEASE CORP	J.P. Morgan SE	1,492,146	7,666
75,511	Longue CAD	DENTALCORP HOLDINGS LTD	J.P. Morgan SE	514,070	1,407
42,540	Longue USD	ANYWHERE REAL ESTATE INC	J.P. Morgan SE	512,892	(16,166)
193,967	Longue GBP	JUST GROUP PLC	J.P. Morgan SE	479,836	1,422
50,940	Longue HKD	HANG SENG BANK LTD	J.P. Morgan SE	855,381	6,130
9,620	Longue USD	CSG SYSTEMS INTL INC	J.P. Morgan SE	628,173	(11,625)
59,580	Longue USD	DYNAVAX TECHNOLOGIES CORP	J.P. Morgan SE	780,229	(380)
32,730	Longue USD	TEGNA INC	J.P. Morgan SE	540,925	557
1,326	Courte USD	CYBERARK SOFTWARE LTD/ISRAEL	J.P. Morgan SE	503,619	7,971
334,369	Courte USD	WIDOPENWEST INC	J.P. Morgan SE	1,480,454	(8,772)
50,449	Longue GBP	TREATT PLC	J.P. Morgan SE	117,867	(6,067)
35,770	Longue USD	DAYFORCE INC	J.P. Morgan SE	2,106,393	469
180,414	Longue CAD	INTERRENT REAL ESTATE INVEST	J.P. Morgan SE	1,478,142	(1,121)
127,580	Courte USD	EVENTBRITE INC-CLASS A	J.P. Morgan SE	483,402	(1,325)
165,512	Courte USD	MEMBERSHIP COLLECTIVE GROUP IN	J.P. Morgan SE	1,262,708	(8,256)
2,917	Longue USD	PALO ALTO NETWORKS INC	J.P. Morgan SE	457,500	(8,768)
27,221	Longue USD	WARNER BROS DISCOVERY INC	J.P. Morgan SE	667,980	19,900
27,998	Longue DKK	BAVARIAN NORDIC A/S	J.P. Morgan SE	715,413	12,933
61,087	Courte USD	COMPASS INC - CLASS A	J.P. Morgan SE	549,780	3,020
34,336	Longue USD	INTERNATIONAL MONEY EXPRESS	J.P. Morgan SE	449,062	1,754
47,020	Courte USD	ASPEN INSURANCE HOLDINGS-A	J.P. Morgan SE	1,485,327	(4,004)
					45,040

Veuillez vous reporter à la Note 13 concernant les Liquidités auprès du courtier concernant les contrats CFD.



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Généralité

Candriam Equities L (ci-après la « SICAV » ou « le Fonds ») a été constituée pour une durée illimitée le 27 avril 1994 sous la dénomination « BIL Equities », en tant que Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV), conformément aux dispositions de la partie I de la loi du 17 décembre 2010, telle que modifiée, concernant les organismes de placement collectif et de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, sur les sociétés commerciales. Son capital minimum est de 1.250.000. EUR

Les statuts de la SICAV ont été publiés au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations le 9 juin 1994. Ils ont été modifiés à plusieurs reprises et notamment le 6 avril 2020 pour la dernière fois. Les modifications correspondantes ont été publiées au Recueil Électronique des Sociétés et Associations (RESA). La SICAV est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B-47449.

Le nom des compartiments ci-dessous a été modifié comme suit :

- Le 5 février 2025, Candriam Equities L ESG Market Neutral a changé sa dénomination pour Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge
- Le 5 février 2025, Candriam Equities L Oncology Impact a changé sa dénomination pour Candriam Equities L Oncology
- Le 24 juin 2025, Candriam Equities L Meta Globe a changé sa dénomination pour Candriam Equities L DigiTech

Les compartiments suivants sont actuellement disponibles aux investisseurs :

<u>Compartiments</u>	<u>Devise de référence</u>
Candriam Equities L Australia	AUD
Candriam Equities L Biotechnology	USD
Candriam Equities L DigiTech	USD
Candriam Equities L Emerging Markets	EUR
Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge	EUR
Candriam Equities L Europe	EUR
Candriam Equities L Europe Edge	EUR
Candriam Equities L Europe Innovation	EUR
Candriam Equities L Europe Optimum Quality	EUR
Candriam Equities L European Autonomy (lancé le 20 novembre 2025)	EUR
Candriam Equities L Global Demography	EUR
Candriam Equities L Global Income	EUR
Candriam Equities L Life Care	USD
Candriam Equities L Oncology	USD
Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities	EUR
Candriam Equities L Robotics & Innovative Technology	USD
Candriam Equities L US Edge	USD
Candriam Equities L World Edge	EUR

La structure de compartiments multiples offre aux investisseurs l'avantage de pouvoir choisir entre différents compartiments, mais aussi de pouvoir ensuite passer d'un compartiment à un autre. Dans chaque compartiment, la SICAV pourra émettre des actions de classes différentes se distinguant notamment par des droits et commissions différentes ou par leur politique de distribution.

Les classes qui sont émises sont les suivantes :

- La classe **BF** est réservée aux OPC de type « nourricier de droit belge » approuvés par la Société de Gestion et gérés par une entité du groupe Candriam.
- La classe **C** est offerte aux personnes physiques et aux personnes morales.
- La classe **CB** est réservée uniquement à certains distributeurs bancaires approuvés par la Société de Gestion.
- La classe **I** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels dont la souscription initiale minimale est de EUR 250.000. Ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration de la Société de Gestion, pourvu que le traitement égalitaire des porteurs de parts soit assuré un même jour d'évaluation.
- La classe **I2** est une classe d'actions, sans commission de performance, réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels, dont la souscription initiale minimale est de EUR 250.000 ou son équivalent en devises pour les classes libellées en devises (ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même jour d'évaluation).
- La classe **LOCK** (ci-après dénommée « classe L ») est une classe d'actions à laquelle se greffe un mécanisme visant à limiter le risque de capital encouru. Ce mécanisme n'est offert que par Belfius Banque S.A., seul distributeur autorisé à commercialiser ces actions. En investissant dans cette classe, l'investisseur accepte que les actions soient vendues automatiquement dès que la valeur nette d'inventaire a atteint un montant déterminé (cours d'activation). Ainsi, lorsque Belfius Banque SA constate que la valeur nette d'inventaire est égale ou inférieure au cours d'activation, un ordre de rachat est automatiquement généré et exécuté dans les meilleurs délais. L'ordre de vente sera globalisé dans le premier « cut-off » (date de clôture de réception des ordres) suivant le jour de calcul de la valeur nette d'inventaire qui a entraîné le déclenchement automatique de l'ordre de rachat. Étant donné la spécificité de cette classe, les investisseurs potentiels sont invités, avant de souscrire, à se renseigner auprès de leur conseiller financier chez Belfius Banque S.A. afin de prendre connaissance des impératifs techniques et opérationnels liés à ce mécanisme.
- La classe **N** est réservée à des distributeurs spécialement approuvés par la Société de Gestion.



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Généralité (suite)

- La Classe « **P** » est réservée (i) aux institutions de retraite professionnelle et/ou véhicule d'investissement similaire, créées sur l'initiative d'un ou de plusieurs employeurs pour le bénéfice de leurs salariés et (ii) des sociétés d'un ou de plusieurs employeurs investissant les fonds qu'ils détiennent, pour fournir des prestations de retraite à leurs salariés. La souscription initiale minimale est de 15 000 000 EUR.
- La classe **PI** est réservée aux investisseurs institutionnels qui souscrivent avant que le compartiment n'ait atteint une taille critique en termes d'actifs sous gestion. La souscription initiale minimale est de EUR 1.000.000 ou son équivalent en devise pour les classes libellées en devises (ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration, pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même jour d'évaluation). Cette classe restera ouverte à la souscription jusqu'à la survenue d'un des événements suivants : (i) la durée fixée par le Conseil d'Administration est écoulée (ii) le compartiment a atteint une taille critique en termes d'actifs sous gestion, telle que définie par le Conseil d'Administration, (iii) le Conseil d'Administration a décidé, pour des motifs justifiés, de fermer cette classe à la souscription. Le Conseil d'Administration a la faculté de rouvrir cette classe d'actions, à sa discrétion, et sans devoir en informer les investisseurs au préalable.
- La classe **R** est réservée aux intermédiaires financiers (incluant les distributeurs et plateformes) qui :
 - ont conclu des accords distincts avec leurs clients pour la fourniture de services d'investissement en rapport avec le compartiment, et
 - n'ont pas le droit d'accepter et conserver de la Société de Gestion, en raison de leurs lois et règlements applicables, ou d'accords conclus avec leurs clients, des droits, commissions ou autres avantages monétaires, en rapport avec la fourniture des services d'investissement susmentionnés.
- La classe **R2** est réservée :
 - aux distributeurs et/ou intermédiaires approuvés par la Société de Gestion qui ne perçoivent, pour les investissements dans cette classe, aucune forme de rémunération d'une entité du groupe Candriam, lorsque les investissements finaux dans les actions ont lieu dans le cadre d'un mandat.
 - aux OPC approuvés par la Société de Gestion.
- La classe **S** est une classe d'actions réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels spécialement approuvés par la Société de Gestion.
- La classe **SF2** est réservée aux fonds nourriciers approuvés par la Société de Gestion et gérés par délégation par une entité du groupe Candriam. La souscription initiale minimale de cette classe est de 200.000.000 EUR, ou l'équivalent en devises pour les classes libellées en devises étrangères. Ce montant peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration, pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré.
- La classe **V** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels dont la souscription initiale minimale est de 15.000.000 EUR ou l'équivalent en devises étrangères pour les classes libellées en devises étrangères (Ce minimum total peut être modifié à la discrétion du Conseil d'Administration de la Société de Gestion, pourvu que le traitement égalitaire des porteurs de parts soit assuré un même jour d'évaluation).
- La classe **V2** est une classe d'actions sans commission de performance, réservée à des investisseurs institutionnels/professionnels, des distributeurs et/ou des intermédiaires, approuvés par la Société de Gestion, dont la souscription initiale minimale est de EUR 15.000.000 ou son équivalent en devises pour les classes libellées en devises (ce montant peut être revu à la discrétion des administrateurs ; dans ce cas, le traitement égalitaire des actionnaires doit être assuré un même Jour d'évaluation).
- La Classe **VB** est réservée à des OPC de droit belge approuvés par la Société de Gestion.
- La classe **Y** une classe d'actions réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels spécialement approuvés par la Société de Gestion.
- La classe **Z** est réservée :
 - aux investisseurs institutionnels/professionnels approuvés par la Société de Gestion. L'activité de gestion de portefeuille pour cette classe étant directement rémunérée via le contrat conclu avec l'investisseur, aucune commission de gestion de portefeuille ne sera prélevée sur les actifs de cette classe.
 - aux OPC approuvés par la Société de Gestion et gérés par une entité du groupe Candriam.
- La Classe **ZB** est réservée aux OPC de droit belge approuvés par la Société de Gestion et gérés par une entité du groupe Candriam.
- La classe **ZF** est réservée aux OPC de type « nourriciers » approuvés par la Société de Gestion et gérés par une entité du groupe Candriam.

Les actifs des différentes classes sont fondus dans une masse unique.

En outre, un processus de couverture de change peut être appliqué aux classes d'actions :

- Classes d'actions couvertes en devises de référence :
Ces classes d'actions couvertes visent à réduire l'effet des fluctuations de taux de change entre la devise de référence du compartiment et la devise dans laquelle est libellée la classe d'actions couverte.
Ce type de couverture a pour but de garantir que la performance de la classe d'actions couverte est raisonnablement comparable (après ajustement pour tenir compte de la différence de taux d'intérêt entre les deux devises) à celle d'une classe d'actions libellée dans la devise de référence du compartiment. Ce type de couverture est identifié au moyen du suffixe H ajouté dans la dénomination de la classe d'actions.

Les actions émises sont décrites en détail dans la section « Statistiques » des différents compartiments.



Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principales méthodes comptables

Les états financiers de la SICAV sont préparés conformément à la réglementation en vigueur au Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif. Des petits écarts peuvent apparaître dans certains totaux ou sous-totaux des états financiers en raison des règles d'arrondi. Les valeurs nettes d'inventaire utilisées aux fins des états financiers sont datées comme suit :

- Compartiments Candriam Equities L Australia et Candriam Equities L Emerging Markets: les valeurs nettes d'inventaire ont été calculées le 31 décembre 2025 sur la base des cours de Bourse en date du 31 décembre 2025 pour les marchés asiatiques ouverts à cette date et sur la base des cours de Bourse en date du 31 décembre 2025 pour les autres marchés ;
- Pour les autres compartiments de la SICAV, les valeurs nettes d'inventaire en date du 31 décembre 2025 ont été calculées le 2 janvier 2026 sur la base des derniers cours connus au moment de la valorisation.

a) Évaluation du portefeuille-titres de chaque compartiment

L'évaluation de toute valeur admise à une cote officielle ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public est basée sur le dernier cours connu à Luxembourg, le jour d'évaluation, ou, si cette valeur est traitée sur plusieurs marchés, sur le dernier cours connu du marché principal de cette valeur. Si le dernier cours connu n'est pas représentatif, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation que le Conseil d'Administration estimera avec prudence et bonne foi. Les valeurs mobilières qui ne sont ni cotées ni négociées sur un marché d'actions ou tout autre marché en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public seront évaluées sur la base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. Tous les autres avoirs seront évalués par les administrateurs sur base de la valeur probable de réalisation, laquelle doit être estimée de bonne foi et selon des principes et procédures généralement admis.

b) Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes d'investissements

Les bénéfices ou pertes réalisé(e)s sur les ventes d'investissements de chaque compartiment sont calculé(e)s sur la base du coût moyen des investissements vendus.

c) Différence de change

Les valeurs exprimées dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont converties dans cette devise au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et charges dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont convertis dans cette devise aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Le coût d'acquisition des titres de chaque compartiment exprimé dans une devise autre que la devise de référence du compartiment est converti dans cette devise aux taux de change en vigueur au jour de l'achat.

Pour les compartiments Candriam Equities L Australia, Candriam Equities L Emerging Markets, les taux de change utilisés au 31 décembre 2025 sont les suivants :

1 EUR =	1.754930	AUD	1 EUR =	0.872230	GBP	1 EUR =	1699.720000	KRW	1 EUR =	50.520800	TRY
1 EUR =	6.426100	BRL	1 EUR =	9.136000	HKD	1 EUR =	21.119100	MXN	1 EUR =	36.872000	TWD
1 EUR =	1.608240	CAD	1 EUR =	385.460000	HUF	1 EUR =	4.225800	PLN	1 EUR =	1.173700	USD
1 EUR =	0.930840	CHF	1 EUR =	3.734200	ILS	1 EUR =	4.401700	SAR	1 EUR =	19.478200	ZAR
1 EUR =	8.207500	CNY	1 EUR =	105.561000	INR	1 EUR =	1.509500	SGD			
1 EUR =	24.218000	CZK	1 EUR =	183.780000	JPY	1 EUR =	37.000200	THB			

Pour les autres compartiments, les taux de change utilisés au 31 décembre 2025 :

1 EUR =	1.761200	AUD	1 EUR =	0.873150	GBP	1 EUR =	2.042350	NZD	1 EUR =	1.174450	USD
1 EUR =	1.609900	CAD	1 EUR =	9.141300	HKD	1 EUR =	4.222400	PLN	1 EUR =	19.460600	ZAR
1 EUR =	0.930500	CHF	1 EUR =	184.089150	JPY	1 EUR =	10.827000	SEK			
1 EUR =	24.172000	CZK	1 EUR =	1691.854000	KRW	1 EUR =	1.510350	SGD			
1 EUR =	7.469000	DKK	1 EUR =	11.846500	NOK	1 EUR =	36.901800	TWD			

d) États financiers combinés de la SICAV

L'état combiné des actifs nets de la SICAV ainsi que l'état combiné des variations des actifs nets qui sont exprimés en EUR correspondent à la somme de l'état des actifs nets, de l'état des variations des actifs nets de chacun des compartiments convertis dans la devise de la SICAV sur la base des taux de change en vigueur à la date de clôture.

e) Évaluation des options et futures

L'évaluation des options et futures admis à une cote officielle ou sur tout autre marché organisé est basée sur le dernier cours connu ou, si cette option est traitée sur plusieurs marchés, sur le dernier cours connu du marché sur lequel le contrat a été conclu par la SICAV.

Les options et futures non négociés sur un marché boursier ou tout autre marché organisé seront évalués sur la base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. La valeur d'évaluation des options est incluse dans l'état des actifs nets sous la rubrique « Options (position longue) / (position courte) à la valeur d'évaluation ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de la plus-value / moins-value non réalisée sur options sont présentées dans l'état des variations des actifs nets respectivement sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur options ».



Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principaux principes comptables (suite)

La plus-value / (moins-value) non réalisée sur futures est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur futures ». Les variations de valeur de marché des futures sont comptabilisées en tant que plus-value / (moins-value) non réalisée à l'état des variations des actifs nets, au poste « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures ». Les plus-values ou moins-values réalisées, représentant la différence entre la valeur du contrat au moment de son ouverture et sa valeur au moment de sa clôture, sont comptabilisées à la clôture ou à l'expiration des futures dans l'état des variations des actifs nets, au poste « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures ». Pour les détails concernant les options ou contrats à terme financiers en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

f) Évaluation des Contrats sur différence (« CFD »)

Les CFD sont évalués à leur juste valeur basée respectivement sur les dernières courbes connues de spread, de taux, et sur le dernier cours de clôture connu de la valeur sous-jacente.

La plus-value / (moins-value) non réalisée sur CFD est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur CFD ». Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / moins-value nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur CFD » et « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur CFD ».

Pour les détails concernant les contrats sur différence (CFD) en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Annexes au rapport – Tableau des instruments dérivés ».

g) Évaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change à terme à la date de clôture applicables pour la période restante jusqu'à l'échéance. La plus-value / (moins-value) non réalisée sur contrats de change à terme est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / (moins-value) nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Pour les détails concernant les contrats de change à terme en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

h) Prises en pension :

Chaque compartiment peut conclure des accords de prise en pension, qui impliquent la vente et l'achat de titres dont les conditions accordent au vendeur le droit de racheter des titres à un prix et à des conditions stipulés par les parties au moment de la conclusion du contrat.

i) Frais de constitution

Les frais de constitution sont amortis selon la méthode linéaire sur 5 ans, à raison de 20 % par an.

j) Coûts de transaction

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, la SICAV a encouru des frais de transaction et des frais de courtage liés à l'achat et à la vente de valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, autres actifs éligibles et instruments dérivés. Ces charges sont présentées dans l'état des variations des actifs nets au poste « Coûts de transaction ».

k) Revenus

Les produits d'intérêts sont comptabilisés conformément aux conditions de l'investissement sous-jacent. Les produits sont enregistrés nets des retenues à la source respectives, le cas échéant. Les dividendes sont comptabilisés à l'ex-date.

l) Abréviations utilisées dans les portefeuilles-titres

A : Annuel
FL.R : Floating Rate Notes
Q : Trimestriel
S : Semestriel
XX : Obligations perpétuelles
ZCP ou U : Zéro coupon

Note 3 - Commissions de gestion

Candriam, société en commandite par actions de droit luxembourgeois ayant son siège social au SERENITY - Bloc B, 19-21, Route d'Arlon à L-8009 Strassen, a été désignée comme Société de Gestion. À cet effet, un contrat a été signé pour une durée indéterminée. Une dénonciation du contrat par l'une ou l'autre des parties peut intervenir à tout moment et sera faite par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre partie, moyennant un préavis de 90 jours.

Candriam est une filiale de Candriam Group, une entité du Groupe New York Life Insurance Company.

Elle a reçu l'agrément de Société de Gestion au sens du chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPCVM et est autorisée à exercer les activités de gestion collective de portefeuilles, de gestion de portefeuilles d'investissement et de conseil en investissements.

La Société de Gestion est investie des pouvoirs les plus étendus pour accomplir, dans le cadre de son objet, tous actes de gestion et d'administration de la SICAV. Elle est responsable des activités de gestion de portefeuille, d'administration (Agent Administratif, Agent de Transfert, y compris les activités de Teneur de Registre) et des activités de commercialisation (distribution).



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

La fonction de gestion de portefeuille est assurée directement par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales : Candriam - Belgian Branch, Candriam - Succursale française, Candriam - UK Establishment.

La Société de Gestion a délégué, sous son contrôle et sa responsabilité et à ses frais, l'implémentation de la gestion de portefeuille du compartiment Candriam Equities L Australia à Ausbil Investment Management Limited via un contrat de délégation conclu pour une durée indéterminée. Ce contrat pourra être résilié par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit de 90 jours.

La Société de Gestion reçoit, en rémunération de ses services, des commissions de gestion exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne. Ces commissions sont payables par la SICAV à la fin de chaque mois.

Les taux en vigueur au 31 décembre 2025 sont les suivants :

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
Candriam Equities L Australia	C	Capitalisation	LU0078775011	1.50%
	C	Distribution	LU0078775284	1.50%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0256780106	1.50%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1006081977	1.50%
	I	Capitalisation	LU0133348622	0.55%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0256781096	0.55%
	N	Capitalisation	LU0133347731	2.00%
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0256780874	2.00%
	R	Capitalisation	LU0942225839	0.70%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1269736671	0.70%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1269736325	0.70%
	V	Capitalisation	LU0317020385	0.35%
	Z	Capitalisation	LU0240973742	0.00%
Candriam Equities L Biotechnology	C	Capitalisation	LU0108459040	1.60%
	C	Distribution	LU0108459552	1.60%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1120766206	1.60%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1120766388	1.60%
	I	Capitalisation	LU0133360163	0.60%
	I - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2478813442	0.60%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1006082199	0.60%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1120766032	0.60%
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1269737059	0.60%
	L	Capitalisation	LU0574798848	1.60%
	N	Capitalisation	LU0133359157	2.00%
	N - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2346866077	2.00%
	R	Capitalisation	LU0942225912	0.80%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU1269736754	0.80%
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1708110975	0.80%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1269736838	0.80%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1269736911	0.80%
	R2	Capitalisation	LU1397644557	0.38%
	R2	Distribution	LU1397644631	0.38%
	R2 - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1397644805	0.38%
	S - JPY - Unhedged	Capitalisation	LU1820816558	0.50%
	V	Capitalisation	LU0317020203	0.45%
	V2	Capitalisation	LU2026682919	0.65%
	VB	Capitalisation	LU2852114250	0.23%
	Z	Capitalisation	LU0240982651	0.00%
	ZB	Capitalisation	LU3168130113	0.00%
Candriam Equities L DigiTech	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2476791202	0.00%
	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2476793323	0.00%
	C	Capitalisation	LU2476793240	1.60%
	I	Capitalisation	LU2476792861	0.80%
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2788600430	2.00%
	R	Capitalisation	LU2476792432	0.80%
	V	Capitalisation	LU2476791467	0.48%
	Z	Capitalisation	LU2476791384	0.00%
Candriam Equities L Emerging Markets	BF	Distribution	LU1397645364	0.00%
	C	Capitalisation	LU0056052961	1.60%
	C	Distribution	LU0056053001	1.60%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1293437023	1.60%
	I	Capitalisation	LU0133355080	0.65%
	I	Distribution	LU1269737562	0.65%
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1269737489	0.65%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1293437296	0.65%
	I2 - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1774694167	0.80%
	L	Capitalisation	LU0574798921	1.60%
	N	Capitalisation	LU0133352731	2.00%
	P	Capitalisation	LU0596238260	0.25%
	R	Capitalisation	LU0942226134	0.80%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1269737307	0.80%
	R2	Capitalisation	LU1397645018	0.40%
	R2	Distribution	LU1397645109	0.40%
	V	Capitalisation	LU0317020112	0.45%



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge	V2	Capitalisation	LU1397645281	0.60%
	Z	Capitalisation	LU0240980523	0.00%
	C	Capitalisation	LU2721421068	1.60%
	I	Capitalisation	LU2721429558	0.85%
	R	Capitalisation	LU2721429392	0.85%
	S - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2721429475	0.25%
Candriam Equities L Europe	V	Capitalisation	LU2721429129	0.65%
	Z	Capitalisation	LU2721429046	0.00%
	C	Capitalisation	LU2721426703	1.50%
	I	Capitalisation	LU2721423510	0.50%
	I2	Capitalisation	LU2721423437	0.65%
	R	Capitalisation	LU2721423353	0.70%
Candriam Equities L Europe Edge	V	Capitalisation	LU2721422629	0.30%
	Z	Capitalisation	LU2721422546	0.00%
	C	Capitalisation	LU2721428741	1.50%
	I	Capitalisation	LU2721428667	0.50%
	I2	Capitalisation	LU2721428311	0.65%
	R	Capitalisation	LU2721428071	0.70%
Candriam Equities L Europe Innovation	V	Capitalisation	LU2721427776	0.30%
	Z	Capitalisation	LU2721427420	0.00%
	C	Capitalisation	LU0344046155	1.60%
	C	Distribution	LU0344046239	1.60%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1293437882	1.60%
	I	Capitalisation	LU0344046668	0.60%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1293437965	0.60%
	L	Capitalisation	LU0654531002	1.60%
	N	Capitalisation	LU0344046312	2.00%
	R	Capitalisation	LU1293438005	0.80%
	R2	Capitalisation	LU1397646503	0.38%
	R2	Distribution	LU1397646685	0.38%
Candriam Equities L Europe Optimum Quality	S	Capitalisation	LU2026683057	0.45%
	V	Capitalisation	LU0344046403	0.35%
	V2	Capitalisation	LU2026683131	0.45%
	Z	Capitalisation	LU0344046585	0.00%
	C	Capitalisation	LU0304859712	1.60%
	C	Distribution	LU0304860058	1.60%
	I	Capitalisation	LU0304860645	0.55%
	I	Distribution	LU1269737729	0.55%
	L	Capitalisation	LU0574799226	1.60%
	N	Capitalisation	LU0304860561	2.00%
	R	Capitalisation	LU1293438187	0.70%
	R2	Capitalisation	LU1397646842	0.38%
Candriam Equities L European Autonomy	R2	Distribution	LU1397646925	0.38%
	V	Capitalisation	LU0317019536	0.35%
	Z	Capitalisation	LU0317112661	0.00%
	ZB	Capitalisation	LU3168130204	0.00%
	C	Capitalisation	LU3152361930	1.60%
	I2	Capitalisation	LU3152362151	0.80%
	R	Capitalisation	LU3152362409	0.80%
	V2	Capitalisation	LU3152362821	0.48%
	Z	Capitalisation	LU3152363043	0.00%
	C	Capitalisation	LU0654531184	1.60%
	C	Distribution	LU0654531267	1.60%
	I	Capitalisation	LU0654531341	0.60%
Candriam Equities L Global Demography	I - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2328285445	0.60%
	L	Capitalisation	LU0654531697	1.60%
	N	Capitalisation	LU0654531424	2.00%
	R	Capitalisation	LU1598288089	0.80%
	R2	Capitalisation	LU1397647733	0.38%
	R2	Distribution	LU1397647816	0.38%
	V2 - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2439121216	0.35%
	VB	Capitalisation	LU2852115901	0.23%
	Z	Capitalisation	LU1397647907	0.00%
	C	Capitalisation	LU2850626750	1.60%
	I	Capitalisation	LU2850628533	0.60%
	I2	Capitalisation	LU2850628020	0.75%
Candriam Equities L Global Income	R	Capitalisation	LU2850627725	0.80%
	V	Capitalisation	LU2850627485	0.40%
	Z	Capitalisation	LU2850629002	0.00%



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
Candriam Equities L Life Care	BF	Capitalisation	LU2223682787	0.00%
	BF	Distribution	LU2223682860	0.00%
	C	Capitalisation	LU2223680658	1.50%
	I	Capitalisation	LU2223680815	0.80%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2346867125	0.80%
	N	Capitalisation	LU2346220721	2.00%
	R	Capitalisation	LU2223681201	0.80%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2223681466	0.80%
	R2	Capitalisation	LU2223681896	0.40%
	R2	Distribution	LU2223681979	0.40%
	V	Capitalisation	LU2223682274	0.48%
	VB	Capitalisation	LU2852115067	0.23%
	Z	Capitalisation	LU2223682357	0.00%
	ZB	Capitalisation	LU3168130899	0.00%
Candriam Equities L Oncology	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1940963215	0.00%
	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU1940963306	0.00%
	C	Capitalisation	LU1864481467	1.60%
	C	Distribution	LU1864481541	1.60%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1864481624	1.60%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1864484214	1.60%
	I	Capitalisation	LU1864482358	0.80%
	I	Distribution	LU1864482432	0.80%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2015349330	0.80%
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1864482515	0.80%
	N	Capitalisation	LU2346866234	2.00%
	N - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1864482606	2.00%
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2346866317	2.00%
	PI	Capitalisation	LU1864483836	0.40%
	R	Capitalisation	LU1864482788	0.80%
	R	Distribution	LU1864482861	0.80%
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1864483083	0.80%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1864483166	0.80%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1864482945	0.80%
	R2	Capitalisation	LU1864483240	0.40%
	R2	Distribution	LU1864483323	0.40%
	R2 - EUR - Hedged	Distribution	LU1864483596	0.40%
	S - JPY - Hedged	Distribution	LU2015349090	0.38%
	S - JPY - Unhedged	Distribution	LU2015348522	0.50%
	SF2 - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2295688928	0.18%
	V	Capitalisation	LU1864483752	0.48%
	V - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU3037103028	0.48%
	V - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU2425425506	0.48%
	VB	Capitalisation	LU2852115737	0.23%
	Z	Capitalisation	LU1864483919	0.00%
	ZB	Capitalisation	LU3168130469	0.00%
Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities	C	Capitalisation	LU2223682944	1.50%
	I	Capitalisation	LU2223683082	1.00%
	R	Capitalisation	LU2223683322	1.00%
	S	Capitalisation	LU2223683751	0.25%
	V	Capitalisation	LU2223683835	0.80%
	Z	Capitalisation	LU2223683918	0.00%
	ZB	Capitalisation	LU3168130626	0.00%
Candriam Equities L Robotics & Innovative Technology	BF	Capitalisation	LU2226954738	0.00%
	BF	Distribution	LU2226954902	0.00%
	C	Capitalisation	LU1502282558	1.60%
	C	Distribution	LU1502282715	1.60%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1806526718	1.60%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1502282632	1.60%
	I	Capitalisation	LU1502282806	0.80%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2957348258	0.80%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1613213971	0.80%
	N - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1806526809	2.00%
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2346866580	2.00%
	R	Capitalisation	LU1502282988	0.80%
	R	Distribution	LU1708110629	0.80%
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1613220596	0.80%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1598284849	0.80%
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1613217964	0.80%
	V - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2402073626	0.48%
	VB	Capitalisation	LU2852115224	0.23%
	Z	Capitalisation	LU1502283010	0.00%
	ZB	Capitalisation	LU3168130543	0.00%
Candriam Equities L US Edge	C	Capitalisation	LU2721427263	1.45%
	I	Capitalisation	LU2721429806	0.45%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2721430051	0.45%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2721432693	0.45%
	I2	Capitalisation	LU2721432420	0.60%
	R	Capitalisation	LU2721431968	0.60%
	V	Capitalisation	LU2721431026	0.25%
	Z	Capitalisation	LU2721430309	0.00%



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
	Z- EUR - Hedged	Capitalisation	LU2721430135	0.00%
Candriam Equities L World Edge	C	Capitalisation	LU2721426372	1.50%
	I	Capitalisation	LU2721425648	0.50%
	I2	Capitalisation	LU2721425481	0.65%
	R	Capitalisation	LU2721425218	0.70%
	V	Capitalisation	LU2721424831	0.30%
	V2	Capitalisation	LU2721424757	0.40%
	Z	Capitalisation	LU2721424674	0.00%

Le tableau ci-après présente les taux annuels de commission de gestion maximums appliqués aux OPCVM investis par les différents compartiments de Candriam Equities L au 31 décembre 2025 :

Fonds cible	Taux maximal
CANDRIAM MONÉTAIRE SICAV Z C	0.15%

Note 4 - Commissions de distribution

Les taux de la commission de distribution spécifique aux classes d'actions Lock sont les suivants :

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux annuel
Candriam Equities L Biotechnology	L	Capitalisation	LU0574798848	0.10%
Candriam Equities L Emerging Markets	L	Capitalisation	LU0574798921	0.10%
Candriam Equities L Global Demography	L	Capitalisation	LU0654531697	0.10%

Note 5 - Charges opérationnelles et administratives

La SICAV supporte les charges opérationnelles et administratives courantes engagées pour couvrir tous les frais fixes et variables, charges, commissions et autres dépenses, telles que définies ci-après (les « Charges Opérationnelles et Administratives »).

Les Charges Opérationnelles et Administratives couvrent les frais suivants, sans que cette liste soit limitative :

a) les dépenses directement engagées par la SICAV, y compris, entre autres, les commissions et charges de la Banque Dépositaire, les commissions et frais des réviseurs d'entreprises agréés, les frais de couverture des actions (« share class hedging »), y compris ceux facturés par la Société de Gestion ;

b) la SICAV verse des honoraires annuels aux Administrateurs Indépendants en contrepartie des services qu'ils lui fournissent. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les montant total des honoraires versés à ses Administrateurs Indépendants s'élevait à 30 000 euros

c) une « commission de service » versée à la Société de Gestion comprenant la somme restante des Charges Opérationnelles et Administratives après déduction des dépenses détaillées à la section (a) ci-dessus, soit, entre autres, les commissions et frais de l'Agent Domiciliataire, de l'Agent Administratif, de l'Agent de Transfert et Teneur de Registre, de l'agent payeur principal, les coûts liés à l'enregistrement et au maintien dudit enregistrement dans toutes les juridictions (tels que les commissions prélevées par les autorités de surveillance concernées, les frais de traduction et la rémunération des Représentants à l'étranger et des agents payeurs locaux), les frais d'inscription et de maintien en Bourse, les coûts de publication des prix d'actions, les frais postaux, les frais de télécommunication, les frais de préparation, d'impression, de traduction et de distribution des prospectus, des documents d'informations clés pour l'investisseur, des avis aux actionnaires, des rapports financiers ou de tout autre document destiné aux actionnaires, les honoraires et frais juridiques, les charges et frais liés à la souscription de tout abonnement/toute licence ou tout autre recours à des informations ou des données payantes, les frais engendrés par l'utilisation d'une marque déposée par la SICAV, les frais de recherche liés aux services de recherche en investissement fournis par des courtiers, les frais et commissions revenant à la Société de Gestion et/ou à ses délégués et/ou à tout autre agent nommé par la SICAV elle-même et/ou aux experts indépendants, excluant les commissions de gestion.

Les Charges Opérationnelles et Administratives sont exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne de chaque classe d'actions et sont payables mensuellement.

À la fin d'une période donnée, si les charges et dépenses réelles devaient être supérieures au pourcentage de Charges Opérationnelles et Administratives fixé pour une classe d'actions, alors, la Société de Gestion prendrait la différence à sa charge. Inversement, si les charges et dépenses réelles s'avéraient inférieures au pourcentage de Charges Opérationnelles et Administratives fixé pour une classe d'Actions, alors la Société de Gestion conserverait la différence.

La Société de Gestion pourra donner instruction à la SICAV de procéder au règlement de tout ou partie des dépenses telles qu'énumérées ci-avant directement sur ses actifs.

Dans pareil cas, le montant des Charges Opérationnelles et Administratives serait réduit en conséquence.

Les taux maximaux en vigueur au 31 décembre 2025 sont les suivants :



Autres notes aux états financiers

Note 5 - Charges opérationnelles et administratives (suite)

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
Candriam Equities L Australia	C	Distribution	LU0078775284	0.40%
	C	Capitalisation	LU0078775011	0.40%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0256780106	0.40%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1006081977	0.40%
	I	Capitalisation	LU0133348622	0.30%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0256781096	0.30%
	N	Capitalisation	LU0133347731	0.40%
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0256780874	0.40%
	R	Capitalisation	LU0942225839	0.40%
	V	Capitalisation	LU0317020385	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0240973742	0.30%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1269736671	0.40%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1269736325	0.40%
Candriam Equities L Biotechnology	C	Distribution	LU0108459552	0.40%
	C	Capitalisation	LU0108459040	0.40%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1120766206	0.40%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1120766388	0.40%
	I	Capitalisation	LU0133360163	0.30%
	I - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2478813442	0.30%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1006082199	0.30%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1120766032	0.30%
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1269737059	0.30%
	L	Capitalisation	LU0574798848	0.40%
	N	Capitalisation	LU0133359157	0.40%
	N - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2346866077	0.40%
	R	Capitalisation	LU0942225912	0.40%
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU1269736754	0.40%
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1708110975	0.40%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1269736838	0.40%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1269736911	0.40%
	R2	Distribution	LU1397644631	0.40%
	R2	Capitalisation	LU1397644557	0.40%
	R2 - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1397644805	0.40%
	S - JPY - Unhedged	Capitalisation	LU1820816558	0.30%
	V	Capitalisation	LU0317020203	0.30%
	V2	Capitalisation	LU2026682919	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0240982651	0.30%
	VB	Capitalisation	LU2852114250	0.30%
	ZB	Capitalisation	LU3168130113	0.30%
Candriam Equities L DigiTech	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2476793323	0.30%
	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2476791202	0.30%
	C	Capitalisation	LU2476793240	0.40%
	I	Capitalisation	LU2476792861	0.30%
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2788600430	0.40%
	R	Capitalisation	LU2476792432	0.40%
	V	Capitalisation	LU2476791467	0.30%
	Z	Capitalisation	LU2476791384	0.30%
Candriam Equities L Emerging Markets	BF	Distribution	LU1397645364	0.46%
	C	Distribution	LU0056053001	0.55%
	C	Capitalisation	LU0056052961	0.55%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1293437023	0.55%
	I	Distribution	LU1269737562	0.46%
	I	Capitalisation	LU0133355080	0.46%
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1269737489	0.46%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1293437296	0.46%
	I2 - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1774694167	0.46%
	L	Capitalisation	LU0574798921	0.55%
	N	Capitalisation	LU0133352731	0.55%
	P	Capitalisation	LU0596238260	0.46%
	R	Capitalisation	LU0942226134	0.55%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1269737307	0.55%
	R2	Distribution	LU1397645109	0.55%
	R2	Capitalisation	LU1397645018	0.55%
	V	Capitalisation	LU0317020112	0.46%
	V2	Capitalisation	LU1397645281	0.46%
	Z	Capitalisation	LU0240980523	0.46%
Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge	C	Capitalisation	LU2721421068	0.40%
	I	Capitalisation	LU2721429558	0.30%
	R	Capitalisation	LU2721429392	0.40%
	S - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2721429475	0.30%
	V	Capitalisation	LU2721429129	0.30%
	Z	Capitalisation	LU2721429046	0.30%



Autres notes aux états financiers

Note 5 - Charges opérationnelles et administratives (suite)

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
Candriam Equities L Europe	C	Capitalisation	LU2721426703	0.40%
	I	Capitalisation	LU2721423510	0.30%
	I2	Capitalisation	LU2721423437	0.30%
	R	Capitalisation	LU2721423353	0.40%
	V	Capitalisation	LU2721422629	0.30%
	Z	Capitalisation	LU2721422546	0.30%
Candriam Equities L Europe Edge	C	Capitalisation	LU2721428741	0.40%
	I	Capitalisation	LU2721428667	0.30%
	I2	Capitalisation	LU2721428311	0.30%
	R	Capitalisation	LU2721428071	0.40%
	V	Capitalisation	LU2721427776	0.30%
	Z	Capitalisation	LU2721427420	0.30%
Candriam Equities L Europe Innovation	C	Distribution	LU0344046239	0.40%
	C	Capitalisation	LU0344046155	0.40%
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1293437882	0.40%
	I	Capitalisation	LU0344046668	0.30%
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1293437965	0.30%
	L	Capitalisation	LU0654531002	0.40%
	N	Capitalisation	LU0344046312	0.40%
	R	Capitalisation	LU1293438005	0.40%
	R2	Distribution	LU1397646685	0.40%
	R2	Capitalisation	LU1397646503	0.40%
	S	Capitalisation	LU2026683057	0.30%
	V	Capitalisation	LU0344046403	0.30%
	V2	Capitalisation	LU2026683131	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0344046585	0.30%
Candriam Equities L Europe Optimum Quality	C	Distribution	LU0304860058	0.40%
	C	Capitalisation	LU0304859712	0.40%
	I	Distribution	LU1269737729	0.30%
	I	Capitalisation	LU0304860645	0.30%
	L	Capitalisation	LU0574799226	0.40%
	N	Capitalisation	LU0304860561	0.40%
	R	Capitalisation	LU1293438187	0.40%
	R2	Distribution	LU1397646925	0.40%
	R2	Capitalisation	LU1397646842	0.40%
	V	Capitalisation	LU0317019536	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0317112661	0.30%
	ZB	Capitalisation	LU3168130204	0.30%
Candriam Equities L European Autonomy	C	Capitalisation	LU3152361930	0.40%
	I2	Capitalisation	LU3152362151	0.30%
	R	Capitalisation	LU3152362409	0.40%
	V2	Capitalisation	LU3152362821	0.30%
	Z	Capitalisation	LU3152363043	0.30%
Candriam Equities L Global Demography	C	Distribution	LU0654531267	0.40%
	C	Capitalisation	LU0654531184	0.40%
	I	Capitalisation	LU0654531341	0.30%
	I - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2328285445	0.30%
	L	Capitalisation	LU0654531697	0.40%
	N	Capitalisation	LU0654531424	0.40%
	R	Capitalisation	LU1598288089	0.40%
	R2	Distribution	LU1397647816	0.40%
	R2	Capitalisation	LU1397647733	0.40%
	V2 - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2439121216	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1397647907	0.30%
	VB	Capitalisation	LU2852115901	0.40%
Candriam Equities L Global Income	C	Capitalisation	LU2850626750	0.40%
	I	Capitalisation	LU2850628533	0.30%
	I2	Capitalisation	LU2850628020	0.30%
	R	Capitalisation	LU2850627725	0.40%
	V	Capitalisation	LU2850627485	0.30%
	Z	Capitalisation	LU2850629002	0.30%
Candriam Equities L Life Care	BF	Distribution	LU2223682860	0.30%
	BF	Capitalisation	LU2223682787	0.30%
	C	Capitalisation	LU2223680658	0.40%
	I	Capitalisation	LU2223680815	0.30%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2346867125	0.30%
	N	Capitalisation	LU2346220721	0.40%
	R	Capitalisation	LU2223681201	0.40%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2223681466	0.40%
	R2	Distribution	LU2223681979	0.40%
	R2	Capitalisation	LU2223681896	0.40%
	V	Capitalisation	LU2223682274	0.30%
	Z	Capitalisation	LU2223682357	0.30%
	VB	Capitalisation	LU2852115067	0.40%
	ZB	Capitalisation	LU3168130899	0.30%



Autres notes aux états financiers

Note 5 - Charges opérationnelles et administratives (suite)

Compartiment	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
Candriam Equities L Oncology	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU1940963306	0.30%
	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1940963215	0.30%
	C	Distribution	LU1864481541	0.40%
	C	Capitalisation	LU1864481467	0.40%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1864481624	0.40%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1864484214	0.40%
	I	Distribution	LU1864482432	0.30%
	I	Capitalisation	LU1864482358	0.30%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2015349330	0.30%
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1864482515	0.30%
	N	Capitalisation	LU2346866234	0.40%
	N - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1864482606	0.40%
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2346866317	0.40%
	PI	Capitalisation	LU1864483836	0.30%
	R	Distribution	LU1864482861	0.40%
	R	Capitalisation	LU1864482788	0.40%
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1864483083	0.40%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1864483166	0.40%
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1864482945	0.40%
	R2	Distribution	LU1864483323	0.40%
	R2	Capitalisation	LU1864483240	0.40%
	R2 - EUR - Hedged	Distribution	LU1864483596	0.40%
	S - JPY - Unhedged	Distribution	LU2015348522	0.30%
	SF2 - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2295688928	0.30%
	V	Capitalisation	LU1864483752	0.30%
	V - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU3037103028	0.30%
	V - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU2425425506	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1864483919	0.30%
	VB	Capitalisation	LU2852115737	0.40%
	ZB	Capitalisation	LU3168130469	0.30%
	S - JPY - Hedged	Distribution	LU2015349090	0.30%
Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities	C	Capitalisation	LU2223682944	0.40%
	I	Capitalisation	LU2223683082	0.30%
	R	Capitalisation	LU2223683322	0.40%
	S	Capitalisation	LU2223683751	0.30%
	V	Capitalisation	LU2223683835	0.30%
	Z	Capitalisation	LU2223683918	0.30%
	ZB	Capitalisation	LU3168130626	0.30%
Candriam Equities L Robotics & Innovative Technology	BF	Distribution	LU2226954902	0.30%
	BF	Capitalisation	LU2226954738	0.30%
	C	Distribution	LU1502282715	0.40%
	C	Capitalisation	LU1502282558	0.40%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1806526718	0.40%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1502282632	0.40%
	I	Capitalisation	LU1502282806	0.30%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2957348258	0.30%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1613213971	0.30%
	N - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1806526809	0.40%
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2346866580	0.40%
	R	Distribution	LU1708110629	0.40%
	R	Capitalisation	LU1502282988	0.40%
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1613220596	0.40%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1598284849	0.40%
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1613217964	0.40%
	V - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2402073626	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1502283010	0.30%
	VB	Capitalisation	LU2852115224	0.40%
	ZB	Capitalisation	LU3168130543	0.30%
Candriam Equities L US Edge	C	Capitalisation	LU2721427263	0.40%
	I	Capitalisation	LU2721429806	0.30%
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2721430051	0.30%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2721432693	0.30%
	I2	Capitalisation	LU2721432420	0.30%
	R	Capitalisation	LU2721431968	0.30%
	V	Capitalisation	LU2721431026	0.30%
	Z	Capitalisation	LU2721430309	0.30%
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2721430135	0.30%
Candriam Equities L World Edge	C	Capitalisation	LU2721426372	0.40%
	I	Capitalisation	LU2721425648	0.30%
	I2	Capitalisation	LU2721425481	0.30%
	R	Capitalisation	LU2721425218	0.40%
	V	Capitalisation	LU2721424831	0.30%
	V2	Capitalisation	LU2721424757	0.30%
	Z	Capitalisation	LU2721424674	0.30%



Autres notes aux états financiers

Note 5 - Charges opérationnelles et administratives (suite)

Le poste Charges opérationnelles et administratives présenté dans l'état des variations des actifs nets de la SICAV pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2025 inclut le montant suivant de commissions de dépositaire :

Compartiment	Devise	Commissions de dépositaire
Candriam Equities L Australia	AUD	8,158
Candriam Equities L Biotechnology	USD	56,259
Candriam Equities L DigiTech	USD	17,107
Candriam Equities L Emerging Markets	EUR	40,607
Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge	EUR	993
Candriam Equities L Europe	EUR	2,064
Candriam Equities L Europe Edge	EUR	5,305
Candriam Equities L Europe Innovation	EUR	19,572
Candriam Equities L Europe Optimum Quality	EUR	13,854
Candriam Equities L European Autonomy	EUR	15
Candriam Equities L Global Demography	EUR	89,274
Candriam Equities L Global Income	EUR	857
Candriam Equities L Life Care	USD	37,056
Candriam Equities L Oncology	USD	64,589
Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities	EUR	1,227
Candriam Equities L Robotics & Innovative Technology	USD	93,321
Candriam Equities L US Edge	USD	6,070
Candriam Equities L World Edge	EUR	728

Le poste Charges opérationnelles et administratives présenté dans l'état des variations des actifs nets de la SICAV pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2025 inclut le montant suivant de frais de recherche :

Compartiment	Devise	Frais de recherche
Candriam Equities L Australia	AUD	5,259
Candriam Equities L Biotechnology	USD	150,281
Candriam Equities L DigiTech	USD	52,501
Candriam Equities L Emerging Markets	EUR	144,415
Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge	EUR	559
Candriam Equities L Europe	EUR	7,014
Candriam Equities L Europe Edge	EUR	5,003
Candriam Equities L Europe Innovation	EUR	66,037
Candriam Equities L Europe Optimum Quality	EUR	47,622
Candriam Equities L European Autonomy	EUR	0
Candriam Equities L Global Demography	EUR	285,027
Candriam Equities L Global Income	EUR	2,702
Candriam Equities L Life Care	USD	111,652
Candriam Equities L Oncology	USD	189,555
Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities	EUR	59,360
Candriam Equities L Robotics & Innovative Technology	USD	304,307
Candriam Equities L US Edge	USD	5,499
Candriam Equities L World Edge	EUR	578
Candriam Equities L Life Care	USD	111,652

Note 6 - Commissions de performance

En rémunération de son activité de gestion de portefeuille, la Société de Gestion perçoit également des commissions de performance sur certaines classes d'action de certains compartiment (voir le tableau ci-dessous avec les classes d'actions concernées et l'indice associé).

La méthode de calcul des commissions de performance est détaillée dans les différentes fiches techniques jointes au Prospectus de la SICAV actuellement en vigueur.

Candriam Equities L Biotechnology

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance imputée pour l'exercice (en commission de performance)	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en USD)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	USD	20.00%	284,423	1.19%
I - CHF - Hedged	Capitalisation	CHF	20.00%	5,721	1.88%
I - EUR - Hedged	Capitalisation	EUR	20.00%	548,397	2.18%
I - EUR - Unhedged	Capitalisation	EUR	20.00%	442,445	1.52%
I - GBP - Unhedged	Capitalisation	GBP	20.00%	34,523	1.76%
V	Capitalisation	USD	20.00%	1,046,575	0.93%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2025 s'élève à 2.362.084 USD.



Autres notes aux états financiers

Note 6 - Commissions de performance (suite)

Candriam Equities L Emerging Markets

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance imputées commission de performance	Montant des commissions de Taux de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Distribution	EUR	20.00%	0	0.00%
I	Capitalisation	EUR	20.00%	156,913	0.66%
I - GBP - Unhedged	Capitalisation	GBP	20.00%	0	0.00%
I - USD - Hedged	Capitalisation	USD	20.00%	0	0.00%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2025 s'élève à 156.913 EUR.

Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance imputées commission de performance	Montant des commissions de Taux de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
C	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%
I	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%
R	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%
Z	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%

Aucune commission de performance n'a été imputée pendant la période clôturée au 31 décembre 2025.

Candriam Equities L Europe

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance imputées commission de performance	Montant des commissions de Taux de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%

Aucune commission de performance n'a été imputée pendant la période clôturée au 31 décembre 2025.

Candriam Equities L Europe Edge

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance imputées commission de performance	Montant des commissions de Taux de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	272,691	0.47%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	10	0.61%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2025 s'élève à 272.701 EUR.

Candriam Equities L Europe Innovation

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance imputées commission de performance	Montant des commissions de Taux de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%
I - USD - Hedged	Capitalisation	USD	20.00%	0	0.00%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%

Aucune commission de performance n'a été imputée pendant la période clôturée au 31 décembre 2025.

Candriam Equities L Europe Optimum Quality

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de performance imputées commission de performance	Montant des commissions de Taux de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Distribution	EUR	20.00%	0	0.00%
I	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%

Aucune commission de performance n'a été imputée pendant la période clôturée au 31 décembre 2025.



Autres notes aux états financiers

Note 6 - Commissions de performance (suite)

Candriam Equities L Global Demography

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%
I - USD - Unhedged	Capitalisation	USD	20.00%	0	0.00%

Aucune commission de performance n'a été imputée pendant la période clôturée au 31 décembre 2025.

Candriam Equities L Global Income

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	21,836	0.22%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	4	0.27%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2025 s'élève à 21.840 EUR.

Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
C	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%
I	Capitalisation	EUR	20.00%	2	0.13%
R	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	5	0.33%
Z	Capitalisation	EUR	20.00%	160,147	0.60%
ZB	Capitalisation	EUR	20.00%	0	0.00%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2025 s'élève à 160.154 EUR.

Candriam Equities L US Edge

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en USD)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	USD	20.00%	137,346	0.86%
I - EUR - Hedged	Capitalisation	EUR	20.00%	76,505	0.89%
I - EUR - Unhedged	Capitalisation	EUR	20.00%	57,476	1.27%
V	Capitalisation	USD	20.00%	14	0.89%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2025 s'élève à 271.341 USD.

Candriam Equities L World Edge

Classe d'actions	Type d'action	Devise	Taux de commission de performance	Montant des commissions de performance imputées pour l'exercice (en EUR)	% sur la VNI de classe d'actions de la commission de performance imputée pour l'exercice
I	Capitalisation	EUR	20.00%	831	0.63%
V	Capitalisation	EUR	20.00%	15	0.98%

La commission de performance imputée pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2025 s'élève à 846 EUR.

Note 7 - Taxe d'abonnement

La SICAV est régie par les lois fiscales luxembourgeoises.

En vertu de la législation et des règlements en vigueur actuellement, la SICAV est soumise au Luxembourg à une taxe annuelle de 0,05 % de la valeur de l'actif net de la SICAV ; ce taux est réduit à 0,01 % pour les classes réservées aux investisseurs institutionnels. Cette taxe est payable trimestriellement sur la base des actifs nets de la SICAV calculés à la fin du trimestre auquel la taxe se rapporte.

Le gouvernement belge a promulgué une loi visant à imposer une fois par an la valeur nette d'inventaire des fonds d'investissements étrangers enregistrés en Belgique. Cette taxe annuelle est calculée sur les montants nets placés en Belgique par des intermédiaires financiers belges. En l'absence de déclaration suffisante relative à ces chiffres, l'administration fiscale pourra calculer la taxe sur la totalité des actifs de ces compartiments. La loi belge du 17 juin 2013 portant des dispositions fiscales et financières et des dispositions relatives au développement durable porte le taux de la taxe annuelle pour les Organismes de Placement Collectif à 0,0925 % avec effet au 1 janvier 2014.

À titre conservatoire, la Sicav a introduit une réclamation en restitution de la taxe auprès de l'administration fiscale belge et auprès du tribunal de Première Instance de Bruxelles. À ce stade, il ne peut être préjugé de l'issue du litige ou d'un quelconque remboursement au bénéfice de la Sicav. Dans le cadre d'une affaire similaire, l'État belge s'est pourvu en Cassation contre les arrêts de la Cour d'Appel faisant droit au plaignant.



Autres notes aux états financiers

Note 7 - Taxe d'abonnement (suite)

. La société de gestion a été informée que la Cour de cassation s'était prononcée contre le plaignant le 25 mars 2022. La Cour de cassation (chambre francophone) estime que la Cour d'appel de Bruxelles a qualifié à tort la taxe d'abonnement belge d'impôt sur la fortune couvert par la convention préventive de la double imposition conclue entre la Belgique et le Luxembourg (laquelle convention attribue le droit d'imposer des SICAV luxembourgeoises uniquement au Luxembourg et pas à la Belgique, ce qui justifie la réclamation en restitution de la taxe d'abonnement belge).

Le cas a été renvoyé devant la Cour d'appel de Liège qui a donné suite à l'arrêt de la Cour de cassation du 6 novembre 2024 et du 17 septembre 2025 et a rejeté le remboursement à la SICAV. Le plaignant s'est pourvu en Cassation contre les arrêts de la Cour d'Appel du 6 novembre 2024 faisant droit à l'État belge, même si les chances d'obtenir une cassation par la Cour de cassation sont limitées.

Un autre arrêt de la Cour de cassation (chambre néerlandophone) du 21 avril 2022 ne conteste pas le fait que la taxe d'abonnement belge constitue un impôt sur la fortune, mais considère que la convention préventive de la double imposition conclue entre la Belgique et le Luxembourg (contrairement à celle signée avec les Pays-Bas) ne couvre pas dans son champ d'application un impôt sur la fortune prélevé en Belgique. Le cas a été renvoyé devant la Cour d'appel de Gand. L'arrêt a été rendu le 5 novembre 2024. Étonnamment, il confirme l'arrêt initial favorable de la Cour d'appel de Bruxelles face au point de vue de la Cour de cassation. Mais l'État belge a contesté ce nouveau jugement et a maintenu sa position. Par ailleurs, 4 autres arrêts rendus par la Cour d'appel de Bruxelles le 25 avril 2023 ont aussi été contestés devant la Cour de cassation.

La perspective d'un remboursement est donc limitée et celui-ci ne sera en tout état de cause pas possible à court terme.

Note 8 – Taxe sur les plus-values

Certains revenus de la SICAV provenant de plus-values réalisées sur des titres d'actifs de sources extérieures au Luxembourg peuvent être assujettis à des impôts dans le pays d'origine, d'un taux variable. Ces impôts sont en général perçus sous forme de retenues à la source ou payés au moment du dépôt d'une déclaration fiscale dans le pays étranger.

Plus particulièrement, en ce qui concerne le compartiment Candriam Equities L Emerging Markets, conformément à la législation indienne en vigueur, les plus-values sont taxées comme suit :

les plus-values à court terme sont imposées à 20 % et les plus-values à long terme sont taxées à 12,5 % si elles dépassent 100.000 roupies indiennes.

En raison de l'impact potentiel de la taxe indienne au titre des plus-values en capital sur l'actif net, la SICAV la comptabilise, y compris les plus-values non réalisées sur les valeurs négociées à la Bourse indienne.

Au Luxembourg, aucun impôt n'est dû au titre des plus-values en capital (réalisées ou non réalisées) sur les actifs de la SICAV, conformément à la loi et selon la pratique courante.

Note 9 - Opérations de prise en pension

Au 31 décembre 2025, les positions ouvertes d'opérations de prise en pension sont les suivantes :

Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities

Devise	Nominal	Date de maturité	Description	Contrepartie	À recevoir sur les contrats de prise en pension (en EUR)
EUR	1,409,000	04/04/2044	EUROPEAN UNION 4.0% 04-04-44	CACEIS BK LUX	1,500,000
EUR	3,440,000	20/02/2031	AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20-02-31	CACEIS BK LUX	3,000,000
EUR	2,740,000	22/06/2031	BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.0% 22-06-31	NATIXIS	2,498,880
EUR	900,000	25/04/2029	FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 5.5% 25-04-29	CACEIS BK LUX	1,015,200
EUR	4,935,000	25/10/2027	FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.75% 25-10-27	CACEIS BK LUX	5,000,000
					13,014,080

Note 10 - Prêt de titres

La mise en œuvre des opérations de prêt et emprunts de titres est assurée directement par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales :

Au 31 décembre 2025, les prêts sur titres étaient composés comme suit :

Compartiment	Devise	Valeur de marché des titres prêtés, y compris les intérêts courus	Titres en garantie
Candriam Equities L Biotechnology	USD	69,857,153	72,649,331
Candriam Equities L Emerging Markets	EUR	5,431,615	5,693,001
Candriam Equities L Europe	EUR	1,067,762	1,784,044
Candriam Equities L Europe Edge	EUR	4,344,651	5,231,337
Candriam Equities L Europe Innovation	EUR	41,878,898	42,714,712
Candriam Equities L Europe Optimum Quality	EUR	35,911,614	36,777,578
Candriam Equities L Life Care	USD	6,058,388	6,298,726



Autres notes aux états financiers

Note 10 - Opérations de prêt sur titres (suite)

Les types de garanties financières permis sont les suivants :

- espèces libellées dans la devise de référence du compartiment concerné ;
- titres de créance de bonne qualité (notés au moins BBB-/ Baa3 ou équivalent par une des agences de notation) émis par un émetteur du secteur public d'un pays de l'OCDE (états, supranationaux, etc.) et dont la taille d'émission est de EUR 250 millions minimum ;
- titres de créance de bonne qualité (notés au moins BBB-/ Baa3 ou équivalent par une des agences de notation) émis par un émetteur du secteur privé d'un pays de l'OCDE et dont la taille d'émission est de 250 millions EUR minimum ;
- actions cotées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union européenne ou sur une bourse de valeurs d'un État faisant partie de l'OCDE à condition que ces actions soient incluses dans un indice important ;
- actions ou parts d'organismes de placement collectif offrant une liquidité adéquate et investissant en instruments du marché monétaire, en obligations de bonne qualité ou en actions répondant aux conditions énumérées ci-dessus.

Les titres prêtés sont évalués sur base du dernier cours connu. Les titres ainsi que les intérêts à recevoir y afférant figurent dans l'État des actifs nets.

Les montants des intérêts perçus dans le cadre de ces prêts de titres sont inclus à la rubrique « Intérêts sur prêts de titres » de l'État des variations des actifs nets.

Les contreparties liées aux positions ouvertes en prêts de titres sont Banco Santander, Scotiabank, Barclays Bank, BNP Arbitrage, BNP Paribas, Goldman Sachs Bank Europe SE, Morgan Stanley (Europe), Natixis SA, Société Générale SA. et UBS.

Les revenus suivants ont été comptabilisés durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2025 :

Compartiment	Devise	Montant brut total des revenus de prêt de titres	Coûts et frais directs et indirects déduits des revenus bruts du prêt de titres	Montant net total des prêts de titres
Candriam Equities L Biotechnology	USD	1,076,618	430,647	645,971
Candriam Equities L Emerging Markets	EUR	87,698	35,079	52,619
Candriam Equities L Europe	EUR	182	73	109
Candriam Equities L Europe Edge	EUR	795	318	477
Candriam Equities L Europe Innovation	EUR	94,552	37,821	56,731
Candriam Equities L Europe Optimum Quality	EUR	46,123	18,449	27,674
Candriam Equities L Global Income	EUR	20	8	12
Candriam Equities L Life Care	USD	11,937	4,775	7,162
Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities	EUR	5,170	2,068	3,102
Candriam Equities L World Edge	EUR	3	1	2

Les produits, nets des frais et honoraires, et les commissions de mandataire sont perçus par la SICAV.

Les frais et honoraires directs et indirects reçus par Candriam - succursale française et Candriam s'élèvent respectivement à 19 % et 1 % pour tous les compartiments.

Les commissions perçues par CACEIS Bank, Luxembourg Branch, s'élèvent à 20 % des produits bruts.

Candriam – Succursale française et Candriam sont des parties liées de la SICAV.

Note 11 - Dividendes

La SICAV a distribué les dividendes suivants durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2025 :

Compartiment	Classe d'actions	Devise	Dividende	Ex-date
Candriam Equities L Australia	C	AUD	35.88	30/04/2025
Candriam Equities L Biotechnology	C	USD	4.26	30/04/2025
	R2	USD	1.34	30/04/2025
Candriam Equities L DigiTech	BF - EUR - Unhedged	EUR	29.82	30/04/2025
Candriam Equities L Emerging Markets	BF	EUR	35.66	30/04/2025
	C	EUR	14.53	30/04/2025
	I	EUR	42.07	30/04/2025
	R2	EUR	4.10	30/04/2025
Candriam Equities L Europe Innovation	C	EUR	7.47	30/04/2025
	R2	EUR	6.12	30/04/2025
Candriam Equities L Europe Optimum Quality	C	EUR	2.57	30/04/2025
	I	EUR	46.00	30/04/2025
	R2	EUR	5.11	30/04/2025
Candriam Equities L Global Demography	C	EUR	4.34	30/04/2025
	R2	EUR	4.53	30/04/2025
Candriam Equities L Life Care	BF	USD	25.24	30/04/2025
	R2	USD	2.51	30/04/2025
Candriam Equities L Oncology	BF - EUR - Unhedged	EUR	40.46	30/04/2025
	C	USD	3.72	30/04/2025
	I	USD	17.23	30/04/2025



Autres notes aux états financiers

Note 11 - Dividendes (suite)

Compartiment	Classe d'actions	Devise	Dividende	Ex-date
	R	USD	3.00	30/04/2025
	R2	USD	3.92	30/04/2025
	R2 - EUR - Hedged	EUR	2.75	30/04/2025
	S - JPY - Hedged	JPY	327.16	30/04/2025
	S - JPY - Unhedged	JPY	457.66	30/04/2025
Candriam Equities L Robotics & Innovative Technology	BF	USD	28.00	30/04/2025
	C	USD	5.93	30/04/2025
	R	USD	4.53	30/04/2025

Note 12 - Swing Pricing

Pour tous les compartiments de la SICAV, à l'exception de Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities, il est prévu la disposition suivante :

Les jours de valorisation où la différence entre le montant des souscriptions et le montant des rachats dans un compartiment (c'est-à-dire les transactions nettes) dépasse un seuil préalablement fixé par le Conseil d'administration (Swing Pricing partiel), le Conseil se réserve le droit de déterminer la valeur nette d'inventaire en ajoutant à l'actif (en cas de souscriptions nettes) ou en déduisant de l'actif (en cas de rachats nets) un pourcentage forfaitaire de commissions et frais correspondant aux pratiques de marché dans le cas d'achats ou de ventes de titres.

Au 31 décembre 2025, aucun swing (ajustement) n'a été effectué.

Le facteur de swing (d'ajustement) correspond au montant d'ajustement de la valeur nette d'inventaire lorsque le mécanisme de Swing Pricing est activé après que les souscriptions nettes ou rachats nets dépassent le seuil d'ajustement. Les facteurs à considérer lors de la fixation du facteur d'ajustement sont les suivants :

Pour la méthode des actions :

- commissions nettes du courtier payées par le compartiment ;
- charges fiscales (p. ex. : droit de timbre et taxe de vente).

Compartiment	Flux entrant maximum du facteur de swing (en %)	Flux sortant maximum du facteur de swing (en %)
Candriam Equities L Australia	0.09	0.09
Candriam Equities L Biotechnology	0.08	0.03
Candriam Equities L DigiTech	0.04	0.04
Candriam Equities L Emerging Markets	0.08	0.13
Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge	0.09	0.09
Candriam Equities L Europe	0.25	0.04
Candriam Equities L Europe Edge	0.23	0.02
Candriam Equities L Europe Innovation	0.25	0.04
Candriam Equities L Europe Optimum Quality	0.25	0.04
Candriam Equities L European Autonomy	0.21	0.03
Candriam Equities L Global Demography	0.08	0.03
Candriam Equities L Global Income	0.08	0.03
Candriam Equities L Life Care	0.08	0.03
Candriam Equities L Oncology	0.10	0.03
Candriam Equities L Robotics & Innovative Technology	0.08	0.03
Candriam Equities L US Edge	0.04	0.02
Candriam Equities L World Edge	0.07	0.02

Note 13 - Liquidités en banque et courtier

Les « Liquidités en banque et courtier » présentées dans l'état des actifs nets comprennent les comptes d'espèces et les liquidités détenues auprès de courtiers sur les contrats futures et CFD. La contrepartie est J.P. Morgan AG.

La part relative aux liquidités détenues auprès des comptes de courtiers incluse dans la rubrique « Liquidités en banque et courtier » dans l'état des actifs nets au 31 décembre 2025 se décompose comme suit :

Compartiment	Devise	Liquidités détenues auprès de courtiers
Candriam Equities L Europe Optimum Quality	EUR	690,749

Note 14 - Garantie

En relation avec les instruments dérivés de gré à gré, des garanties en espèces ont été constituées au profit de et reçues de Barclays Bank PLC - Ireland, JP Morgan AG - Germany - LC, Morgan Stanley and Co Int - UK - SB, Société Générale SA et UBS Europe SE (Brexit / en cours) pour les montants suivants :

Compartiment	Devise	Garantie en espèces versée	Garantie en espèces reçue
Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge	EUR	(4,220,000)	
Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities	EUR	(5,550,000)	



Autres notes aux états financiers

Note 15 - Changement dans la composition du portefeuille-titres

Une liste reprenant les opérations (ventes et achats) des portefeuilles d'investissement est disponible gratuitement au siège social de la SICAV.

Note 16 - Événements postérieurs à la publication des comptes

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la fin de l'exercice.



Informations supplémentaires non auditées

Gestion des risques – calcul du risque global

Comme l'exige la circulaire CSSF 11/512, le Conseil d'Administration de la Société doit déterminer le mode de gestion des risques de la Société, en utilisant soit l'approche par l'engagement soit l'approche VaR.

Le Conseil d'administration de la Société a choisi d'adopter par l'approche par l'engagement comme méthode de détermination du risque global pour tous les compartiments de la Société, sauf pour Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge et Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities.

La Société utilise l'approche de type « Value at Risk » (VaR) absolue, méthode historique de calcul du risque global des compartiments Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge et Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities. L'indice capitalisé Euro Short Term Rate (€STR) est utilisé comme référence pour la VaR relative. À titre indicatif, l'effet de levier de ce compartiment est au maximum de 400 % de l'actif net. Il se pourrait néanmoins que le compartiment soit temporairement exposé à des leviers supérieurs.

Cette approche mesure la perte potentielle maximale pour un seuil de confiance donné (probabilité) sur une période de temps précise, dans des conditions normales de marché. Ces calculs sont effectués sur la base des paramètres suivants : un intervalle de confiance de 99 %, une période de détention d'un jour (convertie en une période de détention de 20 jours).

Les résultats du calcul de la VaR relative pour l'exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 sont les suivants :

Compartiment	Value at risk 99 % (20J)		
	Var Min (en %)	Var Max (en %)	Var moyenne
Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge	2.04	3.42	2.63
Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities	3.68	11.29	8.08

Le levier anticipé de ce compartiment sera de 400 % au maximum. Ce levier est calculé pour chaque produit dérivé sur base de la méthode des engagements et vient s'ajouter au portefeuille-titres du compartiment. Le compartiment peut néanmoins être exposé à des leviers supérieurs.

Les niveaux de levier pour l'exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 sont les suivants :

Compartiment	Levier moyen (en %)
Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge	228.10
Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities	164.10

Informations supplémentaires non auditées

Politique d'engagement et de vote, utilisation des droits de vote

Candriam exerce des droits de vote pour les fonds considérés.

Pour toutes les questions d'engagement, veuillez consulter la politique d'engagement et les rapports associés, lesquels sont disponibles sur le site Internet de Candriam à l'adresse suivante : <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>.

Vote par procuration

La politique de vote par procuration de Candriam s'applique aux fonds ouverts gérés par une entité du groupe Candriam. Cette politique s'applique également aux fonds et aux mandats dédiés, si le client sous-jacent a donné son accord à son application. L'objectif central de la Politique de vote de Candriam est de préserver les intérêts de l'ensemble des clients et des fonds sous gestion de Candriam, tout en favorisant la création de valeur pour les actionnaires et en prenant en considération les intérêts de toutes les parties prenantes. La politique est disponible à l'adresse suivante : https://www.candriam.com/siteassets/medias/publications/brochure/corporate-brochures-and-reports/proxy-voting/proxy_voting_policy_fr.pdf et les détails concernant nos votes peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>.

Les réunions non votées résultent de contraintes opérationnelles / techniques définies dans notre politique de vote (pour plus de détails, veuillez consulter la politique de vote de Candriam)

ou d'autres contraintes rencontrées aux niveaux de nos tiers et pour lesquels des plans de mesures correctives ont été définis.

Les droits de vote sont exercés pour chaque compartiment de la SICAV sur la base de ses positions dans le portefeuille, sauf pour le compartiment Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities, pour lequel aucun droit de vote n'est exercé.

Comme expliqué ci-dessus, les détails concernant les droits de vote sont disponibles sur le site <https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>.

Toutes les Assemblées Générales auxquelles la Société de Gestion a participé ou auxquelles elle était représentée sont détaillées, ainsi que les résolutions votées, les votes effectifs et les justifications associées lors de l'enregistrement des votes contre la direction.

Lors de l'Assemblée Générale 2025 d'Intesa Sanpaolo SpA, Candriam a co-présenté, en coopération avec Assogestioni, une liste minoritaire de candidats au Conseil d'administration par le biais de sa participation dans ce fonds, et a soutenu les candidats minoritaires, ceux-ci étant les mieux placés pour représenter les intérêts des actionnaires minoritaires et d'exercer une surveillance efficace du comportement de la direction. En Italie, les administrateurs des sociétés cotées peuvent être élus selon le mécanisme du voto di lista, par lequel les actionnaires soumettent des listes de candidats et les actionnaires minoritaires peuvent obtenir une représentation au Conseil d'administration grâce à l'attribution de sièges aux listes minoritaires. Les candidats figurant sur la liste co-présentée ont convenu de respecter la charte des principes de gouvernance d'entreprise adoptée par Assogestioni, et à l'issue du vote de l'assemblée générale annuelle (AGA), 5 candidats nommés au Conseil d'administration étaient issus de la liste minoritaire.

D'autres réunions n'ont pas été votées en raison du périmètre de vote défini (pour plus de détails, veuillez consulter la politique de vote de Candriam) ou de retards

dans la réception des procurations nécessaires.

Candriam a formulé et mis en œuvre une politique de vote fondée sur quatre principes de gouvernance d'entreprise. Les décisions de vote sont prises conformément à ces principes :

1. Protection de tous les droits des actionnaires selon la règle : « une action – un vote – un dividende ».
2. Garantie d'égalité de traitement des actionnaires, y compris les actionnaires minoritaires et étrangers.
3. Communication d'informations financières correctes et transparentes.
4. Obligation redditionnelle et indépendance du Conseil d'Administration et des réviseurs d'entreprises externes.

Dans le cadre de ses décisions de vote, Candriam s'assure d'avoir obtenu toutes les informations requises pour prendre ces décisions. Les analystes financiers et ESG de Candriam examinent les résolutions présentées aux actionnaires, en tenant compte des recommandations de vote émises par les conseillers externes en matière de gouvernance d'entreprise. Candriam conserve toutefois une entière indépendance concernant ses votes.

Cette politique de vote est disponible sur le site Internet de Candriam (*) et précise notamment :

- la définition du périmètre de vote,
- la manière dont les conflits d'intérêts sont identifiés et gérés,
- le rôle des conseillers mandataires.

En outre, un Comité de Vote par Procuration a été créé au sein de Candriam, et a pour rôle d'évaluer la politique de vote ainsi que de la modifier lorsqu'il le juge nécessaire.

Ce comité est composé de représentants internes issus des équipes Management, Operations, Risk et ESG Research & Stewardship et comprend également un membre externe indépendant. Des représentants du service Legal peuvent, sur demande, assister aux réunions.

S'agissant des fonds disposant de programmes de prêt de titres, au moins 50 % de chaque position est systématiquement réservée en vue d'un vote (sauf pour les positions qui se négocient sur des marchés pratiquant le blocage des actions, auquel cas la fraction réservée peut être plus petite).

Pour plus d'informations sur la manière dont la société de gestion gère les activités de prêt de titres durant la période de vote, veuillez consulter notre politique de vote disponible à l'adresse suivante :

https://www.candriam.com/siteassets/medias/publications/brochure/corporate-brochures-and-reports/proxy-voting/proxy_voting_policy_fr.pdf.

(*) https://www.candriam.com/siteassets/medias/publications/brochure/corporate-brochures-and-reports/proxy-voting/proxy_voting_policy_fr.pdf

Directive européenne sur les droits des actionnaires (SRD II) (1)

Conformément aux règles de transparence énoncées dans la directive européenne « Droits des actionnaires » et relatives à la divulgation annuelle aux investisseurs institutionnels, vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur la stratégie d'investissement mise en œuvre par Candriam et la contribution de cette stratégie à la performance à moyen et long terme du fonds.

Vous pouvez soumettre votre demande à l'adresse suivante : <https://www.candriam.fr/contact/>.

(1) Directive (UE) 2017/828 du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2007/36/CE en vue de promouvoir l'engagement à long terme des actionnaires.



Informations supplémentaires non auditées

Directive européenne sur les droits des actionnaires (SRD II) (1) (suite)

Compartiment	Taux de rotation du portefeuille (%)*
Candriam Equities L Australia	17.99
Candriam Equities L Biotechnology	21.41
Candriam Equities L DigiTech	156.98
Candriam Equities L Emerging Markets	361.92
Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge	230.68
Candriam Equities L Europe	161
Candriam Equities L Europe Edge	242.91
Candriam Equities L Europe Innovation	41.74
Candriam Equities L Europe Optimum Quality	179.21
Candriam Equities L Global Demography	93.59
Candriam Equities L Global Income	138.97
Candriam Equities L Life Care	96.34
Candriam Equities L Oncology	67.23
Candriam Equities L Robotics & Innovative Technology	24.62
Candriam Equities L US Edge	227.21
Candriam Equities L World Edge	232.51

* Formule utilisée : $[(Total\ achats + total\ ventes) - (total\ souscriptions + total\ rachats)] / Moyenne\ des\ actifs\ nets\ pendant\ l'année\ considérée.$



Informations supplémentaires non auditées

Informations relatives à la politique de rémunération

La directive européenne 2014/91/UE modifiant la directive 2009/65/CE concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, applicable à la SICAV, est entrée en vigueur le 18 mars 2016. Elle est transposée en droit national par la loi luxembourgeoise du 10 mai 2016 transposant la directive 2014/91/UE. En raison de cette nouvelle réglementation, la SICAV est tenue de publier les informations relatives à la rémunération des salariés identifiés au sens de la Loi dans le rapport annuel.

Candriam détient une double licence, d'une part, en tant que société de gestion conformément à l'article 15 de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif et, d'autre part, en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs conformément à la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs. Les responsabilités incombant à Candriam en vertu de ces deux lois sont relativement similaires et Candriam considère que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relatives à l'administration des OPCVM et des fonds d'investissement alternatifs.

Au cours de son exercice clos le 31 décembre 2025, Candriam a versé les sommes suivantes à son personnel :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 18.849.154 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 8.704.787 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 157.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de Candriam ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous montrent également le montant agrégé des rémunérations globales chez Candriam.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 4.065.490 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de Candriam dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont elle est la Société de Gestion (hors direction générale) : 3.638.212 euros.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale belge (Candriam - Belgian Branch), agissant en tant que gestionnaire d'investissement, durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 25.891.096 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 9.250.700 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 236.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire d'investissement ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire d'investissement.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 5.714.716 EUR
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire d'investissement (hors haute direction) : 5.934.564 euros.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale française (Candriam - Succursale française), agissant en tant que gestionnaire d'investissement, durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 19.515.427 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 6.190.300 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 198.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire d'investissement ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire d'investissement.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 2.694.456 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire d'investissement (hors haute direction) : 3.958.642 euros.

La politique de rémunération a été révisée pour la dernière fois par le comité de rémunération de Candriam le 14 avril 2025 et a été adoptée par le Conseil d'Administration de Candriam



Informations supplémentaires non auditées

Règlement relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n° 648/2012

a) Données globales

En ce qui concerne les transactions de prêts de titres et les total return swaps, la valeur de marché totale des titres prêtés au 31 décembre 2025 est la suivante :

• Prêts de titres

Compartiment	Devise	Valeur d'évaluation (en termes absolus)	% du total des actifs pouvant être prêtés	% valeur nette d'inventaire totale
Candriam Equities L Biotechnology	USD	69,857,153	4.03	3.96
Candriam Equities L Emerging Markets	EUR	5,431,615	0.47	0.46
Candriam Equities L Europe	EUR	1,067,762	2.33	2.32
Candriam Equities L Europe Edge	EUR	4,344,651	2.53	2.52
Candriam Equities L Europe Innovation	EUR	41,878,898	10.88	10.84
Candriam Equities L Europe Optimum Quality	EUR	35,911,614	10.07	10.03
Candriam Equities L Life Care	USD	6,058,388	0.57	0.56

• Contrats de prise en pension

Compartiment	Devise	Valeur d'évaluation (en termes absolus)	% valeur nette d'inventaire totale
Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities	EUR	13,014,080	41.83

b) Données de concentration

• Prêts de titres

Les 10 principales contreparties sur l'ensemble des transactions de prêts de titres au 31 décembre 2025 sont les suivantes :

Candriam Equities L Biotechnology

Contrep partie	Volumes bruts pour positions ouvertes (en USD)
BP2S	33,977,429
UBS EQUITIES	26,662,776
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	4,619,885
BARC EQTY	2,168,446
BANK OF NOVA SCOTIA	1,858,090
BNP ARBITRAGE	458,036
SOCIETE GENERALE EQUITIES	112,492

Candriam Equities L Emerging Markets

Contrep partie	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	5,431,615

Candriam Equities L Europe Innovation

Contrep partie	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
BARC EQTY	18,319,273
BP2S	15,513,945
NATIXIS	3,362,756
SOCIETE GENERALE EQUITIES	2,643,163
MORGAN STANLEY EUROPE SE	2,039,760

Candriam Equities L Europe Optimum Quality

Contrep partie	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
BARC EQTY	20,777,843
BP2S	8,173,062
UBS EQUITIES	3,443,923
NATIXIS	1,334,145
BANCO SANTANDER	1,257,200
MORGAN STANLEY EUROPE SE	764,760
BANK OF NOVA SCOTIA	160,409
SOCIETE GENERALE EQUITIES	273



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

Candriam Equities L Life Care

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes (en USD)
BP2S	4,290,572
UBS EQUITIES	1,767,816

Candriam Equities L Europe Edge

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
BARC EQTY	4,344,651

Candriam Equities L Europe

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
BARC EQTY	690,486
BP2S	288,996
NATIXIS	88,280

Les 10 principaux émetteurs de garanties reçues sur les activités de prêt de titres au 31 décembre 2025 sont les suivants :

Candriam Equities L Biotechnology

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (en USD)
VERI CO 4.5 08-33	8,361,946
SWIT GOVE ZCP 06-29	7,998,434
AUST GO 1.5 06-31	3,999,152
BANQ EU 2.25 03-30	3,529,164
TESLA INC	3,409,271
REPSOL SA	3,397,735
ROLLS-ROYCE HOLD	3,397,735
ABB LTD-REG	3,397,717
INDRA SISTEMAS	3,397,716
BANCA MONTE DEI	2,666,277

Candriam Equities L Emerging Markets

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
KING OF 2.25 06-32	2,302,473
DENM GO 2.25 11-33	1,419,500
VONO SE 0.875 05-32	925,091
INTESA SANPAOLO	523,087
UNICREDIT SPA	522,801
EURO BANK ZCP 05-34	49

Candriam Equities L Europe Innovation

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
STELLANTIS NV	6,780,987
FERG FI 3.25 06-30	2,600,907
VERI CO 4.5 08-33	2,264,271
BANQ EU 3.25 11-27	2,134,124
ZURICH INSURANCE	1,831,922
NOVO NORDISK-B	1,831,898
UBS GROUP AG	1,831,896
UNICREDIT SPA	1,831,877
CIE FINANCI-REG	1,831,755
TESLA INC	1,816,023



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

Candriam Equities L Europe Optimum Quality

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
BANCA MONTE DEI	6,777,027
CIE FINANCI-REG	2,925,816
TAKE PH 2.05 03-30	2,451,443
TRYG A S	2,242,825
UBS GROUP AG	2,108,651
LEONARDO SPA	2,108,639
NOVO NORDISK-B	2,108,618
UNICREDIT SPA	2,108,599
BANQ EU 3.25 11-27	1,225,809
KBN 2.75 11-27	1,032,360

Candriam Equities L Life Care

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (en USD)
TAKE PH 2.05 03-30	1,286,312
BANQ EU 3.25 11-27	643,977
KBN 2.75 11-27	529,462
ROLLS-ROYCE HOLD	429,056
TESLA INC	429,049
CIE FINANCI-REG	428,990
ASTRAZENECA PLC	428,920
NVR INC	428,057
AUST GO 1.5 06-31	264,987
AKER BP 5.125 10-34	214,681

Candriam Equities L Europe Edge

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
ABN AMR 4.625 11-30	1,196,234
NETH GO 0.75 07-28	886,657
CIE FINANCI-REG	434,379
CARLSBERG-B	434,367
ZURICH INSURANCE	434,021
JUNGFRAUBAHN-REG	342,614
SATS ASA	314,630
NORWEGIAN AIR SH	261,406
ALSO HOLDING-REG	239,894
MEDACTA GROUP SA	224,324

Candriam Equities L Europe

Émetteur de garanties	Volumes bruts pour positions ouvertes (en EUR)
NETH GO 0.75 07-28	704,572
PROL EU 0.5 02-32	132,779
ABN AMR 4.625 11-30	108,749
CIE FINANCI-REG	97,731
VERI CO 4.5 08-33	86,242
MARSTON S PLC	78,618
CARLSBERG-B	77,758
ZURICH INSURANCE	68,979
ALLREAL HOLD-REG	68,907
BANQ EU 3.25 11-27	43,332

• Contrats de prise en pension

Les 10 principales contreparties sur l'ensemble des contrats de prise en pension au 31 décembre 2025 sont les suivantes :

Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities

Contrepartie	Données de concentration pour positions ouvertes (en EUR)
Caceis Bank, Lux. Branch	10,515,200
Natixis	2,498,880



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

Les 10 principaux émetteurs de garanties reçues sur les activités de contrats de prise en pension au 31 décembre 2025 sont les suivants :

Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities

Émetteur de garanties	Montant total des garanties (en EUR)
Autriche	3,000,000
Belgique	3,998,880
France	6,015,200

Il n'y pas de réutilisation des garanties liées aux Total Return Swaps.

c) Conservation des garanties reçues

Chaque compartiment a CACEIS Bank, Luxembourg Branch comme dépositaire des garanties reçues.

Il n'y pas de réutilisation des garanties liées aux opérations de prêt de titres.

• Prêts de titres

Compartiments	Devise	Espèces	Obligations	Actions	Montant total des garanties
Candriam Equities L Biotechnology	USD	0	33,689,328	38,960,003	72,649,331
Candriam Equities L Emerging Markets	EUR	0	4,647,113	1,045,888	5,693,001
Candriam Equities L Europe	EUR	0	1,092,302	691,742	1,784,044
Candriam Equities L Europe Edge	EUR	0	2,089,211	3,142,126	5,231,337
Candriam Equities L Europe Innovation	EUR	0	9,854,139	32,860,574	42,714,712
Candriam Equities L Europe Optimum Quality	EUR	0	6,737,463	30,040,115	36,777,578
Candriam Equities L Life Care	USD	0	3,107,385	3,191,341	6,298,726

d) Données de transaction agrégées

Voici l'échéance de la garantie concernant les SFT :

• Prêts de titres

Compartiments	Devise	de 1 mois à 3 mois	de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an	Maturités ouvertes	Montant total des garanties
Candriam Equities L Biotechnology	USD	0	0	32,571,811	40,077,520	72,649,331
Candriam Equities L Emerging Markets	EUR	0	0	4,647,113	1,045,888	5,693,001
Candriam Equities L Europe	EUR	0	0	387,730	1,396,314	1,784,044
Candriam Equities L Europe Edge	EUR	0	0	1,202,554	4,028,783	5,231,337
Candriam Equities L Europe Innovation	EUR	0	0	9,854,139	32,860,574	42,714,712
Candriam Equities L Europe Optimum Quality	EUR	0	0	6,737,463	30,040,115	36,777,578
Candriam Equities L Life Care	USD	0	0	3,107,385	3,191,341	6,298,726

• Contrats de prise en pension

Compartiments	Devise	de 1 mois à 3 mois	de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an	Maturités ouvertes	Montant total des garanties
Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities	EUR	0	0	13,014,080	0	13,014,080



Informations supplémentaires non auditées

Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)

Candriam Equities L Australia

Le compartiment susmentionné est classé sous l'article 6 en vertu du SFDR.

Il n'intègre pas systématiquement les facteurs ESG dans la structure de gestion. Néanmoins, des risques de durabilité sont pris en compte dans les décisions d'investissement prises en vertu de la politique d'exclusion de Candriam, qui exclut certaines activités controversées.

Taxonomie (article 6) :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Dès lors, le compartiment ne doit pas publier d'informations concernant l'alignement avec la Taxonomie.



Informations supplémentaires non auditées

Informations supplémentaires pour les investisseurs en et depuis la Suisse

Le prospectus, les feuilles d'information de base, les statuts, les rapports annuels et semestriels de la SICAV – chacun sous forme imprimée – ainsi que la valeur nette d'inventaire par actions et les prix d'émission, de rachat et de conversion éventuels sont disponibles sans frais auprès du représentant et du service de paiement pour la Suisse.

La liste des variations du portefeuille est gratuitement à la disposition de l'investisseur auprès du représentant pour la Suisse.

Toutes les informations disponibles aux investisseurs au siège de la Société de Gestion peuvent également être obtenues sur simple demande et sans frais auprès du représentant pour la Suisse.

Représentant pour la Suisse

CACEIS (Switzerland) SA
Route de Signy, 35
CH-1260 Nyon

Service de paiement en Suisse

CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse
Route de Signy, 35
CH-1260 Nyon



Informations supplémentaires non auditées

Informations supplémentaires pour les investisseurs en et depuis la Suisse

Publication du TER (total expenses ratio) exprimé en pourcentage

Compartiments	Classe d'action	Type d'action	ISIN	TER incluant la commission de performance (%)	TER excluant la commission de performance (%)	Ratio de performance (%)
Candriam Equities L Australia	C	Capitalisation	LU0078775011	1.89	1.89	0.00
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1006081977	1.85	1.85	0.00
	I	Capitalisation	LU0133348622	0.75	0.75	0.00
	N	Capitalisation	LU0133347731	2.35	2.35	0.00
	R	Capitalisation	LU0942225839	1.00	1.00	0.00
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1269736671	1.00	1.00	0.00
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1269736325	0.98	0.98	0.00
	V	Capitalisation	LU0317020385	0.53	0.53	0.00
	Z	Capitalisation	LU0240973742	0.20	0.20	0.00
	C	Distribution	LU0078775284	1.93	1.93	0.00
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0256780106	1.89	1.89	0.00
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0256781096	0.76	0.76	0.00
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0256780874	2.35	2.35	0.00
Candriam Equities L Biotechnology	C	Capitalisation	LU0108459040	2.00	2.00	0.00
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1120766388	2.06	2.06	0.00
	I	Capitalisation	LU0133360163	2.00	0.81	1.19
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1006082199	2.70	0.79	1.91
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1269737059	2.14	0.81	1.33
	L	Capitalisation	LU0574798848	0.66	0.66	0.00
	N	Capitalisation	LU0133359157	2.35	2.35	0.00
	N - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2346866077	2.36	2.36	0.00
	R	Capitalisation	LU0942225912	1.13	1.13	0.00
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU1269736754	1.11	1.11	0.00
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1708110975	1.13	1.13	0.00
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1269736838	1.11	1.11	0.00
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1269736911	1.11	1.11	0.00
	R2	Capitalisation	LU1397644557	0.72	0.72	0.00
	R2 - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1397644805	0.72	0.72	0.00
	S - JPY - Unhedged	Capitalisation	LU1820816558	0.70	0.70	0.00
	V	Capitalisation	LU0317020203	1.59	0.66	0.93
	V2	Capitalisation	LU2026682919	0.86	0.86	0.00
	VB	Capitalisation	LU2852114250	0.09	0.09	0.00
	Z	Capitalisation	LU0240982651	0.19	0.19	0.00
	ZB	Capitalisation	LU3168130113	0.04	0.04	0.00
	C	Distribution	LU0108459552	2.04	2.04	0.00
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1120766206	1.96	1.96	0.00
	I - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2478813442	2.36	0.81	1.55
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1120766032	2.15	0.81	1.34
	R2	Distribution	LU1397644631	0.73	0.73	0.00
Candriam Equities L DigiTech	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2476791202	0.16	0.16	0.00
	I	Capitalisation	LU2476792861	1.00	1.00	0.00
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2788600430	2.35	2.35	0.00
	V	Capitalisation	LU2476791467	0.68	0.68	0.00
	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2476793323	0.16	0.16	0.00
	C	Capitalisation	LU2476793240	1.95	1.95	0.00
	R	Capitalisation	LU2476792432	1.11	1.11	0.00
	Z	Capitalisation	LU2476791384	0.20	0.20	0.00
Candriam Equities L Emerging Markets	C	Distribution	LU0056053001	2.11	2.11	0.00
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1293437023	2.01	2.01	0.00
	I	Distribution	LU1269737562	0.89	0.89	0.00
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1293437296	0.69	0.92	(0.23)
	I2 - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1774694167	1.06	1.06	0.00
	L	Capitalisation	LU0574798921	0.68	0.68	0.00
	N	Capitalisation	LU0133352731	2.42	2.42	0.00
	P	Capitalisation	LU0596238260	0.50	0.50	0.00
	R	Capitalisation	LU0942226134	1.16	1.16	0.00
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1269737307	1.13	1.13	0.00
	R2	Capitalisation	LU1397645018	0.81	0.81	0.00
	R2	Distribution	LU1397645109	0.81	0.81	0.00
	V	Capitalisation	LU0317020112	0.72	0.72	0.00
	Z	Capitalisation	LU0240980523	0.26	0.26	0.00
	BF	Distribution	LU1397645364	0.26	0.26	0.00
	C	Capitalisation	LU0056052961	2.11	2.11	0.00
	I	Capitalisation	LU0133355080	1.58	0.92	0.66
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1269737489	0.90	0.90	0.00
	V2	Capitalisation	LU1397645281	0.88	0.88	0.00
Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge	C	Capitalisation	LU2721421068	1.85	1.85	0.00
	S - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2721429475	0.44	0.44	0.00
	V	Capitalisation	LU2721429129	0.90	0.90	0.00
	I	Capitalisation	LU2721429558	1.05	1.05	0.00
	R	Capitalisation	LU2721429392	0.98	1.09	(0.11)
	Z	Capitalisation	LU2721429046	0.27	0.22	0.06



Informations supplémentaires non auditées

Publication du TER (total expenses ratio) exprimé en pourcentage (Continued)

Compartiments	Classe d'action	Type d'action	ISIN	TER incluant la commission de performance (%)	TER excluant la commission de performance (%)	Ratio de performance (%)
Candriam Equities L Europe	C	Capitalisation	LU2721426703	1.81	1.81	0.00
	R	Capitalisation	LU2721423353	0.98	0.98	0.00
	V	Capitalisation	LU2721422629	0.49	0.49	(0.01)
	I	Capitalisation	LU2721423510	0.70	0.70	0.00
	I2	Capitalisation	LU2721423437	0.66	0.66	0.00
	Z	Capitalisation	LU2721422546	0.20	0.20	0.00
Candriam Equities L Europe Edge	C	Capitalisation	LU2721428741	1.82	1.82	0.00
	R	Capitalisation	LU2721428071	0.97	0.97	0.00
	V	Capitalisation	LU2721427776	1.07	0.48	0.59
	I	Capitalisation	LU2721428667	1.18	0.71	0.47
	I2	Capitalisation	LU2721428311	0.79	0.79	0.00
	Z	Capitalisation	LU2721427420	0.21	0.21	0.00
Candriam Equities L Europe Innovation	C	Capitalisation	LU0344046155	2.01	2.01	0.00
	I	Capitalisation	LU0344046668	0.80	0.80	0.00
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1293437965	0.53	0.53	0.00
	N	Capitalisation	LU0344046312	2.34	2.34	0.00
	R2	Capitalisation	LU1397646503	0.72	0.72	0.00
	R2	Distribution	LU1397646685	0.72	0.72	0.00
	S	Capitalisation	LU2026683057	0.65	0.65	0.00
	V	Capitalisation	LU0344046403	0.55	0.55	0.00
	V2	Capitalisation	LU2026683131	0.63	0.63	0.00
	Z	Capitalisation	LU0344046585	0.19	0.19	0.00
	C	Distribution	LU0344046239	2.01	2.01	0.00
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1293437882	1.94	1.94	0.00
	L	Capitalisation	LU0654531002	0.65	0.65	0.00
	R	Capitalisation	LU1293438005	1.10	1.10	0.00
	C	Capitalisation	LU0304859712	2.01	2.01	0.00
	I	Distribution	LU1269737729	0.66	0.66	0.00
Candriam Equities L Europe Optimum Quality	L	Capitalisation	LU0574799226	0.65	0.65	0.00
	R	Capitalisation	LU1293438187	1.00	1.00	0.00
	R2	Distribution	LU1397646925	0.43	0.43	0.00
	V	Capitalisation	LU0317019536	0.59	0.59	0.00
	Z	Capitalisation	LU0317112661	0.20	0.20	0.00
	ZB	Capitalisation	LU3168130204	0.04	0.04	0.00
	C	Distribution	LU0304860058	2.03	2.03	0.00
	I	Capitalisation	LU0304860645	0.75	0.75	0.00
	N	Capitalisation	LU0304860561	2.34	2.34	0.00
	R2	Capitalisation	LU1397646842	0.00	0.00	0.00
	C	Capitalisation	LU3152361930	0.12	0.12	0.00
	V2	Capitalisation	LU3152362821	0.04	0.04	0.00
Candriam Equities L European Autonomy	Z	Capitalisation	LU3152363043	0.01	0.01	0.00
	I2	Capitalisation	LU3152362151	0.06	0.06	0.00
	R	Capitalisation	LU3152362409	0.07	0.07	0.00
	C	Capitalisation	LU0654531184	2.04	2.04	0.00
	I - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2328285445	0.82	0.82	0.00
Candriam Equities L Global Demography	L	Capitalisation	LU0654531697	0.65	0.65	0.00
	R	Capitalisation	LU1598288089	1.10	1.10	0.00
	R2	Distribution	LU1397647816	0.72	0.72	0.00
	V2 - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2439121216	0.55	0.55	0.00
	VB	Capitalisation	LU2852115901	0.43	0.43	0.00
	Z	Capitalisation	LU1397647907	0.20	0.20	0.00
	C	Distribution	LU0654531267	2.04	2.04	0.00
	I	Capitalisation	LU0654531341	0.80	0.80	0.00
	N	Capitalisation	LU0654531424	2.34	2.34	0.00
	R2	Capitalisation	LU1397647733	0.72	0.72	0.00
	C	Capitalisation	LU2850626750	1.92	1.92	0.00
	R	Capitalisation	LU2850627725	1.08	1.08	0.00
Candriam Equities L Global Income	V	Capitalisation	LU2850627485	0.95	0.66	0.29
	I	Capitalisation	LU2850628533	1.02	0.80	0.22
	I2	Capitalisation	LU2850628020	0.88	0.88	0.00
	Z	Capitalisation	LU2850629002	0.20	0.20	0.00
	BF	Capitalisation	LU2223682787	0.07	0.07	0.00
	I	Capitalisation	LU2223680815	1.01	1.01	0.00
Candriam Equities L Life Care	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2346867125	0.00	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU2223681201	1.11	1.11	0.00
	R2	Capitalisation	LU2223681896	0.75	0.75	0.00
	R2	Distribution	LU2223681979	0.75	0.75	0.00
	V	Capitalisation	LU2223682274	0.68	0.68	0.00
	VB	Capitalisation	LU2852115067	0.43	0.43	0.00
	Z	Capitalisation	LU2223682357	0.20	0.20	0.00
	ZB	Capitalisation	LU3168130899	0.04	0.04	0.00
	BF	Distribution	LU2223682860	0.07	0.07	0.00
	C	Capitalisation	LU2223680658	1.85	1.85	0.00
	N	Capitalisation	LU2346220721	2.27	2.27	0.00
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2223681466	0.34	0.34	0.00
	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1940963215	0.16	0.16	0.00
	C	Capitalisation	LU2850627725	1.08	1.08	0.00
	V	Capitalisation	LU2850627485	0.95	0.66	0.29
	I	Capitalisation	LU2850628533	1.02	0.80	0.22
	I2	Capitalisation	LU2850628020	0.88	0.88	0.00
	Z	Capitalisation	LU2850629002	0.20	0.20	0.00
	BF	Capitalisation	LU2223682787	0.07	0.07	0.00
	I	Capitalisation	LU2223680815	1.01	1.01	0.00
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2346867125	0.00	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU2223681201	1.11	1.11	0.00
	R2	Capitalisation	LU2223681896	0.75	0.75	0.00
	R2	Distribution	LU2223681979	0.75	0.75	0.00
	V	Capitalisation	LU2223682274	0.68	0.68	0.00
	VB	Capitalisation	LU2852115067	0.43	0.43	0.00
	Z	Capitalisation	LU2223682357	0.20	0.20	0.00
	ZB	Capitalisation	LU3168130899	0.04	0.04	0.00
	BF	Distribution	LU2223682860	0.07	0.07	0.00
	C	Capitalisation	LU2223680658	1.85	1.85	0.00
	N	Capitalisation	LU2346220721	2.27	2.27	0.00
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2223681466	0.34	0.34	0.00
	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1940963215	0.16	0.16	0.00
Candriam Equities L Oncology	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1940963215	0.16	0.16	0.00



Informations supplémentaires non auditées

Publication du TER (total expenses ratio) exprimé en pourcentage (Continued)

Compartiments	Classe d'action	Type d'action	ISIN	TER incluant la commission de performance (%)	TER excluant la commission de performance (%)	Ratio de performance (%)
	C	Distribution	LU1864481541	1.95	1.95	0.00
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1864481624	1.95	1.95	0.00
	I	Capitalisation	LU1864482358	1.01	1.01	0.00
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2015349330	1.01	1.01	0.00
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1864482515	1.01	1.01	0.00
	N	Capitalisation	LU2346866234	2.36	2.36	0.00
	N - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1864482606	2.36	2.36	0.00
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2346866317	2.36	2.36	0.00
	PI	Capitalisation	LU1864483836	0.56	0.56	0.00
	R	Capitalisation	LU1864482788	1.11	1.11	0.00
	R	Distribution	LU1864482861	1.11	1.11	0.00
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1864483083	1.11	1.11	0.00
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1864483166	1.11	1.11	0.00
	R2	Capitalisation	LU1864483240	0.75	0.75	0.00
	R2	Distribution	LU1864483323	0.75	0.75	0.00
	R2 - EUR - Hedged	Distribution	LU1864483596	0.75	0.75	0.00
	S - JPY - Hedged	Distribution	LU2015349090	0.59	0.59	0.00
	S - JPY - Unhedged	Distribution	LU2015348522	0.71	0.71	0.00
	SF2 - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2295688928	0.34	0.34	0.00
	V	Capitalisation	LU1864483752	0.69	0.69	0.00
	V - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU2425425506	0.69	0.69	0.00
	VB	Capitalisation	LU2852115737	0.16	0.16	0.00
	Z	Capitalisation	LU1864483919	0.20	0.20	0.00
	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU1940963306	0.16	0.16	0.00
	C	Capitalisation	LU1864481467	1.95	1.95	0.00
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1864484214	1.96	1.96	0.00
	I	Distribution	LU1864482432	1.01	1.01	0.00
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1864482945	1.12	1.12	0.00
	V - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU3037103028	0.44	0.44	0.00
	ZB	Capitalisation	LU3168130469	0.04	0.04	0.00
Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities	C	Capitalisation	LU2223682944	1.84	1.84	0.00
	R	Capitalisation	LU2223683322	1.37	1.37	0.00
	S	Capitalisation	LU2223683751	0.00	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU2223683918	0.81	0.20	0.60
	I	Capitalisation	LU2223683082	1.33	1.20	0.12
	V	Capitalisation	LU2223683835	1.28	0.97	0.31
Candriam Equities L Robotics & Innovative Technology	ZB	Capitalisation	LU3168130626	0.04	0.04	0.00
	BF	Capitalisation	LU2226954738	0.07	0.07	0.00
	C	Distribution	LU1502282715	1.95	1.95	0.00
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1806526718	1.95	1.95	0.00
	I	Capitalisation	LU1502282806	1.01	1.01	0.00
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1613213971	1.01	1.01	0.00
	N - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1806526809	2.35	2.35	0.00
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2346866580	2.35	2.35	0.00
	R	Capitalisation	LU1502282988	1.11	1.11	0.00
	R	Distribution	LU1708110629	1.09	1.09	0.00
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1613220596	1.11	1.11	0.00
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1598284849	1.11	1.11	0.00
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1613217964	1.14	1.14	0.00
	V - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2402073626	0.69	0.69	0.00
	VB	Capitalisation	LU2852115224	0.43	0.43	0.00
	ZB	Capitalisation	LU3168130543	0.04	0.04	0.00
	BF	Distribution	LU2226954902	0.07	0.07	0.00
	C	Capitalisation	LU1502282558	1.95	1.95	0.00
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1502282632	1.95	1.95	0.00
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2957348258	1.00	1.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU1502283010	0.20	0.20	0.00
Candriam Equities L US Edge	C	Capitalisation	LU2721427263	1.78	1.78	0.00
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2721432693	1.75	0.65	1.10
	I2	Capitalisation	LU2721432420	0.75	0.75	0.00
	V	Capitalisation	LU2721431026	1.38	0.47	0.92
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2721430135	0.20	0.20	0.00
	I	Capitalisation	LU2721429806	1.51	0.65	0.86
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2721430051	1.45	0.66	0.79
	R	Capitalisation	LU2721431968	0.89	0.89	0.00
	Z	Capitalisation	LU2721430309	0.20	0.20	0.00
Candriam Equities L World Edge	C	Capitalisation	LU2721426372	1.82	1.82	0.00
	R	Capitalisation	LU2721425218	0.99	0.99	0.00
	V	Capitalisation	LU2721424831	1.46	0.49	0.97
	Z	Capitalisation	LU2721424674	0.21	0.21	0.00
	I	Capitalisation	LU2721425648	1.32	0.70	0.63
	I2	Capitalisation	LU2721425481	0.45	0.45	0.00
	V2	Capitalisation	LU2721424757	0.60	0.60	0.00



Informations supplémentaires non auditées

Informations supplémentaires pour les investisseurs en et depuis la Suisse

Publication de la performance du fonds pour les investisseurs en Suisse

Compartiments	Classe d'action	Type d'action	ISIN	Devise	Performance N (%)	Performance N-1 (%)	Performance N-2 (%)	Performance N-3 (%)
Candriam Equities L Australia	C	Capitalisation	LU0078775011	AUD	6.97	7.50	9.98	(1.72)
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1006081977	USD	8.04	0.00	0.00	0.00
	I	Capitalisation	LU0133348622	AUD	8.19	8.74	11.24	(0.59)
	N	Capitalisation	LU0133347731	AUD	6.48	7.01	9.49	(2.17)
	R	Capitalisation	LU0942225839	AUD	7.92	8.47	10.96	(0.84)
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1269736671	EUR	2.93	0.00	0.00	0.00
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1269736325	GBP	8.22	0.00	0.00	0.00
	V	Capitalisation	LU0317020385	AUD	8.43	8.97	11.42	(0.46)
	Z	Capitalisation	LU0240973742	AUD	8.79	9.35	11.85	(0.04)
	C	Distribution	LU0078775284	AUD	6.93	7.47	9.94	(1.76)
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0256780106	EUR	2.01	4.00	6.68	(2.56)
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0256781096	EUR	3.18	5.22	7.87	(1.41)
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0256780874	EUR	1.54	3.55	6.18	(2.97)
Candriam Equities L Biotechnology	C	Capitalisation	LU0108459040	USD	38.56	2.56	7.16	(1.49)
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1120766388	EUR	22.09	9.35	3.49	4.91
	I	Capitalisation	LU0133360163	USD	38.60	2.92	7.55	(2.50)
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1006082199	EUR	35.09	1.09	4.95	(5.50)
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1269737059	GBP	28.98	4.73	1.50	9.66
	L	Capitalisation	LU0574798848	USD	0.00	2.40	6.99	(1.64)
	N	Capitalisation	LU0133359157	USD	38.06	2.18	6.77	(1.94)
	N - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2346866077	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU0942225912	USD	39.78	3.48	8.10	(0.72)
	R - CHF - Hedged	Capitalisation	LU1269736754	CHF	33.25	(0.94)	3.40	(4.31)
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1708110975	EUR	36.09	1.61	5.57	(3.90)
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1269736838	EUR	23.25	10.37	4.44	5.80
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1269736911	GBP	30.16	5.30	2.00	11.79
	R2	Capitalisation	LU1397644557	USD	40.35	3.88	8.51	(0.34)
	R2 - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1397644805	EUR	23.73	10.78	4.85	6.19
	S - JPY - Unhedged	Capitalisation	LU1820816558	JPY	39.99	15.80	15.97	14.22
	V	Capitalisation	LU0317020203	USD	38.75	3.02	7.70	(2.30)
	V2	Capitalisation	LU2026682919	USD	40.15	3.72	8.38	(0.47)
	VB	Capitalisation	LU2852114250	USD	0.00	0.00	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU0240982651	USD	41.07	4.40	9.08	0.18
	ZB	Capitalisation	LU3168130113	USD	0.00	0.00	0.00	0.00
	C	Distribution	LU0108459552	USD	38.50	2.53	7.13	(1.52)
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1120766206	EUR	34.97	0.75	5.25	(5.21)
	I - CHF - Hedged	Capitalisation	LU2478813442	CHF	31.87	(1.61)	2.82	0.00
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1120766032	EUR	22.15	9.76	3.96	3.88
	R2	Distribution	LU1397644631	USD	40.34	3.86	8.52	(0.34)
Candriam Equities L DigiTech	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2476791202	EUR	19.54	24.42	0.00	0.00
	I	Capitalisation	LU2476792861	USD	34.42	15.65	47.46	0.00
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2788600430	EUR	16.94	0.00	0.00	0.00
	V	Capitalisation	LU2476791467	USD	34.87	16.03	47.97	0.00
	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU2476793323	EUR	19.53	24.42	0.00	0.00
	C	Capitalisation	LU2476793240	USD	33.16	14.55	46.10	0.00
	R	Capitalisation	LU2476792432	USD	34.30	15.51	47.36	0.00
	Z	Capitalisation	LU2476791384	USD	35.52	16.57	48.67	0.00
Candriam Equities L Emerging Markets	C	Distribution	LU0056053001	EUR	19.80	18.49	2.01	(24.46)
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1293437023	USD	22.09	20.22	4.00	(22.89)
	I	Distribution	LU1269737562	EUR	21.28	19.96	3.22	(23.70)
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1293437296	USD	23.61	0.00	0.00	0.00
	I2 - USD - Unhedged	Capitalisation	LU1774694167	USD	36.47	12.66	0.00	0.00
	L	Capitalisation	LU0574798921	EUR	0.00	18.37	1.91	(24.51)
	N	Capitalisation	LU0133352731	EUR	19.44	18.12	1.69	(24.71)
	P	Capitalisation	LU0596238260	EUR	21.74	20.41	3.65	(23.26)
	R	Capitalisation	LU0942226134	EUR	20.95	19.62	2.93	(23.78)
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1269737307	GBP	27.32	14.20	1.16	(19.91)
	R2	Capitalisation	LU1397645018	EUR	21.36	20.09	3.33	(23.50)
	R2	Distribution	LU1397645109	EUR	21.36	20.07	3.36	(23.49)
	V	Capitalisation	LU0317020112	EUR	21.48	20.28	3.57	(23.47)
	Z	Capitalisation	LU0240980523	EUR	22.03	20.70	3.90	(23.07)
	BF	Distribution	LU1397645364	EUR	22.03	20.70	3.90	(23.07)
	C	Capitalisation	LU0056052961	EUR	19.80	18.48	2.02	(24.46)
	I	Capitalisation	LU0133355080	EUR	20.84	19.91	3.23	(23.70)
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1269737489	GBP	27.60	14.51	1.51	(19.79)
	V2	Capitalisation	LU1397645281	EUR	21.30	20.11	3.44	(23.40)
Candriam Equities L ESG Market Neutral Edge	C	Capitalisation	LU2721421068	EUR	0.70	0.00	0.00	0.00
	S - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2721429475	USD	15.69	0.00	0.00	0.00
	V	Capitalisation	LU2721429129	EUR	1.67	0.00	0.00	0.00
	I	Capitalisation	LU2721429558	EUR	1.51	0.00	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU2721429392	EUR	1.62	0.00	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU2721429046	EUR	2.32	0.00	0.00	0.00
Candriam Equities L Europe	C	Capitalisation	LU2721426703	EUR	11.84	0.00	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU2721423353	EUR	12.77	0.00	0.00	0.00
	V	Capitalisation	LU2721422629	EUR	13.33	0.00	0.00	0.00



Informations supplémentaires non auditées

Publication de la performance du fonds pour les investisseurs en Suisse (Continued)

Compartiments	Classe d'action	Type d'action	ISIN	Devise	Performance N (%)	Performance N-1 (%)	Performance N-2 (%)	Performance N-3 (%)
Candriam Equities L Europe Edge	I	Capitalisation	LU2721423510	EUR	13.09	0.00	0.00	0.00
	I2	Capitalisation	LU2721423437	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU2721422546	EUR	13.66	0.00	0.00	0.00
	C	Capitalisation	LU2721428741	EUR	21.89	0.00	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU2721428071	EUR	22.94	0.00	0.00	0.00
	V	Capitalisation	LU2721427776	EUR	22.79	0.00	0.00	0.00
Candriam Equities L Europe Innovation	I	Capitalisation	LU2721428667	EUR	22.64	0.00	0.00	0.00
	I2	Capitalisation	LU2721428311	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU2721427420	EUR	23.88	0.00	0.00	0.00
	C	Capitalisation	LU0344046155	EUR	(3.69)	(5.31)	6.71	(23.72)
	I	Capitalisation	LU0344046668	EUR	(2.52)	(4.16)	7.99	(22.87)
	I - USD - Hedged	Capitalisation	LU1293437965	USD	0.00	(2.66)	10.29	(20.29)
Candriam Equities L Europe Optimum Quality	N	Capitalisation	LU0344046312	EUR	(4.01)	(5.62)	6.34	(24.04)
	R2	Capitalisation	LU1397646503	EUR	(2.44)	(4.07)	8.12	(22.81)
	R2	Distribution	LU1397646685	EUR	(2.44)	(4.07)	8.09	(22.81)
	S	Capitalisation	LU2026683057	EUR	(2.37)	(4.00)	8.15	(22.76)
	V	Capitalisation	LU0344046403	EUR	(2.27)	(3.92)	8.26	(22.68)
	V2	Capitalisation	LU2026683131	EUR	(2.37)	(4.01)	8.15	(22.76)
	Z	Capitalisation	LU0344046585	EUR	(1.92)	(3.58)	8.64	(22.41)
	C	Distribution	LU0344046239	EUR	(3.69)	(5.31)	6.68	(23.73)
	C - USD - Hedged	Capitalisation	LU1293437882	USD	(1.59)	(3.75)	9.06	(21.12)
	L	Capitalisation	LU0654531002	EUR	0.00	(5.41)	6.58	(23.80)
	R	Capitalisation	LU1293438005	EUR	(2.81)	(4.45)	7.68	(23.10)
	C	Capitalisation	LU0304859712	EUR	11.68	(6.49)	1.14	(11.53)
	I	Distribution	LU1269737729	EUR	0.00	(5.31)	2.43	(10.51)
	L	Capitalisation	LU0574799226	EUR	0.00	(6.58)	1.03	(11.63)
Candriam Equities L European Autonomy	R	Capitalisation	LU1293438187	EUR	12.81	(5.56)	2.18	(10.71)
	R2	Distribution	LU1397646925	EUR	0.00	(5.27)	2.46	(10.45)
	V	Capitalisation	LU0317019536	EUR	13.28	(5.16)	2.59	(10.36)
	Z	Capitalisation	LU0317112661	EUR	13.73	(4.79)	3.00	(10.00)
	ZB	Capitalisation	LU3168130204	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	C	Distribution	LU0304860058	EUR	11.67	(6.48)	1.13	(11.54)
	I	Capitalisation	LU0304860645	EUR	13.10	(5.30)	2.43	(10.51)
	N	Capitalisation	LU0304860561	EUR	11.31	(6.81)	0.82	(11.90)
	R2	Capitalisation	LU1397646842	EUR	0.00	0.00	2.47	(10.46)
	C	Capitalisation	LU3152361930	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
Candriam Equities L Global Demography	V2	Capitalisation	LU3152362821	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU3152363043	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	I2	Capitalisation	LU3152362151	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU3152362409	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
Candriam Equities L Global Income	C	Capitalisation	LU0654531184	EUR	1.53	20.57	13.98	(15.51)
	I - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2328285445	USD	16.56	14.44	19.39	(19.86)
	L	Capitalisation	LU0654531697	EUR	0.00	20.47	13.88	(15.59)
	R	Capitalisation	LU1598288089	EUR	2.50	21.72	15.07	(14.80)
	R2	Distribution	LU1397647816	EUR	2.88	22.18	15.50	(14.48)
	V2 - USD - Unhedged	Capitalisation	LU2439121216	USD	16.89	14.75	19.74	0.00
	VB	Capitalisation	LU2852115901	EUR	3.19	0.00	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU1397647907	EUR	3.42	22.83	16.10	(14.03)
	C	Distribution	LU0654531267	EUR	1.53	20.56	13.98	(15.51)
	I	Capitalisation	LU0654531341	EUR	2.80	22.09	15.40	(14.55)
	N	Capitalisation	LU0654531424	EUR	1.23	20.21	13.65	(15.85)
	R2	Capitalisation	LU1397647733	EUR	2.88	22.19	15.49	(14.48)
Candriam Equities L Life Care	C	Capitalisation	LU2850626750	EUR	6.81	0.00	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU2850627725	EUR	7.72	0.00	0.00	0.00
	V	Capitalisation	LU2850627485	EUR	7.88	0.00	0.00	0.00
	I	Capitalisation	LU2850628533	EUR	7.79	0.00	0.00	0.00
	I2	Capitalisation	LU2850628020	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU2850629002	EUR	8.66	0.00	0.00	0.00
Candriam Equities L Oncology	BF	Capitalisation	LU2223682787	USD	15.19	0.76	3.90	0.00
	I	Capitalisation	LU2223680815	USD	14.12	(0.17)	2.91	(6.19)
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2346867125	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU2223681201	USD	14.01	(0.27)	2.85	(6.28)
	R2	Capitalisation	LU2223681896	USD	14.42	0.00	0.00	0.00
	R2	Distribution	LU2223681979	USD	14.42	0.00	0.00	0.00
	V	Capitalisation	LU2223682274	USD	14.50	0.16	3.26	(5.89)
	VB	Capitalisation	LU2852115067	USD	14.78	0.00	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU2223682357	USD	15.05	0.66	3.77	(5.43)
	ZB	Capitalisation	LU3168130899	USD	0.00	0.00	0.00	0.00
	BF	Distribution	LU2223682860	USD	15.19	0.76	3.90	0.00
	C	Capitalisation	LU2223680658	USD	13.17	(1.01)	2.08	(6.97)
	N	Capitalisation	LU2346220721	USD	0.00	0.00	0.00	0.00
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2223681466	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	BF - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1940963215	EUR	11.60	6.00	(1.48)	(2.94)
	C	Distribution	LU1864481541	USD	24.33	(2.39)	0.17	(10.50)



Informations supplémentaires non auditées

Publication de la performance du fonds pour les investisseurs en Suisse (Continued)

Compartiments	Classe d'action	Type d'action	ISIN	Devise	Performance N (%)	Performance N-1 (%)	Performance N-2 (%)	Performance N-3 (%)
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1864481624	EUR	21.18	(4.19)	(2.23)	(13.44)
	I	Capitalisation	LU1864482358	USD	25.51	(1.47)	1.11	(9.67)
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2015349330	EUR	22.31	(3.28)	(1.31)	(12.62)
	I - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1864482515	GBP	16.86	0.29	(4.59)	1.72
	N	Capitalisation	LU2346866234	USD	23.83	(2.80)	0.00	0.00
	N - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1864482606	EUR	20.69	(4.58)	(2.62)	(13.78)
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2346866317	EUR	9.17	3.69	0.00	0.00
	PI	Capitalisation	LU1864483836	USD	26.07	(1.03)	1.56	(9.27)
	R	Capitalisation	LU1864482788	USD	25.38	(1.57)	1.01	(9.77)
	R	Distribution	LU1864482861	USD	25.40	(1.57)	1.01	(9.76)
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1864483083	EUR	22.19	(3.32)	(1.42)	(12.68)
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1864483166	EUR	10.55	5.00	(2.41)	(3.85)
	R2	Capitalisation	LU1864483240	USD	25.84	(1.22)	1.38	(9.44)
	R2	Distribution	LU1864483323	USD	25.85	(1.21)	1.37	(9.44)
	R2 - EUR - Hedged	Distribution	LU1864483596	EUR	22.62	(2.98)	(1.05)	(12.39)
	S - JPY - Hedged	Distribution	LU2015349090	JPY	17.53	(4.05)	(4.62)	(8.27)
	S - JPY - Unhedged	Distribution	LU2015348522	JPY	25.55	10.17	8.34	3.81
	SF2 - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2295688928	EUR	11.40	5.81	(1.66)	(3.11)
	V	Capitalisation	LU1864483752	USD	25.91	(1.16)	1.44	(9.38)
	V - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU2425425506	GBP	17.24	0.61	(4.28)	0.00
	VB	Capitalisation	LU2852115737	USD	0.00	0.00	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU1864483919	USD	26.53	(0.64)	1.92	(8.95)
	BF - EUR - Unhedged	Distribution	LU1940963306	EUR	11.60	6.01	(1.48)	(2.94)
	C	Capitalisation	LU1864481467	USD	24.33	(2.39)	0.17	(10.52)
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1864484214	EUR	9.62	4.12	(3.22)	(4.65)
	I	Distribution	LU1864482432	USD	25.51	(1.47)	1.11	(9.67)
	R - GBP - Unhedged	Capitalisation	LU1864482945	GBP	16.72	0.19	(4.69)	1.60
	V - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU3037103028	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	ZB	Capitalisation	LU3168130469	USD	0.00	0.00	0.00	0.00
Candriam Equities L Risk Arbitrage Opportunities	C	Capitalisation	LU2223682944	EUR	3.15	0.97	(1.98)	(3.87)
	R	Capitalisation	LU2223683322	EUR	3.64	1.43	(1.54)	(3.44)
	S	Capitalisation	LU2223683751	EUR	0.00	0.00	(0.61)	(2.54)
	Z	Capitalisation	LU2223683918	EUR	4.33	2.65	(0.36)	(2.29)
	I	Capitalisation	LU2223683082	EUR	3.70	1.59	(1.39)	(3.27)
	V	Capitalisation	LU2223683835	EUR	3.74	1.82	(1.15)	(3.06)
	ZB	Capitalisation	LU3168130626	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
Candriam Equities L Robotics & Innovative Technology	BF	Capitalisation	LU2226954738	USD	23.94	15.67	41.92	0.00
	C	Distribution	LU1502282715	USD	21.63	13.51	39.28	(32.39)
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1806526718	EUR	18.60	11.48	35.73	(35.26)
	I	Capitalisation	LU1502282806	USD	22.79	14.59	40.60	(31.75)
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1613213971	EUR	8.26	22.25	35.84	(27.28)
	N - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1806526809	EUR	18.12	11.03	35.19	(35.45)
	N - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2346866580	EUR	6.81	0.00	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU1502282988	USD	22.67	14.48	40.46	(31.82)
	R	Distribution	LU1708110629	USD	22.72	14.48	40.46	(31.82)
	R - EUR - Hedged	Capitalisation	LU1613220596	EUR	19.56	12.42	36.86	(34.67)
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1598284849	EUR	8.16	22.13	35.70	(27.35)
	R - GBP - Hedged	Capitalisation	LU1613217964	GBP	21.68	13.57	39.01	(33.94)
	V - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2402073626	EUR	8.61	22.64	0.00	0.00
	VB	Capitalisation	LU2852115224	USD	23.50	0.00	0.00	0.00
	ZB	Capitalisation	LU3168130543	USD	0.00	0.00	0.00	0.00
	BF	Distribution	LU2226954902	USD	23.94	15.67	41.92	0.00
	C	Capitalisation	LU1502282558	USD	21.63	13.51	39.28	(32.39)
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1502282632	EUR	7.24	21.10	34.56	(27.96)
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2957348258	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU1502283010	USD	23.78	15.52	41.73	(31.20)
Candriam Equities L US Edge	C	Capitalisation	LU2721427263	USD	21.12	0.00	0.00	0.00
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2721432693	EUR	7.02	0.00	0.00	0.00
	I2	Capitalisation	LU2721432420	USD	0.00	0.00	0.00	0.00
	V	Capitalisation	LU2721431026	USD	21.63	0.00	0.00	0.00
	Z - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2721430135	EUR	19.95	0.00	0.00	0.00
	I	Capitalisation	LU2721429806	USD	21.41	0.00	0.00	0.00
	I - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2721430051	EUR	18.47	0.00	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU2721431968	USD	22.21	0.00	0.00	0.00
Candriam Equities L World Edge	Z	Capitalisation	LU2721430309	USD	23.05	0.00	0.00	0.00
	C	Capitalisation	LU2721426372	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	R	Capitalisation	LU2721425218	EUR	11.58	0.00	0.00	0.00
	V	Capitalisation	LU2721424831	EUR	11.04	0.00	0.00	0.00
	Z	Capitalisation	LU2721424674	EUR	12.45	0.00	0.00	0.00
	I	Capitalisation	LU2721425648	EUR	10.87	0.00	0.00	0.00
	I2	Capitalisation	LU2721425481	EUR	0.00	0.00	0.00	0.00
	V2	Capitalisation	LU2721424757	EUR	12.02	0.00	0.00	0.00

Publication de la performance du fonds pour les investisseurs en Suisse

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future.

Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat de parts.

Le Conseil d'Administration de la SICAV a décidé de ne pas comparer la performance des compartiments par rapport à un benchmark spécifique.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ OUI	☒ ☐ NON
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 73.46% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif social ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;
- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalnt e également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
ODD - Entreprises (au niveau du fonds) - Supérieur au seuil absolu	6.64		

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
ODD - Entreprises (au niveau du fonds) - Supérieur au seuil absolu	2024	7.01	
ODD - Entreprises (au niveau du fonds) - Supérieur au seuil absolu	2023	6.80	

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	89.67%	89.95%	92.69%	90.32%
#2 Autres	10.33%	10.05%	7.31%	9.67%
#1A Durables	73.46%	85.02%	91.85%	90.00%
#1B Autres caractéristiques E/S	16.21%	4.93%	0.84%	0.32%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	0.00%	0.13%	0.82%	0.00%
Social	73.46%	84.89%	91.04%	90.00%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts, mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Les politiques d'engagement et de vote de Candriam sont disponibles sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de la politique de vote de Candriam. Lors de l'exercice de ses droits de vote, Candriam prête une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil d'administration, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, Candriam a exprimé ses voix à 59 réunions : pour 84 % d'entre elles, Candriam a voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumise une, que Candriam a soutenue à 100 %.

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (224 résolutions), Candriam a tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 13 résolutions au total, dont 38 % ont reçu le soutien de Candriam.

Plus précisément, 2 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : Candriam les a soutenues à 100 %.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter le tableau de bord des activités de vote de Candriam [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>]

DIALOGUE avec les émetteurs institutionnels

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scopes 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous combinons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Candriam participe également activement à plusieurs initiatives collaboratives telles que Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'examen de l'engagement effectué pour ce produit financier en 2025, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI14

Candriam s'est fermement engagé à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri, armes chimiques, armes biologiques et armes au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inadmissible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	1.86	84.97%	97.03%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	21.39	84.97%	97.03%
10 - Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	0.00%	97.02%	97.05%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	97.05%	97.05%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Anylam Industrie pharmaceutique Inc	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	5.32%	États-Unis (u.s.a.)
Amgen Inc	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	5.16%	États-Unis (u.s.a.)
Vertex Industrie pharmaceutique Inc	Biotechnologie	5.14%	États-Unis (u.s.a.)
Gilead Sciences Inc	Biotechnologie	5.02%	États-Unis (u.s.a.)
Regeneron Industrie pharmaceutique	Biotechnologie	4.14%	États-Unis (u.s.a.)
Insméd Inc	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	3.36%	États-Unis (u.s.a.)
Beone Medicines Ltd-Adr	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.51%	États-Unis (u.s.a.)
Neurocrine Biosciences Inc	Biotechnologie	2.48%	États-Unis (u.s.a.)
Ascendis Pharma A/s - Adr	Biotechnologie	2.38%	Danemark
Biontech Se-Adr	Biotechnologie	2.34%	Allemagne
Ionis Industrie pharmaceutique Inc	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.28%	États-Unis (u.s.a.)
United Therapeutics Corp	Biotechnologie	2.27%	États-Unis (u.s.a.)
Argenx Se	Biotechnologie	2.15%	Pays-Bas
Roivant Sciences Ltd	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.04%	États-Unis (u.s.a.)
Biomarin Pharmaceutical Inc	Biotechnologie	2.00%	États-Unis (u.s.a.)

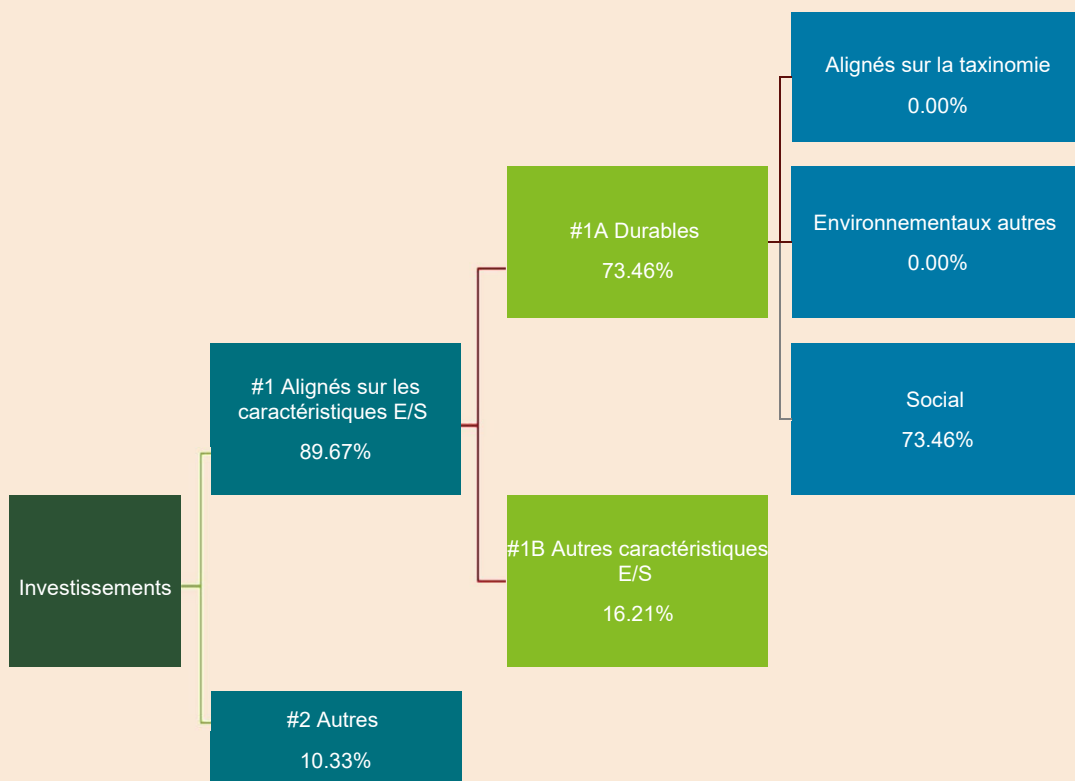
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	46.24%
Biotechnologie	44.89%
Soins de santé	2.40%
Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	1.74%
Électrotechnique	0.84%
Pierres et métaux précieux	0.74%
Services divers	0.54%
Institutions non classifiables	0.49%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



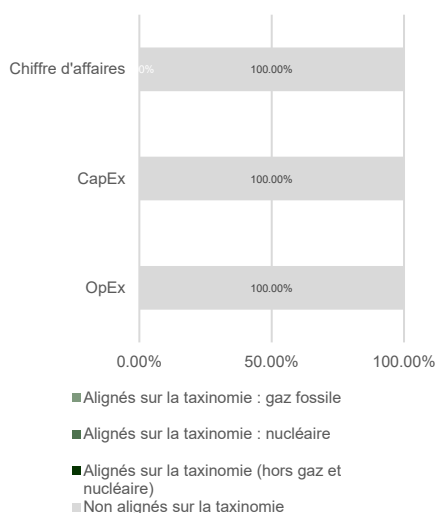
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

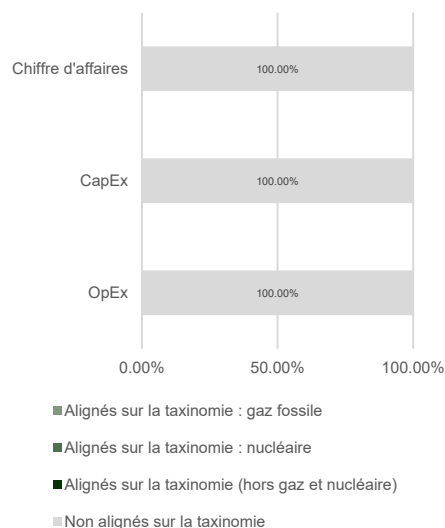
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 0 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 73,45999999999999 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 10,33 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

-Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;

- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;

- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier est conçu pour atteindre un score ODD (Objectifs de développement durable) moyen supérieur à un seuil établi. Au cours de la période considérée, le produit financier a enregistré un score moyen de 6,64. Il convient de noter que ce score ODD global reste inchangé par rapport à l'année précédente. Néanmoins, le produit financier est parvenu à atteindre son objectif en augmentant l'allocation d'investissements à des émetteurs présentant des scores ODD plus élevés.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 79.47% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalnt e également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	52.71	51.16	X

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2024	7.82	50.34
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	8.14	60.19
Empreinte carbone - Entreprise - Scope 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	8.15	64.55

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	97.50%	97.51%	93.83%	91.81%
#2 Autres	2.50%	2.49%	6.17%	8.19%
#1A Durables	79.47%	78.45%	79.59%	81.29%
#1B Autres caractéristiques E/S	18.03%	19.06%	14.23%	10.52%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	25.36%	28.06%	21.76%	21.68%
Social	54.11%	50.38%	57.84%	59.60%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts, mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Les politiques d'engagement et de vote de Candriam sont disponibles sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de la politique de vote de Candriam. Lors de l'exercice de ses droits de vote, Candriam prête une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil d'administration, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, Candriam a exprimé ses voix à 45 réunions : pour 82 % d'entre elles, Candriam a voté au moins une fois contre les recommandations de la direction. En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (318 résolutions), Candriam a tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 39 résolutions au total, dont 58 % ont reçu le soutien de Candriam.

Plus précisément, 6 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : Candriam les a soutenues à 100 %.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter le tableau de bord des activités de vote de Candriam [\[https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/\]](https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/)

DIALOGUE avec les émetteurs institutionnels

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scopes 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous combinons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Candriam participe également activement à plusieurs initiatives collaboratives telles que Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel

sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'examen de l'engagement effectué pour ce produit financier en 2025, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI14

Candriam s'est fermement engagé à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri, armes chimiques, armes biologiques et armes au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	6.42	96.43%	97.50%
10 - Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	0.00%	97.50%	97.50%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	97.50%	97.50%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Microsoft Corp	Internet et services d'Internet	7.84%	États-Unis (u.s.a.)
Nvidia Corp	Électronique et semi-conducteurs	7.83%	États-Unis (u.s.a.)
Broadcom Inc	Articles de bureaux et ordinateurs	7.21%	États-Unis (u.s.a.)
Apple Inc	Articles de bureaux et ordinateurs	5.38%	États-Unis (u.s.a.)
Taiwan Semiconductor Manufac	Électronique et semi-conducteurs	3.53%	Taiwan
Sony Group Corp	Électronique et semi-conducteurs	3.44%	Japon
General Electric	Électrotechnique	3.42%	États-Unis (u.s.a.)
Intl Business Machines Corp	Articles de bureaux et ordinateurs	3.21%	États-Unis (u.s.a.)
Intuitive Surgical Inc	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	3.08%	États-Unis (u.s.a.)
Siemens Ag-Reg	Électrotechnique	3.07%	Allemagne
Taiwan Semiconductor-Sp Adr	Électronique et semi-conducteurs	2.92%	Taiwan
Qualcomm Inc	Télécommunications	2.89%	États-Unis (u.s.a.)
Alphabet Inc-Cl A	Internet et services d'Internet	2.80%	États-Unis (u.s.a.)
Micron Technologie Inc	Électronique et semi-conducteurs	2.78%	États-Unis (u.s.a.)
Synopsys Inc	Internet et services d'Internet	2.46%	États-Unis (u.s.a.)

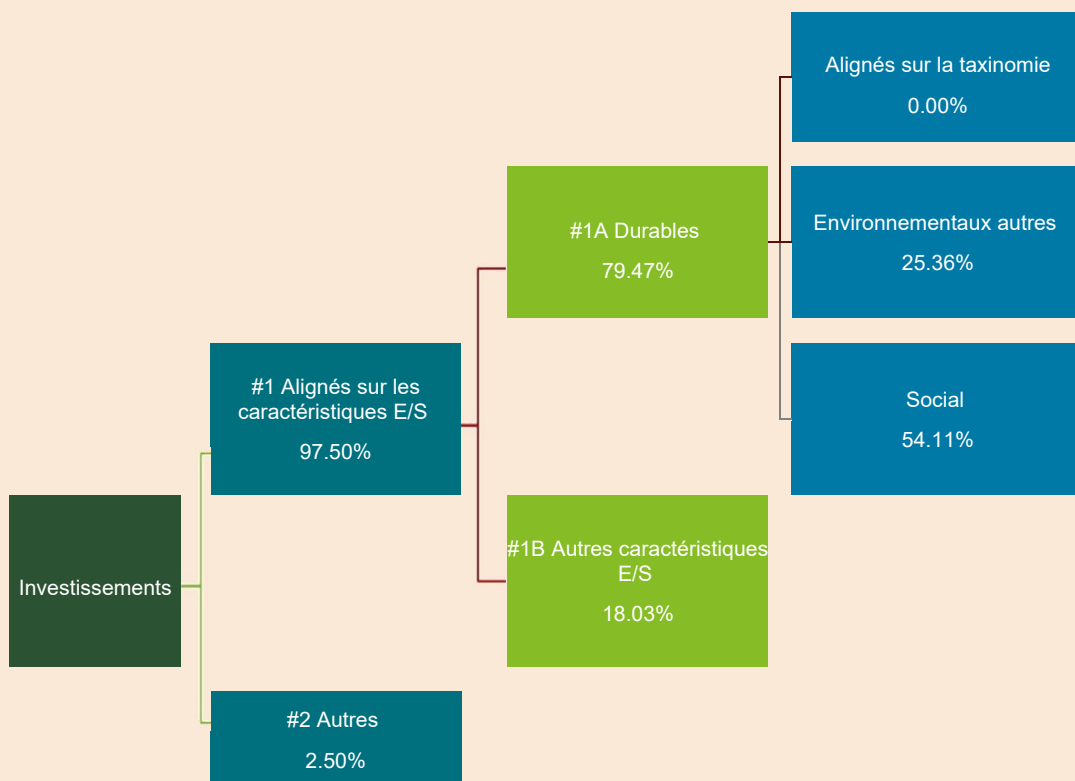
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Internet et services d'Internet	39.82%
Électronique et semi-conducteurs	30.28%
Articles de bureaux et ordinateurs	16.31%
Électrotechnique	5.71%
Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	3.08%
Télécommunications	2.89%
Services divers	2.60%
Construction de machines et appareils	1.58%
Immobilier	1.45%
Institutions non classifiables	0.75%
Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	0.44%
Soins de santé	0.22%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



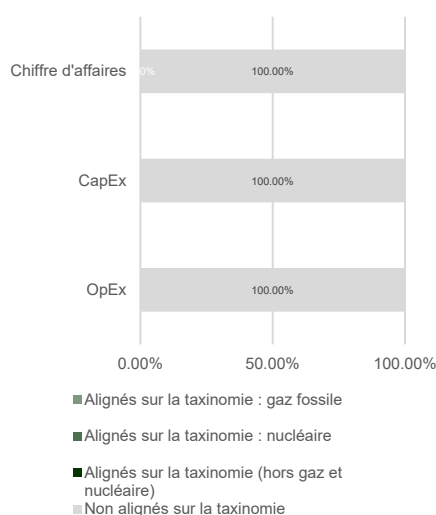
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

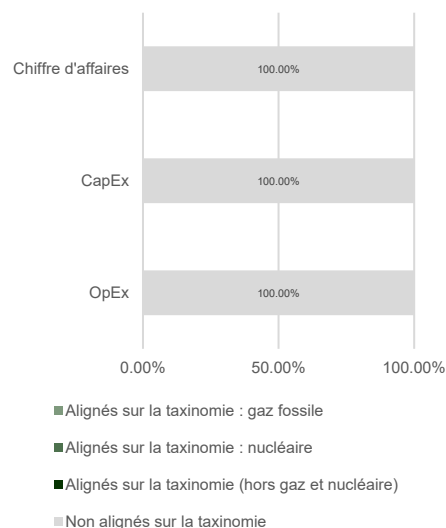
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 25,36 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 54,11 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 2,5 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

-Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;

- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;

- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à atteindre un score ESG supérieur à celui de son indice de référence en appliquant la méthodologie ESG exclusive développée par Candriam. Au cours de la période de référence, le produit financier a enregistré un score ESG de 52,71, soit 3,04 % de plus que son indice de référence. Ce résultat positif démontre que le produit financier a atteint son objectif, principalement grâce à l'inclusion ciblée d'émetteurs présentant des profils ESG plus solides.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 61.05% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalnt e également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	56.48	131.81	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2024	43.68	149.34
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	47.52	168.60
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	25.41	167.82

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	80.78%	84.88%	93.18%	94.02%
#2 Autres	19.22%	15.12%	6.82%	6.08%
#1A Durables	61.05%	52.89%	67.39%	73.05%
#1B Autres caractéristiques E/S	19.73%	31.99%	25.79%	20.97%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	17.08%	15.47%	24.66%	23.27%
Social	43.97%	37.41%	42.73%	49.78%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts, mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Les politiques d'engagement et de vote de Candriam sont disponibles sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de la politique de vote de Candriam. Lors de l'exercice de ses droits de vote, Candriam prête une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil d'administration, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, Candriam a exprimé ses voix à 183 réunions : pour 55 % d'entre elles, Candriam a voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumise 6, que Candriam a soutenue à 100 %.

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (346 résolutions), Candriam a tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 62 résolutions au total, dont 75 % ont reçu le soutien de Candriam.

Plus précisément, 2 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : Candriam les a soutenues à 100 %.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter le tableau de bord des activités de vote de Candriam [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>]

DIALOGUE avec les émetteurs institutionnels

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scopes 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous combinons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Candriam participe également activement à plusieurs initiatives collaboratives telles que Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'examen de l'engagement effectué pour ce produit financier en 2025, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI14

Candriam s'est fermement engagé à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri, armes chimiques, armes biologiques et armes au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inadmissible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	56.48	96.93%	98.06%
10 - Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	6.19%*	97.36%	98.06%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00	97.39%	98.06%

* Le fonds est en conformité avec la politique d'exclusion, conformément au prospectus. Dans le cadre de cette politique, les entreprises qui présentent les violations les plus graves des principes du Pacte mondial des Nations unies (UNGC) et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sont exclues. Ces entreprises représentent un sous-ensemble des entreprises couvertes par la PAI 10. Les entreprises impliquées dans des violations jugées comme n'étant pas les plus graves peuvent relever de la PAI 10 sans pour autant relever de la politique d'exclusion. Elles restent éligibles au titre de la politique d'exclusion du fonds. Ces entreprises figurent dans les statistiques de la PAI 10.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Taiwan Semiconductor Manufac	Électronique et semi-conducteurs	9.29%	Taiwan
Tencent Holdings Ltd	Internet et services d'Internet	5.71%	Chine
Alibaba Group Holding Ltd	Internet et services d'Internet	3.55%	Hong-Kong
Samsung Electronics-Pref	Électronique et semi-conducteurs	3.07%	Corée du Sud
Sk Hynix Inc	Électronique et semi-conducteurs	2.05%	Corée du Sud
Hdfc Bank Limited	Banques et autres institutions de crédit	1.73%	Inde
Samsung Electronics Co Ltd	Électronique et semi-conducteurs	1.71%	Corée du Sud
Jd.com Inc-Class A	Distribution, commerce de détail	1.67%	Chine
Xiaomi Corp-Class B	Internet et services d'Internet	1.56%	Chine
Icici Bank Ltd	Banques et autres institutions de crédit	1.47%	Inde
Bharti Airtel Ltd	Télécommunications	1.45%	Inde
Chine Construction Bank-H	Banques et autres institutions de crédit	1.29%	Chine
Al Rajhi Bank	Banques et autres institutions de crédit	1.27%	Arabie saoudite
Kb Financial Group Inc	Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	1.27%	Corée du Sud
Byd Co Ltd-H	Électronique et semi-conducteurs	1.27%	Chine

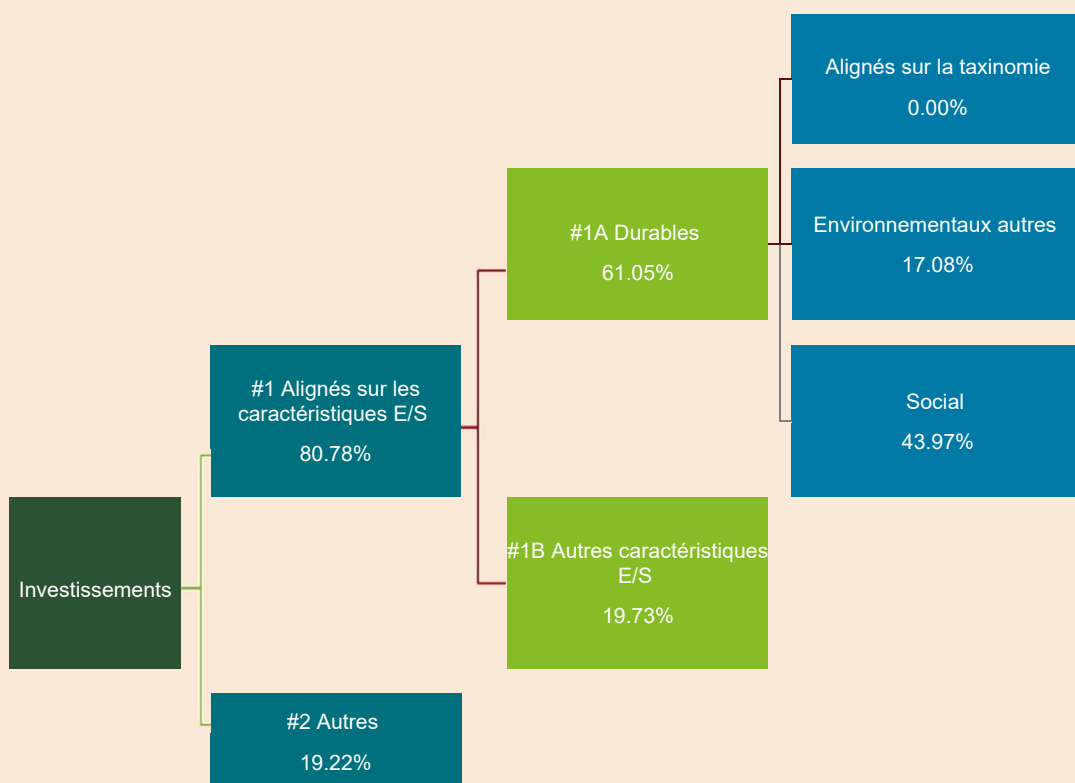
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Électronique et semi-conducteurs	17.84%
Internet et services d'Internet	16.90%
Banques et autres institutions de crédit	12.01%
Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	8.97%
Chimie	3.75%
Pierres et métaux précieux	3.65%
Électrotechnique	3.45%
Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	3.27%
Télécommunications	3.12%
Construction de machines et appareils	3.03%
Compagnies d'assurance	2.61%
Énergie et service des eaux	2.23%
Services divers	2.06%
Métaux non ferreux	1.73%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	1.66%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



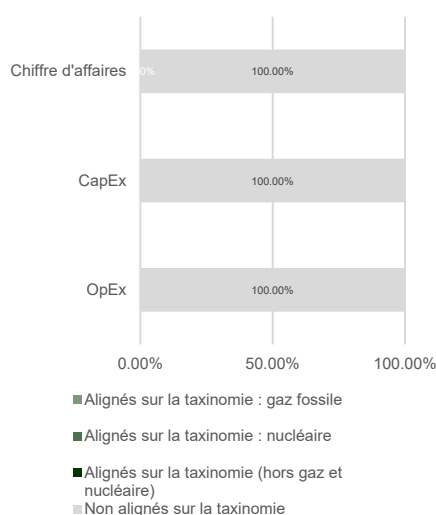
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

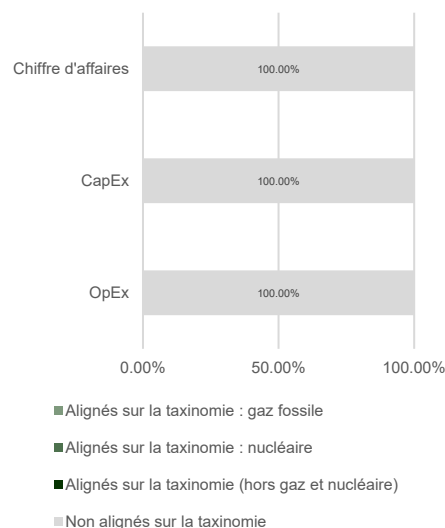
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 17,08 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 43,97 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 19,22 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier est conçu pour atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence. Au cours de la période de référence, le produit financier a enregistré des émissions de 56,48 tonnes eqCO2 par million d'euros investi, soit une réduction de 57,15 % par rapport à l'indice de référence. Cet objectif a été atteint principalement en sélectionnant des émetteurs présentant une empreinte carbone plus faible.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ OUI	☒ ☐ NON
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 162.70% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☒ ayant un objectif social ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;
- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;
- obtenant une empreinte carbone des positions longues inférieure à celle des positions courtes du Compartiment ;
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalnt e également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 51 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Score ESG - Entreprises -Longues Courtes	57.01		
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Longues < Courtes	46.78		

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Score ESG - Entreprises -Longues Courtes	2024	57.64	47.23
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Longues < Courtes	2024	46.69	53.19

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	180.47%*	161.46%	0.00%	0.00%
#2 Autres	25.93%	22.97%	0.00%	0.00%
#1A Durables	162.70%*	152.59%	0.00%	0.00%
#1B Autres caractéristiques E/S	17.76%	8.86%	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	65.57%	62.15%	0.00%	0.00%
Social	97.13%	90.44%	0.00%	0.00%

*Le pourcentage supérieur à 100 % s'explique par l'effet de levier du compartiment.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 51 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts, mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est accessible sur son site Internet (<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>).

EXCLUSIONS

PAI14

Candriam s'est fermement engagé à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri, armes chimiques, armes biologiques et armes au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	46.78	107.03%*	107.38%*
10 - Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	0.00	107.37%*	107.37%*
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00	107.37%*	107.37%*

*Le pourcentage supérieur à 100 % s'explique par l'effet de levier du compartiment.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Candriam Monétaire Sicav Z Eur Acc	Prêts immobiliers - Institutions de financement (MBA-ABS)	8.33%	France
Seibu Holdings Inc	Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	0.17%	Japon
Spectris Plc	Électronique et semi-conducteurs	0.11%	Royaume-Uni
Prudential Plc	Compagnies d'assurance	0.10%	Hong-Kong
Carnival Plc	Hôtels et restaurants	0.09%	États-Unis (u.s.a.)
Micron Technologie Inc	Électronique et semi-conducteurs	0.08%	États-Unis (u.s.a.)
The Campbell's Company	Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	0.08%	États-Unis (u.s.a.)
Lam Research Corp	Électronique et semi-conducteurs	0.08%	États-Unis (u.s.a.)

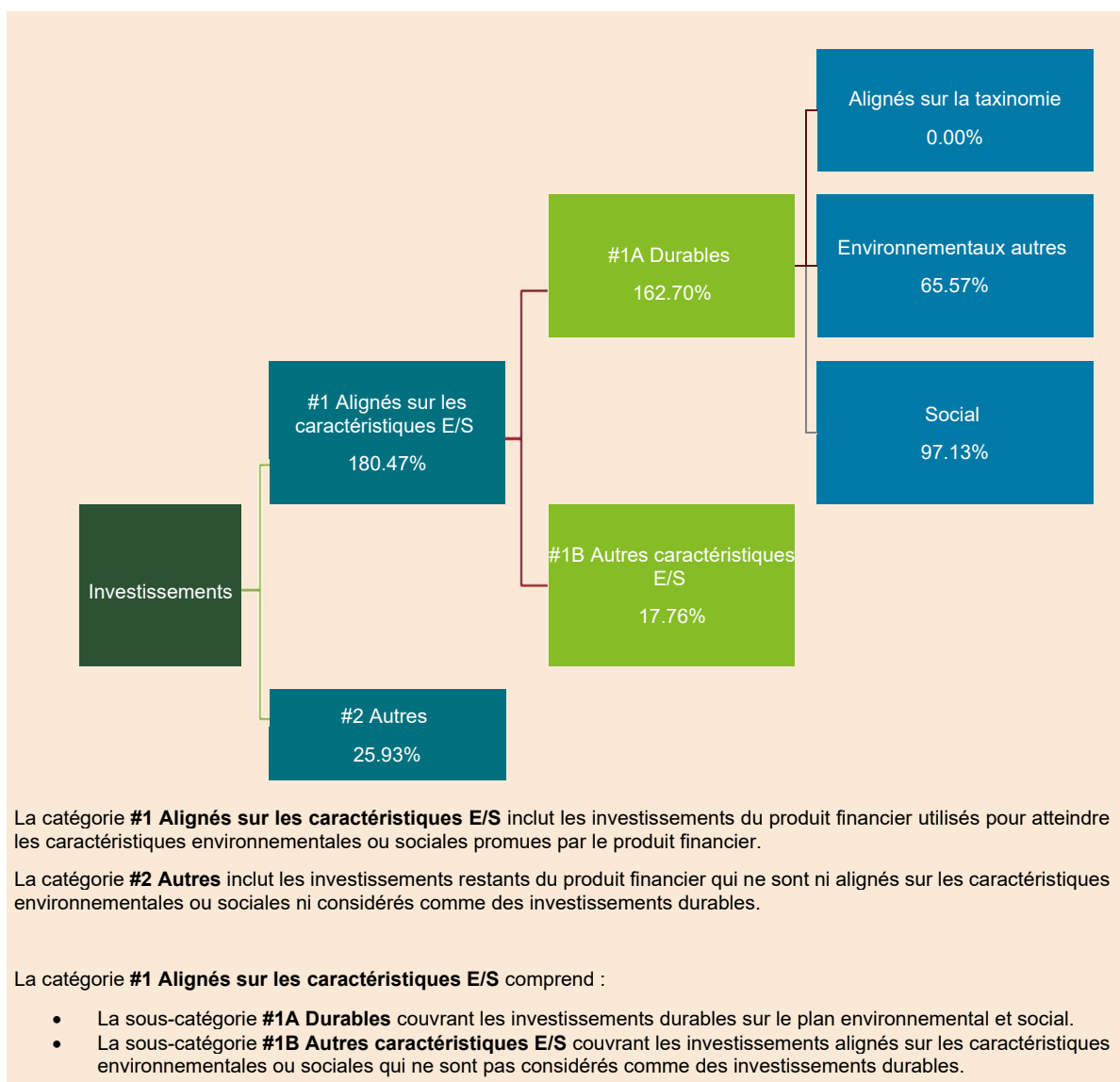
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentant dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Prêts immobiliers - Institutions de financement (MBA-ABS)	8.30%
Électronique et semi-conducteurs	0.45%
Tabac et boissons alcoolisées	0.15%
Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	0.12%
Banques et autres institutions de crédit	0.11%
Construction de machines et appareils	0.10%
Transport	0.09%
Industrie automobile	0.08%
Distribution, commerce de détail	0.07%
Métaux non ferreux	0.07%
Compagnies d'assurance	0.06%
Services divers	0.05%
Photographie et optique	0.05%
Pierres et métaux précieux	0.03%
Chimie	0.03%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



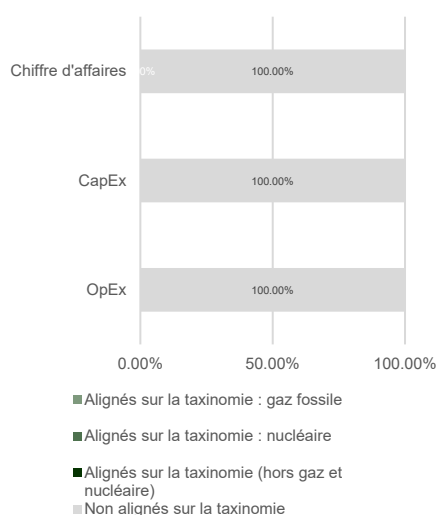
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

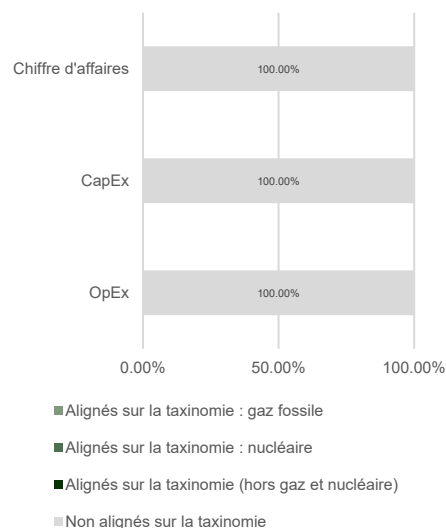
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

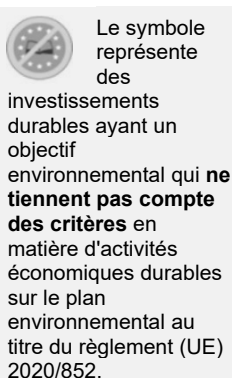
● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 65,56999999999999 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 97,13 %

● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 25,93 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier est conçu pour maintenir une empreinte carbone des positions longues inférieure à celle des positions courtes. Au cours de la période de référence, le produit financier a généré 46,8 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, ce qui représente une réduction de 3,63 % par rapport aux positions courtes. Cet objectif a été atteint principalement en privilégiant des émetteurs qui affichent une empreinte carbone plus faible. Le produit financier vise à atteindre un score ESG des positions longues supérieur à celui des positions courtes en appliquant la méthodologie ESG exclusive développée par Candriam. Au cours de la période de référence, le produit financier a enregistré un score ESG de 57,01, soit 16,27 % de plus que ses positions courtes. Ce résultat positif démontre que le produit financier a atteint son objectif, principalement grâce à l'inclusion ciblée d'émetteurs présentant des profils ESG plus solides.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 78.61% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	43.93	54.21	

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2024	38.89	50.89

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	97.17%	99.96%	0.00%	0.00%
#2 Autres	2.83%	0.04%	0.00%	0.00%
#1A Durables	78.61%	84.00%	0.00%	0.00%
#1B Autres caractéristiques E/S	18.56%	15.97%	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	37.65%	38.14%	0.00%	0.00%
Social	40.96%	45.85%	0.00%	0.00%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts, mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Les politiques d'engagement et de vote de Candriam sont disponibles sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de la politique de vote de Candriam. Lors de l'exercice de ses droits de vote, Candriam prête une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil d'administration, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, Candriam a exprimé ses voix à 118 réunions : pour 90 % d'entre elles, Candriam a voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumises 32, que Candriam a soutenues à 93 %.

Plus précisément, 1 propositions portaient sur le climat (0 % de soutien).

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (656 résolutions), Candriam a tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 17 résolutions au total, dont 47 % ont reçu le soutien de Candriam.

Plus précisément, 1 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : 100 % d'entre elles ont reçu le soutien de Candriam.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter le tableau de bord des activités de vote de Candriam [\[https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/\]](https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/)

EXCLUSIONS

PAI14

Candriam s'est fermement engagé à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri, armes chimiques, armes biologiques et armes au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	43.93	98.58%	98.65%
10 - Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	0.00%	98.66%	98.66%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	98.66%	98.66%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Asml Holding Nv	Électronique et semi-conducteurs	3.50%	Pays-Bas
Nestle Sa-Reg	Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	3.02%	Suisse
Kbc Group Nv	Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	2.32%	Belgique
Shell Plc	Pétrole	2.29%	Royaume-Uni
Astrazeneca Plc	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.28%	Royaume-Uni
Novartis Ag-Reg	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.23%	Suisse
Roche Holding Ag-Genusschein	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.22%	Suisse
Banco Santander Sa	Banques et autres institutions de crédit	2.14%	Espagne
Totalenergies Se	Pétrole	1.79%	France
Siemens Ag-Reg	Électrotechnique	1.77%	Allemagne
Iberdrola Sa	Énergie et service des eaux	1.74%	Espagne
Lvmh Moet Hennessy Louis Vui	Services divers	1.68%	France
London Stock Exchange Group	Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	1.64%	Royaume-Uni
Fincobank Spa	Banques et autres institutions de crédit	1.64%	Italie
Hsbc Holdings Plc	Banques et autres institutions de crédit	1.59%	Royaume-Uni

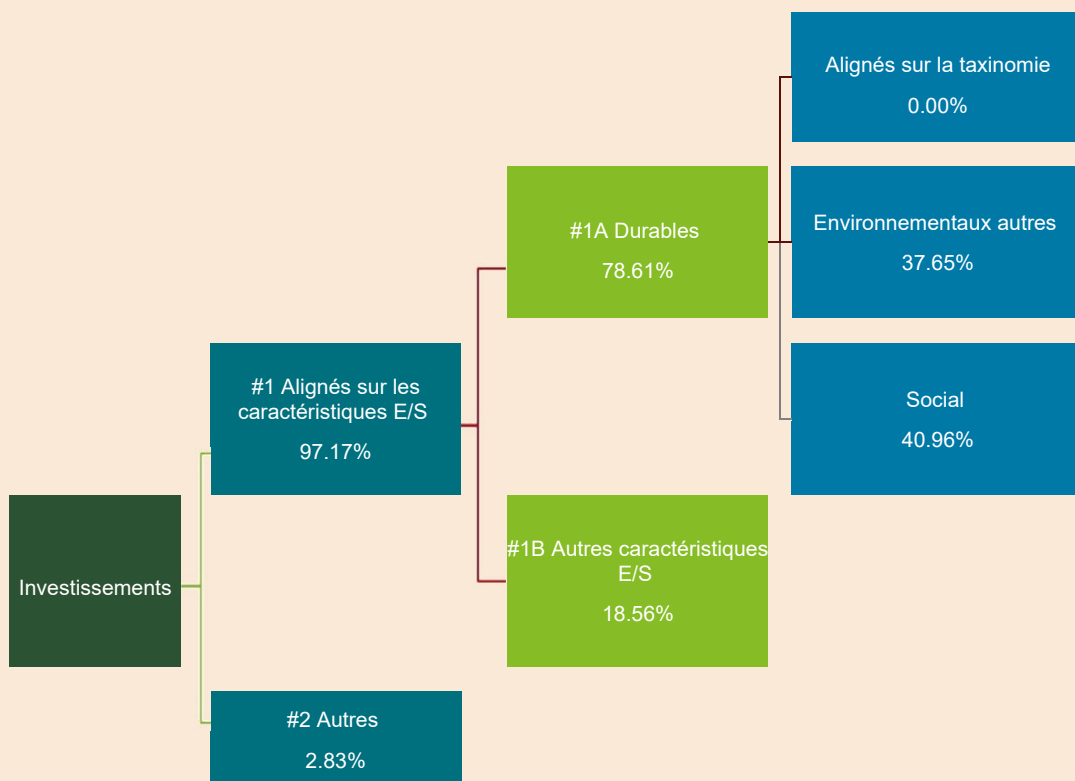
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	14.90%
Banques et autres institutions de crédit	8.68%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	6.48%
Énergie et service des eaux	5.93%
Électronique et semi-conducteurs	5.62%
Industrie aéronautique et spatiale	5.50%
Internet et services d'Internet	5.18%
Chimie	4.83%
Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	4.80%
Pétrole	4.08%
Compagnies d'assurance	3.97%
Électrotechnique	3.88%
Construction de machines et appareils	3.16%
Services divers	3.15%
Art graphique et édition	2.22%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



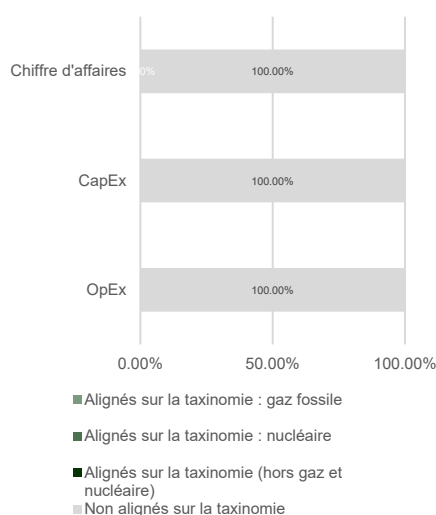
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

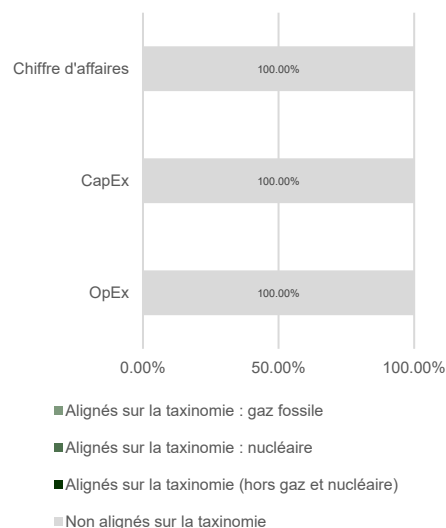
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 37,65 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 40,96 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 2,83 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

-Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;

- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;

- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier est conçu pour maintenir une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence. Au cours de la période de référence, le produit financier a enregistré des émissions de 43,93 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit une baisse de 18,98 % par rapport à l'indice de référence. Cette baisse reflète l'approche ciblée du produit financier, qui privilégie les émetteurs affichant une empreinte carbone plus faible.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
●● ☐ OUI	●● ☒ NON
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 63.79% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;
- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalnt e également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	44.14	54.21	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2024	46.63	50.90

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	98.23%	96.83%	0.00%	0.00%
#2 Autres	1.77%	3.17%	0.00%	0.00%
#1A Durables	63.79%	67.91%	0.00%	0.00%
#1B Autres caractéristiques E/S	34.44%	28.92%	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	25.37%	27.36%	0.00%	0.00%
Social	38.42%	40.56%	0.00%	0.00%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts, mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Les politiques d'engagement et de vote de Candriam sont disponibles sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de la politique de vote de Candriam. Lors de l'exercice de ses droits de vote, Candriam prête une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil d'administration, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, Candriam a exprimé ses voix à 117 réunions : pour 94 % d'entre elles, Candriam a voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumises 47, que Candriam a soutenues à 89 %.

Plus précisément, 3 propositions portaient sur le climat (0 % de soutien).

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (732 résolutions), Candriam a tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 26 résolutions au total, dont 34 % ont reçu le soutien de Candriam.

Plus précisément, 1 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : 100 % d'entre elles ont reçu le soutien de Candriam.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter le tableau de bord des activités de vote de Candriam [\[https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/\]](https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/)

EXCLUSIONS

PAI14

Candriam s'est fermement engagé à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri, armes chimiques, armes biologiques et armes au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	44.14	99.26%	99.62%
10 - Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	0.00%	99.57%	99.62%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	99.57%	99.62%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Novartis Ag-Reg	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	3.27%	Suisse
Asml Holding Nv	Électronique et semi-conducteurs	3.27%	Pays-Bas
Hsbc Holdings Plc	Banques et autres institutions de crédit	2.80%	Royaume-Uni
Roche Holding Ag-Genusschein	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.31%	Suisse
Nestle Sa-Reg	Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	2.09%	Suisse
Investor Ab-B Shs	Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	1.81%	Suède
Danone	Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	1.79%	France
Sanofi	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	1.77%	France
Abb Ltd-Reg	Électrotechnique	1.75%	Suisse
Novo Nordisk A/s-B	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	1.71%	Danemark
Sap Se	Internet et services d'Internet	1.65%	Allemagne
Enel Spa	Énergie et service des eaux	1.65%	Italie
Gsk Plc	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	1.63%	Royaume-Uni
Vinci Sa	Industrie des matériaux de construction et du bâtiment	1.63%	France

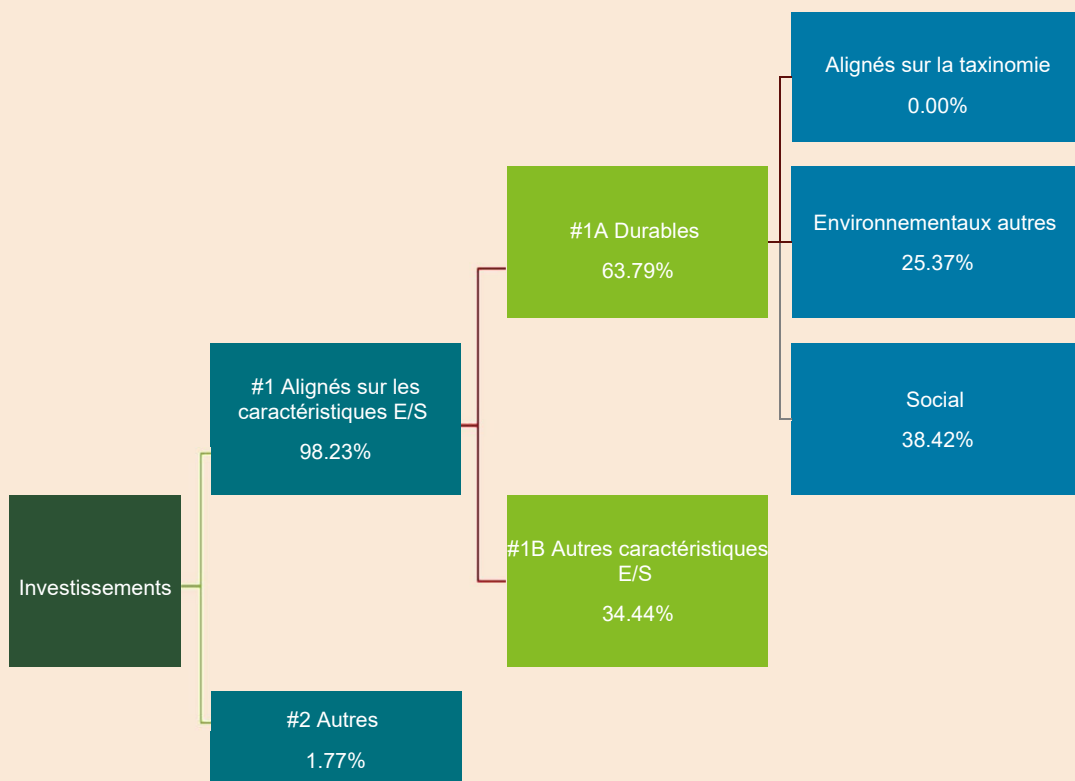
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	15.04%
Banques et autres institutions de crédit	14.90%
Énergie et service des eaux	5.93%
Compagnies d'assurance	5.23%
Télécommunications	5.12%
Industrie des matériaux de construction et du bâtiment	4.90%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	4.71%
Transport	3.72%
Électronique et semi-conducteurs	3.67%
Électrotechnique	3.48%
Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	3.37%
Industrie aéronautique et spatiale	3.13%
Internet et services d'Internet	3.12%
Distribution, commerce de détail	2.65%
Immobilier	2.55%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



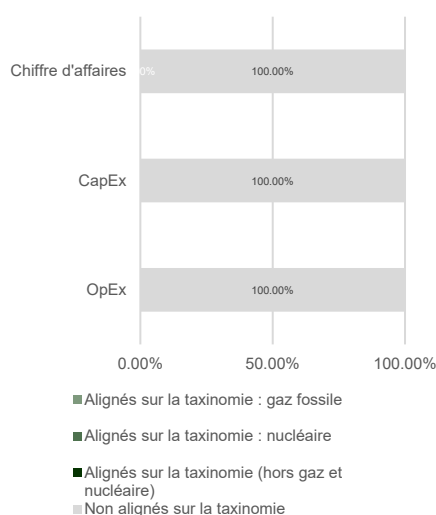
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

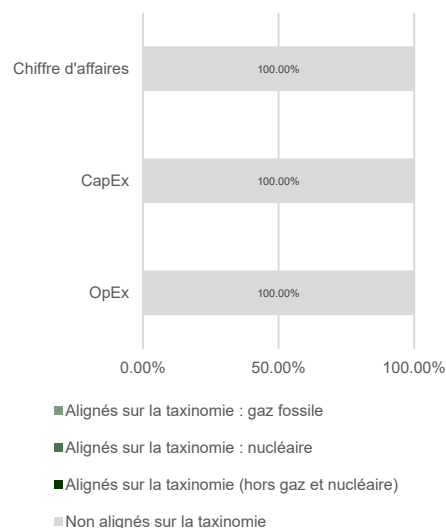
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 25,37 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 38,42 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 1,77 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

-Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;

- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;

- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier est conçu pour maintenir une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence. Au cours de la période de référence, le produit financier a enregistré des émissions de 44,14 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit 18,58 % de moins que le chiffre correspondant pour l'indice de référence. En outre, par rapport à l'année précédente, l'empreinte carbone du produit financier a montré une réduction de 5,35 % Cet objectif a été atteint principalement en privilégiant des émetteurs qui affichent des émissions de carbone plus faibles.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 97.02% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalnt e également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	9.61	54.21	

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2024	10.43	57.74
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	14.42	76.15
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	17.07	77.43

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	98.56%	97.75%	94.03%	98.35%
#2 Autres	1.44%	2.25%	5.97%	1.65%
#1A Durables	97.02%	96.13%	94.03%	98.35%
#1B Autres caractéristiques E/S	1.53%	1.62%	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	42.58%	41.16%	29.86%	31.73%
Social	54.44%	54.96%	64.18%	66.62%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts, mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Les politiques d'engagement et de vote de Candriam sont disponibles sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de la politique de vote de Candriam. Lors de l'exercice de ses droits de vote, Candriam prête une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil d'administration, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, Candriam a exprimé ses voix à 60 réunions : pour 85 % d'entre elles, Candriam a voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumise 15, que Candriam a soutenue à 100 %.

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (334 résolutions), Candriam a tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 12 résolutions au total, dont 33 % ont reçu le soutien de Candriam.

Plus précisément, 2 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : 100 % d'entre elles ont reçu le soutien de Candriam.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter le tableau de bord des activités de vote de Candriam [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>]

EXCLUSIONS

PAI14

Candriam s'est fermement engagé à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri, armes chimiques, armes biologiques et armes au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu éligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	9.61	98.56%	98.56%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	32.17	98.56%	98.56%
10 - Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	0.00%	98.56%	98.56%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	98.56%	98.56%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Asml Holding Nv	Électronique et semi-conducteurs	5.61%	Pays-Bas
Biomerieux	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	5.48%	France
Nestle Sa-Reg	Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	5.26%	Suisse
Kerry Group Plc-A	Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	5.05%	Irlande
Dsm-Firmenich Ag	Chimie	4.43%	Suisse
Halma Plc	Électronique et semi-conducteurs	3.72%	Royaume-Uni
Dassault Systemes Se	Internet et services d'Internet	3.67%	France
Hexagon Ab-B Shs	Construction de machines et appareils	3.34%	Suède
Admiral Group Plc	Compagnies d'assurance	2.92%	Royaume-Uni
Novo Nordisk A/s-B	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.56%	Danemark
Spirax Group Plc	Construction de machines et appareils	2.53%	Royaume-Uni
Astrazeneca Plc	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.46%	Royaume-Uni
Roche Holding Ag-Genusschein	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.44%	Suisse
Carl Zeiss Meditec Ag - Br	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.40%	Allemagne
Beiersdorf Ag	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.18%	Allemagne

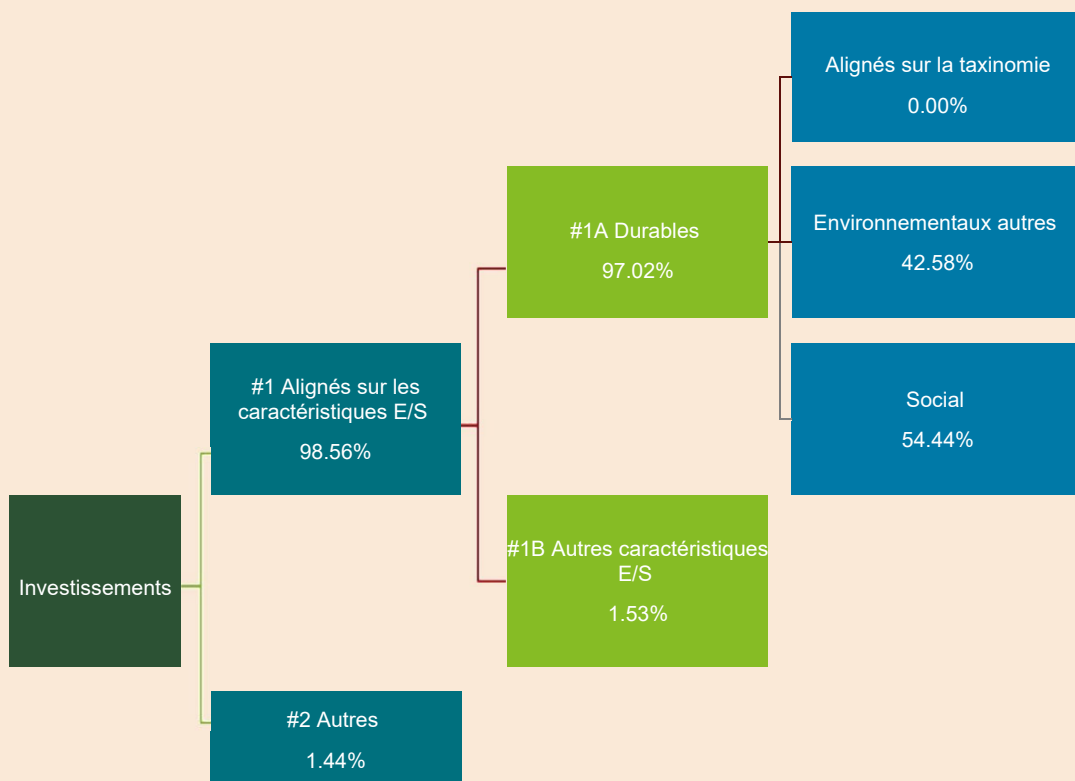
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	25.25%
Chimie	11.48%
Construction de machines et appareils	11.02%
Électronique et semi-conducteurs	10.45%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	10.31%
Internet et services d'Internet	7.25%
Électrotechnique	4.21%
Compagnies d'assurance	2.92%
Art graphique et édition	2.71%
Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	2.56%
Biens de consommation divers	2.20%
Industrie des matériaux de construction et du bâtiment	2.17%
Banques et autres institutions de crédit	1.98%
Distribution, commerce de détail	1.28%
Services divers	0.97%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



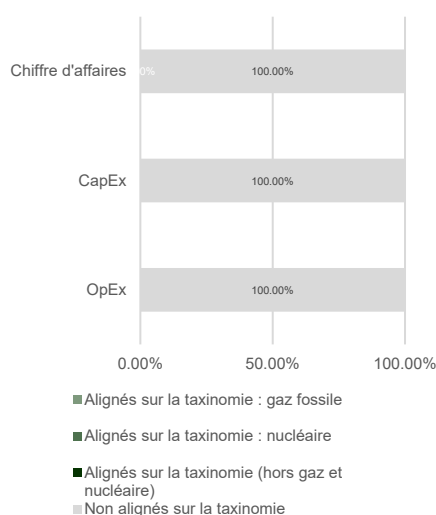
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

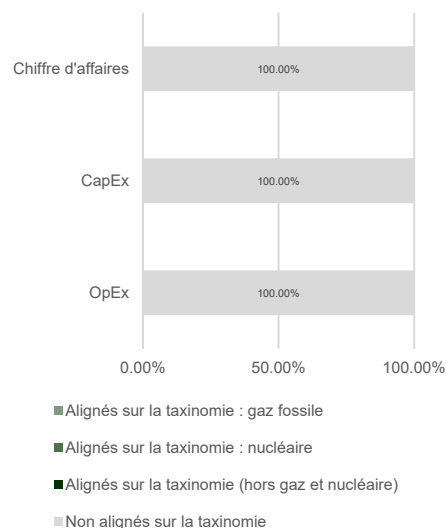
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 42,58 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 54,44 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 1,44 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;

- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;

- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à maintenir une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence. Au cours de la période de référence, le produit financier a enregistré des émissions de 9,61 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit une réduction de 82,27 % par rapport à l'indice de référence. Par rapport à l'année précédente, le produit financier a réalisé des progrès supplémentaires en réduisant son empreinte carbone de 7,89 %. Cet objectif a été atteint en sélectionnant constamment des émetteurs présentant des émissions de carbone plus faibles.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Identifiant d'entité juridique :
 5493003ZDQ4QU4NNSK42

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 87.38% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalnt e également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	39.14	54.21	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2024	25.76	57.74
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2024	58.56	53.43
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	20.67	76.15
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2023	59.31	53.67
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	27.07	77.43
Score ESG - Entreprise - Supérieur à l'indice de référence	2022	59.98	53.65

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	95.95%	97.63%	95.55%	95.05%
#2 Autres	4.05%	2.37%	4.45%	4.42%
#1A Durables	87.38%	96.93%	95.34%	92.08%
#1B Autres caractéristiques E/S	8.57%	0.70%	0.21%	2.97%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	42.88%	36.54%	30.76%	30.58%

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
Social	44.50%	60.39%	64.58%	61.49%

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts, mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Les politiques d'engagement et de vote de Candriam sont disponibles sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation de reddition de compte du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de la politique de vote de Candriam. Lors de l'exercice de ses droits de vote, Candriam prête une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil d'administration, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, Candriam a exprimé ses voix à 114 réunions : pour 85 % d'entre elles, Candriam a voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumise 29, que Candriam a soutenue à 100 %.

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (617 résolutions), Candriam a tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 26 résolutions au total, dont 46 % ont reçu le soutien de Candriam.

Plus précisément, 1 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : 0 % d'entre elles ont reçu le soutien de Candriam.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter le tableau de bord des activités de vote de Candriam [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>]

EXCLUSIONS

PAI14

Candriam s'est fermement engagé à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri, armes chimiques, armes biologiques et armes au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu éligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	39.14	97.11%	97.11%
10 - Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	0.00%	97.11%	97.11%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	97.11%	97.11%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Nestle Sa-Reg	Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	3.70%	Suisse
Asml Holding Nv	Électronique et semi-conducteurs	3.60%	Pays-Bas
Roche Holding Ag-Genusschein	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.22%	Suisse
Astrazeneca Plc	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.17%	Royaume-Uni
Novartis Ag-Reg	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.05%	Suisse
Biomerieux	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.02%	France
Novo Nordisk A/s-B	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	1.86%	Danemark
Enel Spa	Énergie et service des eaux	1.83%	Italie
Siemens Ag-Reg	Électrotechnique	1.83%	Allemagne
Banco Santander Sa	Banques et autres institutions de crédit	1.82%	Espagne
Iberdrola Sa	Énergie et service des eaux	1.73%	Espagne
Lvmh Moet Hennessy Louis Vui	Services divers	1.72%	France
Veolia Environnement	Énergie et service des eaux	1.71%	France
Sap Se	Internet et services d'Internet	1.70%	Allemagne
Dassault Systemes Se	Internet et services d'Internet	1.64%	France

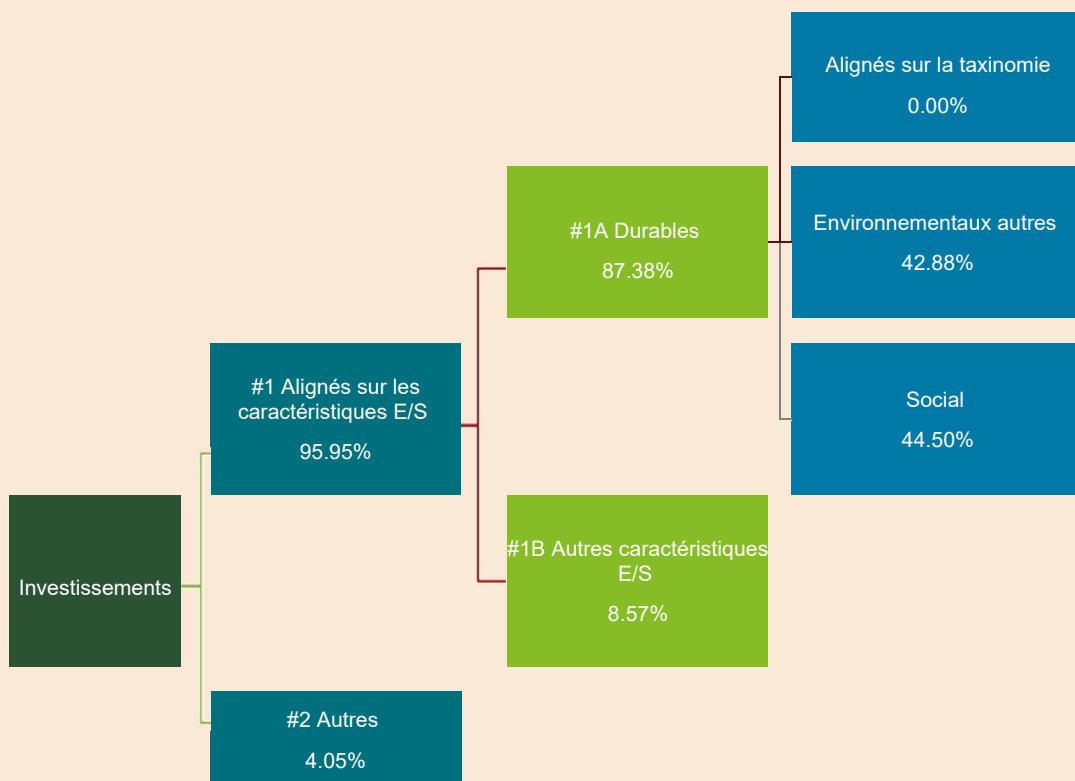
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	17.39%
Banques et autres institutions de crédit	8.28%
Énergie et service des eaux	6.94%
Électronique et semi-conducteurs	6.71%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	6.00%
Compagnies d'assurance	5.84%
Internet et services d'Internet	5.73%
Chimie	4.54%
Construction de machines et appareils	4.37%
Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	4.15%
Immobilier	3.81%
Électrotechnique	3.61%
Télécommunications	3.30%
Industrie automobile	3.08%
Services divers	2.28%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



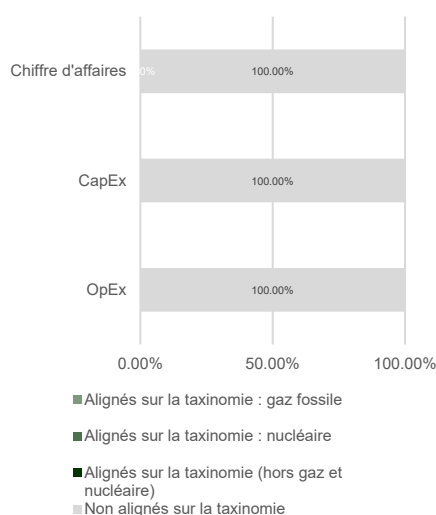
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

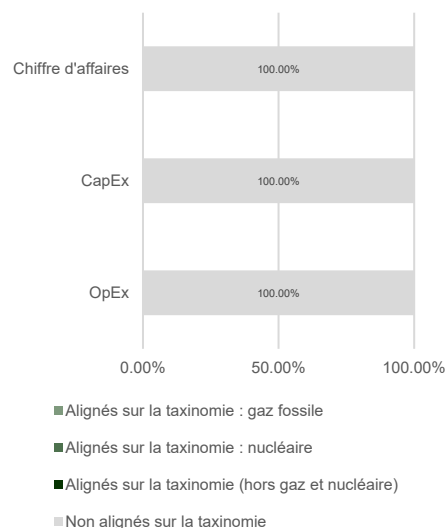
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 42,88 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 44,5 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 4,05 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

-Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;

- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;

- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier est conçu avec l'objectif de maintenir une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence désigné. Au cours de la période de référence, il a enregistré des émissions de 39,14 tonnes eqCO₂ par million d'euros investi, ce qui représente une réduction de 27,8 % par rapport à l'indice de référence. Cet objectif a été atteint principalement en privilégiant des émetteurs présentant une empreinte carbone plus faible.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ OUI	●● ☒ NON
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 80.10% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalnt e également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	98.65%	0.00%	0.00%	0.00%
#2 Autres	1.35%	0.00%	0.00%	0.00%
#1A Durables	80.10%	0.00%	0.00%	0.00%
#1B Autres caractéristiques E/S	18.54%	0.00%	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	50.90%	0.00%	0.00%	0.00%
Social	29.20%	0.00%	0.00%	0.00%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts, mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	56.52	98.65%	98.65%
10 - Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	0.00%	98.65%	98.65%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	98.65%	98.65%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Asml Holding Nv	Électronique et semi-conducteurs	7.13%	Pays-Bas
Sap Se	Internet et services d'Internet	4.43%	Allemagne
Siemens Ag-Reg	Électrotechnique	4.32%	Allemagne
Enel Spa	Énergie et service des eaux	3.27%	Italie
Air Liquide Sa	Chimie	3.00%	France
Schneider Electric Se	Électrotechnique	2.98%	France
Safran Sa	Industrie aéronautique et spatiale	2.97%	France
Iberdrola Sa	Énergie et service des eaux	2.55%	Espagne
Compagnie De Saint Gobain	Industrie des matériaux de construction et du bâtiment	2.52%	France
Infineon Technologies Ag	Électronique et semi-conducteurs	2.51%	Allemagne
Siemens Energy Ag	Construction de machines et appareils	2.43%	Allemagne
E.on Se	Énergie et service des eaux	2.03%	Allemagne
Deutsche Telekom Ag-Reg	Télécommunications	2.02%	Allemagne
Airbus Se	Industrie aéronautique et spatiale	2.01%	France
Leonardo Spa	Industrie aéronautique et spatiale	1.99%	Italie

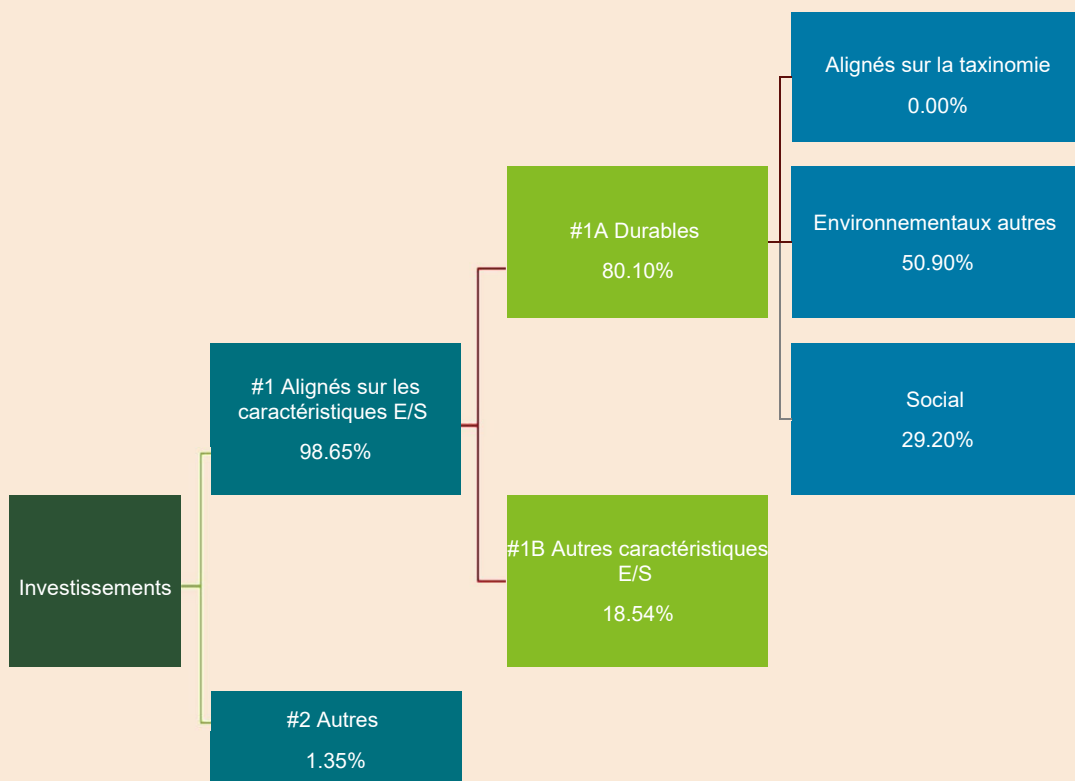
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentant dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Électronique et semi-conducteurs	12.81%
Énergie et service des eaux	11.70%
Industrie aéronautique et spatiale	11.47%
Électrotechnique	10.68%
Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	9.94%
Construction de machines et appareils	6.48%
Télécommunications	6.37%
Industrie des matériaux de construction et du bâtiment	6.22%
Internet et services d'Internet	5.86%
Chimie	4.94%
Services divers	2.62%
Métaux non ferreux	2.05%
Transport	2.00%
Banques et autres institutions de crédit	1.99%
Industrie automobile	1.64%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



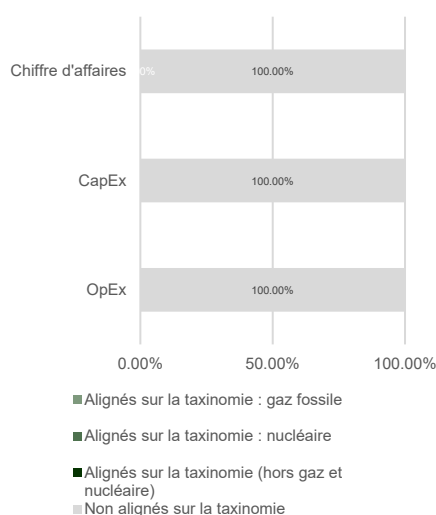
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

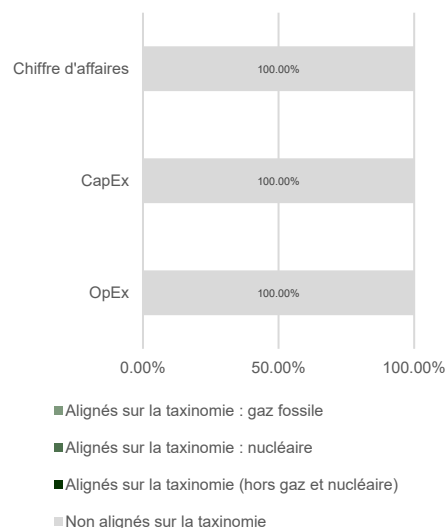
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 50,9 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 29,2 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 1,35 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

-Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;

- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;

- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

À titre d'information, afin de démontrer une intégration efficace des critères ESG dans les investissements du produit financier, certains indicateurs sont calculés au cours de la période de référence. Plus précisément, en ce qui concerne l'empreinte carbone, le produit financier a enregistré des émissions de 56,52 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, privilégiant ainsi les émetteurs présentant une empreinte carbone relativement plus faible. En outre, en ce qui concerne le score ESG et en s'appuyant sur la méthodologie ESG exclusive développée par Candriam, le produit financier a obtenu un score ESG de 56,89, indiquant ainsi une préférence pour les émetteurs affichant un profil ESG solide.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 74.72% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalnt e également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	19.42	34.53	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2024	20.11	39.20
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	20.20	47.39
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	30.40	51.74

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	95.40%	95.21%	93.79%	92.88%
#2 Autres	4.60%	4.79%	6.21%	7.12%
#1A Durables	74.72%	73.97%	72.87%	71.53%
#1B Autres caractéristiques E/S	20.69%	21.24%	20.92%	21.35%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	27.06%	26.71%	24.24%	23.77%
Social	47.65%	47.27%	48.63%	47.76%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts, mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Les politiques d'engagement et de vote de Candriam sont disponibles sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de la politique de vote de Candriam. Lors de l'exercice de ses droits de vote, Candriam prête une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil d'administration, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, Candriam a exprimé ses voix à 71 réunions : pour 91 % d'entre elles, Candriam a voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumises 8, que Candriam a soutenues à 87 %.

Plus précisément, 1 propositions portaient sur le climat (0 % de soutien).

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (649 résolutions), Candriam a tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 95 résolutions au total, dont 69 % ont reçu le soutien de Candriam.

Plus précisément, 20 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : Candriam les a soutenues à 100 %.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter le tableau de bord des activités de vote de Candriam [\[https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/\]](https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/)

DIALOGUE avec les émetteurs institutionnels

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scopes 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent

comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous combinons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Candriam participe également activement à plusieurs initiatives collaboratives telles que Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'examen de l'engagement effectué pour ce produit financier en 2025, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI14

Candriam s'est fermement engagé à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri, armes chimiques, armes biologiques et armes au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inadmissible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	19.42	97.72%	98.23%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	91.45	97.72%	98.23%
10 - Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	0.00%	98.23%	98.23%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	98.23%	98.23%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Microsoft Corp	Internet et services d'Internet	6.94%	États-Unis (u.s.a.)
Nvidia Corp	Électronique et semi-conducteurs	5.62%	États-Unis (u.s.a.)
Amazon.com Inc	Distribution, commerce de détail	4.64%	États-Unis (u.s.a.)
Apple Inc	Articles de bureaux et ordinateurs	4.00%	États-Unis (u.s.a.)
Alphabet Inc-Cl A	Internet et services d'Internet	3.18%	États-Unis (u.s.a.)
Meta Platforms Inc-Class A	Internet et services d'Internet	2.66%	États-Unis (u.s.a.)
Jpmorgan Chase & Co	Banques et autres institutions de crédit	2.57%	États-Unis (u.s.a.)
Broadcom Inc	Articles de bureaux et ordinateurs	2.07%	États-Unis (u.s.a.)
Waste Management Inc	Services environnementaux et recyclage	1.85%	États-Unis (u.s.a.)
Linde Plc	Pétrole	1.69%	États-Unis (u.s.a.)
Visa Inc-Class A Shares	Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	1.67%	États-Unis (u.s.a.)
Asml Holding Nv	Électronique et semi-conducteurs	1.55%	Pays-Bas
Taiwan Semiconductor-Sp Adr	Électronique et semi-conducteurs	1.50%	Taiwan
Thermo Fisher Scientific Inc	Électronique et semi-conducteurs	1.45%	États-Unis (u.s.a.)
Home Depot Inc	Distribution, commerce de détail	1.44%	États-Unis (u.s.a.)

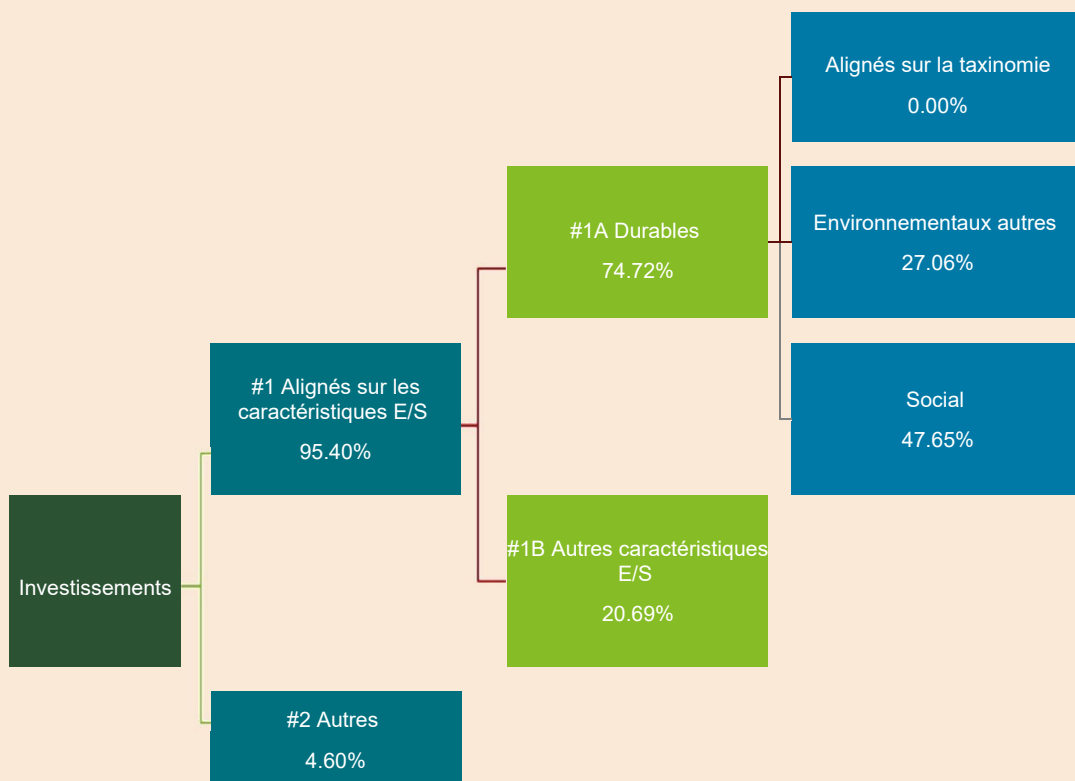
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Internet et services d'Internet	17.93%
Électronique et semi-conducteurs	14.02%
Distribution, commerce de détail	8.41%
Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	7.63%
Banques et autres institutions de crédit	7.34%
Articles de bureaux et ordinateurs	6.07%
Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	5.54%
Électrotechnique	5.09%
Énergie et service des eaux	3.91%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	2.48%
Art graphique et édition	2.23%
Industrie des matériaux de construction et du bâtiment	2.10%
Construction de machines et appareils	1.97%
Compagnies d'assurance	1.91%
Services environnementaux et recyclage	1.85%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



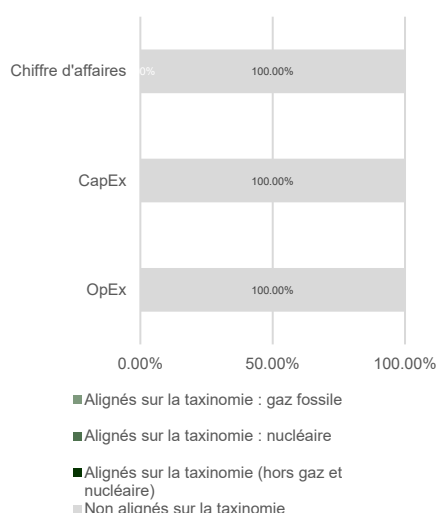
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

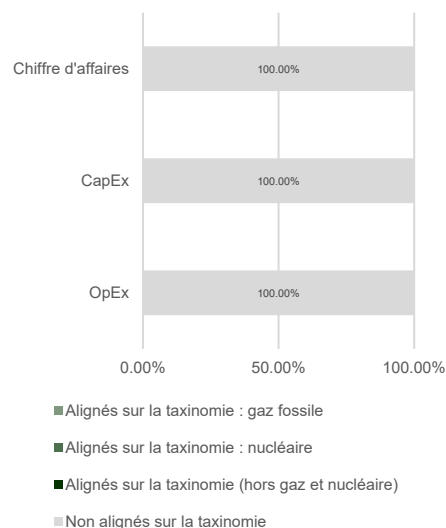
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 27,06 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 47,65 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 4,6 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

-Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;

- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;

- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier est conçu pour atteindre une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence. Au cours de la période de référence, le produit financier a enregistré des émissions de 19,42 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit une réduction de 43,77 % par rapport à l'indice de référence. Par ailleurs, l'empreinte carbone du produit financier a enregistré une baisse de 3,45 % d'une année sur l'autre. Cet objectif a été atteint principalement en sélectionnant des émetteurs qui maintiennent des empreintes carbone plus faibles.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 70.44% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance pour les entreprises.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	23.46	34.53	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2024	25.29	32.77

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	97.41%	98.93%	0.00%	0.00%
#2 Autres	2.59%	1.07%	0.00%	0.00%
#1A Durables	70.44%	69.84%	0.00%	0.00%
#1B Autres caractéristiques E/S	26.97%	29.09%	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	22.52%	24.74%	0.00%	0.00%
Social	47.93%	45.10%	0.00%	0.00%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts, mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Les politiques d'engagement et de vote de Candriam sont disponibles sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de la politique de vote de Candriam. Lors de l'exercice de ses droits de vote, Candriam prête une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil d'administration, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, Candriam a exprimé ses voix à 79 réunions : pour 94 % d'entre elles, Candriam a voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumises 9, que Candriam a soutenues à 77 %.

Plus précisément, 1 propositions portaient sur le climat (0 % de soutien).

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (640 résolutions), Candriam a tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 99 résolutions au total, dont 69 % ont reçu le soutien de Candriam.

Plus précisément, 20 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : Candriam les a soutenues à 100 %.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter le tableau de bord des activités de vote de Candriam [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>]

DIALOGUE avec les émetteurs institutionnels

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scopes 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent

comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous combinons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Candriam participe également activement à plusieurs initiatives collaboratives telles que Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'examen de l'engagement effectué pour ce produit financier en 2025, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI14

Candriam s'est fermement engagé à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri, armes chimiques, armes biologiques et armes au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inadmissible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	23.46	99.11%	99.11%
10 - Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	0.00%	99.11%	99.11%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	99.11%	99.11%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Microsoft Corp	Internet et services d'Internet	6.46%	États-Unis (u.s.a.)
Amazon.com Inc	Distribution, commerce de détail	5.63%	États-Unis (u.s.a.)
Nvidia Corp	Électronique et semi-conducteurs	5.35%	États-Unis (u.s.a.)
Broadcom Inc	Articles de bureaux et ordinateurs	4.98%	États-Unis (u.s.a.)
Alphabet Inc-Cl A	Internet et services d'Internet	3.72%	États-Unis (u.s.a.)
Apple Inc	Articles de bureaux et ordinateurs	2.74%	États-Unis (u.s.a.)
Mckesson Corp	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.58%	États-Unis (u.s.a.)
Booking Holdings Inc	Internet et services d'Internet	2.56%	États-Unis (u.s.a.)
Seagate Technologie Holdings	Articles de bureaux et ordinateurs	2.53%	États-Unis (u.s.a.)
Intesa Sanpaolo	Banques et autres institutions de crédit	2.32%	Italie
Jpmorgan Chase & Co	Banques et autres institutions de crédit	2.28%	États-Unis (u.s.a.)
Agnico Eagle Mines Ltd	Pierres et métaux précieux	1.98%	Canada
Prudential Plc	Compagnies d'assurance	1.81%	Hong-Kong
Crh Plc	Industrie des matériaux de construction et du bâtiment	1.80%	Irlande
Eli Lilly & Co	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	1.80%	États-Unis (u.s.a.)

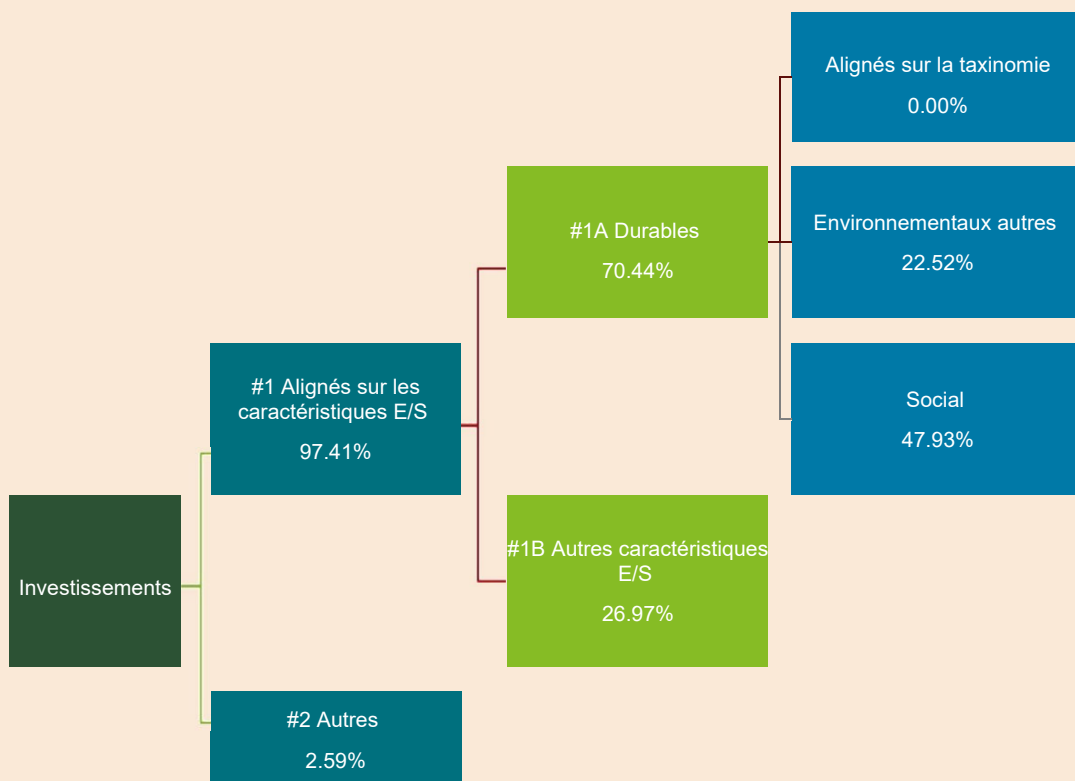
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Internet et services d'Internet	20.01%
Banques et autres institutions de crédit	11.25%
Articles de bureaux et ordinateurs	10.99%
Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	9.29%
Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	6.76%
Électronique et semi-conducteurs	6.70%
Distribution, commerce de détail	6.23%
Compagnies d'assurance	4.17%
Industrie des matériaux de construction et du bâtiment	4.11%
Énergie et service des eaux	2.96%
Télécommunications	2.40%
Pierres et métaux précieux	2.28%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	2.26%
Pétrole	1.68%
Électrotechnique	1.38%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



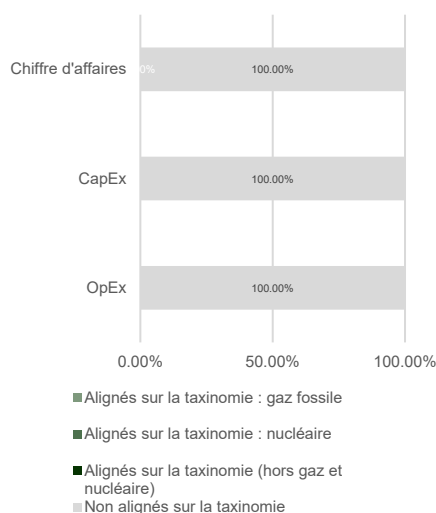
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

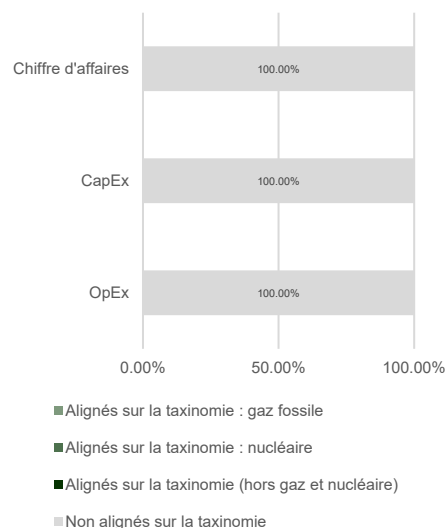
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 22,52 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 47,93 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 2,59 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

-Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;

- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;

- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier est conçu avec l'objectif de maintenir une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence. Au cours de la période de référence, le produit financier a enregistré des émissions de 23,46 tonnes eqCO₂ par million d'euros investi, soit une réduction de 32,06 % par rapport à l'indice de référence. Par rapport à l'année précédente, l'empreinte carbone du produit financier a baissé de 7,25 %. Cet objectif a été obtenu en privilégiant systématiquement des émetteurs dont les empreintes carbone sont plus faibles.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 86.68% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalnt e également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	55.38	50.19	

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2024	54.84	50.25
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2023	56.84	51.59
Score ESG - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2022	55.08	51.03

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	96.39%	97.59%	96.99%	97.28%
#2 Autres	3.61%	2.41%	3.01%	2.72%
#1A Durables	86.68%	87.01%	86.42%	86.89%
#1B Autres caractéristiques E/S	9.71%	10.58%	10.57%	10.40%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	0.00%	0.88%	3.63%	3.86%
Social	86.68%	86.14%	82.79%	83.03%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts, mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Les politiques d'engagement et de vote de Candriam sont disponibles sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de la politique de vote de Candriam. Lors de l'exercice de ses droits de vote, Candriam prête une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil d'administration, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, Candriam a exprimé ses voix à 63 réunions : pour 92 % d'entre elles, Candriam a voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumise 5, que Candriam a soutenue à 100 %.

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (432 résolutions), Candriam a tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 34 résolutions au total, dont 50 % ont reçu le soutien de Candriam.

Plus précisément, 3 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : Candriam les a soutenues à 100 %.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter le tableau de bord des activités de vote de Candriam [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>]

DIALOGUE avec les émetteurs institutionnels

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scopes 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous combinons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Candriam participe également activement à plusieurs initiatives collaboratives telles que Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'examen de l'engagement effectué pour ce produit financier en 2025, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI14

Candriam s'est fermement engagé à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri, armes chimiques, armes biologiques et armes au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	3.45	96.53%	97.66%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	17.37	96.53%	97.66%
10 - Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	0.00%	97.66%	97.66%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	97.66%	97.66%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Eli Lilly & Co	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	8.09%	États-Unis (u.s.a.)
Unitedhealth Group Inc	Soins de santé	4.60%	États-Unis (u.s.a.)
Astrazeneca Plc	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	3.66%	Royaume-Uni
Abbvie Inc	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	3.66%	États-Unis (u.s.a.)
Johnson & Johnson	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	3.33%	États-Unis (u.s.a.)
Thermo Fisher Scientific Inc	Électronique et semi-conducteurs	3.13%	États-Unis (u.s.a.)
Merck & Co. Inc.	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.91%	États-Unis (u.s.a.)
Boston Scientific Corp	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.81%	États-Unis (u.s.a.)
Novo Nordisk A/s-B	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.71%	Danemark
Mckesson Corp	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.68%	États-Unis (u.s.a.)
Abbott Laboratories	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.59%	États-Unis (u.s.a.)
Novartis Ag-Reg	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.40%	Suisse
Sanofi	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.20%	France
Roche Holding Ag-Genusschein	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.19%	Suisse
Stryker Corp	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	1.93%	États-Unis (u.s.a.)

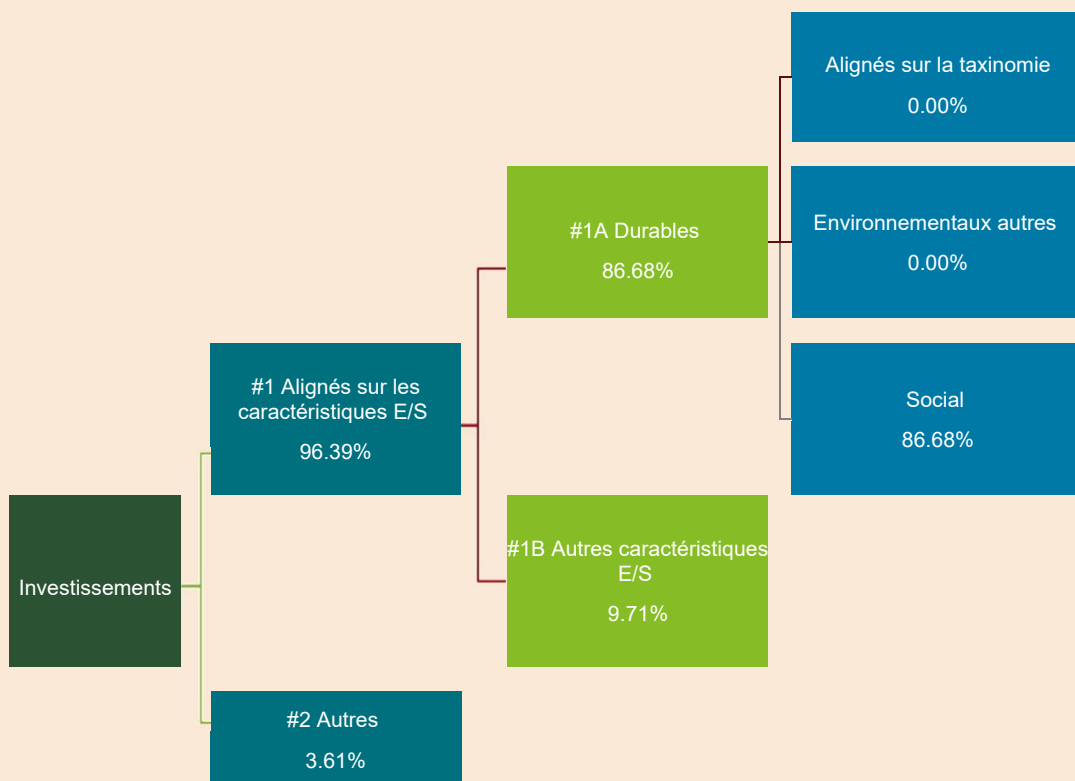
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	65.00%
Biotechnologie	11.37%
Soins de santé	9.68%
Électronique et semi-conducteurs	5.21%
Construction de machines et appareils	1.70%
Compagnies d'assurance	1.61%
Internet et services d'Internet	1.14%
Chimie	1.11%
Services divers	0.71%
Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	0.33%
Électrotechnique	0.32%
Institutions non classifiables	0.20%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



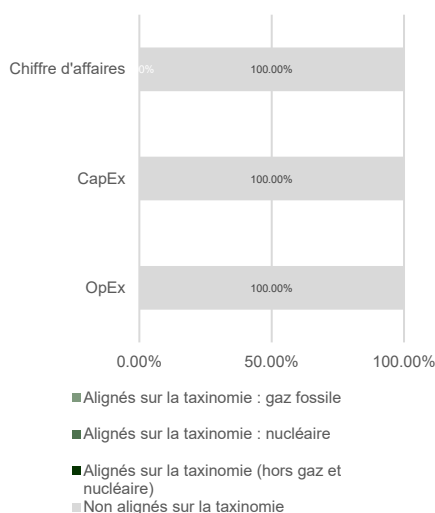
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

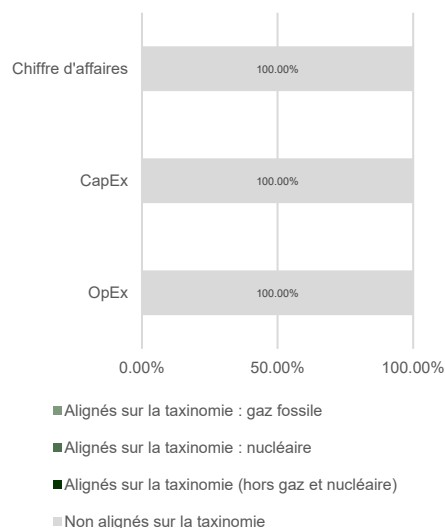
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 0 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 86,68000000000001 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 3,61 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;

- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;

- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à obtenir un score ESG, mesuré à l'aide de la méthodologie ESG exclusive développée par Candriam, supérieur à celui de son indice de référence. Au cours de la période de référence, le produit financier a atteint un score ESG de 55,38, ce qui représente une amélioration de 10,34 % par rapport à celui de son indice de référence. De plus, par rapport à l'année précédente, le produit financier a maintenu un score ESG global stable. Ce résultat positif a été atteint en privilégiant constamment des émetteurs présentant un profil ESG plus solide.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☒ OUI	●● ☐ NON
☒ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 0.00%	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____ % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 96.18%	☐ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

La réalisation des objectifs durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Dépenses en recherche et développement : dépenses en recherche et développement par rapport à la capitalisation boursière de l'entreprise supérieures à l'indice de référence.
- Niveau de formation des équipes dirigeantes : pourcentage de cadres dirigeants titulaires d'un doctorat supérieur à l'indice de référence ;
- Au moins 10 % du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement ou du carnet de commandes des entreprises éligibles doivent être affectés à des activités liées à l'oncologie et/ou à la lutte contre le cancer.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui sont en violation avec les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ou le Pacte mondial des Nations Unies.
- s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des émetteurs qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de niveau 3 de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évaluent également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 80 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « Accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Doctorats au sein de la direction - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	19.73%	3.52%	
Dépenses de R&D - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2.50%	0.73%	

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Doctorats au sein de la direction - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2024	22.10%	3.61%
Dépenses de R&D - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2024	2.57%	0.07%
Doctorats au sein de la direction - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2023	23.56%	3.81%
Dépenses de R&D - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2023	2.86%	0.94%
Doctorats au sein de la direction - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2022	23.73%	3.94%
Dépenses de R&D - Entreprises - Supérieur à l'indice de référence	2022	3.11%	1.19%

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Durables	96.18%	95.91%	95.60%	93.55%
#2 Non durables	3.82%	4.09%	4.40%	6.42%
Environnementaux	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Sociaux	96.18%	95.91%	95.60%	93.55%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Autres	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses propres notes et scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;

- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts, mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;

- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Les politiques d'engagement et de vote de Candriam sont disponibles sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de la politique de vote de Candriam. Lors de l'exercice de ses droits de vote, Candriam prête une

attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil d'administration, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, Candriam a exprimé ses voix à 50 réunions : pour 88 % d'entre elles, Candriam a voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumise 6, que Candriam a soutenues à 100 %.

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (335 résolutions), Candriam a tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 28 résolutions au total, dont 42 % ont reçu le soutien de Candriam.

Plus précisément, 2 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : Candriam les a soutenues à 100 %.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter le tableau de bord des activités de vote de Candriam [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>]

DIALOGUE avec les émetteurs institutionnels

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scopes 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative [<https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>]. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous combinons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Candriam participe également activement à plusieurs initiatives collaboratives telles que Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'examen de l'engagement effectué pour ce produit financier en 2025, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI3

En sus des sociétés se livrant à des activités liées au charbon thermique, au pétrole et au gaz (PAI4), les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone dépasse 279 gCO₂/kWh (PAI3) sont considérées comme trop risquées pour être incluses dans des investissements durables, même si elles n'ont pas une image controversée dans le monde. Vu que les émissions varient en fonction des sources de production d'électricité, il est important d'évaluer l'empreinte carbone par kilowattheure (kWh) pour déterminer dans quelle mesure les sociétés s'alignent sur la trajectoire des 2 °C.

C'est la raison pour laquelle Candriam inclut l'intensité carbone des producteurs d'énergies dans son évaluation de la durabilité. Si les données sur l'intensité carbone ne sont pas disponibles, les analystes ESG de Candriam utilisent d'autres indicateurs pour évaluer l'alignement avec l'Accord de Paris, comme les progrès réalisés vers la transition énergétique au regard des objectifs fixés par l'Accord de Paris ou l'intégration d'un scénario de réchauffement mondial à 1,5 °C, en tenant compte des plans d'investissement et la crédibilité des objectifs de neutralité carbone. Ces indicateurs sont prospectifs et évoluent au fil du temps pour refléter les progrès accomplis par les sociétés dans leur transition.

Le seuil d'intensité carbone (PAI3) fixé pour le produit en 2025 s'établissait à 279 gCO2/kWh. Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé ce seuil, outre ceux déjà exclus.

PAI4

L'exposition aux combustibles fossiles (PAI4) est soumise à des exclusions strictes dans l'ensemble des fonds durables de Candriam. Le charbon thermique, reconnu pour son effet nuisible et ses graves répercussions financières et sur la durabilité, présente des risques systémiques et de réputation que les avantages financiers ne peuvent compenser.

Les entreprises qui participent directement à l'extraction du charbon sont exclues, quel que soit le niveau de ventes/chiffre d'affaires.

Les entreprises générant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de l'exploration, du traitement, du transport et de la distribution de charbon thermique sont également exclues.

L'exclusion des entreprises développant de nouveaux projets d'extraction du charbon, de production d'électricité à partir du charbon et de transport du charbon est appréciée sans seuil de chiffre d'affaires minimum.

En outre, les entreprises impliquées dans l'exploration, la production, le raffinage ou le transport du pétrole et gaz (>5 % du chiffre d'affaires), fournissant des services et des équipements dédiés à la production de pétrole et gaz (>25 % du chiffre d'affaires), ou ayant des plans d'expansion ou d'exploration de nouveaux projets pétroliers et gaziers sont exclues. Ces exclusions s'appliquent aux activités pétrolières et gazières conventionnelles et non conventionnelles.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur n'est devenu inéligible au produit financier pour avoir dépassé le seuil d'exposition aux activités liées au charbon thermique, outre les entités déjà exclues.

En outre, aucun autre émetteur n'a perdu son éligibilité pour avoir dépassé le seuil d'exposition aux activités pétrolières et gazières conventionnelles et aucun autre émetteur n'a perdu son éligibilité pour avoir dépassé le seuil d'exposition aux activités pétrolières et gazières non conventionnelles.

PAI10

Conformément à la PAI10, l'analyse normative de Candriam permet de déterminer si une société respecte ou non les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies pour chacune des catégories principales : Droits humains, normes du travail, environnement et lutte contre la corruption. Notre analyse normative intègre diverses références internationales, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Elle couvre ainsi de manière exhaustive les droits humains, les normes du travail, la corruption et la discrimination.

Dans la politique d'exclusion ISR « de niveau 3 » de Candriam, les sociétés ayant commis des violations graves ou très graves des principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Cette liste est axée sur une interprétation stricte des violations du Pacte, selon l'évaluation menée par les analystes ESG de Candriam.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de violations graves et répétées des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

PAI 14

Candriam s'est fermement engagée à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri et armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
Émissions de GES de Scope 1	2,089.01	91.88%	96.26%
Émissions de GES de Scope 2	2,090.50	91.88%	96.26%
Émissions totales de GES	4,179.51	91.88%	96.26%
2 - Empreinte carbone	3.42	91.88%	96.26%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	20.09	91.88%	96.26%
4 – Exposition à des sociétés actives dans secteur des combustibles fossiles	0.00%	92.94%	96.26%
10 - Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	0.00%	96.27%	96.27%
13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	36.64%	93.15%	96.27%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	96.27%	96.27%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Eli Lilly & Co	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	6.83%	États-Unis (u.s.a.)
Astrazeneca Plc	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	4.27%	Royaume-Uni
Roche Holding Ag-Genusschein	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	3.93%	Suisse
Novartis Ag-Reg	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	3.83%	Suisse
Merck & Co. Inc.	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	3.43%	États-Unis (u.s.a.)
Thermo Fisher Scientific Inc	Électronique et semi-conducteurs	3.19%	États-Unis (u.s.a.)
Gilead Sciences Inc	Biotechnologie	3.18%	États-Unis (u.s.a.)
Intuitive Surgical Inc	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	3.12%	États-Unis (u.s.a.)
Danaher Corp	Construction de machines et appareils	2.93%	États-Unis (u.s.a.)
Amgen Inc	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.90%	États-Unis (u.s.a.)
Pfizer Inc	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.60%	États-Unis (u.s.a.)
Abbvie Inc	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.53%	États-Unis (u.s.a.)
Novo Nordisk A/s-B	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.46%	Danemark
Regeneron Industrie pharmaceutique	Biotechnologie	2.37%	États-Unis (u.s.a.)
Bristol-Myers Squibb Co	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.24%	États-Unis (u.s.a.)

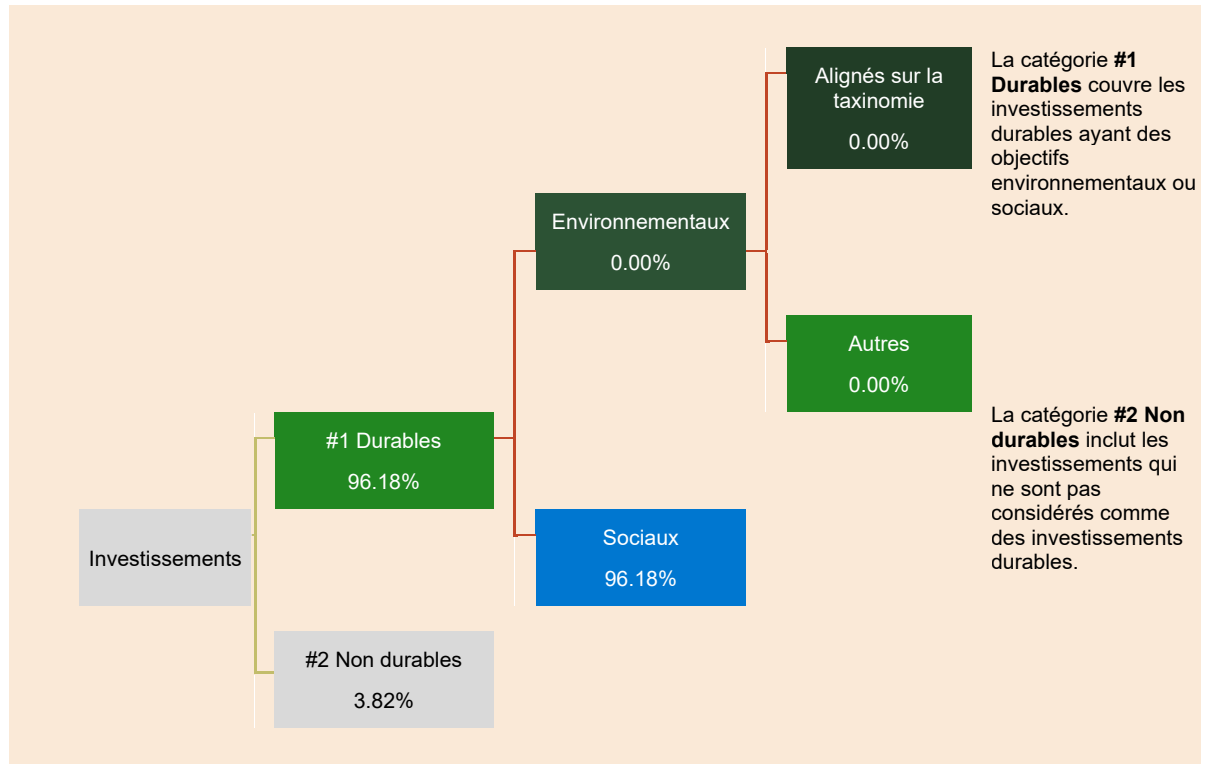
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	60.67%
Biotechnologie	20.12%
Électronique et semi-conducteurs	4.76%
Chimie	3.92%
Construction de machines et appareils	2.93%
Soins de santé	1.37%
Services divers	1.33%
Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	1.16%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Transitions des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

☐ Oui

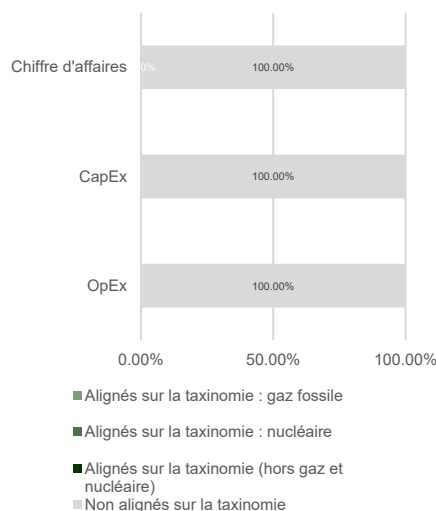
☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire

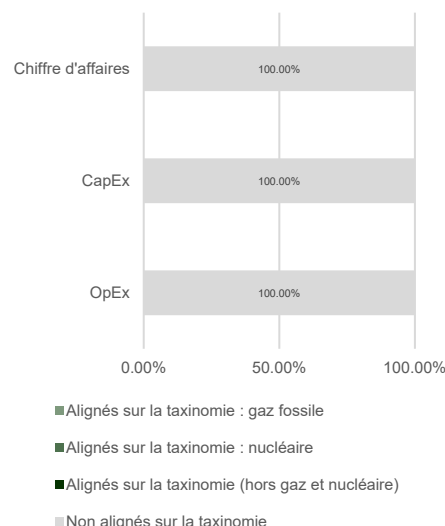
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 0 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 96,18000000000001 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie « Non durables » sont présents dans le Produit Financier à hauteur de 3,82 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.

- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Ces investissements ont été vendus au cours de la période.

- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés à des fins d'exposition et de couverture ;

Ces investissements n'affectent pas la réalisation des objectifs d'investissement durable du Compartiment, car ils représentent une part mineure de ses actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le produit financier cherche à surperformer son indice de référence en prenant en compte les niveaux d'éducation des équipes dirigeantes, plus précisément en mesurant le pourcentage de cadres dirigeants titulaires d'un doctorat. Au cours de la période de référence, le produit financier a alloué 19,73 % de son actif net à des émetteurs dont au moins un cadre dirigeant est titulaire d'un doctorat, ce qui représente une augmentation de 460,51 % par rapport à son indice de référence. Ainsi, le produit financier a atteint son objectif en allouant une part plus importante d'investissements à des émetteurs comptant au moins un cadre

dirigeant titulaire d'un doctorat, par rapport à son indice de référence. Dans un esprit similaire, le produit financier vise à dépasser l'indice de référence sur la base du niveau des dépenses en recherche et développement rapportées à la capitalisation boursière des entreprises. Au cours de la période de référence, le produit financier a affiché une part de 2,5 % des dépenses des émetteurs consacrées à la recherche et développement, soit une hausse de 242,47 % par rapport à son indice de référence. Par conséquent, le produit financier a atteint son objectif en sélectionnant activement des émetteurs présentant un niveau proportionnellement plus élevé d'investissement en recherche et développement par rapport à son indice de référence.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Identifiant d'entité juridique :
549300XJOQJ20WVNDG22

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ OUI	●● ☒ NON
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 72.54% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de

durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalnt e également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Score ESG - Entreprises – Supérieur au seuil absolu (actuellement à 51)	53.91		

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Score ESG - Entreprises – Supérieur au seuil absolu (actuellement à 51)	2024	53.71	

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	109.94%*	104.11%	0.00%	0.00%
#2 Autres	105.57%*	105.38%	0.00%	0.00%
#1A Durables	72.54%	60.95%	0.00%	0.00%
#1B Autres caractéristiques E/S	37.40%	43.16%	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	24.74%	26.62%	0.00%	0.00%
Social	47.80%	34.33%	0.00%	0.00%

*Le pourcentage supérieur à 100 % s'explique par l'effet de levier du compartiment.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts, mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

La politique d'engagement de Candriam est disponible sur le site Internet de Candriam [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scopes 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous combinons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Candriam participe également activement à plusieurs initiatives collaboratives telles que Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) [\[https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications\]](https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications).

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'examen de l'engagement effectué pour ce produit financier en 2025, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [\[https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities\]](https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities).

EXCLUSIONS

PAI14

Candriam s'est fermement engagé à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri, armes chimiques, armes biologiques et armes au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	37.17	116.68%*	132.06%*
10 - Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	0.00%	115.81%*	131.96%*
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	117.11%*	132.04%*

*Le pourcentage supérieur à 100 % s'explique par l'effet de levier du compartiment.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Banque European D Investissement Bei 0.875% 14-01-	Organisations supranationales	18.87%	Instances supranationales
European Union 0.1% 04-10-40	Organisations supranationales	18.26%	Instances supranationales
France Government Bond Oat 2.5% 24-09-27	Pays et gouvernements centraux	16.47%	France
France Government Bond Oat 0.0% 25-05-32	Pays et gouvernements centraux	16.43%	France
France Government Bond Oat 2.75% 25-10-27	Pays et gouvernements centraux	16.07%	France
Autriche Government Bond 0.0% 20-02-31	Pays et gouvernements centraux	12.66%	Autriche
Candriam Monétaire Sicav Z Eur Acc	Prêts immobiliers - Institutions de financement (MBA-ABS)	9.42%	France
Belgique Government Bond 1.0% 22-06-31	Pays et gouvernements centraux	8.03%	Belgique
Belgique Government Bond 5.0% 28-03-35	Pays et gouvernements centraux	7.49%	Belgique
Aedas Homes Sa	Industrie des matériaux de construction et du bâtiment	5.78%	Espagne
European Union 3.375% 04-04-32	Organisations supranationales	4.95%	Instances supranationales
European Union 4.0% 04-04-44	Organisations supranationales	4.82%	Instances supranationales
European Finl Stability Facil 1.2% 17-02-45	Organisations supranationales	4.70%	Luxembourg
Covestro Ag	Chimie	3.44%	Allemagne
Covestro Ag-Tend	Chimie	3.26%	Allemagne

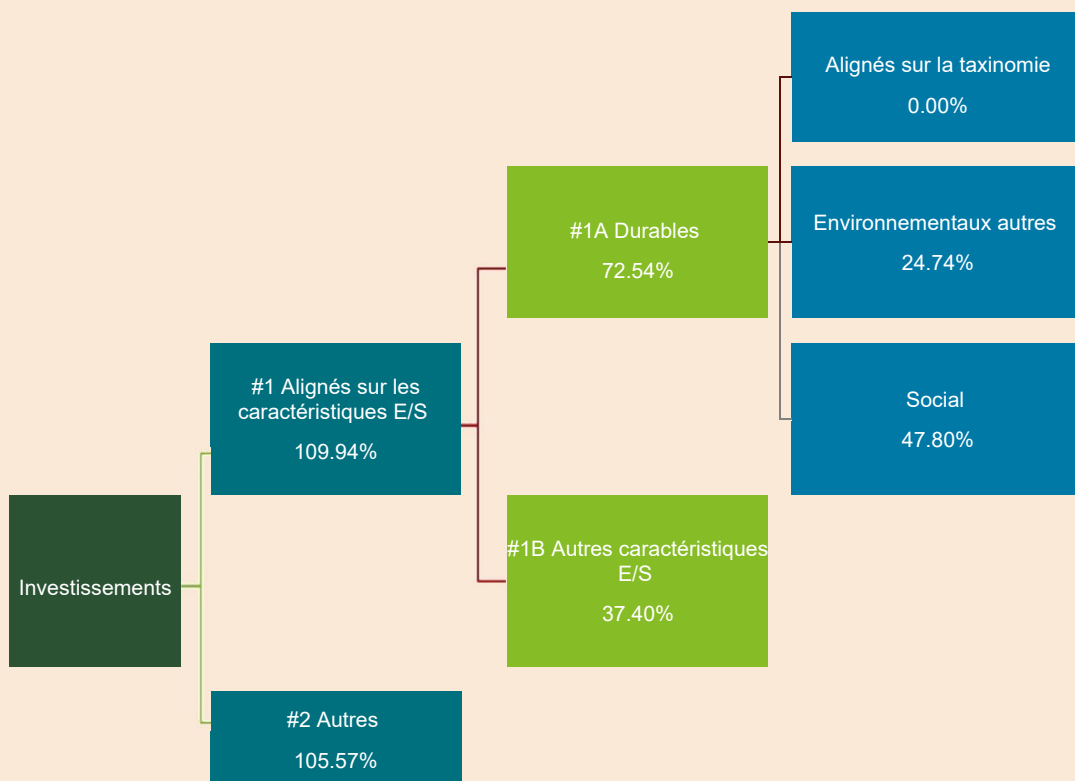
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Pays et gouvernements centraux	29.25%
Organisations supranationales	12.90%
Prêts immobiliers - Institutions de financement (MBA-ABS)	9.42%
Industrie des matériaux de construction et du bâtiment	4.33%
Chimie	4.29%
Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	2.63%
Industries d'emballage	1.62%
Électronique et semi-conducteurs	1.23%
Télécommunications	1.10%
Y compris produits alimentaires et également commerce de détail	0.88%
Internet et services d'Internet	0.76%
Distribution, commerce de détail	0.65%
Compagnies d'assurance	0.50%
Biotechnologie	0.38%
Métaux non ferreux	0.28%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



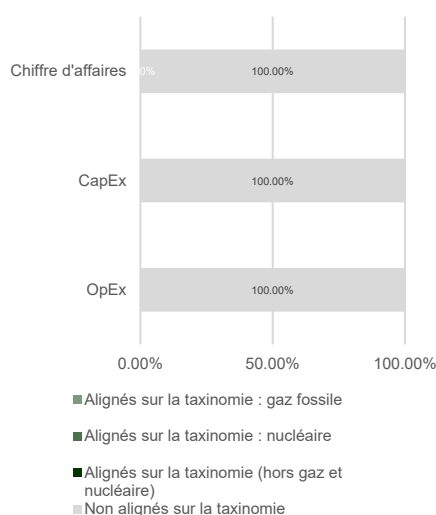
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

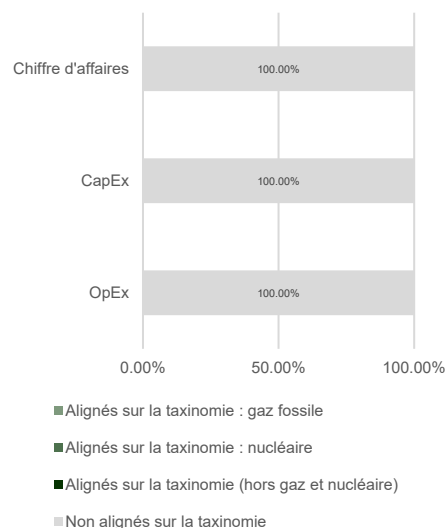
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 24,74 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 47,8 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 105,57 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;

- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;

- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier est conçu pour atteindre un score ESG, calculé à l'aide de la méthodologie exclusive développée par Candriam, supérieur à un indice absolu spécifié, actuellement fixé à 51. Au cours de la période de référence, le produit financier a enregistré un score ESG de 53,91, atteignant ainsi l'objectif visé. Par ailleurs, par rapport à l'année précédente, le score ESG global du produit financier est resté stable, reflétant ainsi une performance constante. Ce résultat a été obtenu principalement grâce à l'inclusion sélective d'émetteurs présentant des caractéristiques ESG solides.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Identifiant d'entité juridique :
549300SSUD38HW3VW184

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 95.12% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la production ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalnt e également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	6.59	34.53	

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2024	6.66	39.20
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2023	7.33	47.39
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2022	7.43	51.74

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	98.69%	96.22%	94.51%	95.18%
#2 Autres	1.31%	3.78%	5.49%	4.82%
#1A Durables	95.12%	88.09%	88.58%	88.33%
#1B Autres caractéristiques E/S	3.57%	8.13%	5.93%	6.85%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	32.53%	32.81%	26.01%	23.57%
Social	62.59%	55.28%	62.57%	64.76%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts, mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Les politiques d'engagement et de vote de Candriam sont disponibles sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de la politique de vote de Candriam. Lors de l'exercice de ses droits de vote, Candriam prête une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil d'administration, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, Candriam a exprimé ses voix à 33 réunions : pour 81 % d'entre elles, Candriam a voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumise une, que Candriam a soutenue à 100 %.

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (221 résolutions), Candriam a tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 29 résolutions au total, dont 58 % ont reçu le soutien de Candriam.

Plus précisément, 6 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : Candriam les a soutenues à 100 %.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter le tableau de bord des activités de vote de Candriam [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>]

DIALOGUE avec les émetteurs institutionnels

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scopes 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous combinons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Candriam participe également activement à plusieurs initiatives collaboratives telles que Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'examen de l'engagement effectué pour ce produit financier en 2025, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI14

Candriam s'est fermement engagé à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri, armes chimiques, armes biologiques et armes au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inadmissible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	6.59	98.69%	98.69%
3 - Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	45.18	98.69%	98.69%
10 - Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	0.00%	98.69%	98.69%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	98.69%	98.69%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Microsoft Corp	Internet et services d'Internet	6.69%	États-Unis (u.s.a.)
Nvidia Corp	Électronique et semi-conducteurs	5.98%	États-Unis (u.s.a.)
Taiwan Semiconductor-Sp Adr	Électronique et semi-conducteurs	5.43%	Taiwan
Alphabet Inc-Cl A	Internet et services d'Internet	4.96%	États-Unis (u.s.a.)
Palo Alto Networks Inc	Internet et services d'Internet	3.76%	États-Unis (u.s.a.)
Siemens Ag-Reg	Électrotechnique	3.68%	Allemagne
Lam Research Corp	Électronique et semi-conducteurs	3.29%	États-Unis (u.s.a.)
Salesforce Inc	Internet et services d'Internet	2.90%	États-Unis (u.s.a.)
Asml Holding Nv	Électronique et semi-conducteurs	2.76%	Pays-Bas
Schneider Electric Se	Électrotechnique	2.74%	France
Emerson Electric Co	Électrotechnique	2.68%	États-Unis (u.s.a.)
Sap Se	Internet et services d'Internet	2.58%	Allemagne
Veeva Systems Inc-Class A	Internet et services d'Internet	2.57%	États-Unis (u.s.a.)
Autodesk Inc	Internet et services d'Internet	2.55%	États-Unis (u.s.a.)
Intuitive Surgical Inc	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.43%	États-Unis (u.s.a.)

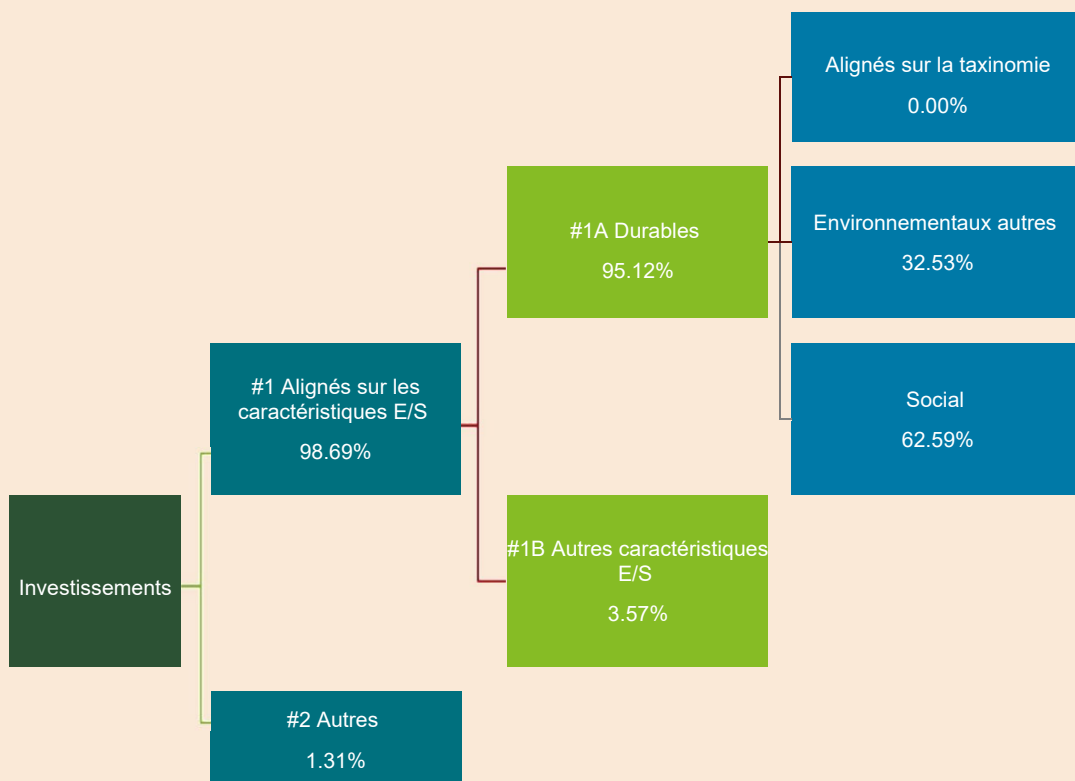
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Internet et services d'Internet	41.99%
Électronique et semi-conducteurs	38.11%
Électrotechnique	13.62%
Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	2.77%
Construction de machines et appareils	1.33%
Articles de bureaux et ordinateurs	1.14%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



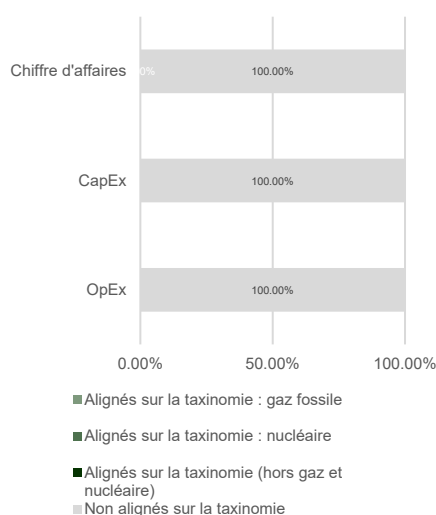
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

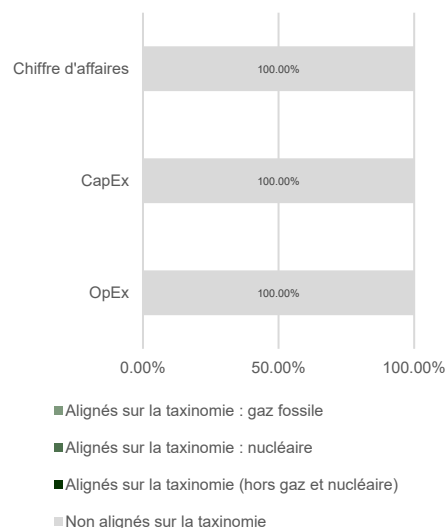
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 32,53 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 62,59 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 1,31 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;

- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;

- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à maintenir une empreinte carbone constamment inférieure à celle de l'indice de référence. Au cours de la période de référence, le produit financier a enregistré des émissions de 6,59 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit une réduction de 80,91 % par rapport à l'indice de référence. Par ailleurs, par rapport à l'année précédente, l'empreinte carbone du produit financier a baissé de 1,1 %, démontrant une amélioration continue de la performance environnementale. Ce résultat est le fruit d'une stratégie d'investissement qui privilégie les émetteurs présentant des empreintes carbone plus faibles.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 63.93% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalnt e également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	26.26	27.25	

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2024	24.78	25.81

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	95.15%	93.94%	0.00%	0.00%
#2 Autres	4.85%	6.06%	0.00%	0.00%
#1A Durables	63.93%	65.03%	0.00%	0.00%
#1B Autres caractéristiques E/S	31.22%	28.90%	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	19.67%	23.27%	0.00%	0.00%
Social	44.26%	41.77%	0.00%	0.00%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts, mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Les politiques d'engagement et de vote de Candriam sont disponibles sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de la politique de vote de Candriam. Lors de l'exercice de ses droits de vote, Candriam prête une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil d'administration, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, Candriam a exprimé ses voix à 79 réunions : pour 97 % d'entre elles, Candriam a voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumise une, que Candriam a soutenue à 0 %.

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (775 résolutions), Candriam a tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 100 résolutions au total, dont 66 % ont reçu le soutien de Candriam.

Plus précisément, 25 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : Candriam les a soutenues à 92 %.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter le tableau de bord des activités de vote de Candriam [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>]

DIALOGUE avec les émetteurs institutionnels

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scopes 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous combinons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Candriam participe également activement à plusieurs initiatives collaboratives telles que Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'examen de l'engagement effectué pour ce produit financier en 2025, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI14

Candriam s'est fermement engagé à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri, armes chimiques, armes biologiques et armes au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inadmissible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	26.26	99.72%	99.88%
10 - Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	0.00%	99.88%	99.88%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	99.88%	99.88%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Nvidia Corp	Électronique et semi-conducteurs	7.70%	États-Unis (u.s.a.)
Microsoft Corp	Internet et services d'Internet	7.32%	États-Unis (u.s.a.)
Apple Inc	Articles de bureaux et ordinateurs	6.82%	États-Unis (u.s.a.)
Amazon.com Inc	Distribution, commerce de détail	4.59%	États-Unis (u.s.a.)
Meta Platforms Inc-Class A	Internet et services d'Internet	2.96%	États-Unis (u.s.a.)
Alphabet Inc-Cl A	Internet et services d'Internet	2.66%	États-Unis (u.s.a.)
Alphabet Inc-Cl C	Internet et services d'Internet	2.20%	États-Unis (u.s.a.)
Mastercard Inc - A	Banques et autres institutions de crédit	2.15%	États-Unis (u.s.a.)
Broadcom Inc	Articles de bureaux et ordinateurs	2.14%	États-Unis (u.s.a.)
Johnson & Johnson	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	1.99%	États-Unis (u.s.a.)
Linde Plc	Pétrole	1.76%	États-Unis (u.s.a.)
Eli Lilly & Co	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	1.75%	États-Unis (u.s.a.)
Tesla Inc	Industrie automobile	1.58%	États-Unis (u.s.a.)
Bank Of America Corp	Banques et autres institutions de crédit	1.43%	États-Unis (u.s.a.)
Abbott Laboratories	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	1.41%	États-Unis (u.s.a.)

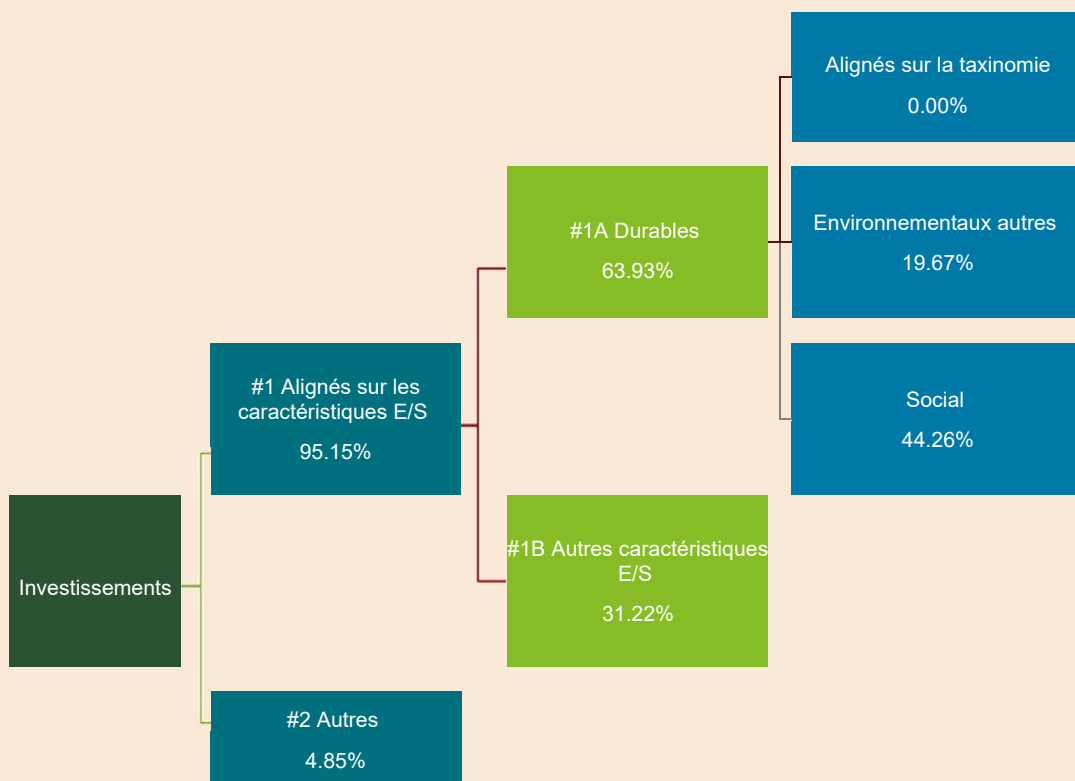
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Internet et services d'Internet	19.31%
Électronique et semi-conducteurs	9.80%
Articles de bureaux et ordinateurs	9.57%
Banques et autres institutions de crédit	9.55%
Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	8.72%
Distribution, commerce de détail	7.49%
Pétrole	3.88%
Immobilier	3.44%
Industrie automobile	3.11%
Électrotechnique	2.85%
Compagnies d'assurance	2.84%
Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	2.84%
Industrie automobile	2.80%
Biens de consommation divers	2.04%
Hôtels et restaurants	2.00%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



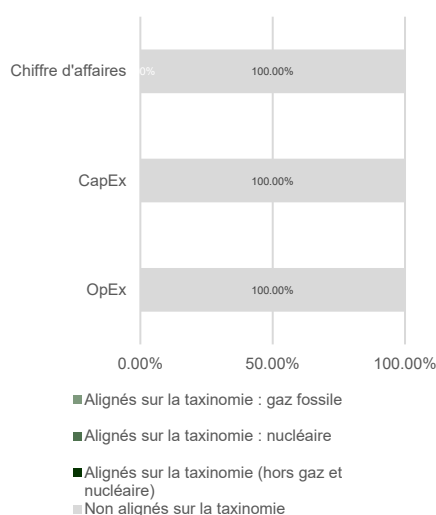
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

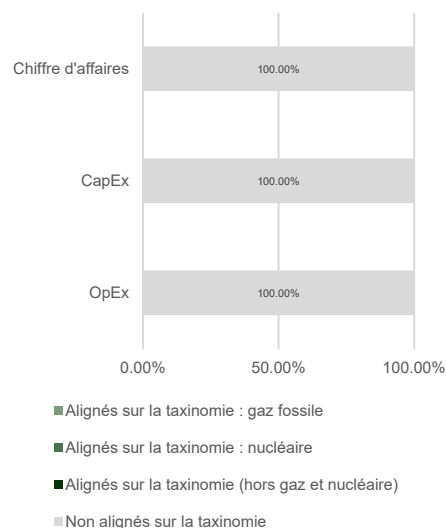
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 19,67 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 44,26 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 4,85 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

-Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;

- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;

- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier est conçu avec l'objectif de maintenir une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence. Au cours de la période de référence, le produit financier a généré 26,26 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit une réduction de 3,65 % par rapport à l'indice de référence. Ce résultat a été obtenu en privilégiant des émetteurs présentant une empreinte carbone relativement plus faible.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ **OUI**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____%

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____%

☒ ☐ **NON**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 63.39% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte de leurs pratiques en matière de questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;

- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction minière, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques, au phosphore blanc et/ou à l'uranium appauvri) ;

- soutenant la transition énergétique grâce à une combinaison énergétique qui privilégie les énergies renouvelables et en évitant les émetteurs qui sont fortement exposés aux sources d'énergies particulièrement polluantes telles que le charbon, les sables bitumineux et le gaz/pétrole de schiste ;

- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence ;

- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalnt e également la conformité des investissements avec le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section « Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? »

Indicateurs de durabilité	Portefeuille	Indice de référence	Nouvel indicateur au cours de la période de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	31.82	34.53	

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Le compartiment a également été géré conformément à ses indicateurs de durabilité.

Indicateurs de durabilité	Année	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone - Entreprises - Scopes 1 et 2 - Inférieur à l'indice de référence	2024	30.96	32.77

L'Allocation des actifs du fonds a évolué au cours des années précédentes.

Catégorie d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements	Proportion d'investissements
	2025	2024	2023	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	94.71%	91.10%	0.00%	0.00%
#2 Autres	5.29%	8.90%	0.00%	0.00%
#1A Durables	63.39%	61.48%	0.00%	0.00%
#1B Autres caractéristiques E/S	31.32%	29.62%	0.00%	0.00%
Alignés sur la taxinomie	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Environnementaux autres	19.25%	22.54%	0.00%	0.00%
Social	44.14%	38.94%	0.00%	0.00%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence environnementale et sociale positive à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices.

Sur la base de ses propres notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'« investissement durable » et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant « à ne pas causer de préjudice important », en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des « principales incidences négatives » ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des « principales incidences négatives » est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts, mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Au niveau du Produit Financier, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens : vote, dialogue, exclusions et/ou suivi (voir la Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/>)

ENGAGEMENT

Les politiques d'engagement et de vote de Candriam sont disponibles sur le site Internet de Candriam [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

VOTE

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international.

Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils étaient disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de la politique de vote de Candriam. Lors de l'exercice de ses droits de vote, Candriam prête une attention particulière au respect du principe de rémunération à la performance et au niveau d'indépendance du conseil d'administration, à la diversité (PAI13) et au niveau d'expertise.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance.

Candriam adopte une approche active quant au vote, en tenant compte des principales incidences négatives. Les résolutions et les opportunités de vote sont analysées en détail. Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter. Ainsi, Candriam peut voter contre certaines résolutions si elles ne respectent pas les principes définis dans sa politique de vote ou les exigences relatives aux principales incidences négatives.

Cette année, Candriam a exprimé ses voix à 110 réunions : pour 92 % d'entre elles, Candriam a voté au moins une fois contre les recommandations de la direction.

S'agissant des résolutions liées aux questions environnementales ou sociales, la direction en a soumise 9, que Candriam a soutenue à 88 %.

En outre, pour chaque question liée à l'élection des administrateurs (899 résolutions), Candriam a tenu compte de la mixité au sein du conseil d'administration (PAI13).

Les actionnaires ont déposé 132 résolutions au total, dont 59 % ont reçu le soutien de Candriam.

Plus précisément, 32 résolutions portaient sur les droits humains, le climat ou la diversité et l'inclusion : Candriam les a soutenues à 93 %.

Pour plus de détails concernant l'évolution de la politique de vote de Candriam, les votes et les justifications associées, veuillez consulter le tableau de bord des activités de vote de Candriam [<https://vds.issgovernance.com/vds/#/NDA0Nw==/>]

DIALOGUE avec les émetteurs institutionnels

Ce produit financier est investi dans des émetteurs institutionnels avec lesquels Candriam dialogue. S'agissant des émetteurs institutionnels, comme les entités souveraines ou supranationales ou les organismes, l'essentiel de l'engagement de Candriam prend la forme de dialogues collaboratifs et de déclarations conjointes. Le climat (PAI 1 à PAI 6) et la biodiversité (PAI 7) sont les principaux sujets que Candriam aborde avec eux. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

DIALOGUE avec les entreprises émettrices

Ce produit financier est investi dans des entreprises émettrices. Les statistiques ci-dessous concernent les activités d'engagement que Candriam a menées auprès de ces entreprises émettrices.

Le climat (PAI 1 à PAI 6) est de toute évidence au centre des échanges de Candriam avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scopes 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

En novembre 2021, Candriam a rejoint la Net Zero Asset Management Initiative <https://www.netzeroassetmanagers.org/signatories>. Par l'engagement, l'objectif de Candriam est d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de favoriser un tel alignement. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous combinons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif.

Candriam participe également activement à plusieurs initiatives collaboratives telles que Climate Action 100+ ou les initiatives d'IIGCC et de ShareAction sur les produits financiers. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans le rapport annuel sur l'engagement et le vote de Candriam, disponible sur le site Internet public de Candriam (Publications | Candriam) [<https://www.candriam.com/fr/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>].

Bien que les PAI susmentionnées prévalent lors de l'examen de l'engagement effectué pour ce produit financier en 2025, d'autres PAI, comme celles liées à la biodiversité, ont également pu être abordées durant les séances de dialogue de Candriam avec les émetteurs. Pour plus d'informations, veuillez consulter la Revue annuelle de l'engagement de Candriam, accessible sur son site Internet [<https://www.candriam.com/fr/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>].

EXCLUSIONS

PAI14

Candriam s'est fermement engagé à exclure de tous ses investissements les entreprises qui participent directement au développement, à la production, aux essais, à la maintenance et à la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes et blindages à l'uranium appauvri, armes chimiques, armes biologiques et armes au phosphore blanc). Candriam estime que ces activités nuisibles présentent des risques systémiques et de réputation.

Au cours de la période de référence, aucun autre émetteur directement visé n'est devenu inéligible au produit financier, outre ceux déjà exclus, en raison de sa participation à de telles activités.

SUIVI : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Produit Financier. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Produit Financier

Indicateurs PAI	Valeur	Couverture (% évalué / total des actifs)	Actifs éligibles (% actifs éligibles / total des actifs)
2 - Empreinte carbone	31.82	99.13%	99.33%
10 - Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	0.00%	99.33%	99.33%
14 - Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	0.00%	99.33%	99.33%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/01/2025 - 31/12/2025.

Investissements les plus importants	Secteur	% des actifs	Pays
Nvidia Corp	Électronique et semi-conducteurs	5.60%	États-Unis (u.s.a.)
Apple Inc	Articles de bureaux et ordinateurs	5.53%	États-Unis (u.s.a.)
Microsoft Corp	Internet et services d'Internet	5.20%	États-Unis (u.s.a.)
Amazon.com Inc	Distribution, commerce de détail	3.39%	États-Unis (u.s.a.)
Meta Platforms Inc-Class A	Internet et services d'Internet	2.49%	États-Unis (u.s.a.)
Mastercard Inc - A	Banques et autres institutions de crédit	1.98%	États-Unis (u.s.a.)
Alphabet Inc-CI A	Internet et services d'Internet	1.94%	États-Unis (u.s.a.)
Johnson & Johnson	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	1.76%	États-Unis (u.s.a.)
Alphabet Inc-CI C	Internet et services d'Internet	1.74%	États-Unis (u.s.a.)
Visa Inc-Class A Shares	Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	1.58%	États-Unis (u.s.a.)
Novartis Ag-Reg	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	1.53%	Suisse
Eli Lilly & Co	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	1.39%	États-Unis (u.s.a.)
Broadcom Inc	Articles de bureaux et ordinateurs	1.39%	États-Unis (u.s.a.)
Colgate-Palmolive Co	Biens de consommation divers	1.18%	États-Unis (u.s.a.)
Merck & Co. Inc.	Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	1.12%	États-Unis (u.s.a.)

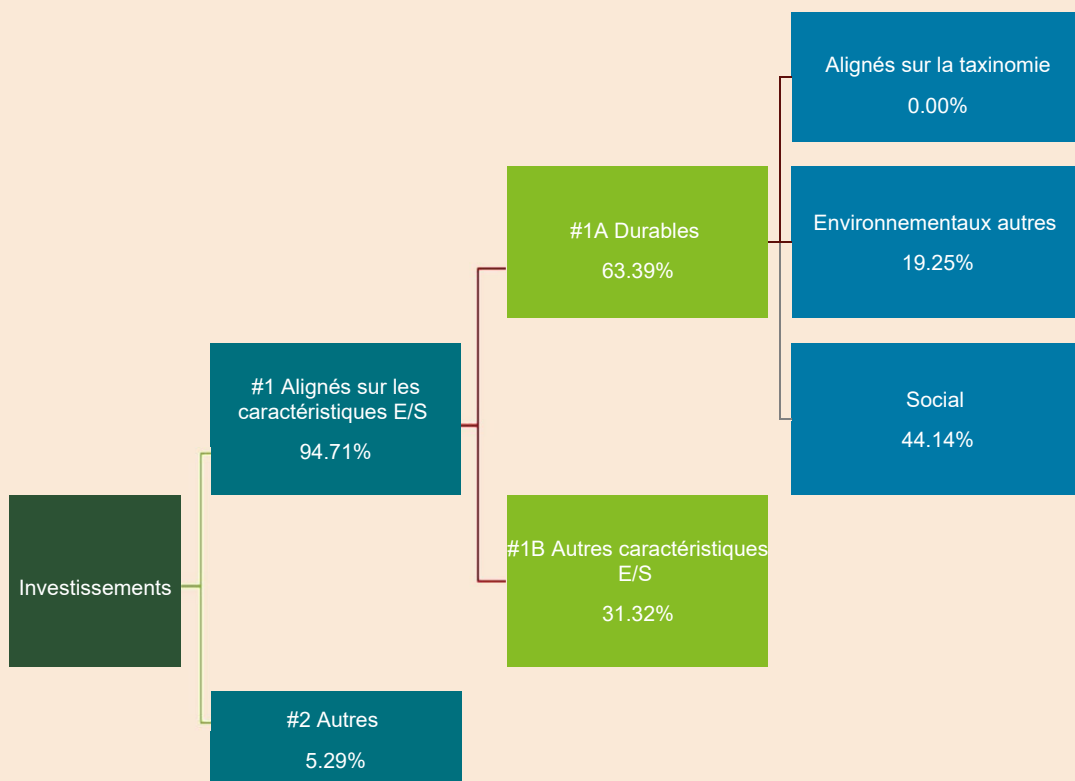
Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Principal secteur	% des actifs
Internet et services d'Internet	19.24%
Banques et autres institutions de crédit	9.01%
Électronique et semi-conducteurs	8.75%
Produits pharmaceutiques – Cosmétiques – Méd. Produits	8.06%
Articles de bureaux et ordinateurs	7.22%
Distribution, commerce de détail	6.45%
Finance - Investissement - Autres entreprises diversifiées	5.55%
Immobilier	5.21%
Électrotechnique	3.13%
Industrie automobile	3.10%
Industrie automobile	2.75%
Télécommunications	2.24%
Textile - Habillement - Articles en cuir	2.01%
Biotechnologie	1.92%
Compagnies d'assurance	1.78%

Données basées sur les principaux investissements détenus en moyenne au cours de la période de référence. Ces données ne sont pas comparables avec celles présentées dans la section « Portefeuille d'investissements » du rapport annuel

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



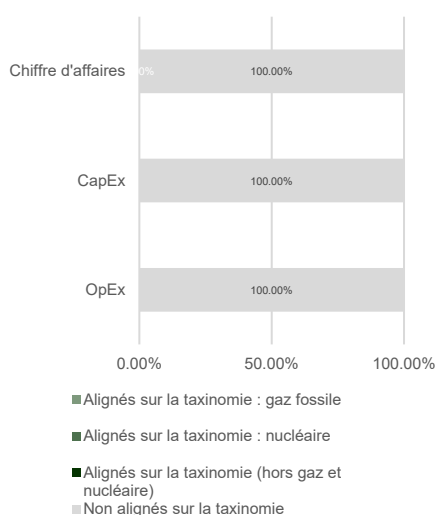
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?¹

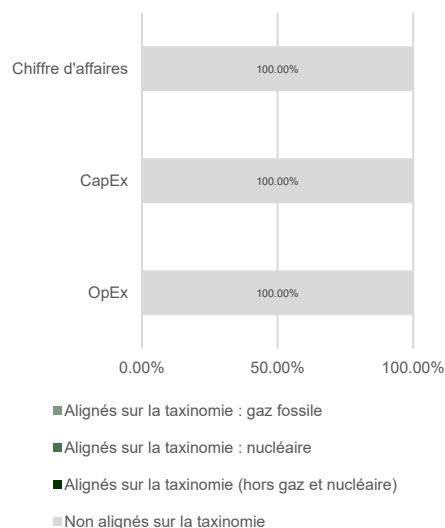
- ☐ Oui
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100.00 % des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Année	% EU d'alignement à la Taxinomie
2025	0.00%
2024	0.00%
2023	0.00%
2022	0.00%

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 19,25 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2025 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 44,14 %

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements repris sous « Autres » sont présents dans le Compartiment pour 5,29 % de l'actif net total.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

-Liquidités : dépôts à vue, opérations de prise en pension nécessaires afin de gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;

- Autres investissements (y compris des produits dérivés mono-émetteurs) qui respectent au minimum les principes de bonne gouvernance ;

- Produits dérivés autres que mono-émetteurs utilisés de la manière indiquée dans la fiche technique du Compartiment.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le produit financier vise à maintenir une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence. Au cours de la période de référence, le produit financier a enregistré des émissions de 31,82 tonnes éqCO₂ par million d'euros investi, soit une réduction de 7,84 % par rapport à l'indice de référence. Cet objectif a été atteint principalement en sélectionnant des émetteurs présentant des empreintes carbone relativement plus faibles.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.